

## Trop de pesticides dans nos fruits et légumes, selon une étude européenne

LA MOITIÉ des fruits, légumes et céréales consommés en France en 1999 présentaient des résidus de pesticides, selon une enquête de l'Office alimentaire et vétérinaire de la Commission européenne, rendue publique lundi 6 août. Mais seulement 8 % de l'ensemble de ces aliments étaient en infraction avec les normes européennes, 41 % contenant des pesticides à des taux acceptables. Ce résultat est cependant parmi les plus mauvais d'Europe, seuls l'Autriche et les Pays-Bas faisant moins bien que la France. Pour la moyenne des dix-sept pays concernés par l'étude, 64 % des aliments testés ne contenaient ni herbicides, ni insecticides, ni fongicides. La France est le deuxième utilisateur mondial de pesticides derrière les Etats-Unis. Ces « produits phytosanitaires » n'impliquent pas forcément un risque pour la santé.

Lire page 24

## G8 : enquête sur les brutalités policières

- A Rome, la mission d'information sur les violences des forces de l'ordre lors du sommet de Gênes commence ses auditions
- En Europe, les victimes témoignent et s'organisent pour porter plainte
- L'Italie s'interroge sur la formation de sa police
- L'Allemagne propose un corps anti-émeute européen

LES BRUTALITÉS policières qui ont accompagné le sommet du G8 fin juillet à Gênes n'en finissent pas d'avoir des répercussions en Europe. A Rome, la mission parlementaire d'information commence

ses travaux mardi 7 août. Elle devra entendre mercredi le directeur national de la police, Gianni De Gennaro, l'ancien bras droit de Giovanni Falcone, le chef de la lutte anti-Mafia. Mais l'opposition

réclame surtout l'audition de Gianfranco Fini, le vice-président du conseil et chef du mouvement post-fasciste, l'Alliance nationale, dont la présence dans les locaux de la police a entraîné des interroga-

tions sur l'influence de l'extrême droite dans la police.

L'Italie s'interroge aussi sur sa police, alors que les témoignages continuent de dresser un tableau accablant du comportement des policiers à la caserne Bolzaneto où étaient conduits les interpellés avant d'être transférés en prison. Les magistrats italiens chargés de l'enquête ont employé le mot de « torture ». De Bruxelles à Francfort et Londres, nos correspondants ont recueilli des témoignages qui évoquent des passages à tabac dans les locaux de la police.

Parallèlement, le ministre de l'intérieur allemand a lancé l'idée d'une police anti-émeute européenne. Les effectifs de ce corps international seraient formés spécialement pour le maintien de l'ordre dans les manifestations. Les Allemands souhaitent aussi former un fichier européen des « touristes émeutiers ».

Lire page 2 et notre éditorial page 9

www.lemonde.fr/genes



ATHLÉTISME

## Marion Jones battue

Surprise aux championnats du monde d'athlétisme à Edmonton (Canada). La favorite du 100 mètres, l'Américaine Marion Jones, invaincue en cinquante-quatre courses, a été devancée de 2 centièmes de seconde par l'Ukrainienne Zhanna Pintusevich (photo), victorieuse en 10 s 82. Chez les Français, après le forfait sur 400 mètres haies de Stéphane Diagana, souffrant d'une tendinite, les chances de médailles s'amenuisent.

p. 14 et 15



## Ulster : l'IRA fait un geste

L'ESPOIR renaît en Ulster où l'Armée républicaine irlandaise (IRA) a fait savoir, lundi soir 6 août, qu'elle était prête à détruire une partie de son arsenal. Ce faisant, le camp républicain (catholique) signifie qu'il accepte le projet de compromis préparé par Londres et Dublin pour relancer un processus de paix interrompu avec la démission le 1<sup>er</sup> juillet de David Trimble, le premier ministre du gouvernement bi-confessionnel de la province. Toutefois, rien ne garantit que les Unionistes (les protestants) vont se satisfaire de l'engagement verbal pris par l'IRA pour reprendre l'expérience d'un gouvernement commun avec les républicains.

Lire page 4

## On ne sait jamais ce qui va arriver et le best-seller du pire vous dit quoi faire

VIVANT dans un pays confortable et adorant se faire peur, les Américains ont porté au nombre des meilleures ventes littéraires de l'année un ouvrage qui détaille les « scénarios du pire » et les moyens d'y survivre. C'est un petit livre jaune orangé, la couleur rassurante des autobus scolaires. Il peut se glisser dans la poche ou, consacrent ses auteurs, dans la boîte à gants : « On ne sait jamais. »

En fait de pire, il ne s'agit pas de guerre chimique ni d'attaques de missiles intercontinentaux, mais de crocodiles, d'avalanches, de voitures qui tombent à l'eau, de parachutes qui ne s'ouvrent pas, d'avions dont le pilote est subitement frappé d'une crise cardiaque, bref, de toutes ces catastrophes ou situations improbables auxquelles les journaux télévisés américains consacrent des développements enthousiastes dans leur rubrique « Survivor Story ».

« Le principe de base de ce livre est simple, expliquent les auteurs, Joshua Piven, 29 ans, et David Borgenicht, 32 ans. Vous ne savez jamais l'heure à laquelle vous pourriez être appelé à vous livrer à un acte d'extrême bravoure. » Bref, si le destin vous somme de pratiquer une trachéotomie,

d'accoucher un bébé dans un taxi, ou de recevoir un colis piégé, le manuel vous indique comment pratiquer. En cas de tremblement de terre, ne pas rester dans la cuisine ni près de la cheminée. En cas de coup de poing dans l'estomac, encaisser à l'oblique. En cas de fusillade, inutile de compter les coups de feu. « Vous n'avez aucune idée du nombre de munitions qui restent. Computer, c'est seulement au cinéma. »

Le Worst-Case Scenario Survival Handbook explique aussi quelle contenance prendre en cas de rencontre avec un animal sauvage hors jardin zoologique. S'il s'agit d'un alligator, l'idéal est de réussir à se percher sur son dos en exerçant une pression sur le cou ; automatiquement, les mâchoires s'ouvrent. En cas d'attaque de squal, il est recommandé de frapper sans discuter. Pas le nez, « comme on le croit souvent », mais les yeux ou les branchies. Et c'est encore mieux avec un objet lourd, tel qu'un « appareil photo ». (Ne rions pas. Les Etats-Unis sont encore un pays de prédateurs. L'été dernier, la presse montrait des photos d'ours marchant sur l'autoroute après avoir été chassés des hauteurs par les feux de forêt. Cette année, ce sont les requins qui, ayant

semé la panique en Floride, ont fait la « une » de Time).

Avec ses croquis et diagrammes, dans le style « manuel du boy-scout des années 1950 », comme dit le New York Times, l'ouvrage a été vendu à plus d'un million et demi d'exemplaires. Dix-huit mois après sa sortie, il figure encore régulièrement sur la liste des best-sellers du New York Times. Distribué par une maison d'édition californienne, Chronicle Books, qui n'avait jamais connu pareil engouement en trente-cinq ans, il a engendré l'habituelle collection de produits dérivés qui entourent les phénomènes de librairie (calendriers, cartes postales, etc.).

In fine, les auteurs publient la liste de leurs sources : des experts, rien que des experts. Des sommités dans le domaine de la météorologie, du parachutisme, de la cardiologie ou de la mécanique auto (pour le chapitre : Comment démarquer une voiture sans la clé). « Nous avons touché quelque chose, mais nous ne savons pas exactement quoi, a reconnu David Borgenicht, c'est de l'information exacte. Mais qui en a besoin ? »

Corine Lesnes

## Fonds spéciaux et fraude fiscale



JEAN-PIERRE DINTILHAC

DANS une lettre du 31 juillet, le procureur de la République de Paris, Jean-Pierre Dintilhac, envisage clairement des poursuites pour fraude fiscale contre les bénéficiaires de fonds spéciaux non déclarés.

Lire page 6

www.lemonde.fr/chirac-affaires

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 10 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 48 FB ; Canada, 2,50 \$ CAN ; Côte d'Ivoire, 900 F CFA ; Danemark, 15 KR ; Espagne, 250 PTA ; Gabon, 900 F CFA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 3000 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KR ; Pays-Bas, 3,30 FL ; Portugal, 300 PTE ; Réunion, 10 F ; Sénégal, 900 F CFA ; Suède, 16 KR ; Suisse, 2,20 FS ; Tunisie, 1,4 Din ; USA (NY), 2 \$ ; USA (autres), 2,50 \$.

M 0147 - 808 - 7,50 F - 1,14 €



114

Les Professionnels du Marché de l'Art attendent avec impatience les effets de la loi du 10 juillet 2000

A paraître : Le Code des Ventes Volontaires et Judiciaires

Analyses et synthèses loi du 10/07/2000 et décret 2001-850-851-852 du 19/07/2001

49 Euros TTC (321,42 FRF TTC)

300 pages - ISBN : 2-907-129-28-7

Le Service Judiciaire Européen est une société du Groupe Artprice.com

2001, la France n'est plus qu'un troisième place du Marché de l'Art mondial loin derrière les pays anglo-saxons.

artprice.com

leader mondial de l'information sur le marché de l'art

Partenaire Institutionnel des Biennales d'Art Contemporain de Lyon 2001 & 2003

artprice.com coté au Nouveau Marché (7478)

Groupe Serneur S.A.S. capital 598 539 000 FRF

Une participation du groupe Bernard Arnault (Agafin)

## POINT DE VUE

## A propos d'un « ami » français

par Elie Barnavi

JE ne sais ce qui m'a le plus révolté dans cette « Lettre à un ami israélien », signée par Pascal Boniface (Le Monde du 4 août). L'hypocrisie du titre, qui m'a rappelé fâcheusement un méchant pamphlet publié naguère par Ibrahim Souss ? Le ton mielleux et patelin, qui masque mal une implacable hostilité ? L'écart entre la tonalité de ce texte et celle, brutale, d'un autre qu'il a commis, mais destiné à la consommation interne de son parti ? Le contenu, riche en insinuations idéologiques mais politiquement vide ? Tout cela à la fois, sans doute.

Occupons-nous du contenu. Nous sommes dans les « principes universels », n'est-ce pas, alors au diable l'analyse politique. Car enfin, pourquoi la « voie de la paix proposée par Barak », au dire même de notre censeur, a-t-elle échoué ? Pourquoi le camp de la paix israélien est-il en lambeaux ? Comment a-t-on glissé d'un processus de paix prometteur, qui semblait toucher à son terme, à

une campagne de terreur d'une envergure sans précédent, même dans notre malheureuse région battue depuis si longtemps par les vents mauvais de l'intégrisme religieux ? De Camp David à Taba, quel était le partage des responsabilités des uns et des autres dans l'échec ? Sur quoi a buté la négociation, puisque la « création d'un Etat palestinien indépendant et viable », qu'il appelle justement de ses vœux, ne faisait pas problème, ni pour le gouvernement d'Israël ni pour la majorité des Israéliens ? Ne cherchez pas un début d'explication dans le pamphlet du directeur de l'Institut des relations internationales et stratégiques.

Il est vrai que toute analyse politique procède d'une réflexion historique.

Lire la suite page 9

Elie Barnavi est ambassadeur d'Israël en France.

www.lemonde.fr/israel-palestiniens



VIDÉO

## L'empire des jeux

Avec Counter-Strike, des unités antiterroristes affrontent des groupes terroristes avec un réalisme à faire frémir. Avec ses missions périlleuses, tous les ingrédients sont réunis pour une aventure à suspense. Disputés par équipes, comme un sport collectif, les matches se multiplient à travers le monde. Le créateur, un jeune Vietnamien de Vancouver, avoue ne vivre que pour le jeu vidéo.

p. 8



LITTÉRATURE

## Jorge Amado est mort

L'écrivain brésilien Jorge Amado est mort lundi 6 août dans sa ville natale de Salvador de Bahia ; il allait fêter ses 89 ans. Auteur de très nombreux romans, traduit dans une cinquantaine de langues, il avait su exprimer les aspirations, les désirs et les rêves des Brésiliens. Depuis plusieurs années, on parlait de lui pour le Nobel.

p. 19

International.....	2	Météorologie.....	17
France-Société.....	5	Jeux.....	17
Régions.....	7	Carnet.....	18
Horizons.....	8	Abonnements.....	18
Entreprises.....	10	Culture.....	19
Tableau de bord.....	11	Guide culturel.....	22
Aujourd'hui.....	14	Radio-Télévision.....	23



**MONDIALISATION** Les brutalités policières lors du sommet du G 8 à Gênes, les 20 et 21 juillet, continuent de faire des remous en Italie. La mission d'information parlemen-

taire sur les violences de Gênes commence ses travaux mardi 7 août. L'opposition réclame l'audition de Gianfranco Fini, le chef de l'Alliance Nationale, qui se trouvait dans les

locaux de la police. ● LA POLICE ITALIENNE, rajeunie, a été « formée » à l'école des hooligans et de la violence dans les stades de football. ● UNE POLICE ANTI-ÉMEUTES européenne :

l'idée a été lancée par le ministre allemand de l'intérieur. Londres n'y est pas favorable. ● LES TÉMOIGNAGES recueillis par nos correspondants en Europe font apparaître des mauvais

traitements policiers sans précédents récents dans un pays de l'Union européenne à l'occasion d'une manifestation de masse. (Lire aussi notre éditorial page 9.)

## L'Italie se penche sur le comportement d'une police controversée

La mission d'information parlementaire italienne sur le comportement de la police pendant le sommet du G 8, fin juillet, commence ses travaux, mardi 7 août, à Rome. Pour éviter de nouvelles batailles de rue, Berlin lance l'idée d'une force anti-émeutes européenne

ROME

correspondance

Il avait l'habitude des auditions devant la commission parlementaire anti-mafia en sa qualité de « héros de la lutte contre Cosa nostra ». Cette fois, Gianni De Genaro, le chef de la police, devra faire appel à toute son habileté pour se défendre devant la mission d'information parlementaire sur les événements de Gênes, où il est attendu mercredi 8 août. Les sondages publiés ces jours-ci montrent que la tourmente est loin de l'avoir épargné : alors que deux de ses proches collaborateurs, ainsi que le chef de la police de Gênes, ont été mutés d'office, 50 % des personnes interpellées se disent

favorables à sa démission contre 25 % qui s'y opposent et 25 % qui sont sans opinion.

Selon les indiscretions, celui qui fut le bras droit de Giovanni Falcone, le juge assassiné par la mafia, devrait rappeler aux parlementaires la complexité d'une mission qui consiste à assurer à la fois la sécurité des membres du G 8 et la liberté de manifester de 200 000 contestataires, l'impossibilité de tenir séparés les violents des pacifistes, les recommandations faites aux agents de se montrer tolérants, le fait que les contrôles aux frontières aient été rétablis trop tard.

En attendant, pour la mission d'information parlementaire qui

doit commencer ses travaux mardi 7 août, la question est de savoir jusqu'où doit aller l'enquête. Pour l'opposition, la majorité doit démontrer qu'elle tient à la vérité, en acceptant sa proposition d'entendre tous les membres du gouvernement directement concernés par les événements : du ministre de l'intérieur, Claudio Scajola, à celui des affaires étrangères, Renato Ruggiero, qui avait tenté d'ouvrir le dialogue avec les contestataires, en passant par Roberto Castelli, le ministre de la justice qui, dans la nuit du samedi 21 au dimanche 22 juillet, se trouvait dans la caserne Bolzaneto au centre des accusations de violence.

Mais c'est surtout l'audition de

Gianfranco Fini, réclamée à grands cris, qui est au centre des polémiques. Que faisait le vice-président du Conseil dans les bureaux de la police ? Une présence qui relance les interrogations sur le rôle d'Alliance nationale, son parti qui se veut celui de l'ordre, et qui selon nombre de commentateurs aurait donné aux policiers le sentiment d'être couverts « *quoi qu'il arrive* ». Certains mettent en cause le fait que Gianfranco Fini ait pris la défense du carabinier qui avait tué le manifestant le 21 juillet.

UN TABLEAU ACCABLANTE

Les témoignages, eux, continuent de dresser un tableau accablant de ce qui s'est passé dans la

caserne Bolzaneto où étaient conduits les interpellés avant d'être transférés en prison (*lire ci-dessus*) : de véritables récits de « *tortures* ». Ce sont les magistrats chargés de l'enquête qui emploient le mot tabou. Comment définir autrement les dizaines de témoignages de personnes obligées de rester debout près de quinze heures, les coups de matraque sous la plante des pieds pour ne pas laisser de traces, les têtes frappées contre les murs, les insultes, les menaces de viol, les chansons et les slogans fascistes à répéter...

Ce qui ressort également de ces témoignages, c'est que la caserne semblait ouverte à tous les agents, chacun de ceux qui avaient été

engagés dans les affrontements pouvait passer se défouler contre les « *ennemis* ». Rien d'étonnant alors que, côté perquisition musclée à l'école Diaz, l'on ait appris, avec l'acquisition par la magistrature des enregistrements des contacts radio entre les véhicules de la police et la centrale, que l'appel pour l'opération, lancé par un fonctionnaire de police, fut du style : « *Envoyez-nous un contingent, on va les massacrer* », et que de la préfecture de police, ce soir-là, on ait téléphoné pour demander l'envoi de « *plusieurs ambulances* » avant même de commencer ce qui ne devait être qu'une perquisition.

S. A.

## Les nouveaux démons des forces de l'ordre rappellent de mauvais souvenirs des années 1970

ROME

de notre envoyé spécial

13 mai 1977 : Giugiana Masi, une militante radicale, est tuée par un policier en civil à l'issue d'une

REPORTAGE

Les débordements de Gênes reflètent une crise aiguë de populisme généralisé

manifestation de l'extrême gauche.

Gênes, 20 juillet 2001 : Carlo Giuliani meurt, victime d'un carabinier alors que forces de l'ordre et militants antimondialisation s'affrontent en marge du sommet du G 8. Les images de la répression, d'une violence rare, font le tour du monde.

Vingt-quatre ans séparent ces

GRANDE-BRETAGNE

DANIEL MACQUILLAN, ÉDUCATEUR SOCIAL

Daniel MacQuillan, 35 ans, éducateur social habitant anglais, membre du syndicat de la fonction publique Unison :

« J'étais au premier étage de l'école transformée en siège du Forum social de Gênes. Cela ressemblait à un dortoir d'auberge de jeunesse avec tous ces jeunes manifestants antimondialisation qui dormaient, pensant être en sécurité. Quand les policiers ont fait irruption, je n'ai pas résisté. Je leur ai fait signe que je me rendais en mettant les mains en l'air. En vain. J'ai reçu plusieurs coups de matraque, sur la tête. Les coups venaient de partout. Les flics s'en donnaient à cœur joie. J'étais couvert de sang.

À la sortie, des ambulanciers m'ont placé sur une civière pour m'emmener à l'hôpital, mais la police s'y est opposé. Un carabinier au visage masqué m'a vidé les poches,

deux dates. Vingt-quatre ans au cours desquels la police italienne n'a pratiquement plus jamais fait parler d'elle. Le temps de la stratégie de la tension prônée par des groupes d'extrême droite, fortement implantés dans les forces de l'ordre, semble alors définitivement révolu. Comme semble aussi poussiéreux le cliché du policier inculte, frais émoulu de sa campagne, sachant à peine lire. Pasolini pouvait écrire : « *Quand vous vous êtes battus avec les policiers, moi j'avais de la sympathie pour eux car ce sont des fils de pauvres* ». Aujourd'hui, plus de 60 % des policiers italiens, en majorité issus des classes moyennes, ont l'équivalent du baccalauréat et leur niveau culturel est considéré comme supérieur à la moyenne nationale. Une police qui s'est aussi démocratisée au cours de réformes successives dont le but principal était de trans-

former un corps très militarisé et hiérarchisé en une organisation plus ouverte sur la société civile. La greffe prend. « *Toutes les études d'opinion font ressortir qu'en dix ans la police italienne a beaucoup gagné en ce qui concerne le respect et la confiance des citoyens* », estime le professeur Umberto Margiotta. Un soutien populaire qui est renforcé par la nature des deux principaux combats menés par les forces de l'ordre depuis vingt ans : contre le terrorisme et contre la mafia.

Que s'est-il passé pour que tout bascule en trois jours ? Le traumatisme est profond. Chez beaucoup de policiers, d'abord. « *J'ai été atterré lorsque j'ai appris qu'un jeune de vingt ans avait tué un autre jeune, quand j'ai vu ce cadavre, explique Roberto, policier de trente ans, puis j'ai pensé à mes collègues qui étaient à Gênes et ont eu à faire face non à des manifestants mais à des délinquants* ». Depuis, a-t-il perçu un changement d'attitude à son égard ? « *Oui, un peu. Mes amis se moquent de moi en me traitant de « guardia » (équivalent de garde-chiourme). Dans la rue, quand je suis en uniforme, certains me félicitent. Je n'aime pas cela non plus* » « *Gênes, c'était la guerre, c'était Sarajevo* », disent les policiers de retour du front.

Chaque fois que j'osai réclamer un avocat ou à un représentant consulaire britannique, j'étais passé à tabac. Dans l'état dans lequel j'étais, j'ai été contraint de rester debout bras et jambes écartées contre un mur et de tenir pendant plusieurs heures. Un vrai supplice. On nous empêchait de dormir. Aucune aide médicale n'était disponible. Certains policiers nous crachaient dessus. Il était interdit de parler. Je n'ai rien eu à manger pendant trente-six heures. Je suis rentré à Londres sans passeport, ni argent, ni effets personnels. J'ai même du payer mon billet d'avion... »

Propos recueillis par Marc Roche

« DÉSASTRE »

Giovanni Aliquo, secrétaire national de l'Association des fonctionnaires de police (droite), évoque le « *désastre* » de Gênes. Pour lui, majorité et opposition ont trouvé un terrain d'entente en sacrifiant les forces de l'ordre. Il met aussi en cause la mauvaise préparation du sommet, le matériel déshéant des policiers. Il admet certaines erreurs personnelles. « *Pour 60 % le manque total de formation, pour 20 %, le trop jeune âge des policiers et pour 20 % l'extrême tension qui a duré durant ces trois jours* ». Recrutés par concours, tous les policiers italiens ont une année obligatoire de formation. Celle-ci

jeunes, personne ne parlait vraiment italien, il était très dur de comprendre les policiers. Le lundi, les hommes ont été transférés vers une prison à Pavie, les femmes vers Voghera. »

Daniel A., étudiant berlinois :

« Je dormais au premier étage de l'école Armando Diaz, lorsque mes amis m'ont réveillé. J'ai vu la police débarquer dans l'école. Du premier étage, on a d'abord entendu des cris et des coups montant du rez-de-chaussée. Puis, quelques policiers sont montés ; Entre vingt et trente personnes se sont rassemblées dans le couloir, debout et les mains levées pour faire comprendre que l'on était prêts à ne pas bouger, à rester pacifique. Mais la police a commencé à frapper de manière très systématique, et sans retenue. Ils frappaient sur la tête, au ventre, sur les membres, les hommes comme les femmes. Ils portaient un foulard rouge, un cas-

que. Je ne comprend pas grand chose en Italien, mais j'ai entendu qu'ils criaient « *bâtards, bâtards* ». L'un deux m'a frappé de deux coups de matraque, très violemment. J'ai commencé à beaucoup saigner, ça dégoulinait. On sentait qu'il voulait montrer leur pouvoir, et étaient plein de haine. Dans le couloir du premier étage, cette attaque a duré entre cinq et dix minutes. Puis j'ai été transféré vers l'hôpital San Martino. On m'a recousu le cuir chevelu. Le lendemain, dimanche, une heure après un examen qui a permis d'identifier une hémorragie cérébrale, j'ai été opéré d'urgence. J'étais toujours en état d'arrestation : pendant quatre jours, plusieurs flics armés ont fait le pied de grue autour de mon lit, alors que je ne savais même pas pourquoi j'étais là, sans savoir ce que l'on me reprochait. »

Propos recueillis par Philippe Ricard

peut ensuite être prolongée de six mois, voire de dix-huit mois pour un inspecteur. Mal payés, les policiers italiens, notamment les plus jeunes, ne trouvent souvent pas de logement et vivent en caserne, ce qui est plus économique mais renforce un esprit de corps, souvent néfaste à leur intégration dans la société civile.

Mais le mal n'est-il pas plus profond ? Et sous le vernis, plaqué ces dernières années, les anciens

TROIS QUESTIONS À...

CLAUDIO GIARDULLO, DU SYNDICAT DE POLICE CGIL

1 Quelle est, pour vous, la principale conséquence des événements de Gênes ?

Ces trois jours ont provoqué une fracture entre la police et la société civile. Il faut au plus vite reconstruire des rapports de confiance, comme ceux qui ont existé durant tant d'années, lorsque la police était soutenue dans sa lutte contre la mafia et contre le terrorisme. Pour cela, nous devons reprendre

démons de la police italienne ne sont-ils pas toujours vivants ? Massimo Brutti, ancien secrétaire d'état à l'intérieur, membre des Démocrates de gauche (DS, ex-communiste) est visiblement embarrassé. « *Ce qui s'est passé à Gênes ne correspond pas du tout à l'idée que je m'étais faite des policiers avec lesquels j'ai travaillé pendant des années. Mais il est exclu qu'il y ait eu un changement génétique des forces de l'ordre. Nous venons de vivre un processus de démocratisation et je ne peux imaginer que cela soit remis en cause en quelques heures* » « *Celui qui suspecterait un dessein fasciste caractéristique des années 70, avec des responsables noirs planifiant le désordre et des sections entières idéologiquement orientées pour le réaliser, perdrait de vue la réalité* », avertit aussi Guido Rampoldi dans un article très fouillé de *La Repubblica*.

SIGNES INQUIÉTANTS

Mise à part une petite minorité, cette « *nouvelle police* », peu politisée, est sans référence directe au fascisme. Elle présente pourtant des signes inquiétants, qui sont apparus avant Gênes. Ainsi de la répression, déjà violente de manifestations antimondialisation, à Naples en mars. Ainsi, en juin, de brutalités excessives à l'issue du match entre Naples et Rome contre les supporters de l'AS Roma.

Le football, avec son cortège de violence gratuite, où ont été « *formés* » les nouveaux policiers italiens, voilà le responsable. Pas un de nos interlocuteurs qui n'ait évoqué la tension de ces hommes, confrontés, dimanche après dimanche, aux milliers de supporters leur jetant cailloux, billes, voire récemment des mobylettes, sur la tête pendant des heures ! Sans par-

ler des insultes perpétuelles dont la moindre n'est pas : « *salauds de rouges* », proférés par certains « *ultras* » néo-nazis. « *Ce qui se passe dans les stades est peu connu, explique un avocat romain, cette violence est inhabituelle pour la société italienne, comme si tout devenait permis dès que l'on entrerait dans un stade. C'est une violence qui n'a rien à voir avec celle, politisée, des années 1970.* »

Et si, à force de leur être con-

le dialogue avec la société civile. Il faut refuser la violence. Il faut aussi que toutes les responsabilités soient définies.

2 On a parlé de police à la chilienne.

Il n'est pas possible de transformer en trois jours une force démocratique en une force non démocratique. Non, c'est impossible. Mais, si le fossé s'élargit avec la société, alors il peut y avoir un risque. Il est important et fondamental que le message des autorités aux forces de police soit d'une part de préserver l'ordre public et d'autre part de défendre les droits constitutionnels. Nous avons eu tendance à oublier ce deuxième volet.

frontés, les policiers italiens avaient adopté certains des comportements de ces « *tifosi* » dévoyés ? Guido Rampoldi évoque « *l'héroïsme caractéristique des stades qui représente l'affrontement glorieux et sans règle comme une bataille entre bandes, sans que l'adversaire sorte réellement défini* ». Dans ce sens, de nombreux policiers italiens ont donné l'impression à Gênes de se battre « *comme des hooligans contre des hooligans* » et l'entrée dans l'école Diaz ressemblait davantage à une dernière estocade contre un ennemi débusqué qu'à un contrôle poli-

3 Et le poids de l'extrême droite ?

L'immense majorité des policiers ne partagent pas les points de vue extrémistes et défendent les valeurs de la démocratie. Il y a bien sûr des éléments d'extrême droite minoritaires, et ils existaient avant. Le fait qu'ils soient peu nombreux ne doit pas faire retomber notre vigilance. C'est comme des caillots dans le sang : cela peut arrêter la circulation ! Surtout, si le message concernant le respect des droits constitutionnels ne passe plus.

Propos recueillis par José-Alain Fralon et Salvatore Aloise

ensemble, n'est pas démocratique mais je pense que les hommes qui la dirigent n'ont pas toujours la volonté de faire appliquer les principes démocratiques ». Se sent-il isolé ? « *Beaucoup. Non pas forcément parce que la police est de droite mais parce que l'Italie traverse en ce moment une crise aiguë de populisme généralisé. Dire, comme je l'ai entendu plusieurs fois, que Carlo Giuliani ne serait pas mort s'il était allé dans une discothèque, cela me fait mal. C'est quand même un « *ragazzo* » qui a été tué !* »

José-Alain Fralon

BELGIQUE

MATIAS BIENSTMAN ET JONAS HULSENS, ÉCOLOGISTES

Matias Bienstman et Jonas Hulsens, Flamands, membres de l'association « *Jeunes, nature et environnement* ».

Matias raconte : « *Nous avons été rejoints par la police le lundi 23 juillet, à une vingtaine de kilomètres de Gênes, alors que nous repartions d'Italie en auto-stop. Nous étions en train de manger sur le bord de la route quand trois policiers sont arrivés en voiture. Ils ont contrôlé nos papiers et, voyant que je coupais du pain avec un Opinel, m'ont ordonné de jeter ce couteau dans le fossé. Nous avons refusé, alors ils ont fouillé nos bagages et sorti un pantalon noir. Ils nous ont demandé en anglais si nous étions du Black Block et ordonné de les accompagner en voiture. Nous avons été conduits dans un commissariat de la zone rouge de*

Gênes. Nous sommes entrés dans une salle où cinq autres personnes avaient été arrêtées, mais nous n'avions pas le droit de les regarder. Nous devions nous asseoir sur nos genoux et regarder le mur, sur lequel il y avait du sang. Les policiers présents criaient « *Porci* », « *Porci Belgi* ».

Au bout d'une demi-heure, nous avons été conduits dans un second commissariat où on nous a photographiés et pris nos empreintes digitales. Enfin, nous avons été emmenés dans un troisième commissariat, près de la gare Brignole, où les policiers, qui n'étaient plus des carabiniers, avaient presque l'air désolé de ce qui nous arrivait. Ils nous ont dit : « *Vous devez savoir qu'on ne peut pas avoir d'Opinel sur soi en Italie* ». On nous a redonné nos bagages, mais pas le pantalon, le couteau ni les livres achetés au Forum social de Gênes. On nous a laissés dans la rue. Nous avons pris le train pour quitter la ville au plus vite. »

Propos recueillis par Rafaële Rivais





## Les Allemands suggèrent la création d'une police antiémeute européenne

BRUXELLES, FRANCFORT  
de nos correspondants

Comment éviter les batailles de rue qui ont émaillé le sommet du G 8 à Gênes ? Otto Schily, le ministre allemand de l'intérieur, a sa petite idée sur la question. Ces jours-ci, ce social-démocrate proche du chancelier Gerhard Schröder a suggéré la création d'une police « antiémeute » européenne, constituée d'effectifs formés pour les manifestations sensibles. Dans l'esprit du ministre, il s'agit moins de protéger les manifestants contre les dérapages de telle ou telle police nationale, que de limiter la circulation des manifestants violents. « Nous ne pouvons pas nous laisser

n'avons aucun plan précis sur la forme d'une telle coopération, mais il est clair que les réflexions doivent être lancées, car les événements de Gênes ont montré que ce type de questions doit être traité au niveau européen », dit un porte-parole du ministère de l'intérieur allemand. L'on espère à Berlin que ce sujet sensible figurera à l'ordre du jour du prochain conseil des ministres de l'intérieur et de la justice, les 27 et 28 septembre, à Bruxelles.

Par ailleurs, les Allemands aimeraient profiter de l'occasion pour relancer une idée qui avait fait long feu voici quelques semaines : la création d'un fichier européen des *Krawall-Touristen*, c'est-à-dire

des sommets européens, ont déjà rejeté l'idée d'un fichier communautaire qui recenserait les manifestants susceptibles de créer des troubles.

### UNE COMPÉTENCE NATIONALE

Deux raisons ont présidé à ce refus : la première est d'ordre politique : les dirigeants européens ne veulent pas prendre la responsabilité de restreindre la liberté d'aller et de venir, qui est garantie par la Convention européenne des droits de l'homme. La création de l'Europe des libertés ne saurait commencer avec la mise en place d'un fichier des fauteurs de troubles, dont il faudrait élaborer la définition, en se demandant si le fait de manifester contre la mondialisation ou les OGM peut causer un trouble.

La seconde raison concerne la souveraineté des Etats : le maintien de l'ordre est une compétence purement nationale, et la plupart des gouvernements n'ont pas envie que leurs voisins empiètent sur leurs prérogatives. Ils sont d'accord pour échanger librement des informations, comme cela se fait depuis toujours, mais ils ne souhaitent pas y être contraints.

On imagine mal, par conséquent, que les Quinze acceptent plus facilement la création d'une police européenne antiémeute : « Qu'est-ce que les gens diraient si un policier allemand tapait sur un manifestant français ? », demande un haut fonctionnaire belge. « Est-il intelligent d'envoyer des policiers étrangers dans les rues d'une ville qu'ils ne connaissent pas ? », renchérit un de ses collègues français. M. Schily, après avoir critiqué implicitement le comportement de la police italienne à Gênes, a pourtant reçu le soutien de son collègue italien, Claudio Scajola, ce week-end à Rome : il est vrai que l'Italie cherche, en ce moment, à faire oublier le coup de sang de sa police lors du sommet du G 8.

Rafaële Rivais  
et Philippe Ricard

### Réticences londoniennes

Londres est opposé au principe d'une police anti-émeute européenne, dénonçant les relents « fédéralistes » d'une telle force. Actuellement, la coopération policière de Londres avec les autres membres de l'Union européenne se limite à l'envoi de *bobbies* spécialisés dans la lutte anti-hooligans, lors des déplacements des équipes de foot britanniques sur le continent. Tony Blair est un partisan de la manière forte envers des manifestants antimondialisation jugés sans légitimité. L'organisation *Fair Trials Abroad* (« procès équitable à l'étranger ») a accusé le Foreign Office d'avoir entraîné les pieds avant de protester auprès des autorités italiennes. — (Corresp.)

dicter notre comportement par des militants prêts à la violence, lorsque des chefs d'Etat élus démocratiquement se rencontrent », a-t-il observé dans les colonnes de l'hebdomadaire *Welt am Sonntag*, dimanche 5 août.

A plus court terme, dans l'esprit des pouvoirs publics allemands, l'initiative vise avant tout à multiplier les coopérations entre les différentes polices nationales, dans la perspective et lors des sommets. Sans aller nécessairement jusqu'à la création d'une nouvelle institution commune. La sécurité des rencontres internationales pourrait faire l'objet de séminaires dans le cadre de l'Académie européenne de police, un réseau de réflexion et de formation censé favoriser les échanges entre les forces de l'ordre des pays membres. « Nous

les « touristes émeutiers », ces manifestants prêts à en découdre par la violence. M. Schily avait déjà fait une proposition en ce sens à l'issue du sommet européen de Göteborg, qui s'est tenu en Suède au mois de juin. Il s'agirait de mettre en commun les différentes informations recueillies dans les pays membres sur les manifestants « à risque ». « Nous voudrions tout au moins permettre un échange d'informations fiables, dans la phase de préparation des rencontres internationales », explique-t-on au ministère de l'intérieur, à Berlin, où l'on est conscient des problèmes liés à ce projet. En effet, les ministres de la justice et de l'intérieur des Quinze, réunis à Bruxelles, le 13 juillet, pour examiner, à la demande de la Suède, la question de la sécurité

## De Londres à Bruxelles, les victimes de Gênes s'organisent pour porter plainte

LES BRUTALITÉS policières de Gênes continuent de susciter des réactions en Europe. Manifestations et mobilisation des associations en Allemagne et en Belgique et plaintes déposées en Italie. Un jeune Britannique est également décidé à porter plainte devant la justice internationale. Par ailleurs, quarante-neuf manifestants sont toujours en détention en Italie, selon des chiffres du procureur général de Gênes. Parmi eux, une jeune Allemande, âgée de trente-deux ans, Angela Ockleburg, est accusée d'association de malfaiteurs en vue de procéder à un saccage.

● **En Italie**, l'avocate Simonetta Crisci a déposé, lundi 6 août auprès du parquet de Gênes, trois plaintes pour coups et blessures. Elle entendait présenter, avant mercredi, plusieurs autres plaintes de femmes pour menaces de « violences sexuelles » subies à la caserne Bolzaneto.

● **En Allemagne**, lundi, plusieurs dizaines de personnes se sont rassemblées devant l'ambassade d'Italie à Berlin, en signe de protestation contre les violences

commises par la police italienne. Le ministère des affaires étrangères et les associations restent concentrés sur le sort des 21 Allemands encore emprisonnés en Italie, avec 17 Autrichiens, 5 Américains, 2 Slovaques, 1 Suédois, 1 Néo-Zélandais et 1 Irlandais, selon des chiffres d'une association de gauche. Dans les principales villes allemandes, des « commissions d'enquête indépendantes », proches des milieux de gauche, se sont mobilisées pour soutenir financièrement et juridiquement les manifestants arrêtés. La plupart d'entre eux étudient la possibilité de porter plainte contre la police de Gênes et demandent l'ouverture d'une enquête internationale, car « on ne fait plus confiance à la justice italienne », comme dit l'un des manifestants. Un groupe de parents de manifestants s'est aussi constitué à Berlin pour protester auprès des autorités allemandes et de la présidente du Parlement européen, Nicole Fontaine.

● **En Angleterre**, Daniel MacQuillan a décidé de traîner l'Etat italien devant la justice internatio-

nale pour « enlèvement et torture », en compagnie de ses trois compagnons britanniques d'infortune, Norman Blair, Richard Moth et sa compagne Nicola Doherty. Le dossier est dans les mains du bureau d'avocats londonien Christian-Fischer.

● **En Belgique**, Han Soete, coordinateur d'Indymedia Belgique, et professeur à temps partiel dans une école supérieure de développement de sites Internet, prépare une manifestation pour le lundi 20 août devant l'ambassade d'Italie. Il a suivi les événements de Gênes et remarqué que « les membres du black bloc pillaient ou brûlaient n'importe quoi sans qu'il y ait d'intervention policière. Dès qu'ils infiltraient des manifestations pacifiques, les flics attaquaient. Comme ça, ils pouvaient faire un amalgame et dire que tous les manifestants antimondialisation sont des casseurs ».

● **En Autriche**, la ministre des affaires étrangères, Benita Ferrero-Waldner, a annoncé que son gouvernement enquêtait sur l'arrestation et les mauvais traitements qu'auraient subi seize manifestants.

## Les pourparlers en Macédoine suspendus à la question du désarmement de l'UCK

Albanais et Slaves macédoniens s'opposent sur le calendrier

Les négociations de paix en Macédoine ont été suspendues, lundi soir, après que les Slaves de Macédoine eurent réclamé le désarmement de la guérilla albanaise en préalable à

la conclusion d'un accord politique. Le représentant de l'OTAN pour les Balkans, Peter Feith, était attendu mardi à Skopje pour tenter de débloquer les discussions.

AU DÉTOUR d'une phrase, un diplomate occidental avait évoqué des « problèmes de calendrier » qui pourraient compromettre l'application du processus de paix en Macédoine. Mais l'heure était alors à l'optimisme après la signature, dimanche, entre les partis de la minorité albanaise (23 % de la population selon les chiffres officiels) et les Slaves macédoniens, de deux difficiles accords sur la police et la langue (*Le Monde* du 7 août) arrachés par le représentant de la diplomatie européenne, Javier Solana, lors d'une énième navette dans l'ex-république yougoslave. Portés par ce succès, les diplomates occidentaux se prenaient alors à rêver de la conclusion rapide d'un accord politique global évitant l'embrasement. L'OTAN se disait prête à déployer des hommes.

Le lendemain, une douche froide s'est abattue sur les bords du lac d'Ohrid (sud-ouest de la Macédoine), où les deux parties négocient pied à pied depuis dix jours sous une stricte supervision internationale. Les discussions qui devaient reprendre lundi soir ont en effet été suspendues après l'apparition de revendications macédoniennes portant sur le rythme du désarmement de l'Armée de libération nationale (UCK) des Albanais de Macédoine, en rébellion avec le pouvoir central depuis le début de l'année. « La partie macédonienne réclame des garanties accrues sur la façon dont se déroulera le désarmement [de la guérilla, ndlr]. Il n'est pas possible que le règlement politique soit ratifié par le Parlement tant que les terroristes [de l'UCK] pourront recourir à la violence », a-t-on affirmé de source proche du président macédonien Boris Trajkovski.

« Ce sont des exigences propres à faire voler en éclats un accord », a regretté un diplomate occidental. Une source macédonienne affirmait que ce durcissement était à porter au compte du VMRO-DPMNE (droite nationaliste), le parti du premier ministre Ljubco Georgovski, où sévit un courant partisan de la guerre.

Lundi matin, alors que les négociations semblaient sur la bonne voie, l'OTAN avait certes promis à Skopje d'envoyer quelque 3 500 hommes pour superviser la collecte des armes et leur destruction. Mais l'alliance conditionne le lancement de cette opération — déjà baptisée « Récolte essentielle » — à la signature d'un compromis politique, l'établissement d'un cessez-le-feu total et durable, et l'accord de l'UCK à déposer les armes. Or, aucune de ces condi-

tions n'est aujourd'hui réunie pour lancer cette mission, qui serait de surcroît limitée à trente jours. Cela ne répond pas plus aux attentes de l'UCK qu'à celles des Macédoniens qui appellent l'Alliance à montrer ses muscles. « S'il n'y a pas de désarmement complet, nous attendons que l'OTAN prenne des mesures urgentes pour l'obtenir » a déclaré, lundi soir, le conseil de sécurité macédonien réunissant le président Boris Trajkovski et ses principaux ministres en charge de la sécurité.

### Une « armée » albanaise inconnue revendique un attentat en Serbie

Une mystérieuse « Armée nationale albanaise » (AKSH) a revendiqué le meurtre de deux policiers serbes le 3 août à Muhovac (sud de la Serbie), dans un communiqué parvenu lundi à l'AFP à Pristina (Kosovo). « L'état-major de l'AKSH annonce une guerre « panalbanaise pour une Albanie unifiée ». « Pas plus qu'en Macédoine, la guerre n'est terminée » dans le sud de la Serbie, théâtre, jusqu'à récemment encore, d'affrontements entre les forces serbes et la guérilla albanaise de l'UCPMB, dissoute en mai.

Par ailleurs, les deux partis albanais du sud de la Serbie (le Parti pour une action démocratique et le Parti démocratique unifié des Albanais) ont annoncé, lundi 6 août, la création d'une « Assemblée nationale » regroupant tous les conseillers albanais de Presevo, Bujanovac et Medvedja, trois communes à forte population albanaise. Cette initiative « ne ferait que rendre plus difficile la construction d'une société multiethnique », ont réagi les autorités serbes.

L'Armée de libération nationale albanaise s'est quant à elle déclarée prête à déposer les armes mais en même temps et proportionnellement à l'application du futur accord politique qui octroierait plus de droits à la minorité albanaise en matière législative, de participation dans les services publics et un usage élargi de l'albanais dans l'éducation et l'administration. « Il est clair qu'un processus de désarmement volontaire sera en cours, mais il se produira parallèlement à l'application dans le pays de (nos) revendications » a ainsi déclaré le porte-parole de l'UCK, le capitaine Shpati. Au regard des délais

nécessaires pour la mise en œuvre des mesures envisagées — l'accord sur l'augmentation des effectifs albanais dans la police s'échelonne sur plusieurs années —, ce n'est pas demain que l'UCK déposerait ses armes. Peter Feith, le représentant permanent de l'OTAN pour les Balkans, était attendu mardi à Skopje pour tenter d'arrondir les angles.

Six mois d'affrontements armés ont durablement entamé la confiance entre les deux communautés qui demandent l'un et l'autre des garanties à leurs concessions. Les Macédoniens, qui soupçonnent l'UCK d'arrière-pensées séparatistes (la principale zone de peuplement albanais en Macédoine jouxtant le Kosovo et l'Albanie), ont constaté que la guérilla profitait de chaque cessez-le-feu pour grignoter du terrain. Apparue début février dans des confins montagneux du nord-est, la guérilla albanaise contrôle dorénavant militairement les reliefs plus à l'ouest et elle a gagné les cœurs d'une majorité de cette communauté. Les Albanais redoutent quant à eux des mesures de rétorsion de la part de la police sitôt les armes déposées. Les « problèmes de calendrier » révèlent donc un mal plus profond : la défiance entre les deux communautés.

### « UN SÉRIEUX REVERS »

Le négociateur américain James Pardew ne s'y est pas trompé. « Je suis choqué (...). C'est un sérieux revers », a-t-il déclaré à propos de la suspension des discussions qui devaient reprendre mardi. Selon des sources diplomatiques, les exigences macédoniennes en matière de désarmement, qui relèvent d'avantage de l'OTAN que des négociateurs européens et américains, n'avaient pas été soulevées en présence de Javier Solana.

Dans un entretien publié mardi par *le Parisien*, l'émissaire de l'Union européenne pour la Macédoine, François Léotard, ne pêche pas par excès d'optimisme. « La situation sur le terrain reste extrêmement tendue », affirme-t-il alors que le cessez-le-feu établi le 5 juillet est régulièrement violé. Un embrasement reste tout à fait possible car la difficulté qu'éprouve chaque communauté à parler à l'autre est palpable (...). En réalité, tous les ingrédients d'un conflit ethnique, d'une véritable guerre civile telle que nous l'avons connue en Croatie, en Bosnie ou au Kosovo sont réunis. Le pire n'est pas exclu. »

Christophe Châtelot

► www.lemonde.fr/macedoine

## Clonage humain : le conseil de l'ordre des médecins italiens entend sanctionner le docteur Antinori

À LA VEILLE de la présentation, mardi 7 août, à Washington, devant l'Académie américaine des sciences, d'un programme de clonage reproductif dans l'espèce humaine, le président américain George W. Bush a fait savoir qu'il demeurerait fermement opposé à toute tentative de ce type. L'annonce de ce programme devait être faite par le docteur Severino Antinori, un gynécologue-obstétricien exerçant dans une clinique de Rome et qui a acquis une certaine notoriété internationale en acceptant de mettre en œuvre les techniques de procréation médicalement assistée chez des femmes ménopausées. « Si le but de ce programme est de cloner un être humain, le président est opposé à toute tentative en ce sens », a déclaré, lundi, Scott McClellan, l'un des porte-parole de M. Bush à Crawford, le village texan où le président américain est en vacances.

En présence de Panayiotis Michael Zavos, généticien américain d'origine grecque avec qui il prévoit de mener son entreprise controversée, le docteur Antinori devait indiquer devant l'Académie américaine des sciences que les premières tentatives de clonage reproductif chez les deux cents couples

volontaires qui ont d'ores et déjà été sélectionnés seraient faites en novembre. Pour le médecin italien, il est clair que rien ne doit s'opposer à la mise en œuvre de la technique du clonage à des fins de reproduction, qui constituera selon lui une avancée scientifique majeure. « Vous ne pouvez pas mettre de barrières au clonage thérapeutique », a déclaré le docteur Antinori, lundi 6 août, à l'agence Reuters. *Cloner nous aidera à mettre fin à de nombreuses maladies, à donner aux hommes stériles la chance d'avoir des enfants. Nous ne pouvons pas passer à côté d'une pareille occasion.* »

### PROCÉDURE DISCIPLINAIRE

Le médecin italien n'a pas encore fait savoir où il réaliserait son programme, la plupart des pays industrialisés interdisant, de manière explicite ou pas, une telle pratique. Pour sa part, le conseil de l'ordre des médecins italiens, s'il est favorable au clonage thérapeutique (qui prévoit la création ou l'utilisation d'embryons sans programmer leur développement), est fermement opposé au clonage reproductif uniquement à des fins de prévention ou de guérison de maladies. Cette instance a d'ailleurs

entamé une procédure disciplinaire à l'encontre du docteur Antinori en mars dernier, lorsque le médecin romain avait, pour la première fois, dévoilé ses intentions.

Le docteur Mao Falconi, président de ce conseil pour la région de Rome, a précisé que le docteur Antinori risquait, au terme de cette procédure, d'être radié. Ce conseil a par ailleurs demandé, lundi, au Parlement italien d'adopter une législation en vue de criminaliser le clonage humain reproductif.

« Le docteur Antinori doit se rappeler que l'ordre des médecins a plusieurs fois réitéré qu'il respectait le protocole du Conseil européen interdisant la création d'un être humain génétiquement identique à un autre, a indiqué, dans un communiqué, Giuseppe Del Barone, président du conseil de l'ordre des médecins italiens. L'ordre a également confirmé une nouvelle fois sa propre opposition à une telle pratique, considérée comme contraire à la dignité de l'homme. » Le docteur Del Barone a par ailleurs accusé son confrère de « privilégier le folklore par rapport à la science ».

Jean-Yves Nau

► www.lemonde.fr/genome



# En Irlande du Nord, l'IRA accepte le principe de son désarmement partiel

Les protestants unionistes de David Trimble restent méfiants

L'Armée républicaine irlandaise (IRA) a annoncé, lundi 6 août, accepter d'entreprendre de mettre hors d'usage de manière « vérifiable et irréver-

sible » une partie de son important arsenal, pierre d'achoppement majeure du processus de paix en Irlande du Nord. Le geste de conciliation

répond aux propositions faites par Londres et Dublin le 1<sup>er</sup> août. Mais l'IRA demeure hostile à l'idée d'un calendrier précis de désarmement.

LONDRES

de notre correspondant

L'avenir des pourparlers de paix en Ulster est entre les mains des protestants unionistes après l'annonce, lundi 6 août, des propositions de l'Armée républicaine irlandaise (IRA), faites à la commission internationale chargée du désarmement pour détruire son arsenal d'armes. Mais les unionistes, qui accusent le gouvernement britannique d'avoir trop cédé aux républicains (catholiques), estiment que, faute d'un calendrier précis, le geste des paramilitaires n'est qu'un faux-semblant insuffisant pour sortir la province de l'impasse politique.

Rien n'a filtré sur la méthode proposée par l'IRA pour détruire une partie de son important arsenal, sauf qu'elle est « vérifiable et irréversible », à en croire le président de la commission internationale du désarmement des milices, l'ex-général canadien John de Chastelain. A l'écouter, ce geste devrait « mettre hors d'usage » l'énorme stock d'armes de l'IRA, qui est l'un des problèmes majeurs du processus de paix en Ulster.

A l'évidence, l'Armée républicaine irlandaise a accueilli favorablement les propositions de compromis présentées le 1<sup>er</sup> août

par les gouvernements britannique et irlandais. Tony Blair et son homologue irlandais Bertie Ahern sont parvenus à amadouer l'Armée républicaine irlandaise, hostile à tout calendrier précis de désarmement. Pour forcer la main des « provos » républicains, Londres et Dublin s'étaient également engagés à réformer la police régionale, la Royal Ulster Constabulary, actuellement à majorité protestante, et à entreprendre un retrait progressif de la présence militaire britannique dans la province. Pari gagné. La relance du processus de paix, bloqué depuis la démission, le 1<sup>er</sup> juillet, du premier ministre de la province, David Trimble, leader du principal parti unioniste, est en effet étroitement liée à la décision des paramilitaires catholiques de détruire une partie de leur arsenal.

EXERCICE D'ÉQUILIBRISTE

« Une avancée historique qui jette les bases d'une solution rapide à la crise », a estimé le ministre britannique à l'Irlande du Nord, John Reid. « Un progrès historique devant amener les protestants à revoir leur position », a jugé Gerry Adams, président du Sinn Féin, la branche politique de l'IRA. Les dirigeants unionistes ont, par contre, immédiate-

ment manifesté leur méfiance, voire leur hostilité.

A commencer par le premier d'entre eux, David Trimble, qui estime que cette annonce « constitue un pas significatif vers le désarmement, mais l'IRA n'a pas entamé pour de bon son désarmement et nous souhaitons voir ce désengagement survenir ». L'ancien chef du gouvernement autonome biconfessionnel est loin d'être favorable à la nouvelle donne, car sa tâche est plus ardue

saint, conclu en 1998, qui multiplie les assassinats de catholiques pris au hasard, inquiète les chefs de l'IRA. Enfin, cette concession sur les armes est motivée par la peur d'être débordé par ses dissidents regroupés au sein de l'IRA-Véritable, qui ne peuvent que tirer profit du vide politique actuel. L'attentat spectaculaire à la voiture piégée perpétré, le 3 août, dans l'ouest de Londres par l'IRA-Véritable est venu rappeler le poids des extrémis-

## Washington : « Un pas important »

Les Etats-Unis se sont félicités, dès son annonce, de la proposition de l'Armée républicaine irlandaise (IRA) répondant aux gouvernements de Londres et de Dublin, comme une avancée significative vers la paix en Irlande du Nord. « Nous saluons la déclaration de la Commission internationale indépendante chargée du désarmement » dans la province britannique faisant état de cette proposition de l'IRA, a déclaré le porte-parole du département d'Etat, Richard Boucher. « Nous estimons qu'il s'agit d'un pas important vers le principe établi par les accords du Vendredi saint, selon lequel les armes des paramilitaires doivent être mises hors d'usage complètement et de manière vérifiable », a-t-il ajouté.

que pour tout autre. Il lui faut donner des gages aux faucons de son parti, hostiles à tout arrangement avec l'IRA, sans jamais mettre en péril le processus de paix, donc sa carrière politique, lui qui espère redevenir premier ministre d'un nouveau gouvernement d'Irlande du Nord. Exercice d'équilibriste d'autant plus hasardeux que Tony Blair n'a pas besoin de l'appui des députés unionistes pour assurer sa majorité parlementaire à Westminster et que le premier ministre irlandais, Bertie Ahern, entretient de bonnes relations personnelles avec le Sinn Féin.

Plusieurs paramètres expliquent le revirement de l'IRA. Le problème du désarmement est largement symbolique. L'IRA, dont les caches d'armes sont surtout situées en République d'Irlande, peut en détruire une partie sans que sa force de frappe en soit vraiment affectée. Ensuite, la promesse de l'octroi d'une amnistie pour faits de terrorisme précédant l'accord de paix, qui concerne de nombreux militants en fuite à l'étranger, est applaudie par la base républicaine. Tertio, l'activisme des groupes armés protestants opposés à l'accord de paix du Vendredi

tes catholiques opposés aux accords de paix.

L'extrême hiérarchisation de la principale organisation républicaine permet d'affirmer sans grand risque d'erreur que le mot d'ordre de désarmer sera respecté. Reste maintenant aux gouvernements de Londres et de Dublin, qui ont établi une excellente relation de travail, à faire preuve de tout leur doigté pour obtenir la désignation d'un premier ministre provincial avant la date-butoir du 12 août.

Faute d'accord entre les partis, les institutions régionales, qui fonctionnent plutôt bien, seront suspendues, conformément à la législation. Mais le gouvernement britannique rechigne à rétablir l'administration directe de Londres sur la province. L'autre solution, l'organisation de nouvelles élections locales, ne peut que profiter aux ultras des deux camps.

Reste un troisième scénario évoqué par la presse : il consisterait à arrêter les pendules des négociations pendant vingt-quatre heures, ce qui permettrait, par une astuce légale, de repousser la date limite de... six semaines.

Marc Roche

## L'accord de 1998

L'accord de paix, conclu le 13 avril 1998, prévoit l'architecture des institutions d'une Irlande du Nord semi-autonome :

- **Unification ou maintien de l'Ulster dans le Royaume-Uni.** Le sort de l'Irlande du Nord sera déterminé en fonction des souhaits de la « majorité de la population ». L'accord laisse ouverte la possibilité d'unification de l'Irlande, le but ultime des catholiques. Londres et Dublin abandonnent leurs revendications de souveraineté.
- **Une assemblée locale** comprendra 108 membres élus à la proportionnelle qui exerceront des pouvoirs législatifs et exécutifs. Ils reprendront les attributions des départements ministériels qui, sous tutelle de Londres, géraient l'Ulster (finances, agriculture, santé, éducation).

Pour être entérinée, une « décision-clé » devra recueillir la

majorité chez les protestants et chez les catholiques, ou bien avec une majorité qualifiée de 60 % des membres de l'Assemblée, et au moins 40 % de chacun des deux camps. L'Assemblée désignera le premier ministre. Les portefeuilles de la dizaine de ministres seront attribués au prorata du poids de chaque parti.

- **Un conseil Nord-Sud** composé de représentants de l'Ulster et de la République d'Irlande, dont les deux premiers ministres, visera à développer la coopération entre les deux parties de l'île et à traiter de questions comme le sort des prisonniers.

- **Un conseil irlando-britannique** regroupera toutes les régions autonomes du Royaume-Uni (Ulster, Ecosse, Pays de Galles), l'Angleterre et l'Irlande. Il se réunira en sommet deux fois par an pour améliorer la coopération.

## L'Armée républicaine irlandaise, une machine de guerre très contrôlée

L'IRA est restée durant plus de trente ans d'activité une « machine de guerre » très contrôlée par une hiérarchie capable de faire respecter sa trêve aux combattants. L'arsenal de l'IRA, la plus importante milice paramilitaire de l'Irlande du Nord, comprendrait aujourd'hui des missiles sol-air, 2,7 tonnes d'explosifs et un millier d'armes dont six cents AK-47.

Bras armé du mouvement nationaliste républicain, dont l'aile politique est le Sinn Féin, l'IRA a toujours poursuivi militairement le même but : retrait des troupes britanniques d'Irlande du Nord et unification de l'Irlande. Elle a été l'acteur principal du conflit qui, de

1969 à 1997, jusqu'à la signature d'un cessez-le-feu, a fait quelque 3 200 morts et 37 000 blessés en Ulster, Grande-Bretagne et République d'Irlande.

L'IRA dite « Provisoire » a été créée en 1970, peu après l'explosion des troubles en Ulster et l'intervention de l'armée britannique. Elle reprenait la lutte de l'« ancienne » IRA, créée en 1919, et qui mena une guérilla d'indépendance débouchant en 1921 sur la création de l'« Etat libre irlandais » (l'actuelle République d'Irlande). L'IRA, recrutant essentiellement dans les quartiers populaires catholiques de Belfast et Londonderry, dans les zones proches de

la frontière (Armagh, Fermanagh) et en République d'Irlande, peut compter sur un effectif de « volontaires » d'au moins 300 personnes et peut-être de plus d'un millier, selon des estimations invérifiables.

Le groupe armé a déclaré un cessez-le-feu en 1994, avant de reprendre ses actions en février 1996. Un deuxième cessez-le-feu a été proclamé en juillet 1997. Depuis la signature par le Sinn Féin, en avril 1998, d'un accord de paix qui prévoit le désarmement de tous les groupes paramilitaires de la province, catholiques et protestants, l'IRA a multiplié les signes symboliques de sa volonté de renoncer à la violence. – (AFP.)

## Les Palestiniens rejettent la liste noire israélienne

L'Autorité de Yasser Arafat a publié les noms de soixante « criminels » aux ordres du Shin Beth

L'AUTORITÉ palestinienne a refusé, lundi 6 août, d'arrêter les sept Palestiniens les plus recherchés par Israël. Le ministre de l'information palestinien, Yasser Abed Rabbo, a estimé que l'Etat juif devait balayer devant sa porte avant de demander à l'Autorité d'arrêter les hommes mentionnés sur sa liste noire. Il a rappelé que l'Autorité avait remis à Israël une liste de soixante noms dont elle réclame l'arrestation. Selon lui, ces « criminels appartiennent aux "Brigades de la mort" et au "Comité pour la sécurité sur les routes" », formés de colons extrémistes, « qui opèrent sous la direction du Shin Beth », le service israélien de sécurité intérieure. « Les membres de ces groupes, qui ont commis des meurtres et des actes terroristes, sont passibles d'être jugés par un tribunal international pour crimes de guerre », a estimé le ministre. L'agence palestinienne d'information

Wafa a publié une liste nominative des soixante Israéliens, détaillant les « crimes » qui leur sont imputés.

En publiant sa liste dimanche (Le Monde du 7 août), le ministère de la défense israélien avait accusé les sept hommes cités, qui appartiennent à différentes organisations palestiniennes, de « continuer à perpétrer des attentats ». Le gouvernement a précisé que cette liste noire vise à obtenir l'arrestation de ces hommes et qu'« aucune autre interprétation ou explication (...) ne doit être prise en compte ou n'a été autorisée par le gouvernement israélien ». Amin Al Hindi, responsable des services secrets palestiniens, n'en croit pas un mot. « Il y a une décision claire d'Israël d'exécuter ces sept-là. Le fait de publier une liste de personnes appelées à être assassinées par Israël est un défi lancé au monde, qui appelle une action immédiate », a-t-il estimé.

Les Palestiniens ont écrit au président George W. Bush et au secrétaire d'Etat américain Colin Powell, leur demandant d'intervenir pour faire cesser les violences, a déclaré lundi le bureau de l'OLP aux Etats-Unis. Des messages dans le même sens ont été adressés à l'Union européenne et à la Russie, avait indiqué la veille Nabil Abou Roudeinah, l'un des conseillers du président palestinien, Yasser Arafat.

« MÉTHODES DE GANGSTERS »

Pour l'heure, les Etats-Unis se bornent à inviter les deux parties à rétablir le calme. Israéliens et Palestiniens « doivent reconnaître que continuer sur cette voie ne pourra que les conduire au désastre. Il faut qu'ils prennent des mesures immédiates pour restaurer le calme », a déclaré le porte-parole adjoint de la Maison Blanche, Scott McClellan. L'Egypte « est stupéfaite que les Etats-Unis

n'aient pas réagi avec la fermeté adéquate face à l'attitude israélienne », a commenté le ministre des affaires étrangères égyptien Ahmad Maher. « Un gouvernement qui se comporte comme une bande d'assassins, qui utilise les méthodes des gangsters pour tuer des gens, c'est un fait sans précédent », a-t-il ajouté.

Le secrétaire général des Nations unies Kofi Annan a condamné les « actes de terreur » comme celui commis dimanche par un Palestinien à Tel-Aviv. « Il est aussi profondément troublé par le fait qu'Israël continue d'utiliser ses forces armées pour tuer délibérément des individus palestiniens préselectionnés », a déclaré son porte-parole, rappelant que le 5 juillet, M. Annan avait « déjà condamné cette pratique, qui viole les droits de l'homme ». – (AFP, Reuters.)

► www.lemonde.fr/israel-palestiniens

## Le chômage progresse outre-Rhin pour le septième mois consécutif

FRANCFORT. Le nombre de chômeurs en Allemagne a augmenté en juillet pour le septième mois consécutif, de 11 000 personnes par rapport à juin en données corrigées des variations saisonnières (CVS), selon les statistiques publiées, mardi 7 août, par l'Office fédéral du travail. Cette augmentation est toutefois très inférieure à la prévision du marché, qui était d'environ 20 000.

Ces chiffres confirment néanmoins le ralentissement en cours en Allemagne tandis que les économistes qui conseillent le gouvernement allemand ont revu dernièrement à la baisse leurs prévisions de croissance pour 2001, à 1,4 %. En données brutes, le taux de chômage s'est établi à 9,2 % contre 8,9 % en juin, et le nombre total des chômeurs a augmenté de 104 000 à 3,799 millions, alors que le gouvernement table toujours sur 3,5 millions de chômeurs pour l'an prochain. – (Corresp.)

## Un dirigeant réformateur attaqué et grièvement blessé à Téhéran

TÉHÉRAN. Mohammad Salamati, réformateur et allié politique du président Mohammad Khatami, a été attaqué et grièvement blessé, lundi soir 6 août, par deux inconnus dans le nord de Téhéran, a rapporté mardi l'agence officielle IRNA. M. Salamati, âgé d'une cinquantaine d'années, est le secrétaire général de l'Organisation des Moudjahidine de la révolution islamique (OMRI, l'une des composantes de la coalition qui soutient le président Khatami).

« M. Salamati a été blessé au couteau par deux inconnus qui l'avaient attaqué alors qu'il se rendait à son domicile. Les deux assaillants ont volé la sacoche de M. Salamati et ce dernier les a poursuivis pour tenter de les récupérer mais il a été blessé au couteau », a précisé Feizollah Arab-Sorkhi, membre du Conseil central de l'OMRI, cité par IRNA. Il a été grièvement blessé au bras gauche et risque d'en perdre l'usage, a ajouté M. Arab-Sorkhi, laissant entendre qu'il ne s'agissait pas d'un attentat politique. – (AFP.)

## Des mesures de sécurité exceptionnelles ont été décrétées à Grozny

MOSCOU. La capitale de la Tchétchénie, Grozny, a été placée sous surveillance, lundi 6 août, les forces russes sur place craignant des incidents à l'occasion de l'anniversaire de la reconquête de la ville par les Tchétchènes le 6 août 1996, lorsque des centaines d'indépendantistes avaient repris Grozny, théoriquement contrôlée par les forces russes. Cette action avait acculé le Kremlin à la négociation puis à la signature de la paix.

Le renforcement du dispositif de sécurité à Grozny illustre la précarité du contrôle exercé par les forces russes qui sont intervenues militairement contre le pouvoir indépendantiste il y a vingt-deux mois, déployant des dizaines de milliers de soldats sur place. Par ailleurs, selon un sondage de la fondation de l'opinion publique publié lundi, plus de la moitié des Russes (54 %) estiment que la situation en Tchétchénie est la même ou qu'elle a empiré depuis l'intervention d'octobre 1999. – (AFP.)

## Des combats embrasent

## l'ensemble de la Somalie

MOGADISCIO. Un an après la mise en place, avec le soutien de la communauté internationale, d'un gouvernement de transition, les combats font à nouveau rage dans l'ensemble de la Somalie. Lundi 6 août, au terme de violents combats de rue, le « général Morgan » – de son vrai nom Mohamed Saed Hirs – a reconquis Kismayo, troisième ville du pays, à 500 kilomètres au sud de Mogadiscio. Ce dernier fait partie d'une alliance de chefs de factions, regroupés au sein du Conseil somalien de réconciliation et de restauration (CSRR) et soutenus par l'Ethiopie, qui affrontent le gouvernement intérimaire dans la capitale et autour de plusieurs villes du centre-sud, notamment Jilib et Juba.

Dans le Puntland (nord-est de la Somalie), autoproclamé indépendant en août 1998, des combats opposent des rebelles aux partisans du « président » Abdullahi Yousuf Ahmed. – (AFP, Reuters.)

## Côte d'Ivoire : les responsables présumés du charnier de Yopougon seront rejugés

ABIDJAN. Le procureur militaire de Côte d'Ivoire a annoncé, mercredi 8 août, le dépôt d'un pourvoi en cassation contre l'acquittement de huit gendarmes jugés pour « meurtre et assassinat » dans l'affaire du charnier de Yopougon. Cette fosse de 57 cadavres avait été découverte dans la banlieue d'Abidjan en octobre 2000, alors que le pays était en proie à des troubles post-électorales qui se sont soldés par l'accession au pouvoir de l'actuel président, Laurent Gbagbo, avec l'aide de la gendarmerie. « Je vais demander l'annulation du procès », a déclaré le procureur militaire.

Récemment, des témoins-clé, dont deux survivants du massacre, avaient refusé de comparaître, affirmant craindre pour leur vie. La reprise du procès se fera avec l'accord des autorités politiques, selon des sources judiciaires à Abidjan. Elle reportera de nouveau la tenue, initialement prévue pour juillet, du « forum de la réconciliation », censé mettre fin aux tensions socio-ethniques de ces deux dernières années, qui ont fait officiellement 190 morts en Côte d'Ivoire. – (Corresp.)

## L'Egypte tente d'enrayer la crise

## économique en dévaluant à nouveau

LE CAIRE. Pour la deuxième fois en six mois, le gouvernement égyptien a dévalué sa monnaie par rapport au dollar, tentant de stopper le marché noir et d'enrayer une pénurie sur le billet vert, principales manifestations d'une crise économique qui sévit depuis deux ans. La Banque centrale a annoncé, dimanche 5 août, une dépréciation de 6 % du taux officiel de la livre égyptienne par rapport au dollar, qui passe de 3,90 à 4,15 livres égyptiennes pour un dollar. Par ailleurs, le nouveau taux pourra fluctuer de 3 %, en plus ou en moins, alors que la marge était jusqu'à présent de 1,5 %. Dans une première tentative de pratiquer la vérité des prix sur la livre égyptienne et de mettre fin au marché noir, la Banque centrale avait fixé, fin janvier, le taux de change à 3,85 alors qu'il était bloqué depuis plusieurs années à 3,4. Les banques égyptiennes refusent depuis des mois de vendre des dollars, ou les accordent au compte-gouttes. – (AFP.)



**VILLES** Les maires nouvellement élus sollicitent de plus en plus fréquemment les cabinets d'audit pour expertiser tout ou partie de la gestion de leurs prédécesseurs. Des

audits ciblés leur permettent de mettre en valeur un volet choisi de leur action municipale. ● POUR LES GRANDS GROUPEs spécialisés, les municipalités représentent un

marché intéressant à long terme. Mais les particularités de la comptabilité de ces collectivités publiques et l'utilisation politique qui peut être faite de leurs études les incitent parfois

à la prudence. ● À PARIS, l'audit annoncé par Bertrand Delanoë a été confié à Andersen et à une filiale de la Caisse des dépôts et consignations. Il portera notamment sur la politique

de subvention aux associations. ● À SENS, l'étude commandée par la nouvelle maire, Marie-Louise Fort (DL), confirme la situation désastreuse des finances de la commune.

# L'audit, arme politique de plus en plus utilisée par les nouveaux maires

Après les élections municipales, les élus ont été nombreux à faire appel à des cabinets spécialisés pour expertiser tout ou partie de la gestion de leurs prédécesseurs. Les nouvelles équipes commandent souvent des études ciblées pour prolonger des thèmes de leur campagne

CINQ MOIS après les élections municipales, voici venu le temps des premiers inventaires. Une enquête diligentée par l'Association des maires des grandes villes (AMGV) témoigne de l'intérêt soutenu des élus pour les audits de la situation financière héritée de leurs prédécesseurs. Le plus attendu sera à coup sûr celui de Paris (*lire ci-dessous*). A Lyon, le socialiste Gérard Collomb a repris à son compte une proposition d'un conseiller municipal proche de Charles Millon (Droite libérale et chrétienne) pour demander une investigation sur l'état des comptes laissés par son prédécesseur, Raymond Barre (apparenté UDF). Si la Fédération nationale des maires ruraux n'a pas sondé ses adhérents, la vague touche également les petites ou moyennes communes, selon les cabinets d'experts.

Le processus a été enclenché au milieu des années 1980, à la suite des malversations dont s'était rendu coupable le maire socialiste d'Angoulême, Jean-Michel Boucheron – condamné en novembre 1999 à trois ans d'emprisonnement, dont

un avec sursis, pour recel d'abus de biens sociaux et complicité de faux –, mais ce sont les élections de 1995 qui ont agi comme un accélérateur. Aux dérives financières, sanctionnées par des mises sous tutelle, est venu se greffer un intérêt politique pour cette pratique destinée à prendre les électeurs à témoin d'une gestion passée jugée dispendieuse par la nouvelle équipe. Joue aussi le souhait de calmer les attentes des citoyens, pressés d'évaluer la portée du changement, ou de prolonger un argumentaire porté pendant la campagne électorale.

Exemple parmi d'autres, à Colombes, dans les Hauts-de-Seine, face au maire sortant Dominique Frelaut (PCF), Nicole Gouëta (RPF) a articulé sa campagne victorieuse autour d'un audit de gestion. « Ce sera la première de nos dix priorités », avait-elle spécifié en début d'année. « Les premières pistes feraient état d'un endettement important, ce qui justifie nos craintes », affirme-t-elle aujourd'hui à l'hôtel de ville. Suivra, dans la foulée, un bilan sur la sécurité. La publication d'un Livre blanc résumera les

conclusions des experts, ce qui permettra d'étirer le feuilleton jusqu'à la fin de l'année.

Encore faut-il que l'audit confirme le marasme annoncé par les candidats. Or, dans la grande majorité des villes, le niveau d'endettement

keï, maire socialiste de Mulhouse et président de l'AMGV : « Très souvent, on n'apprend pas grand-chose, et alors l'arme se retourne contre ceux qui ont cru mettre au jour des calamités. Le citoyen éclairé n'est pas dupe, il sait si sa ville a été

« jeunesse, éducation populaire ». Il s'agit, selon M. Grossmann, de vérifier si les moyens humains et financiers engagés dans certains quartiers n'ont pas occasionné une « gabegie ». Cette initiative ne risque pas de heurter l'électorat de M<sup>me</sup> Keller. L'activité des centres socioculturels fera également l'objet d'une observation méthodique. Déjà, il est acquis que la subvention de 4,5 millions de francs allouée au festival musical Babel sera revue à la baisse, malgré les protestations de nombreux artistes alsaciens.

Cette décision prolonge la mise en cause, durant la campagne, des projets « pharaoniques » de l'ancienne maire, Catherine Trautmann (PS). « Nous avons annoncé à l'avance un certain nombre de procédures sectorisées », explique M. Grossmann. Globalement, la ville n'a pas été mal gérée, sur la foi de nos premières vérifications. En revanche, nous dénonçons la fuite en avant en matière d'investissements. M<sup>me</sup> Trautmann s'était engagée en faveur d'un palais des sports pour 430 millions de francs, d'une patinoire à 260 millions ou encore d'une

mosquée à 40 millions. Or un contrôle des 113 écoles a établi une inadéquation des normes de sécurité dans 70 établissements. Il faudrait dégager 600 millions de francs pour y remédier. » Si la sécurité a été l'un des sujets majeurs des débats, avec, en toile de fond, l'inquiétante progression du nombre de voitures brûlées, M<sup>me</sup> Keller a pris soin d'annoncer qu'il lui faudra peut-être les six années de son mandat pour inverser la tendance. Devant l'ampleur de la tâche et l'incertitude de l'action, l'élu UDF a sans doute préféré se passer d'un audit.

## « UN ŒIL NEUF »

Chaque ville ayant sa particularité, le nouveau maire de Rouen, Pierre Albertini (UDF), n'a pas jugé utile d'agiter la menace de l'audit accusateur pendant la campagne. Et pour cause : les divisions entre le sortant, Yvon Robert (PS), et les Verts lui ont facilité la tâche. Une fois élu, M. Albertini a confié à un cabinet une « expertise légère » qui aurait mis en évidence « une dérive des charges de personnel à hauteur d'une cinquantaine de millions de francs », mais aussi « une capacité d'autofinancement satisfaisante ».

L'audit reste un instrument utile, selon de nombreux maires qui insistent sur la nécessité de confier l'inventaire « à un œil neuf ». A l'inverse, le socialiste Jean-Pierre Bel n'a pas souhaité y recourir « par défiance ». En s'installant à l'hôtel de ville de Lavelanet, dans l'Ariège, il a pourtant découvert « une situation financière très difficile : les emprunts ont été multipliés à quatre reprises lors des deux dernières années ». Résultat, « on a bouclé le budget en absorbant les excédents de clôture du précédent exercice au détriment de notre autofinancement ». Pour éviter les soupçons d'« une action politicienne », le sénateur de l'Ariège a alerté, par l'intermédiaire du préfet, la chambre régionale des comptes. « Le rapport ne nous parviendra qu'au cours de l'année 2002, mais il a le double avantage d'être gratuit et au-dessus de tout soupçon. Nos prédécesseurs avaient choisi un cabinet externe, ce fut une mascarade. On peut faire dire tout et son contraire à ces audits », ajoute M. Bel. L'audit, à l'évidence, ne chasse pas la politique.

Laure Belot

Elie Barth

## Les cabinets spécialisés se partagent un marché en croissance constante

LE MONDE politique n'est pas le seul à se mettre en ordre de bataille lors des élections municipales. D'Andersen à Ernst & Young en passant par PricewaterhouseCoopers, les géants de l'audit suivent avec un fort intérêt ce rendez-vous électoral et cherchent ensuite à se mettre sur les rangs.

Car ces experts à chiffres, qui ont fait leurs armes en certifiant les comptes des plus grands groupes privés mondiaux, sont désormais appelés à la rescousse par les collectivités territoriales pour réaliser des audits post-électorales. Cette pratique, largement répandue aux Etats-Unis, est apparue en France « au milieu des années 1980, avec l'avènement de la décentralisation », note Gilles Pedini, responsable du département service public d'Andersen en France, dont le cabinet a été choisi pour réaliser, avec la Caisse des dépôts, l'audit de la Mairie de Paris (*lire ci-dessous*). « La demande est exponentielle dans les villes de plus de 15 000 habitants : quelques audits ont été réalisés après les élections de 1989, une cinquantaine en 1995, un peu plus d'une centaine seront effectués en 2001 », raconte cet expert. Selon ces estimations, environ 20 % des villes de moyenne importance auront fait appel à ce type de services cette année.

Qu'attendent donc les maires de ces comptables de haut vol ? Les nouveaux élus, dans

un contexte de responsabilisation accrue, cherchent en premier lieu à s'affranchir du passé. Ces cabinets répondent généralement à trois grandes attentes : « Nous devons donner notre sentiment sur la gestion des six dernières années », précise M. Pedini, soulignant les difficultés et déceler les possibles bombes à retardement. » Après l'audit qu'Andersen a fait en 2001 dans la petite ville de Jarny, la nouvelle équipe municipale a ainsi stoppé net la construction de la piscine. « Les budgets prévisionnels avaient été sous-estimés de moitié », précise M. Pedini. « L'administration municipale qui reste en place a des données que la nouvelle équipe n'a pas », explique Gilles Puyo, responsable du marché des collectivités locales chez Ernst & Young. Le maire a besoin d'une tierce personne pour objectiver et synthétiser la situation. »

## VALIDER LES PROMESSES

Les maires sont aussi tentées d'utiliser cet outil pour valider les promesses faites aux électeurs pendant la campagne. « Après l'audit, les municipalités, de plus en plus souvent, veulent savoir quelles sont leurs réelles marges de manœuvre pour les prochaines années », explique M. Puyo. Au total, ces études coûtent entre 200 000 et 500 000 francs pour les collectivités, mais elles peuvent

atteindre des niveaux records, comme à Paris (3,6 millions de francs). A Genève, l'audit, qui a duré huit mois, a coûté environ 20 millions de francs français. Pour les cabinets, ces contrats seraient facturés « jusqu'à deux fois moins cher que pour une entreprise privée », précise un acteur du secteur. Mais, sur le long terme, ils peuvent se révéler extrêmement rentables : une fois dans la place, ces cabinets déclinent habilement leur offre pour vendre à ces organisations souvent tentaculaires des études juridiques, de réorganisation, de politique d'achat et de contrôle de gestion.

Cependant, le rapprochement entre ces géants anglo-saxons et les collectivités territoriales françaises n'est pas sans poser quelques problèmes. Une mairie n'est pas gérée comme une entreprise, et bon nombre de documents nécessaires pour auditer une organisation ne sont pas vraiment fournis par l'administration. « Souvent, les mairies ont un historique partiel des effectifs, et parfois pas une connaissance exhaustive de ce qu'elles possèdent : immeubles, locaux... », reconnaît M. Pedini. Le nouveau plan de règles comptables M14, instauré en 1996 afin que les collectivités locales se rapprochent des règles de la comptabilité des entreprises, n'est pas encore complètement entré dans les mœurs. Pas plus que toutes les implications du nouveau code des mar-

chés publics. « C'est un changement total de culture qui est en cours », commente M. Pedini. Manque de professionnalisme des équipes municipales ou rétention volontaire d'informations ? Les audits sont souvent incomplets. Pour se couvrir, les multinationales soignent particulièrement les conclusions de leurs rapports : « Les maires ont du mal à l'accepter, mais nous écrivons parfois : "Une situation financière d'apparence favorable, mais certains risques ne sont pas inscrits dans les comptes." » Andersen joue la prudence extrême : « Il faudrait se lever tôt pour trouver un cabinet qui accepte de certifier les comptes d'une mairie », ironise M. Pedini.

Certains cabinets vont même plus loin. Ainsi, l'entreprise Deloitte & Touche a décidé de ne pas « rentrer dans le règlement de comptes post-électoral. Nous ne répondons pas aux appels d'offres d'audits », raconte Bernard Norlain, responsable du secteur public. « Le problème n'est pas la réalisation proprement dite de l'audit, mais son utilisation », explique ce responsable. « Si c'est pour publier que le cabinet Untel a découvert telle ou telle malversation alors que tout lui a été servi sur un plateau pour qu'il découvre ce résultat, cela peut s'apparenter à de la manipulation. »

## A Paris, les subventions aux associations seront passées au crible

LE CALENDRIER s'annonce serré, mais on ne transige pas avec les promesses de campagne. A fortiori lorsqu'elles ont, avec succès, symbolisé une volonté de changer des « pratiques politiques ». L'idée de faire réaliser, en début de mandat, un « audit général budgétaire et financier » de la Ville avait été lancée, dès le début de la campagne, par le futur maire (PS) de Paris, Bertrand Delanoë. Après vingt-cinq ans de gestion RPR, il était temps, expliquait-il, de « restaurer » une forme d'« éthique démocratique » dans la capitale. Pour M. Delanoë, cette opération vécrite devait pouvoir, aussi, « dégager des marges de manœuvre budgétaire ». Lors du premier débat budgétaire du nouveau Conseil de Paris, le 24 avril, la droite avait refusé d'inscrire au budget 2001 les 3 millions de francs nécessaires au financement de l'opération... à l'exception des douze élus tibéristes, qui s'étaient prononcés « pour ».

« Mettre à plat les comptes, sans régler des comptes » : six mois après les élections municipales, l'adjoit aux finances de M. Delanoë, Christian Sautter, répète la formule d'apaisement. Avec un budget de 33 milliards de francs et un périmètre financier total dépassant les 60 milliards, si l'on tient compte de la nébuleuse de sociétés et d'organismes dans lesquels entrent des financements de la ville, la situation de la collectivité impose, plaide

M. Sautter, cette démarche de « clarification » : « On procède à un état des lieux comme lorsqu'un nouveau locataire entre dans un appartement. Sans souci de polémique et sans chercher à faire du spectaculaire. »

Soumis aux cinq cabinets d'audit ayant répondu à l'appel d'offres, le cahier des charges est, pourtant, assez éloigné d'un simple inventaire. Les lauréats choisis le 18 juillet – le cabinet Andersen et la SCET, filiale de la Caisse des dépôts –, devront, par exemple, pour la période de 1998-2000, analyser la politique de subventions de la Ville aux associations, politique dont la gauche dénonce, depuis des années, l'opacité. « On saura ainsi si les grosses associations, disposant de plus de 500 000 francs annuels et qui, à ce titre, doivent produire des comptes, sont en règle », explique M. Sautter, qui affirme n'avoir « aucune liste complète » de la myriade d'associations subventionnées par la Ville.

## SUJET EXPLOSIF

Les dix plus grosses, essentiellement sportives et culturelles, devraient faire l'objet d'un traitement approfondi par le cabinet d'audit qui, pour le reste, s'en tiendra à l'analyse d'un échantillon représentatif.

Un autre sujet explosif attend les auditeurs : les liens financiers unissant la Ville à ses vingt sociétés d'économie mixte (SEM). Impossible, en trois mois, de procéder à un

audit de gestion de chacune de ces sociétés. Il est d'ailleurs prévu que deux d'entre elles – la Semapa, chargée de l'aménagement de la ZAC rive gauche, présidée jusqu'en mars par Jacques Toubon, et la Sogaris, qui gère les Halles de Rungis –, fassent prochainement l'objet d'audits particuliers, tout comme l'OPAC de Paris. Mais, sur la seule « pertinence de l'emploi des fonds » et sur « les procédures de suivi » mises en œuvre, les deux cabinets d'experts auront déjà de quoi faire. La SCET, qui dispose d'une banque de données sur les SEM couvrant tout le territoire, devrait pouvoir fournir d'intéressantes comparaisons entre Paris et d'autres villes.

Enfin, au chapitre des économies éventuelles attendues par M. Sautter, l'évolution de la dette, les dépenses de personnels ou encore la politique d'achats, d'études et de suivi des fournisseurs seront, aussi, examinées. A partir de la mi-août, sept ou huit équipes de deux à trois auditeurs investiront les grandes directions administratives. Un point hebdomadaire sera fait avec l'adjoit aux finances et deux « comités de pilotage » sont prévus avec le maire de Paris. Le résultat est attendu pour la fin octobre. M. Delanoë compte bien s'en servir pour la comparaison de son budget de 2002.

Christine Garin

► www.lemonde.fr/paris

## Sens est menacée d'une mise sous tutelle

### AUXERRE

de notre correspondant

Elle l'avait promis pendant la campagne des municipales, Marie-Louise Fort a tenu parole. Le

### REPORTAGE

Assommée par les conclusions du cabinet Andersen, l'ancienne majorité se tait

11 juin, devant quelque mille personnes conviées à un conseil extraordinaire, la nouvelle maire (DL) de Sens, élue dès le premier tour de scrutin en mars 2001, a révélé les conclusions d'un audit réalisé par le cabinet Andersen sur les finances de la ville. L'examen est impitoyable pour l'ancienne municipalité de gauche conduite, de 1995 à 2001, par Jean Cordillot (PCF). Selon Andersen, le budget 2001 de Sens est en déficit de 87 millions de francs (le budget primitif 2001 s'élève à 367 millions de francs).

M<sup>me</sup> Fort était restée silencieuse jusqu'à cette soirée du 11 juin. Depuis, elle n'a pas de mots assez durs pour qualifier l'attitude de son prédécesseur. « J'ai honte d'être le maire d'une ville qui ne peut pas payer ses dettes... Je respecte les cheveux blancs de M. Cordillot, mais celui-ci fait preuve de malhonnêteté intellectuelle dans ses tentatives d'explication. »

Dans son volumineux rapport, l'auditeur évoque un budget 2000 et un budget primitif 2001 « insincère », bâti sur une surévaluation des recettes et une sous-estimation des dépenses. Le cabinet relève notamment des frais de personnel qui représentent 65 % du budget de fonctionnement de la ville, le non-paiement de fournisseurs entre novembre 2000 et mars 2001, une épargne constamment négative...

En juin 2000, la chambre régionale des comptes avait alerté les édiles sénonais. Dans un rapport, elle constatait les difficultés financières de la ville et l'invitait à observer une pause dans ses investissements. En 1995, dès son arrivée à la mairie, le conseil dirigé par Jean Cordillot lance un vaste programme d'aménagements et constitue d'importantes réserves foncières. « En 1995, Sens était sous-équipée, explique aujourd'hui l'ancien maire. Une enquête de l'Insee consacrée aux équipements de 67 villes du Grand Est classait Sens en dernière position avec la note de 4 sur 20. Nous avons dû combler le retard et investir. »

Pour parvenir à ses fins, le maire crée une société d'économie mixte, la Semasens, dont la ville garantit les emprunts à hauteur de 80 %. Parmi les dossiers gérés par la Semasens figurent des projets immobiliers dans les quartiers Sainte-Béate et Saint-Savinien. C'est également elle qui pilote l'« opération Carrefour » que dénonce M<sup>me</sup> Fort et qui

illustre, selon elle, « la mauvaise gestion de la précédente équipe ». L'ancienne municipalité espérait revendre 50 millions de francs des terrains à l'enseignement, en quête d'emplacements pour se développer.

Selon M<sup>me</sup> Fort, l'affaire ne se serait soldée que par un bénéfice de 8 millions de francs, puisque non seulement la ville « s'était engagée à racheter les anciens locaux de Carrefour pour 17 millions de francs, mais qu'en outre elle aurait dû réaliser 25 millions de francs de travaux pour les transformer en équipements culturels ». La commission nationale d'urbanisme commercial refusera son feu vert à l'opération.

Sonnée par sa défaite de mars 2001 et par les révélations du cabinet Andersen, l'ancienne majorité se tait. Si M. Cordillot reconnaît la « pénurie de liquidités », selon lui, « le trou n'est en réalité qu'un manque de trésorerie à l'instant T ».

Les projets immobiliers de Sainte-Béate ont été annulés par M<sup>me</sup> Fort, la liquidation de la Semasens a été annoncée. « Si l'on supprime un certain nombre de recettes potentielles, on crée des déséquilibres », prévient M. Cordillot. M<sup>me</sup> Fort, qui veut éviter la mise sous tutelle de la ville, a pris son bâton de pèlerin. Elle réclame une aide de l'Etat. Le 19 juillet, elle a remis à Jacques Chirac une liste de 1 840 signatures de Sénonais appuyant sa demande.

Vincent Roussot



# Le procureur de Paris estime possibles d'éventuelles poursuites pour fraude fiscale sur les fonds spéciaux

Une telle procédure pourrait théoriquement viser Jacques Chirac

Dans une lettre adressée le 31 juillet à l'avocat Jacques Vergès et au professeur Bernard Debré, qui l'avaient interrogé sur la question des fonds

spéciaux, le procureur de la République à Paris, Jean-Pierre Dintilhac, estime qu'il est possible d'envisager des poursuites pour fraude fiscale à

l'encontre des bénéficiaires de telles sommes non déclarées. Cette appréciation pourrait ouvrir la voie à des actions judiciaires visant le chef de l'Etat.

**LA RÉPONSE** du procureur est arrivée plus vite que Jacques Vergès et Bernard Debré ne l'avaient imaginé, et son contenu recèle, lui aussi, une surprise. Dans la lettre qu'il a adressée, le 31 juillet, à l'avocat et au professeur de médecine, ancien ministre (RPR) de la coopération, qui l'avaient interrogé sur la question des fonds spéciaux (*Le Monde* du 1<sup>er</sup> août), le procureur de la République à Paris, Jean-Pierre Dintilhac, envisage clairement la possibilité de poursuites pour fraude fiscale contre les bénéficiaires de telles sommes non déclarées. S'exprimant sur la pratique des « sommes versées en espèces aux ministres et à leurs collaborateurs » – à laquelle, écrit-il, « la presse donne actuellement un large écho » –, le chef du parquet indique, certes, qu'elle « ne [lui] apparaît pas susceptible de poursuites sur le fondement du code pénal ». Mais il ajoute : « S'agissant, par contre, du code des impôts, je ne manquerais pas de donner suite aux transmissions que m'adresseraient les

services fiscaux, après avis de la commission des infractions fiscales, que ce soit au titre de l'impôt sur le revenu ou de l'impôt de solidarité sur la fortune. »

## ALLUSION À L'ISF

Si elle renvoie l'initiative d'éventuelles poursuites à la direction générale des impôts (DGI) et au secrétariat d'Etat au budget – auxquels la commission des infractions fiscales (CIF) est attachée –, l'appréciation du procureur ouvre la voie à des actions judiciaires qui pourraient théoriquement viser les membres de l'actuel gouvernement, mais aussi l'actuel président de la République. En effet, la prescription en matière fiscale remontant à trois ans, seules pourraient être concernées les sommes perçues au titre des fonds spéciaux depuis 1998, soit sous le gouvernement de Lionel Jospin (nommé en 1997) – ce qui exclut M. Debré lui-même, qui a admis avoir perçu 50 000 francs par mois sans les déclarer lorsqu'il était ministre

(1994-1995). Mais la loi prévoit aussi que si des infractions fiscales ont été découvertes à l'occasion d'une procédure judiciaire, leur prescription peut être étendue à dix années. Or tel est le cas des sommes utilisées par M. Chirac pour régler certains voyages, entre 1992 et 1995, auprès d'une agence de Neuilly-sur-Seine (Hauts-de-Seine), dont le chef de l'Etat a justifié la provenance par les « compléments de rémunération » perçus lorsqu'il était premier ministre et qu'il dit avoir en partie conservés, ultérieurement, durant plusieurs années. Si les services fiscaux devaient contester l'absence de déclaration de ces fonds – l'Elysée avait indiqué, dès le 21 juillet, qu'ils ne pouvaient, « par nature », faire l'objet « d'aucune déclaration » –, la justice pourrait être saisie de toutes les sommes reçues par M. Chirac depuis 1991, ainsi que des sommes détenues par lui durant la même période.

L'allusion du procureur à l'impôt sur la fortune (ISF) est, à cet égard, explicite : le code des

impôts oblige les contribuables assujettis à l'ISF à déclarer, parmi les biens constituant leur patrimoine, toutes les sommes qu'ils détiennent en espèces. Ignorant cette hypothèse, M<sup>r</sup> Vergès et M. Debré ont enregistré avec contentement la réponse de M. Dintilhac, qu'ils avaient enjoint, dans leur lettre initiale, d'ouvrir « les enquêtes préliminaires qui s'imposent » sur le versement aux ministres de fonds soustraits à l'impôt. Ils ont aussitôt repris la plume pour s'adresser, le 6 août, au ministre de l'économie et des finances, Laurent Fabius, et lui rapporter les observations du procureur. « Il en ressort clairement, estiment-ils, qu'il serait nécessaire de vérifier si les ministres actuels (...) ont bien déclaré au fisc leurs "fonds secrets" », rappelant que, selon les détails publiés par Matignon après l'intervention télévisée de M. Chirac, le 14 juillet, « ils ont reçu en moyenne 130 000 francs par mois, 1,5 million de francs par an, 6 millions de francs en quatre années ».

Réclamant également l'examen des déclarations d'ISF des ministres de M. Jospin et de leurs collaborateurs, l'avocat et le mandarin pressent M. Fabius « de satisfaire les demandes du parquet » – qui n'est pourtant pas allé si loin –, et concluent en assurant que « les Français ne comprendraient pas que les ministres, qui se doivent de donner l'exemple, ne respectent pas la loi ». Les deux signataires n'ignorent pas qu'il est peu probable que les services fiscaux prennent l'initiative de telles vérifications ni, a fortiori, qu'ils saisissent la justice de tels faits. Le cas du président en exercice, lui, soulève une difficulté encore plus épineuse : si de simples juges d'instruction sont « in-compétents » pour enquêter sur des infractions pénales susceptibles de lui être reprochées, des inspecteurs des impôts ont-ils le droit de vérifier ses déclarations fiscales et, le cas échéant, de lui infliger un redressement ?

H. G.

Hervé Gattegno

## Les juges veulent examiner le patrimoine de Maurice Ulrich

**APRÈS** avoir obtenu de l'Assemblée nationale les déclarations de patrimoine établies par Jacques Chirac en qualité de député, entre 1988 et 1993, les juges d'instruction chargés de l'enquête sur le règlement en argent liquide de ses voyages ont demandé la communication de celles du sénateur (RPR) Maurice Ulrich, âgé de soixante-seize ans, ancien directeur du cabinet de M. Chirac à Matignon, aujourd'hui conseiller à l'Elysée. Les magistrats ont sollicité la production de ces documents auprès de la Commission pour la transparence financière de la vie politique, qui détient, depuis une loi de 1995, les attestations versées par les parlementaires et les élus des collectivités les plus importantes au début de leurs mandats. Formée du vice-président du Conseil d'Etat, des premiers présidents de la Cour des comptes et de la Cour de cassation, ainsi que de conseillers de ces trois juridictions, la commission était déjà saisie d'une demande identique concernant le chef de l'Etat, dont les juges souhaitent aussi obtenir les déclarations établies en tant que maire de Paris, en 1989 et 1995, et en tant que député de Corrèze, en 1993. Elle devrait se réunir à la fin du mois d'août pour examiner ces deux requêtes (*Le Monde* du 27 juillet).

Lui-même visé par l'enquête sur les voyages, M. Ulrich avait été interrogé par les juges en qualité de témoin, le 10 juillet. Il avait alors admis avoir acquitté en espèces, auprès du voyageur attitré de M. Chirac, à Neuilly (Hauts-de-Seine), une facture de 339 548 francs correspondant à un séjour à l'île Maurice, effectué en décembre 1992 avec plusieurs membres de sa famille. Questionné sur l'origine de ces billets, M. Ulrich, qui siège au Sénat depuis 1993, avait adopté une défense identique à celle du président de la République : il assurait ainsi avoir utilisé ses « primes de cabinet », perçues sur les fonds spéciaux lorsqu'il était à Matignon entre 1986 et 1988, mais qu'il n'aurait « pas dépensées en totalité » et « conservées dans le coffre de [son] bureau », à la mairie de Paris, où il gardait aussi les fonds confiés par M. Chirac. D'évidence, les juges souhaitent donc vérifier si, à l'instar de M. Chirac, M. Ulrich s'est abstenu d'inclure ces sommes dans son patrimoine, bien qu'elles aient été entreposées et gardées à disposition durant plusieurs années.

## Un homme mis en examen après la mort de deux enfants brûlés à Paris

**LE PARQUET** de Paris a mis en examen, lundi 6 août, pour « incendie volontaire ayant entraîné la mort », un homme de 32 ans, deux jours après la mort de deux enfants carbonisés dans un immeuble en flammes du quartier de la Goutte d'or, à Paris. Gardé à vue durant 48 heures, il a été écroué, lundi soir à la prison de la Santé. L'information judiciaire a été confiée au juge d'instruction Anne Demortière. Déjà condamné, en 1998, à deux ans de prison dont 18 mois avec sursis, pour un incendie volontaire, il est suspecté d'avoir allumé le feu dans le hall d'entrée du 54, rue Doudeauville (18<sup>e</sup> arrondissement), les flammes s'étant par la suite propagées tout au long de la conduite de gaz, qui grimpait dans la cage d'escalier jusqu'au 5<sup>e</sup> étage. Un frère et une sœur, âgés de 8 et 13 ans, avaient été retrouvés morts, dans leur chambre au 3<sup>e</sup> étage, sous une

armoire et des gravats, rattrapés par les flammes alors qu'ils avaient laissé la porte de l'appartement entrouverte. Quatre autres personnes avaient été blessées.

« On l'avait déjà vu traîner dans le quartier, avec son air un peu fou, racontait une voisine, lundi soir. Mais franchement, les policiers l'ont arrêté sans l'art et la manière. » Réunis devant Chez Mario, le café d'en face, les locataires relugés à l'hôtel ou chez des amis se remémoraient la scène de l'arrestation : « Il a franchi le barrage de police, a été poursuivi par un flic qui l'a fait tomber. Sa tête a heurté le sol. Il y avait une flaque de sang sur le trottoir », témoigne Hervé Breuil, le propriétaire du Lavoir moderne parisien, petit théâtre de quartier. L'intervention des policiers, venus faciliter le travail des pompiers, s'est faite samedi dans une ambiance électrique.

Avant leur arrivée, les hommes de la Goutte d'or s'étaient retroussés les manches : ils avaient dégainé les voitures qui stationnaient devant l'immeuble puis grimpé le long des gouttières, pour aider une femme enceinte à s'enfuir du 3<sup>e</sup> étage. Mais, à l'arrivée des pompiers, il a fallu dégager le terrain. L'homme suspecté s'en est violemment pris aux forces de police. Les jeunes du quartier n'ont pas apprécié, se sont un peu agités. Le fils du boulanger, qui tient le magasin situé au pied de l'immeuble brûlé, s'est vu remettre un procès verbal pour « atteinte à l'ordre public ».

### HUIT NUITS D'HÔTEL PAYÉES

Lundi soir, Dominique Cherain, un élu communiste du 18<sup>e</sup> arrondissement, est venu recueillir les témoignages des locataires. « Pas question qu'on soit relugés ailleurs que dans le quartier, revendiquait

une jeune femme. Je suis née à la Goutte d'or, c'est un quartier incroyable. Je dis bonjour à tout le monde, je mets toujours une heure à descendre la rue Doudeauville. » Pour l'instant, la mairie d'arrondissement a débouqué 2 500 francs par locataire pour payer huit nuits d'hôtel. Au Lavoir moderne, où dorment momentanément le boulanger et sa grande famille, un repas de solidarité devrait être organisé.

Les habitants voudraient ne pas croire à un incendie criminel, perpétré par un homme du quartier. Lors de son arrestation, le suspect aurait pourtant déclaré être à l'origine du sinistre, déclarations non réitérées lors de sa garde à vue. Le laboratoire central de la préfecture de police de Paris devait rendre son rapport d'expertise mardi. Le suspect risque la réclusion criminelle à perpétuité.

Mathilde Mathieu

## Le « baby blues » affecterait plus les femmes en fin de grossesse qu'après l'accouchement

Une équipe britannique a suivi 14 000 femmes

**DÉPRESSION** puerpérale, « baby blues », précarité de l'équilibre des humeurs des jeunes mères... : depuis les travaux de Pitt publiés en 1968 en Grande-Bretagne, on reconnaît l'existence d'une prédisposition à la dépression chez les femmes après la naissance de leurs bébés. Tant du point de vue psychologique que biologique et social, donner la vie à un enfant est certes un événement important. Mais, à l'encontre des idées reçues, l'hebdomadaire médical britannique *British Medical Journal*, dans son numéro du 4 août, affirme que la dépression liée à l'enfantement se manifeste en réalité beaucoup plus fréquemment lors des derniers mois de la grossesse qu'après l'accouchement.

La pensée dominante a longtemps été que la grossesse protégeait de la dépression et que, à l'inverse, la séparation d'avec le bébé lors de l'accouchement pouvait être un événement traumatique susceptible d'entraîner une maladie psychiatrique. Cette hypothèse a été très popularisée par les médecins généralistes et les gynécologues-obstétriciens. La survenue d'une dépression postnatale est en effet très dommageable pour le nouveau-né, sa mère et l'ensemble de la famille. Elle peut se manifester non seulement par de la tristesse, voire des idées suicidaires chez la jeune mère, mais aussi par une négligence vis-à-vis du nourrisson, qui accuse alors souvent un retard de développement. Il est donc important de la reconnaître et de la traiter.

Sous la direction de Jonathan Evans, psychiatre de l'université de Bristol, en Grande-Bretagne, une équipe de psychiatres, d'obstétriciens et de pédiatres a suivi les 14 000 femmes résidant dans la région de Bristol qui ont accouché entre le 1<sup>er</sup> avril 1991 et le 31 décem-

bre 1992. La recherche de signes prédictifs de dépression a été faite à l'aide de questionnaires que les femmes ont dû remplir en quatre occasions : après 18 et 32 semaines de grossesse, puis 8 semaines et 8 mois après l'accouchement.

### TROUBLES DE L'HUMEUR

Selon les résultats de l'étude, c'est dans les semaines qui précèdent l'accouchement que la dépression survient le plus fréquemment : 11,8 % des futures mères ont des signes graves de dépression à 18 semaines de grossesse et 13,5 % à 32 semaines, alors que les pourcentages baissent après l'accouchement, ne touchant plus que 9,1 % d'entre elles après 8 semaines et 8,1 % après 8 mois. Les signes de cette dépression prénatale ne se distinguent en rien, ni dans leur sévérité, ni dans leur nature, de ceux de la dépression postnatale ou des dépressions hors grossesse. Cependant, les femmes qui n'ont pas répondu à tous les questionnaires (30 %) étaient plus souvent dépressives que celles qui ont répondu aux quatre questionnaires. Les résultats sont donc sans doute légèrement biaisés, les dépressions postnatales sévères ayant pu empêcher les jeunes mères de répondre après leur accouchement.

Il apparaît toutefois que c'est bien la grossesse qui est un facteur déclenchant des troubles de l'humeur et que l'accouchement est le plus souvent suivi de l'amélioration des symptômes de dépression. C'est donc au cours des visites prénatales qu'il conviendrait désormais de faire un examen psychologique et de prendre les mesures pour empêcher l'installation d'une dépression.

Elisabeth Bursaux

## Hausse du déficit budgétaire en juin

**LE DÉFICIT BUDGÉTAIRE** de la France se creuse : fin juin 2001, il s'est établi à 105,2 milliards de francs, contre 82,9 milliards en juin 2000, selon les données communiquées par Bercy lundi 6 août. Sur les six premiers mois de l'année, les dépenses du budget ont atteint 853,8 milliards de francs, en hausse de 2,8 %, tandis que les recettes fiscales nettes s'élèvent, fin juin 2001, à 840,1 milliards de francs (+ 2,1 %). La prévision des recettes a été revue en baisse de 25 milliards, « concentrée sur l'impôt sur les sociétés, la taxe sur la valeur ajoutée et la taxe intérieure sur les produits pétroliers », a indiqué le ministère des finances dans un communiqué. Ce dernier précise toutefois que, « comme attendu, un ralentissement apparent de la hausse des dépenses a commencé à se produire en juin et devrait se poursuivre lors du second semestre ».

### DÉPÊCHES

■ **AFFAIRES** : « Il y a actuellement une chasse à l'homme contre le président Chirac », a estimé, dimanche 5 août, l'ancienne ministre de l'environnement Corinne Lepage, qui se dit « d'accord pour une opération mains propres, à condition qu'elle ne soit pas spécifique à une personne ». « Les croisades lancées par un certain nombre de juges ne me choquent pas, dans la mesure où il s'agit d'appliquer la loi de la même manière pour tout le monde », a expliqué la candidate à l'Elysée en 2002, dans un entretien au *Parisien-Dimanche*.

■ **OBSEQUES** : plus d'un millier de personnes ont assisté, lundi 6 août, aux obsèques de Karine Schaaff à Bitche (Moselle), tandis que Stéphane Krauth, qui affirme avoir tué accidentellement la jeune fille le 22 juillet au volant de sa voiture (*Le Monde* daté 5-6 août), était maintenu en détention provisoire par le juge des libertés de Sarreguemines. Le corps de la jeune fille, qui allait avoir 17 ans, devait être incinéré à Strasbourg.

■ **Près de mille personnes ont assisté, lundi 6 août à Bessenay** (Rhône), aux obsèques d'Eric Sage, le convoyeur de fonds de 28 ans tué le 1<sup>er</sup> août lors d'une attaque à main armée à Vénissieux (*Le Monde* du 7 août). Près de deux cents de ses collègues étaient présents. De nombreux arrêts de travail ont été observés en France.

■ **ÉDUCATION** : l'allocation de rentrée scolaire a été fixée à 1 600 francs (243,92 €) pour 2001 et sera revalorisée chaque année à partir de 2002, a indiqué, lundi 6 août, le ministère de la famille. L'allocation, attribuée selon des critères de revenus, concerne 3 millions de familles qui ont des enfants de 6 à 18 ans.

■ **CORSE** : les deux nationalistes soupçonnés d'être proches du groupe clandestin *Armata Corsa*, interpellés vendredi 3 août en Corse du Sud après l'attentat au lance-roquette, il y a un an, à Sartène, ont été remis en liberté, lundi 6 août. Aucune charge n'a été retenue contre eux.

■ **FAIT DIVERS** : le cadavre d'un nouveau-né a été découvert dimanche 5 août à Paris dans la poubelle d'une rame d'un TGV venu de Marseille. La petite fille, à la peau noire, avait encore son cordon ombilical. Des traces de sang ont été retrouvées sur la banquette d'un wagon de deuxième classe.

■ **CONTREBANDE** : près de 5 tonnes de cigarettes, dissimulées derrière des caisses de salades, ont été saisies jeudi 2 août dans un camion par les douanes près de Bayonne. Le chauffeur, espagnol, devait se rendre en Angleterre.

■ **ACCIDENT** : une conductrice de 27 ans est sortie indemne d'une chute en voiture de 53 mètres dans un ravin lundi 6 août, près du Mont-Dore (Puy-de-Dôme). Son mari, qui la suivait à vélo, a aussitôt alerté la gendarmerie.

Xavier Ternisien

## L'incendie de la synagogue de Clichy-sous-Bois serait d'origine criminelle

**DE L'EXTÉRIEUR**, les dégâts ne sautent pas aux yeux. La synagogue de Clichy-sous-Bois (Seine-Saint-Denis) est un bâtiment austère, une façade jaune dont les ouvertures sont occultées par des volets métalliques vert foncé. Deux étoiles de David, fixées sur le mur, signalent la destination du lieu de culte. Les murs ont été taggés, et la boîte aux lettres défoncée. Mais c'est surtout un soupirail ouvert, dont la vitre a été vraisemblablement brisée, qui attire le regard. Une béance qui laisse deviner une pièce noircie par l'incendie.

Le feu a commencé vers 2 heures du matin, dans la nuit du dimanche 5 au lundi 6 août. Il a pu être rapidement maîtrisé. Deux pièces ont été dévastées, et du mobilier carbonisé. « Heureusement, le lieu de prière et les livres de la Torah n'ont pas été endomma-

gés », se félicite Gershon Shraer, le président de l'association gérant la synagogue. La communauté juive de Clichy est peu nombreuse. Tout au plus 200 à 250 familles. Mais elle éprouve depuis un an « un sentiment d'insécurité », constate M. Shraer : « Il y a deux mois, la voiture de notre rabbin a brûlé devant la synagogue. Les incidents se multiplient, les agressions verbales et physiques. Je vois une relation directe entre ces débordements et la situation au Proche-Orient. Ce qui était impensable il y a quelques années est devenu courant. Le bon temps de la communauté juive de France est derrière nous... »

Pourtant, le quartier de La Lorette, où se trouve le lieu de culte, est résidentiel et tranquille. « Ici c'est zermia, comme on dit en arabe, c'est aisé », déclare Karim, dix-sept ans, qui habite dans une cité voisine.

Selon lui, « les gars qui ont fait ça viennent des tours. C'est à cause de la télé : on est musulmans, alors forcément, la Palestine, ça nous touche. Mais quand même, j'irais pas frapper des gens pour ça... »

### UN BRIQUET ET UN BOUCHON

A Clichy, il y a « le côté clair et le côté obscur », raconte le jeune musulman, deux zones géographiques séparées par une invisible frontière. De fait, à peine 500 mètres après la synagogue, le paysage change. Les tours succèdent aux immeubles. La cité des Bosquets, à cheval sur Clichy et Montfermeil, est ce qu'on appelle un « quartier sensible ». Les façades vétustes sont hérissées d'antennes paraboliques, et les gamins traînent leur ennui sur les places.

Selon l'enquête préliminaire, l'incendie serait d'origine criminelle :

un briquet et un bouchon de jerrican ont été retrouvés à proximité des lieux, et des témoins affirment avoir vu deux individus escalader les grilles peu avant le sinistre.

Lundi 6 août, le Consistoire central de France a dénoncé « une nouvelle manifestation de la violence antisémite qui dure depuis bientôt un an » et exprimé « son inquiétude face au développement des violences contre les lieux de culte juifs ». Le Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP) a condamné, lui aussi, cet acte « raciste, odieux et insupportable ». De son côté, le Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF), s'il déplore « cet acte intolérable », se montre prudent, estimant qu'il s'agit peut-être d'« un acte isolé ».



# Le Gévaudan, havre de paix et de beauté

Au nord de la Lozère, à 1 000 mètres d'altitude, se cache le territoire solitaire de la Margeride. Les Gabalitaïns sont jaloux du calme et de la nature sauvage qui règnent sur le plateau. Et c'est cette qualité de vie qui attire de nouveaux habitants en quête de paysage préservé

## MEUDE

de notre envoyée spéciale

Fichu pays ! Il se cache et se traque comme la bête du même nom. Il se dérobe à mesure qu'on croit l'atteindre. Comme un mirage ! Il faut l'avoir cherché en avalant des kilomètres de bitume sur les lacets des routes de la Lozère jusqu'à se perdre pour le retrouver. « C'est ici le Gévaudan ? », demande la jeune fille de Huelzas. Sur le causse Méjean, au milieu d'un paysage lunaire, les brebis se confondent avec les « clapas », tas de pierres au milieu de la lande. Elle en doute. Elle dirait que « c'est plutôt du côté de Marvejols », au nord.

C'est écrit sur la carte pourtant. A peu de chose près, le département de la Lozère recouvre l'ancienne province du Gévaudan. Mais les habitants du Causse, au sud, l'ont oublié. Ils se proclament « Causse-nards » et narguent le Larzac, au loin, qui n'a pas su résister à la notoriété.

Route au nord, donc. Via les canyons des gorges du Tarn, ralentir à l'entrée des virages, passer Sainte-Enimie, retour sur Mende avec sa cathédrale encastrée dans la vallée. Grimper la côte bien connue des coureurs cyclistes du Grand Prix du Midi libre. Rouler, rouler encore et soudain... respirer. Serait-on enfin arrivé ?

Le regard ricoche sur des rocs de granit. Il rebondit sur des bosquets de hêtres, de sapins et de pins, saints protecteurs des giroules et des myrtilles. C'est un plateau à 1 000 mètres d'altitude qui ondule, comme une mer, gardé par des vaches de race aubrac, poils couleur miel et yeux fardés.

C'est le territoire de la Margeride : « Une petite Mongolie douce, une Bretagne dont la merée se serait à tout jamais retirée, offrant les laisses aux herbages, un Languedoc tenté par le nord », écrit joliment l'écrivain Olivier Rollin. C'est le « Gévaudan du Gévaudan », indi-



que Félix Buffière, grand érudit du pays. Autant dire son cœur : Nasbinals à l'ouest, Langogne à l'est, Marvejols au sud, Saugues, en Haute-Loire, au nord, en forment les quatre points cardinaux.

Une frontière imaginaire sépare les habitants de la Margeride du sud du département. Elle passe en lisière de dolmens et des toits de lauzes. Le froid l'hiver n'a que deux antidotes : un boufadou dans l'âtre et une bourrée au son de la cabrette, la cornemuse à soufflet du Massif central, pour se réchauffer.

Le dialecte local, dérivé de l'occitan, transforme en « che » ou « cha » les syllabes que l'on prononce « ce » ou « ça » au sud. « Ici, on regarde plus vers

Clermont-Ferrand que vers Montpellier », prévient Christian Boulet, bibliothécaire de l'hôpital psychiatrique où Paul Eluard, poète et résistant, trouva refuge, l'hiver 1943-1944, sous le faux nom d'Eugène Grindel, à Saint-Alban.

Qu'ils soient Auvergnats du Sud ou Lozériens du Nord, qu'importe. Ils se sentent « en Gévaudan ».

A Marvejols, ce soir, on projette *Le Pacte des loups*. Le film est suivi d'une conférence sur « la bête ». Il y a foule. C'est ici qu'elle a sévi, tuant, entre 1764 et 1767, une centaine de femmes et d'enfants. L'imagerie populaire de « la bête » ne cesse de ramener le Gévaudan en Margeride. Mais ce pays se résume-t-il à un animal, qu'il soit chien ou loup ? « Les gens ici ne se disent pas gévaudanais ! relève

Raymonde Mazet, patronne de

l'auberge Le Regimbal, à Javols. *Ils sont gabales !* »

Perdu dans la brume, le minuscule village de Javols recèle en effet un secret... En 50 avant J.-C., les Gabales, peuplade gauloise cliente des Arvernes, auraient implanté là leur chef-lieu, donnant ensuite aux Romains l'idée d'en faire la capitale de la province du Gévaudan. Javols le restera pendant huit siècles. Dans cette petite vallée du Triboulin, « la plupart des gens ne savent pas pour autant que le Gévaudan tire son nom de ce peuple », précise Benoît Ode, archéologue, responsable adjoint des fouilles sur le site. Et pour un peu, le chantier de fouilles qui chamboule les champs de Javols agacerait les habitants.

Les gens du Gévaudan ne commencent pas dans le culte des racines. Alors qu'est-ce qui les unit ?

« On veut préserver ce calme de la nature. On se plaint d'être isolé mais on le recherche aussi », explique Marcelle, sur le seuil de sa maison à Saint-Alban. Dans ce désert - c'est le territoire le moins peuplé de France -, la faible densité de population, au lieu d'isoler les gens, les rapproche. Ce qui les attache au pays, c'est aussi, paradoxalement, l'exil forcé de nombreux habitants du nord de la Lozère, contraints par la misère des villages d'aller chercher fortune ailleurs.

Dans sa maison de Saint-Sauveur-de-Peyre, Emile Tichet, ancien maire du village, se souvient : « Pour gagner ma vie, j'ai dû m'expatrier très jeune à Paris. Alors, pour garder le contact avec le pays, je fréquentais des associations comme la

« Ici, les gens se contentent de peu pour vivre. La société de consommation arrive difficilement jusqu'à nous. Et ça, c'est un luxe »

Veillée d'Auvergne ou l'Amicale des Lozériens de Paris. » Rentré au bercail, M. Tichet a repris une revue régionaliste, *Lou Pais*. Et s'est attelé à un dictionnaire du dialecte local. Le sous-sol de sa maison abrite le siège social de son association, l'Escolo Gabalo, qui compte quelques centaines de cotisants. Des retraités pour la plupart, qui, comme lui, ont fait partie de la diaspora.

Même si la Margeride continue à se dépeupler, « le déclin de la Lozère est terminé », veut croire François Branger, ancien président du conseil général et acteur du désenclavement de sa région. De moins en moins de jeunes cherchent à partir. Et de « nouveaux habitants s'installent », assure Pierre Spirito, président du comité départemental du tourisme.

Les « néos », comme on les appelle ici, cultivent comme les autochtones le même amour de la nature préservée. Brigitte Thomas l'a « reconstruite » sur son chemin vers Saint-Jacques-de-Compostelle. « Ce sont des lieux qui vous attrapent et ne vous lâchent plus », confie-t-elle. Gabalitaine d'adoption, M<sup>me</sup> Mazet l'affirme : « Dans le Midi, la vie est superficielle. Dans les Cévennes, on se bagarre avec la nature. Ici, les gens se contentent de peu pour vivre. La société de consommation arrive difficilement jusqu'à nous. Et ça, c'est un luxe ! »

Chanteur amateur, Eric Silve a quitté le Béarn et son métier d'éducateur pour créer un festival de musique baroque à Javols. Jordi Savall y est passé. Le célèbre hautecouture anglais James Bowman est venu chanter dans la petite église du village. Devant 120 personnes

## PROFIL

### COMTESSE ET MAIRE FIDÈLE

« Tante Sylvie » a disparu. La dame qui vend les tickets pour la visite du château a tourné les poignées de porte en verre de chaque pièce. En vain. « Je vais sonner la cloche ! », dit-elle. L'instrument résonne entre les quatre donjons de granit qui s'adosent aux premiers sapins de l'Aubrac.

A 5 heures, la comtesse Sylvie de Las Cases paraît. Elle demande qu'on lui pardonne. Elle n'a rien entendu. Sa haute taille, ses traits fins, ses doigts longs rappellent ceux d'un autre personnage célèbre. M<sup>me</sup> de Las Cases, soixante-dix-sept ans, propriétaire du château de la Baume, châtelaine du Gévaudan, est aussi la sœur aînée de Valéry Giscard d'Estaing. Implantée par mariage en terre du Gévaudan, elle en parle comme d'une terre natale : « Ce pays m'attache ! Les gens y sont très fidèles en amitié, très fidèles à leur terre », récite-t-elle, les yeux clos. Entrent deux prêtres qui s'enquerraient de sa santé. Tout autour, les chemins sont hérissés de croix.

Descendant par alliance d'Emmanuel de Las Cases, sénateur du cru de 1903 à 1934, M<sup>me</sup> de Las Cases vient d'achever son quatrième et dernier mandat de maire (UDF) de Prinsuéjols, 270 habitants répartis dans vingt hameaux sur 4 000 hectares. Elle aura régné vingt-quatre ans sur un domaine, à quelques kilomètres de Chirac... autre village du Gévaudan, sans rapport, « avec l'autre », s'empresse-t-elle de préciser.

Désormais, elle se consacrera à ses vingt-sept petits-enfants et à son château, surnommé « le Versailles du Gévaudan ». « Pendant qu'il était président de la République, mon frère venait beaucoup nous voir pour les fêtes de famille. Il vient moins maintenant », glisse-t-elle dans un regret retenu. Pourtant, l'autouroute les a « beaucoup rapprochés ».

En 1978, son frère, aujourd'hui président de la région Auvergne, avait inauguré l'A 75 pour désenclaver le Massif central. Le projet lui tenait d'autant plus à cœur qu'il mettait Clermont-Ferrand à une heure trente du château de sa sœur.

B. J.

seulement, mais loin de l'atmosphère guindée des festivals huppés plus au sud.

Comme d'autres pèlerins de passage qui ont posé leur sac ici, M. Silve est certain que le Gévaudan est un territoire pionnier. Avoir été oublié par la révolution industrielle l'a contraint à faire de la nature sa première culture vivrière. Ce qui faisait hier son retard peut être aujourd'hui sa force. Le Gévaudan, écrit Gil Jouanard, autre amoureux des lieux, a « son passé devant soi ».

Béatrice Jérôme

## Bloc-notes

- *Lozère*, sous la direction de Janine Brager. Conseil général de la Lozère, 1998, 198 p., 280 F (42,69 €).
- *La Margeride*, recueil de textes écrits par sept auteurs dont Olivier Rollin, Pierre Autin-Grenier, Gil Jouanard. Les Presses du Languedoc, 1992, 156 p. avec photos, 150 F (22,87 €).
- *Le Dictionnaire du dialecte gévaudanais*, d'Emile Tichet et Rémy Chastel. Ed. L'Escolo Gabalo, deux tomes, 1992 et 2000, 360 p., 160 F (24,39 €).
- *Javols, Anderitum et le Gévaudan antique*, d'Alain Ferdière et Benoît Ode. Conseil général de la Lozère, 25 p., 30 F (4,57 €). Brochure sur les fouilles de Javols.
- Musée archéologique de Javols, ouvert en 1998.
- *Contes et légendes du Gévaudan*, de Félix Remize, Espace Sud, 1996, 130 F (19,82 €).

- *Ephémérides*, journal d'Emmanuel de Las Cases, ancien sénateur de la Lozère, 1854-1934. Les Presses du Languedoc, 1992, 150 F, (22,87 €).
- *Les Maîtres de granit, les notables de Lozère du XVIII<sup>e</sup> siècle à nos jours*, d'Yves Pourcher, ouvrage d'un anthropologue. Plon, 1987, 386 p., 189 F (28,81 €).
- *La Vie des loups, mythes et réalités*, de Gérard Ménatory. Stock, 1990, 333 p., 98 F (14,94 €), par le fondateur du parc aux loups du Gévaudan, à Sainte-Lucie, à côté de Marvejols (04-66-32-09-22).
- Musée de la vie rurale, Hures-la-Parade, Huelzas. Reconstitution d'une ferme caussenarde.
- Huitième Festival de musique baroque d'Anderitum-Javols du 18 au 26 août (04-66-42-95-78). Au programme : « Musiques pour le roy à Versailles. »



## Près de la vallée de l'Enfer, les loups attirent les touristes

### MEUDE

de notre envoyée spéciale

Son père se baladait avec deux loups en laisse, dans les rues de Mende. Elle a grandi avec Toundra et Bralow, deux « louvards » de six mois, qui gambadaient dans le jardin. Anne Ménatory, quarante-deux ans, parle d'une voie douce, mais avec passion, des 116 loups qu'elle soigne et élève sur 36 hectares au Parc aux loups de Sainte-Lucie, aux portes du Gévaudan.

Il est 16 heures, ce lundi. Au bord de la vallée de l'Enfer, les loups ont faim. L'un deux s'approche d'elle à portée de son bras. Avant de se saisir de sa pitance, un morceau de viande jeté dans les herbes folles, il semble lui demander son accord. « Je les connais tous, dit-elle : le grand vieux loup respecté, là-bas, avec ses oreilles cassées et la dernière portée de louveteaux du clan », qu'elle a vu naître. Elle se sent plus d'atomes crochus avec ces animaux à la fois farouches et familiers, qu'avec les visiteurs à qui elle tente de faire comprendre « que le loup n'attaque pas l'homme ».

Difficile de faire passer le message en Gévaudan : « Régulièrement, on entend dire que des loups se sont enfuis ou qu'on en a relâchés. » Le domaine est pourtant clos de hauts grillages qui ne laissent guère d'espoirs aux animaux qui vou-

draient déserrer. Malgré ces précautions, bien des méfaits leur sont attribués.

Il y a dix ans, *Midi libre* avait titré : « Deux loups du parc du Gévaudan se sont évadés. » Des éleveurs avaient déclaré « leurs agneaux tués par des loups ». Une dame s'était affolée : « J'ai des petits ! Comment je vais les conduire à l'école ? » Ce n'était qu'un canular de 1<sup>er</sup> avril. Mais il avait réveillé la peur ancestrale dans la contrée.

S'il ne tenait qu'à elle, M<sup>me</sup> Ménatory les relâcherait. « Ils le méritent », dit-elle. C'était le projet de son père, décédé en 1998. Originaire de Nîmes, installé dans le Gévaudan comme correspondant de *Midi libre* et du *Monde* à Mende, il a consacré des années à recueillir des dizaines de spécimens de *canis lupus* de Mongolie, de Pologne, du Canada et d'ailleurs avec le rêve de les rendre à leur milieu naturel.

Mais il ne faut plus y compter. Le « malaise » suscité par la réintroduction d'une trentaine de loups sur les terres du Mercantour, dans les Alpes-Maritimes, présage assez mal de ce que serait la réaction des Gabalitaïns.


En liberté surveillée, en revanche, les loups sont une bénédiction pour le département. Chaque jour, l'été, un millier de visiteurs fréquentent le parc. Le conseil général exploite le filon pour faire connaître la Lozère. Il a conçu sa der-

nière campagne de communication autour du thème du loup du Gévaudan. Tout cela a dopé le tourisme, donnant à d'autres l'idée d'introduire des bisons, des aurochs, des chevaux de Mongolie ou des vautours.

Déjà, au XVIII<sup>e</sup> siècle, « l'histoire de la bête arrangeait beaucoup de monde en Lozère, remarque M<sup>me</sup> Ménatory. Elle permettait à l'Eglise, qui voyait dans les attaques de la bête le signe d'un fléau de Dieu, de récupérer les ouailles qui avaient tendance à se disperser ». Les Gabalitaïns se sont toujours sentis délaissés par le pouvoir parisien. Ils ont trouvé dans ce récit légendaire « une excellente façon d'attirer l'attention sur leurs misères », poursuit-elle. La bête est-elle une invention ? Régulièrement, les historiens locaux se déchirent pour savoir s'il s'agissait d'un loup ou d'un chien dressé à tuer. M<sup>me</sup> Ménatory souligne juste que cette « bête avait un comportement bien humain ». Elle ajoute : « On a retrouvé plusieurs de ses victimes avec la gorge tranchée. Aucune bête au monde ne tuerait ainsi ses proies. »

B. J.

DEMAIN  
La Chartreuse



# FUTONS OMOTÉ

## LA RÉFÉRENCE

OUVERT LE 15 AOÛT

LE VRAI FUTON :  
matelas de fabrication  
traditionnelle  
100% coton,  
fait main

Disponible en  
3 épaisseurs de couchage  
et 6 dimensions

INTERNET : [www.omote.fr](http://www.omote.fr)  
RENSEIGNEMENTS : appel gratuit  
N° Vert 0 800 44 30 30

## OMOTÉ FUTONS 100% TRADITION





En revanche, pour les commandos terroristes, Minh comprend instinctivement que lorsqu'on s'adresse à la planète entière, mieux vaut être diplomate : « Je ne me suis pas inspiré précisément d'exemples réels. Pour que cela reste un jeu, je ne dois offenser aucun groupe ethnique, religieux ou politique... Certains de mes terroristes portent des treillis et des cagoules très génériques, d'autres ont l'air plutôt européens, sans précision. Il y a un groupe au look vaguement arabe, mais à peine... Pendant un temps, j'ai envisagé de créer un commando de l'IRA, mais j'ai eu peur de mettre en colère les Irlandais, ou les Anglais, je n'étais pas sûr... »

Parallèlement, grâce à l'action des bénévoles, les lieux de combat se multiplient : usines, entrepôts, villes anciennes et modernes, aéroports, navires, forêts... A chaque changement de terrain, les équipes devront adapter leurs stratégies, redéployer leurs attaquants, leurs défenseurs, leurs sentinelles, leurs artificiers, leurs snipers... Les tactiques se décident en temps réel, car les membres d'une même équipe sont en contact audio permanent grâce à un système très élaboré de téléphonie via Internet, intégré au jeu.

DEPUIS qu'il a transformé le sous-sol de la maison de ses parents en bureau-salon-chambre à coucher pour son usage personnel, Minh Le sort très peu de chez lui : « Au début, j'essayais de me fixer des horaires de travail raisonnables, mais, très vite, j'ai trouvé mon rythme : midi-minuit, six jours par semaine. » Il consacre tout son temps à enrichir et améliorer son chef-d'œuvre : Counter-Strike, qu'il a inventé tout seul pour s'amuser sur un petit PC, et qui s'est imposé en quelques mois comme le jeu en réseau le plus joué au monde.

A vingt-trois ans, Minh est désormais célèbre dans l'univers du jeu vidéo. Il pourrait aller vivre où bon lui semble, car il reçoit régulièrement des propositions de divers studios de création américains et européens. Pourtant, il préfère rester avec ses parents, ses trois frères et sa fiancée à Surrey, une banlieue modeste de Vancouver, sur la Côte ouest du Canada. Il est arrivé là en 1979, à l'âge de deux ans, avec toute sa famille qui avait fui le Vietnam dans des conditions dramatiques. Aujourd'hui, le Canada est la seule patrie de Minh. Il sait très peu de choses sur le passé de ses aînés, ne fréquente pas la communauté vietnamienne locale et n'a pas envie de découvrir son pays natal : « Je n'ai pas non plus de hobby, ni de sport favori, ni de cause à défendre... Ma seule vraie passion, c'est le jeu vidéo. »

Counter-Strike est né presque par hasard. Au début de 1999, Minh découvre Half-Life, un nouveau jeu de tir et de combat créé par Valve, petite société américaine basée à Seattle. Il est aussitôt séduit par son univers à la fois brutal et très tactique : pour survivre, il faut tirer mieux et plus vite que l'ennemi, mais aussi être patient et fin manœuvrier. Minh se met à jouer de façon intensive. Pourtant, au bout de quelques semaines, il se lasse un peu : « Half-Life était excellent, mais il n'y a pas de jeu parfait – à moins bien sûr de le fabriquer soi-même, selon ses goûts personnels, ses envies, ses fantasmes... »

Or, peu de temps après sa sortie, Valve décide de publier gratuitement sur Internet une partie du code source de Half-Life, c'est-à-dire du programme informatique qui le compose. Dès lors, n'importe quel programmeur motivé et astucieux peut créer à sa guise des versions modifiées, ou « mods ». Cette pratique de libre publication est encore rare : la plupart des éditeurs de jeux considèrent leur code source comme un secret industriel à ne divulguer en aucune circonstance, et n'hésitent pas à poursuivre en justice ceux qui se le procurent illégalement. Mais les responsables de Valve, proches du mouvement du logiciel libre, ont une vision différente : depuis l'avènement d'Inter-

net, de vastes communautés virtuelles se constituent spontanément autour de certains jeux, qui deviennent ainsi célèbres dans le monde entier. Or le meilleur moyen de favoriser la naissance de communautés actives et fidèles consiste à laisser les joueurs s'approprier le jeu en fabriquant leurs propres versions, qu'ils vont continuer à s'échanger et à modifier pendant des années.

MINH, qui, à l'époque, est étudiant en informatique à l'université de Vancouver, sait qu'il est capable de créer une mod de Half-Life. Un soir, il se lance dans l'aventure, par curiosité. Il découvre que bricoler un jeu est encore plus amusant que de jouer. Il constate aussi qu'il possède un don particulier pour cet exercice : il résout sans difficulté, parfois sans s'en rendre compte, toutes sortes de problèmes jugés insolubles par les habitués des forums Internet spécialisés. Son projet évolue alors rapidement : tout en conservant le « moteur » de Half-Life, c'est-à-

**Les joueurs n'emploient jamais le mot « kill » (tuer), mais « frag », un terme de jargon pour initiés : ça prouve qu'ils savent faire la différence entre le jeu et la réalité**

dire le noyau central du programme qui fait fonctionner l'ensemble, il décide de créer un jeu entièrement nouveau dont les règles, les décors et les personnages ne devront rien à Half-Life. On sort du schéma imaginé par Valve, mais peu importe...

Pour commencer, Minh imagine posément son jeu idéal. Bien entendu, ce sera un combat à mort ; il se jouera en réseau, car le vrai joueur veut affronter d'autres humains, pas des machines ; et, surtout, ce sera un jeu d'équipe, convivial et solidaire : toute la tactique sera fondée sur le jeu collectif et l'entraide au sein de chaque équipe. Avant de pouvoir jouer, il faudra donc s'intégrer à un clan, ou en créer un autour de soi : « Contrairement à ce qu'on dit souvent, le jeu en réseau rapproche les gens, il crée des grou-

pes d'affinité sur Internet, à l'école ou dans les quartiers, et déclenche des amitiés durables. Il faut favoriser cette dimension dès le stade de la conception. » Par ailleurs, Minh rêve depuis toujours d'un jeu résolument réaliste, ancré dans le monde actuel : « Je n'ai jamais aimé les jeux qui se passent dans un Moyen Âge de pacotille, où tout le monde a des pouvoirs magiques, ou au XXV<sup>e</sup> siècle, dans des galaxies bizarres. Un jeu qui se déroule ici et maintenant est beaucoup plus prenant. » Il cherche donc à s'inspirer d'un conflit contemporain. La révélation lui vient tout naturellement, en écoutant les informations : son jeu opposera un groupe de terroristes à une unité antiterroriste professionnelle. Les deux équipes s'affronteront dans divers lieux de la vie quotidienne, comme c'est le cas dans la réalité. Minh a une vision toute simple et presque enfantine du terrorisme, qu'il ne connaît que par les journaux télévisés et les films d'Hollywood : « Ces affaires m'ont toujours fasciné, à cause de l'action et du danger. Je m'imagine toujours en super-flic intrépide et invincible, qui vient délivrer les otages, désamorcer les bombes et tuer tous les méchants. Voilà, c'est à peu près tout. » Il décide d'appeler son jeu Counter-Strike, (Contre-attaque), un titre facile à retenir, qui résume le principe du jeu.

Lorsqu'il se met réellement au travail, il comprend que, malgré ses talents multiples, il n'y arrivera pas tout seul, et se met à chercher sur Internet des volontaires disposés à l'aider bénévolement. Pour commencer, il fait plus ample connaissance avec un écolier de dix-sept ans, Jess Cliffe, avec qui il a déjà joué sur Internet. Jess habite le New Jersey, à l'autre bout du continent américain, mais les deux garçons n'ont pas besoin de se rencontrer pour devenir amis et travailler ensemble. Jess décide de s'occuper du site et du forum de Counter-Strike, ce qui l'amènera à coordonner l'ensemble du travail des volontaires. Peu à peu, il devient le conseiller et le confident privilégié de Minh. Contrairement à son ami, Jess préfère être terroriste : « Les missions sont plus risquées, il y a des bombes à poser, des otages à surveiller. C'est une affaire de caractère, ça ne s'explique pas. Et comme ça, notre tandem est équilibré... »

Minh maîtrise la dimension informatique de l'opération et sait exactement où il va. Il a seulement besoin d'assistants au tempérament artistique, capables de réaliser les décors et les effets sonores. Sa première équipe comprend cinq bénévoles. Le plus actif est un Allemand de dix-neuf ans, Jo Beig, qui habite près de Stuttgart. Jo a du

## L'EMPIRE DES JEUX VIDÉO

**Inventé par un jeune Vietnamien de Vancouver, c'est un des jeux de combat les plus populaires. Il se pratique par clans, assimilés dans certains pays à des équipes sportives. Counter-Strike oppose des terroristes à des unités d'intervention comme le SAS britannique ou le GIGN français**

temps à perdre, car il a refusé de faire son service militaire et doit effectuer un service civil comme aide-soignant dans une maison de retraite. Ce pacifiste convaincu est tout de suite séduit par les scénarios ultraviolents de Counter-Strike, mais il n'y voit aucun paradoxe : « C'est comme le football, vous avez deux équipes, chacune veut gagner en jouant mieux que l'autre, c'est tout. Les joueurs n'emploient jamais le mot « kill » (tuer), mais « frag », un terme de jargon pour initiés : ça prouve qu'ils savent faire la différence entre le jeu et la réalité. »

La première version de Counter-Strike est prête en quelques semaines. Minh décide de la diffuser gratuitement sur Internet pour tester les réactions des joueurs : « Notre but était de nous amuser, nous ne pensions à rien de précis. J'étais persuadé que le jeu allait être téléchargé par une cinquantaine de personnes, pas plus. » Or c'est la ruée. Stupéfaits par la qualité de cette mod pas comme les autres, les « hard-core gamers », joueurs acharnés toujours à l'affût de nouveautés, la font connaître sur le réseau. Très vite, les joueurs occasionnels l'adoptent à leur tour, délaissant les jeux à gros budget produits par les équipes nombreuses et très bien payées des grands studios américains. Valve, de son côté, devient soudain très prospère : pour jouer à Counter-Strike, il faut toujours se procurer le « moteur » de Half-Life, et le plus simple est encore de l'acheter...

GRISÉ par le succès, Minh se met à produire de nouvelles versions à un rythme infernal, jusqu'à une par mois : « J'ai commencé à négliger mes études, mes notes ont baissé, et j'ai failli loucher mes examens, mais ça ne m'angoissait pas, mon jeu était plus important. » L'univers de Counter-Strike s'enrichit rapidement. Pour créer ses différents groupes antiterroristes, Minh se documente abondamment, car les uniformes et les armes doivent être totalement fidèles à la réalité. Il choisit quatre unités d'intervention, les Navy Seals américains, le SAS britannique, le GSG-9 allemand et le GIGN français : « Les joueurs de ces quatre pays apprécient, ils s'identifient fortement à leurs unités nationales. Je reçois aussi des messages venant de joueurs d'autres pays, ils voudraient que je rajoute leurs propres polices antiterroristes. Les plus insistants sont les Israéliens et les Chinois, et aussi des Canadiens, qui souhaiteraient sans doute que je sois plus patriote... »

En cet été 2001, Counter-Strike est le jeu le plus populaire dans sa catégorie : plus de 9 300 serveurs non commerciaux répartis sur tous les continents permettent de jouer vingt-quatre heures sur vingt-quatre. Pour la sortie de la dernière version, une quarantaine de sites de téléchargement gratuit ont été installés par des bénévoles, y compris en Chine et en Russie. Le succès est particulièrement spectaculaire en Europe du Nord. Sur Clan-Base, le grand serveur multijoueur européen fréquenté par plus de deux cent cinquante mille joueurs, Counter-Strike représente près de 80 % des matches. La proportion est du même ordre dans les salles de jeux et dans les tournois.

En Scandinavie, en Allemagne, aux Pays-Bas, en Angleterre et en France, on voit apparaître des équipes semi-professionnelles qui parcourent le continent pour disputer des matches sponsorisés par des grandes entreprises. Les plus gros clans allemands, comme Shroet Kommando ou Mortal Team Work, ont obtenu des autorités le statut de club sportif. Aux Etats-Unis, la progression est plus lente, mais, depuis peu, les Américains se rattrapent : un tournoi est prévu en décembre à Dallas (Texas), avec 150 000 dollars de prix à gagner...

Pendant ce temps, à Vancouver, la vie de Minh n'a pas vraiment changé. Il a fini par réussir ses examens, de justesse. Peu de temps après, il a reçu un appel de Valve : « J'étais surpris, inquiet aussi, mais j'avais tort. Ils m'ont proposé de me payer pour que je continue à travailler sur Counter-Strike, sans changer mes méthodes ni ma façon de vivre. Maintenant, je suis heureux, je gagne de l'argent en faisant ce qui me passionne. » Son équipe de bénévoles a été renouvelée, et compte aujourd'hui une vingtaine de membres. Jess Cliffe, qui est entré à l'université de Virginie, reste son fidèle second.

Les responsables de Valve à Seattle ne sont qu'à deux heures de route de Vancouver, mais Minh les voit rarement : « Je m'entends avec eux parce qu'ils ont compris qu'il fallait me laisser libre. Si un jour mon travail ne leur plaît plus, ils arrêteront de m'envoyer de l'argent, c'est tout. Il n'y aura ni discussion ni compromis. Je sais ce que je veux et je le fais. »

**Yves Eudes  
et Emilie Grangeray**  
Dessin Zoran Janjetov

**PROCHAIN ARTICLE :**  
Les camions fous  
d'Akademgorodok



# Urgence démocratique en Europe

LE LIVRE BLANC de Romano Prodi sur la « *bonne gouvernance* » en Europe a fait long feu. Les rares gouvernements des Quinze qui se sont exprimés sur le sujet ont considéré qu'il s'agissait, au mieux, d'une « *utile contribution* » au débat européen, au pis, d'une collection de lieux communs sur le mauvais état de l'Union. Pour une part, l'initiative du président de la Commission européenne méritait mieux que cet opprobre poli : M. Prodi a le mérite d'avoir engagé sa réflexion il y a près de deux ans, à un moment où les élites européennes croyaient encore que le « *déficit démocratique* » n'était qu'un débat d'intellectuels sans fondement. Ils ont déchanté. Sur fond de référendum irlandais et de manifestations de Göteborg et Gênes, l'Europe offre aujourd'hui les signes d'un profond malaise, d'une véritable crise démocratique : jamais depuis vingt ans – les sondages l'attestent –, le fossé séparant les citoyens ordinaires de ceux qui sont censés les représenter, hommes et institutions politiques confondus, n'a été aussi grand.

Quarante-huit pour cent seulement des Européens jugent que l'appartenance de leur pays à l'Union est une bonne chose. Après un demi-siècle de construction communautaire, un tel résultat constitue un véritable camouflet pédagogique pour tous ceux dont le rôle devrait être de faire comprendre à leurs concitoyens le lien étroit les unissant aux décisions européennes. Rien d'étonnant à cela, puisque, dans tous les Etats membres, Bruxelles joue traditionnellement le rôle de bouc émissaire. Las, la longue maturation de Romano Prodi s'est arrêtée au stade d'un diagnostic stéril-

le. La montagne de l'institution bruxelloise (près de 2 500 intervenants ont participé au débat sur la « *bonne gouvernance* ») a accouché d'une souris. Hormis une collection de « *y a qu'à* » et de « *il faut que* », M. Prodi ne propose guère de solutions concrètes pour sortir l'Union de l'ornière où les gouvernements des Quinze, mais aussi la Commission, l'ont fait tomber.

Aucune autocritique, aucune remise en cause du mode de fonctionnement et de communication de l'exécutif européen. Ce n'est évidemment pas « *un usage accru des différents instruments politiques* » à la disposition des institutions qui suffira à rétablir un climat de confiance profondément miné.

Nul n'est prophète en son pays : dans la lettre qu'il a adressée à Romano Prodi début juillet, Chris Patten, commissaire européen chargé des relations extérieures, avoue « *quelque appréhension à l'idée que le Livre blanc déçoive ceux qui le considèrent comme la contribution centrale de la Commission au débat européen* ». Il souhaite que celle-ci s'intéresse à des questions « *plus fondamentales* » sur la raison d'être et la vocation d'une Union élargie, et conclut que, si le Livre blanc est la mauvaise réponse, au moins doit-il être suivi d'un document ultérieur avant le sommet européen de Laeken, qui clôturera, en décembre, la présidence belge de l'Union.

En langage diplomatique, M. Patten dit assez clairement l'indigence du Livre blanc. La seule consolation de Romano Prodi pourrait être de constater que les ministres des affaires étrangères font preuve de la même sécheresse d'idées novatrices lorsque, com-

me ils l'ont fait récemment, ils entreprennent de réfléchir et de répondre au désenchantement européen. C'est d'ailleurs un curieux phénomène : autant, individuellement, les chefs de la diplomatie européenne sont souvent capables d'analyses pénétrantes sur l'état des lieux au sein de l'Union, autant, lorsqu'ils additionnent celles-ci, ils semblent frappés d'impuissance collective pour imaginer des remèdes. Ce qui est de mauvais augure pour l'élargissement : si l'Europe ne fonctionne pas à quinze, on voit mal comment elle ne serait pas frappée de sclérose lorsqu'elle comptera vingt-cinq Etats membres, à plus forte raison si le traité de Nice, qui porte en germe un blocage de la prise de décisions, n'est pas radicalement corrigé.

## MUR D'INCOMPRÉHENSION

Il serait pourtant erroné de penser que la crise de confiance que traverse l'Union est consubstantielle au processus de l'élargissement. S'il ne fait guère de doute que celui-ci a été engagé dans une sorte de fuite en avant, sans que l'on ait soupesé ses conséquences sur les politiques communes, le budget européen et le marché du travail de l'Union, et sans que les chefs d'Etat et de gouvernement aient jugé opportun d'expliquer le sens de leur démarche à leurs concitoyens, il en est de l'élargissement comme du reste de la construction communautaire : trop d'arrogance de la part des porteparole du « *politique* », qui ne font pas l'effort de mettre leur langage, et celui des « *clercs* » européens, à la portée du plus grand nombre. C'est dans cet esprit que l'expression de « *déficit démocratique* » prend tout son sens.

La société civile a cependant trouvé une manière de revanche, comme on l'a vu à Gênes : « *Nous étions enfermés dans un bâtiment, isolés de la ville* », a reconnu Romano Prodi. Comment abattre ce mur d'incompréhension, rétablir le dialogue ? Les Quinze, en se livrant à une surenchère de contributions alimentant le débat sur la future architecture de l'Europe, ont-ils fait fausse route ? Ont-ils placé la charrue devant les bœufs, puisqu'il ne fait guère de doute qu'en s'opposant entre « *fédéralistes* » et défenseurs de l'« *Etat-nation* » ils confortent l'intérêt d'une poignée de spécialistes, tout en accentuant la fossé avec l'« *Europe des peuples* » ? « *Il faut aller plus loin qu'une simple introspection* », note Louis Michel, le ministre belge des affaires étrangères, et ce n'est pas une campagne de publicité à grande échelle qui changera la perception négative des Européens. »

Sans doute ne faut-il pas arrêter la réflexion en cours sur le devenir de l'Europe : le calendrier de l'élargissement, la nécessité de revoir la mauvaise copie de Nice, justifie la conférence intergouvernementale de 2004 et la déclaration politique de Laeken. Mais les Quinze ne peuvent s'en tenir à cette échéance : ils doivent modifier radicalement, sans attendre, leur façon de faire l'Europe. Ils doivent oser parler des « *valeurs* » qui unissent les Européens, lesquelles incluent, au moins pour les jeunes générations, la solidarité et la fraternité. Sans elles, à quoi bon proposer d'élargir la « *Communauté* » ? Il y a une « *urgence démocratique* » à parler d'Europe en termes différents.

Laurent Zecchini

## A propos d'un « ami » français

Suite de la première page

Or, en guise de réflexion historique, on a ce beau raccourci : « *Un pays occupe, à la suite d'un conflit, des territoires, en violation des lois internationales. Trente-quatre ans après, cette occupation se poursuit, malgré les condamnations répétées de la communauté internationale...* » Que le conflit en question (la guerre des six jours) ait été provoqué par l'agression de l'Égypte de Nasser, puis, malgré les supplices du gouvernement israélien de l'époque, de la Jordanie ; que, à l'issue de ce conflit, le gouvernement Eshkol se soit dit prêt à restituer ces territoires en échange de la paix ; que ce ne soit qu'en 1988 (la déclaration d'Alger) que l'OLP se soit prononcée du bout des lèvres pour une solution à deux Etats ; qu'enfin la plupart des Israéliens aient accepté de renoncer à ce qui constitue après tout le cœur de leur patrie historique, en reconnaissant par cela même le fait national palestinien – voilà ce que les lecteurs du *Monde* ne risquaient pas d'apprendre sous la plume de M. Boniface. C'est un vieux militant de la paix qui le leur dit : derrière la présentation tronquée et tendancieuse des faits se cache la volonté de délégitimer l'Etat d'Israël et l'idéologie nationale qui l'a fondé.

Bien sûr, M. Boniface n'est pas seul en cause. Son pamphlet participe d'un climat malsain, où il est devenu de bon ton de charger Israël de tous les péchés du monde. Dans le grand cirque médiatique et compassionnel qui obscurcit le cerveau des citoyens, pardon, des consommateurs, la violence d'Etat, fût-elle défensive, est toujours condamnable, celle qui s'exerce contre ses ressortissants et représentants, fût-elle expressément justifiée par une idéologie destructrice, est toujours comprise. Voyez la caricature de Sergueï dans *Le Monde* du 2 août. Ce n'est plus du Plantu, c'est du Konk. Encore un effort, citoyen caricaturiste, et vous descendrez au niveau de votre illustre devancier. Dans le même numéro, Mouna Naïm explique longuement que « *exécutions extrajudiciaires* » constituent « *une pratique contraire au droit international* », notamment à la quatrième Convention de Genève sur la protection des populations civiles en temps de guerre et la

Convention des Nations unies sur les droits civils et politiques. Ce qu'elle ne nous dit pas, c'est par quel tour de magie des organisations armées vouées explicitement à la destruction d'un membre souverain des mêmes Nations unies, et qui le prouvent tous les jours, relèvent desdites conventions.

Pourtant, dans le même numéro de son journal elle a dû lire une brève présentation du Hamas (« *Une organisation islamique à la fois "sociale" et militaire* »), où est cité cet article fondamental de sa charte : « *Tout juif est une cible et doit être tué.* » Quel sens a dès lors

cepté chez lui l'énergumène qui s'est fait sauter à la discothèque de Tel-Aviv, on aurait épargné vingt et une jeunes vies innocentes. Bien sûr, la communauté internationale aurait crié au scandale. Qu'est-ce qui est préférable ? On a parfaitement le droit de discuter la politique du gouvernement israélien, la presse et l'opinion israéliennes ne s'en privent pas ; on n'a pas le droit de ne pas présenter à l'opinion toutes les facettes d'un problème d'une effrayante et douloureuse complexité. Il ne faut pas confondre critique et dénigrement.

## On a parfaitement le droit de discuter la politique du gouvernement israélien (...) ; on n'a pas le droit de ne pas présenter à l'opinion toutes les facettes d'un problème d'une effrayante et douloureuse complexité

l'expression « *exécutions extrajudiciaires* » ? De quel appareil judiciaire parle-t-on ? Les fous de Dieu viennent des territoires sous contrôle de l'appareil d'Etat palestinien qui, lorsqu'il ne les encourage pas, ne fait rien pour les arrêter. Dès lors, s'ils parviennent à franchir la ligne verte, seule la chance peut encore les arrêter. Cela arrive parfois, comme l'autre jour à Beth Sh'ean, où la vigilance d'un chauffeur d'autobus a évité un carnage. Mais quel gouvernement responsable compte sur la chance pour protéger ses ressortissants ?

Début juin, si l'on avait inter-

Mais revenons à notre stratégie. M. Boniface ne se contente pas de condamner Israël. Il s'en prend à la communauté juive de France, en la menaçant, excusez du peu, d'« *isolement* » pour prix de son soutien à Israël. Suivons son raisonnement : Israël conduit une politique criminelle, à laquelle seuls le souvenir de la Shoah et le soutien sans nuance de la communauté juive de ce pays assurent l'« *impunité* ».

Mais que les juifs y prennent garde, ils risquent de se trouver doublement perdants : d'abord, en radicalisant plus outre les islamis-

tes, ensuite, « *à moyen terme* », en perdant la bataille de l'influence politique au profit de la communauté musulmane, après avoir déjà perdu la bataille démographique, enfin, en alimentant un antisémitisme qui ne demande qu'à relever la tête. Ainsi, la communauté juive n'est plus un agrégat d'individus citoyens français dont le combat contre le préjugé antisémite doit être l'affaire de l'ensemble de la communauté nationale, quelles que soient par ailleurs les affinités religieuses et idéologiques de ses membres. La voici redevenue « *nation* » au sens préévolutionnaire, qui ferait bien de faire le dos rond afin de ne pas réveiller les vieux démons. Voilà ce qu'on lit en 2001 sous la plume d'un responsable socialiste français.

Encore les lecteurs du *Monde* ne disposent-ils ici, on l'a vu, que d'une mouture édulcorée des véritables opinions de M. Boniface. Dans un mémorandum à consommation interne du PS, notre homme ne croyait pas nécessaire de prendre des précautions oratoires. Là, en conclusion d'un franc et haineux libelle anti-israélien, à la limite de l'antisémitisme, il invitait ses camarades de parti à abandonner leurs sympathies sionistes traditionnelles et à s'intéresser de plus près au vote arabe. Voilà qui avait au moins l'avantage de la franchise.

Que M. Boniface nous épargne son « *amitié* », car, avec des amis pareils, qui a besoin d'ennemis ? Mais aussi, camarades socialistes, avec des « *stratèges* » pareils, qui a besoin d'adversaires politiques ?

Elie Barnavi

## CORRESPONDANCE

### Une lettre d'Alain Bauer

Nous avons reçu d'Alain Bauer, consultant privé en sûreté, la lettre suivante, en réponse au point de vue de René Lévy, directeur du Centre de recherches sociologiques sur le droit et les institutions pénales, publié dans *Le Monde* du 2 août.

Dans sa posture de défense de ses collaborateurs, le directeur du Cesdip apporte d'intéressantes précisions sur les méthodes de travail de son institution financée par le contribuable. Il confirme que les commentaires de certains d'entre eux s'effectuent sans prise de connaissance des travaux concernés. Cette honnête révélation méritait d'être soulignée. Que M. Lévy en soit remercié.

Mais il y aurait une explication à cela : mes travaux seraient secrets, confidentiels, introuvables. Et de citer comme pièce à conviction

l'étude « *Où sont les policiers* » de 1998, dont aucun spécialiste n'aurait eu connaissance. Malheureusement pour les services de documentation du Cesdip, ce document a été publié pour le grand public à près de 30 000 exemplaires, et dans son intégralité, début 1999. Mes travaux sur les Etats-Unis ont été imprimés, en deux éditions, aux Presses universitaires de France l'an dernier (en vente libre dans toutes les bonnes librairies), de même que plusieurs autres ouvrages sur ces questions dans la collection « *Que sais-je ?* ». Il reviendra à M. Lévy de reconnaître, au nom de cette déontologie qu'il proclame, ces quelques erreurs.

Pour le reste, et afin de le rassurer, d'autres publications sont programmées sur ces questions pour

la fin de cette année et le débat pourra, tout à loisir, se développer. Les chercheurs, publics et privés, continueront à publier les recherches, même iconoclastes. Les militants s'appliqueront, pour leur part, à préférer le registre « *incantations, imprécations et lamentations* », attaquant les individus plutôt que de confronter leurs idées.

Pour que ce débat sérieux sur la violence, souhaité par tous désormais, puisse effectivement avoir lieu, il y faudra un peu plus de travail de recherche préalable, un peu plus de lucidité des institutions publiques, qui doivent le respect aux citoyens et aux victimes, un peu plus d'écoute. Au fond, quelque chose qui ressemble assez à de la recherche scientifique. Alors chiche !

# Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05  
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Téléx : 202 806 F  
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90  
Changement d'adresse et suspension : 0-803-022-021 (0,99 F la minute).  
Internet : <http://www.lemonde.fr>

## ÉDITORIAL

# Gênes et l'Europe

L'APRÈS-GÈNES n'est pas fini, et ne doit pas être décrété. En aucun cas. L'enjeu est important pour l'Europe, si elle se veut espace de liberté. En ce sens, l'enquête que les autorités italiennes mènent sur le comportement de leur police lors du sommet du G 8 va bien au-delà d'une question technique de maintien de l'ordre. A l'évidence, les forces de police ont été débordées les 19, 20 et 21 juillet par les manifestants anti-mondialisation réunis à l'occasion de ce sommet des pays les plus industrialisés. Elles ont été mal préparées et surprises face à la violence de quelques centaines de manifestants – sur 200 000 – venus casser, détruire et agresser. Elles ont vraisemblablement été mal encadrées et mal commandées par des chefs eux-mêmes dépassés. La police suédoise avait connu certains de ces déboires quelques semaines plus tôt, lors du sommet européen de Göteborg. Sans doute n'est-il pas inutile qu'ici et là au sein de l'Union, en Allemagne et en Italie notamment, on évoque un effort commun face à ce type de contestation violente – même si le maintien de l'ordre reste de la seule compétence nationale.

Mais là n'est pas le vrai problème. A Gênes – et pas à Göteborg –, il y a eu plus que des dérapages policiers. A en croire tous les témoignages recueillis jusqu'alors, il y a eu, à deux occasions au moins, une violence policière systématique, presque programmée contre des manifestants pacifiques ou, pis, contre des personnes détenues. C'est ce

qui s'est passé lors de la « *perquisition* » de la police dans l'école dite Diaz utilisée comme dortoir par des manifestants parfaitement paisibles : ils y ont été littéralement agressés par des forces de l'ordre au comportement de voyous. C'est ce qui s'est passé, en beaucoup plus grave encore, à la caserne dite de Bolzaneto, où avaient été regroupées nombre de personnes appréhendées. Là, pas d'interrogatoire ni de contrôle d'identité, mais une sorte d'opération punitive programmée par certaines unités de la police. De jeunes Européens ont été sauvagement tabassés, menacés de viol, obligés de rester plus de dix heures debout face à un mur tête ensanglantée, maintenus sans soins, insultés et volés par les policiers. Certains magistrats italiens n'hésitent pas à parler de torture.

Le premier, le président italien, Carlo Azeglio Ciampi, a tiré la sonnette d'alarme. Deux enquêtes sont en cours, l'une parlementaire, l'autre gouvernementale. Elles doivent aboutir, faire la vérité. L'Union européenne ne peut pas, ne doit pas être un espace de violences policières, sauf à renier les valeurs que ses dirigeants proclament à tout bout de champ. On ne peut disserter à longueur de rapport sur le déficit démocratique de l'Europe et tolérer des faits d'une telle gravité. Nombre de jeunes Européens ont engagé des poursuites contre l'Etat italien. On se prend à rêver : et si l'Union, un de ses organes dirigeants, dans un geste à la fois symbolique et très concret, prenait en charge leurs frais de justice ?

*Le Monde* est édité par la SA LE MONDE  
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani  
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeron.  
Directeurs généraux adjoints : Edwy Plenel, René Gabriel  
Secrétaire général du directoire : Alain Fontaine  
Directeur de la rédaction : Edwy Plenel  
Directeurs adjoints : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomet  
Directeur artistique : Dominique Royette ; adjoint : François Lollion  
Secrétaire général : Olivier Biffaud ; déléguée générale : Claire Blandin  
Chef d'édition : Christian Massol ; chef de production : Jean-Marc Houssard  
Rédacteur en chef technique : Eric Azan  
Rédaction en chef centrale :  
Alain Frachon, Eric Fottorino, Laurent Greilsamer,  
Michel Kajman, Eric Le Boucher, Bertrand Le Gendre  
Rédaction en chef :  
Alain Debove (International) ; Patrick Jarreau (France) ; Anne Chemin (Société) ;  
Jean-Louis Andréani (Régions) ; Laurent Mauduit (Entreprises) ; Jacques Buob (Aujourd'hui) ;  
Josyane Savigneau (Culture) ; Serge Marti (Le Monde Europe) ;  
Médiateur : Robert Solé  
Directeur exécutif : Eric Pialoux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg  
Directeur des relations internationales : Daniel Verret  
Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président  
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),  
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)  
Le Monde est édité par la SA LE MONDE  
Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.  
Capital social : 166 859 €. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du Monde,  
Fonds commun de placement des personnels du Monde,  
Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises,  
Le Monde Europe, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations.

## IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

### La crise du papier journal

M. TORRES BODET, directeur général de l'Unesco, a adressé mardi 7 août un appel à tous les gouvernements leur demandant de prendre les mesures nécessaires pour faire face à la crise du papier journal.

Rappelant que la conférence générale de l'Unesco l'avait le mois dernier chargé d'alerter l'opinion publique mondiale et les gouvernements de tous les pays sur l'un des graves dangers qui menacent l'éducation et l'information, l'insuffisance de la production du papier journal et du papier d'édition, M. Torres Bodet souligne que la hausse accélérée des prix aggrave encore la situation, tandis que la disproportion des quantités disponibles dans les divers pays accentue le déséquilibre international. D'autre part, cette situation a eu des conséquences néfastes sur l'instruc-

tion : des écoles et des universités manquent déjà de livres et de cahiers.

« *J'adresse donc un pressant appel à tous les gouvernements, dit M. Torres Bodet, pour que, prenant conscience de l'extrême gravité de ce problème, ils arrêtent d'urgence les mesures conjointes qui permettront, premièrement, d'accroître la production de papier journal et de papier d'édition, notamment en développant l'utilisation de matières premières nouvelles et en facilitant, grâce à des accords internationaux, les investissements à long terme indispensables ; deuxièmement, d'assurer, aussi longtemps que cette réduction ne répondra pas aux besoins réels de chaque pays, une répartition plus équitable des ressources existantes de papier journal et de papier d'édition.* »  
(8 août 1951.)

## Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Télématique : 3615 code LEMONDE  
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC (5,57 F/mn)  
ou 08-36-29-04-56 (9,21 F/mn)

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-88-46-60  
Index du Monde : 01-42-17-29-89. Le Monde sur microfilms : 03-88-71-42-30

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78



## ACCIDENTS DU TRAVAIL

Les entreprises sont de plus en plus nombreuses à être condamnées pour avoir commis une « faute inexcusable » en exposant leurs salariés

à l'amiante. ● LES JUGES estiment que, même si l'amiante n'est interdit que depuis 1997, les grandes entreprises qui en fabriquaient, comme Saint-Gobain, ou qui l'utilisaient

massivement, comme les Chantiers de l'Atlantique, ne pouvaient en ignorer les effets. ● LE MONTANT des condamnations est variable mais dépasse fréquemment le million de

francs. ● SELON CERTAINS EXPERTS, entre 50 000 et 100 000 personnes décéderont dans les vingt prochaines années des suites de l'exposition à l'amiante. ● L'ÉTAT met en place

un fonds de financement pour faire face aux demandes d'indemnisation auprès de l'assurance-maladie. ● LES DÉPARTS ANTICIPÉS à la retraite à cinquante ans se multiplient.

# Les entreprises font face au dossier explosif des maladies liées à l'amiante

Deux à trois mille plaintes de salariés ont déjà été déposées devant les tribunaux. Même si l'amiante n'est interdit que depuis 1997, les tribunaux estiment que certaines sociétés en connaissaient les risques bien avant. L'État a institué un fonds de financement pour tenter de contenir les demandes d'indemnisation

SNCF, Saint-Gobain, Usinor, Chantiers de l'Atlantique... les entreprises sont de plus en plus nombreuses à être condamnées pour avoir commis « une faute inexcusable ». Ces grandes sociétés sont toutes accusées d'avoir laissé leurs salariés manipuler de l'amiante malgré les risques encourus. Le montant des condamnations varie mais dépasse fréquemment 1 million de francs. Or l'affaire n'en est qu'à ses débuts : selon l'Association nationale de défense des victimes de l'amiante (Andeva), entre 2 000 et 3 000 plaintes ont d'ores et déjà été déposées devant les tribunaux.

Quasiment passées sous silence pendant des décennies, les maladies dues à l'amiante constituent pour les responsables de la santé publique un dossier aussi grave que celui du sang contaminé. Et comme la quasi-totalité de ces maladies sont d'origine professionnelle, les entreprises font de plus en plus figure d'accusées.

Les chiffres sont impressionnants : en 1998, la Sécurité sociale a recensé 2 130 nouveaux cas de maladies consécutives à l'inhalation de poussière d'amiante ; 1 939 affections professionnelles et 191 cancers broncho-pulmonaires. En 1999, les chiffres quasi définitifs

font état de 2 652 affections et 317 cancers. Mais ils ne comptabilisent que les cas nouveaux (les flux et non les stocks) et reconnus. Comme cette maladie peut mettre plusieurs années avant de se déclarer, deux laboratoires, l'Institut national de la veille sanitaire et l'Inserm, ont mené des études auprès des retraités. Leurs conclusions sont identiques : 27,7 % des retraités ayant cessé de travailler entre 1994 et 1996 ont été exposés à l'amiante, une proportion bien supérieure aux prévisions. Actuellement, on estime que l'amiante est à l'origine d'environ 2 000 décès par an et, dans Libération (du 22 juin), Marcel Goldberg, épidémiologiste à l'Inserm, estime « qu'entre 50 000 et 100 000 personnes décéderont dans les vingt prochaines années des différentes pathologies liées à l'inhalation de fibres d'amiante ».

## « DANGERS CONNUS DEPUIS 1913 »

Ces maladies et les décès qui peuvent en résulter constituent donc un des principaux risques professionnels. Pourtant, l'utilisation de l'amiante n'est interdite que depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1997. Faut-il pour autant dédouaner les entreprises qui fabriquaient ou utilisaient ce matériau auparavant ?



François Desriaux, président de l'Andeva, ne le pense pas : « Tout employeur a le devoir de protéger ses salariés dans l'exercice de leurs fonctions. Or les dangers de l'amiante sont connus depuis 1913 et les affections pulmonaires qui en découlent sont reconnues comme maladie professionnelle depuis 1947. Si certains employeurs, en particulier les patrons des petites entreprises du bâtiment pouvaient en ignorer les dangers, les grandes entreprises qui fabriquaient de l'amiante, comme Saint-Gobain, ou qui l'utilisaient massivement comme les Chantiers de l'Atlantique, ne pouvaient en ignorer les effets. L'absence de précaution constitue donc une faute inexcusable. »

Les indemnités versées par la branche accidents du travail-maladies professionnelles (ATMP) de la Sécurité sociale étant majorées si la « faute inexcusable » de l'employeur est reconnue, les victimes ou leurs ayants droits en cas de décès sont de plus en plus nombreux à porter plainte, au civil, en utilisant l'argumentation de l'Andeva. Mais les sommes en jeu commencent à donner le vertige aux gestionnaires de la Sécurité sociale. Du coup, le gouvernement a annoncé en septembre 2000 la mise en place d'un fonds d'indemnisation des victimes de l'amiante, le Fiva. Le Conseil d'État étudie actuellement le décret instituant ce fonds, qui pourrait, selon l'entourage d'Elisabeth Guigou,

voir le jour dès septembre. Avantage de l'opération : les personnes qui seront indemnisées par le fonds ne pourront plus porter plainte devant les tribunaux civils puisqu'un même préjudice ne peut donner lieu à plusieurs indemnisations.

Les entreprises ont également tout à y gagner. Non seulement

elles évitent d'être publiquement condamnées mais le fonds est financé par une surprime de 20 francs que paie tout assuré lorsqu'il signe un contrat d'assurance-dommages (habitation ou véhicule). Ce fonds a été doté d'une enveloppe initiale de 2 milliards de francs.

## REDOUTABLES QUESTIONS

Cette somme sera-t-elle suffisante ? Nul ne le sait car ce sont les administrateurs du fonds (représentants de l'État, des partenaires sociaux et des associations) qui décideront des barèmes d'indemnisation et surtout nul ne sait combien de dossiers seront déposés. Mais si la création de ce fonds a été considérée comme une grande victoire par les victimes de l'amiante, elle soulève de redoutables questions. Pourquoi la veuve d'un ouvrier décédé de l'amiante recevrait-elle une somme bien supérieure à ce que toucherait la veuve d'un ouvrier mort d'un banal accident du travail ? Roland Masse, auteur d'un rapport remis à Elisabeth Guigou sur le sujet, préconise la « réparation intégrale » de tous les accidents du travail et des maladies professionnelles. Chacun en est conscient : le coût d'une telle mesure nécessiterait une réforme

structurelle de cette branche de l'assurance-maladie.

Autre mesure spécifique à l'amiante : le gouvernement permet aux salariés qui en sont victimes ou qui travaillent dans une entreprise utilisant massivement ce matériau de cesser de travailler dès cinquante ans. Dans un premier temps, seuls les salariés des entreprises fabriquant ou stockant de l'amiante étaient concernés, mais cette mesure a été étendue à la construction navale. En mars, plus de 11 000 salariés avaient demandé à partir en cessation anticipée d'activité. D'ores et déjà, les syndicats, en particulier la CFDT, réclament l'élargissement de cette mesure aux salariés de la sidérurgie ou des garages, voire aux agents des collectivités locales qui ont été en contact avec l'amiante. Le gouvernement est plus que réticent puisqu'il cherche à retarder l'âge de départ en retraite.

Qu'il s'agisse de l'indemnisation des victimes, des préretraites ou du débat qui ne manquera pas de s'ouvrir sur les responsabilités respectives de l'État et des entreprises dans ce drame national, l'amiante apparaît à plus d'un titre comme une véritable boîte de Pandore.

F. Le.

## Des condamnations de plus en plus nombreuses

● **Décembre 1999** : le ministère de la défense est condamné, en tant qu'employeur, par la cour d'appel de Caen pour « faute inexcusable » dans un dossier concernant un employé des arsenaux de Cherbourg.

Le tribunal a accordé 150 000 francs aux veuves des ouvriers décédés et 80 000 francs à chacun de leurs enfants.

● **7 septembre** : Valeo est condamné à indemniser à hauteur de 515 000 francs une victime indirecte de l'amiante qui a été contaminée en lavant les bleus de travail de son mari, ouvrier à l'usine de Condé-sur-Noireau (Calvados), et parce qu'elle résidait et travaillait à proximité de cette usine.

● **18 octobre 2000** : France Télécom est condamnée pour délit d'homicide involontaire. La société a dû verser 200 000 francs à la famille d'un agent décédé en 1992.

● **7 décembre** : le tribunal des affaires de Sécurité sociale de Saint-Lô (Manche) reconnaît la SNCF coupable de « faute inexcusable » après le décès, en 1997, d'un ancien mécanicien, des suites d'un cancer dû à l'amiante. La SNCF doit verser 150 000 francs à sa veuve et 80 000 francs à son fils. L'entreprise sera à nouveau condamnée dans une autre affaire sept mois plus tard.

● **21 juin 2001** : dans le dossier de l'amiante à l'université de Jussieu (Paris), la justice reconnaît l'existence d'une « infraction » et qu'en conséquence les demandeurs ont droit à une indemnisation.

● **25 juin** : Everite devra payer des dommages-intérêts allant de 450 000 francs à 1,2 million de francs aux héritiers des victimes de l'amiante selon la confirmation de la cour d'appel de Paris.

## Une catastrophe pour les Chantiers de l'Atlantique

NANTES  
correspondance

L'amiante est une bombe à retardement pour les Chantiers de l'Atlantique, filiale de construction navale d'Alstom qui emploie 5 000 salariés à Saint-Nazaire (Loire-Atlantique). Le 21 juin, le tribunal des affaires de Sécurité sociale de Nantes (TASS) a reconnu la « faute inexcusable » des Chantiers de l'Atlantique à l'égard de trois de ses anciens ouvriers exposés à l'amiante dans les années 1960. Les deux retraités, atteints d'asbestose (durcissement des parois pulmonaires), et la veuve du troisième, décédé d'un mésothéliome (tumeur maligne souvent liée à l'amiante), ont obtenu le doublement de leur rente ainsi que des indemnités dont le montant reste à déterminer (lire ci-contre). « Pour le plus atteint, nous comptons demander un million de francs », indique Michel Ledoux, avocat des salariés qui espère une confirmation du jugement début 2002. Cinq plaintes ont immédiatement suivi.

« Ce n'est que l'avant-garde. Un millier de salariés et ex-salariés des Chantiers et de leurs sous-traitants sont atteints ou sur le point de révéler une maladie liée à l'amiante. Au moins 400 ex-salariés des Chantiers ont déjà ou vont engager une procédure », affirme M. Ledoux pour qui l'estuaire de la Loire, avec son industrie navale, la centrale EDF de

Cordemais et la raffinerie de Donges, est l'un des principaux foyers de maladies liées à l'amiante en France. La direction des Chantiers de l'Atlantique n'a pas tardé à faire appel de la décision du TASS arguant de la méconnaissance en haut lieu des dangers de l'amiante dans les années 1960.

« L'amiante a été utilisé intensivement dans la construction navale avec des conséquences dramatiques mais nous contestons la notion de faute inexcusable qui impliquerait que la direction a exposé sciemment ses salariés au danger. Quand on sait que des ingénieurs ont développé la maladie, il paraît impensable que ces cadres, s'ils avaient connu les dangers, se seraient exposés », commente un porte-parole de l'entreprise. « Faux, répond Michel Ledoux. Les dangers de l'amiante, l'asbestose surtout, sont au moins connus depuis le début des années 1950. Les moyens de protéger les opérateurs, notamment par des masques individuels, existaient, mais on ne les a pas pris pour des raisons financières. Les Chantiers de l'Atlantique ont manqué d'efficacité dans la protection de leurs salariés. »

L'amiante pose un autre problème au constructeur nazairien. Celui du départ en préretraite de plusieurs centaines de salariés exposés à ce matériau nocif. L'Inspection générale des affaires sociales (IGAS), diligentée en juillet par le

ministère du travail, vient de fixer à 1982 la date marquant la fin de l'exposition à l'amiante au sein des Chantiers de l'Atlantique, ce qui ouvrirait à 489 salariés le droit de bénéficier d'un départ anticipé, si ce choix est confirmé par le gouvernement. Cette date avait déjà été reportée de 1945 à 1975 par arrêté ministériel le 7 juillet 2000. Ce qui

« Les moyens de protéger les opérateurs existaient mais on ne les a pas pris pour des raisons financières »

## L'avocat des salariés

signifie que tout salarié, malade ou non mais ayant été en contact avec l'amiante avant 1975, peut bénéficier, à partir de cinquante ans, d'une cessation d'activité anticipée correspondant au tiers du temps passé au contact de l'amiante. Le choix de 1975 était contesté par les syndicats de l'entreprise qui ont multiplié les débrayages depuis un an sur ce thème. Le report à 1982 est loin d'être satisfaisant du point

de vue syndical et risque de provoquer de vives tensions sociales à la rentrée. La CFDT évoque des documents, notamment des bons de commande, attestant l'achat de joints amiantés en 1996 pour une utilisation jusqu'en 1997.

« Nous dénonçons surtout une injustice flagrante par rapport aux autres chantiers navals dont on a retenu pour fin d'exposition la date de leur fermeture, c'est-à-dire 1987 pour Dubigeon à Nantes, 1999 pour les chantiers du Havre et 1997 pour les ACB et certains sous-traitants des Chantiers de l'Atlantique », souligne la CFDT. Pour la direction, qui évalue la fin de l'usage banalisés de l'amiante au milieu des années 1970, le choix de l'IGAS est un moindre mal. Le constructeur redoutait particulièrement les problèmes de main-d'œuvre et de transferts de technologie qu'aurait entraîné une accélération des départs (1 500 selon la direction) si la date de 1997, souhaitée par les syndicats, avait été retenue. Avec dix navires à construire, dont le Queen Mary II, la filiale d'Alstom basée à Saint-Nazaire dispose en effet d'un carnet de commandes sans précédent lui assurant du travail jusqu'au premier semestre 2004. Le constructeur qui a embauché 1 500 salariés depuis trois ans compte recruter encore 1 100 personnes dans les deux ans.

Emmanuel Guimard

## TROIS QUESTIONS À...

### ROLAND MASSE

1 Vous êtes membre du Conseil supérieur de la prévention des risques professionnels et l'auteur d'un rapport sur les accidents du travail et les maladies professionnelles. Connait-on bien ces phénomènes ?

Non. Pour des raisons financières, les entreprises ont intérêt à sous-déclarer les accidents du travail, quitte à accorder aux salariés le maintien de leur salaire, ce qui est avantageux par rapport aux prestations de la Sécurité sociale. Le phénomène est difficile à quantifier mais il est indéniable et limite l'incitation à la prévention. Pour les maladies professionnelles, le problème réside moins dans leur sous-déclaration que dans leur sous-reconnaissance. Pour deux raisons : les tableaux de reconnaissance des maladies professionnelles ne peuvent pas tout prévoir et les médecins sont trop peu formés pour identifier la part de l'environ-

nement professionnel dans les maladies dites multifactorielles. On sait d'après les enquêtes internationales que 5 % à 10 % des cancers sont en partie d'origine professionnelle. Pourtant, seule une petite partie des victimes bénéficient d'une indemnité à ce titre.

2 Qu'entendez-vous par « réparation intégrale » des accidents du travail et des maladies professionnelles (ATMP) ?

Le mécanisme de la branche ATMP de la Sécurité sociale n'indemnise que forfaitairement, à partir d'un barème évaluant les conséquences du dommage corporel. Il faut que la faute inexcusable de l'employeur soit reconnue pour que d'autres préjudices (esthétique ou économique par exemple) soient indemnisés. Du coup, il y a des aberrations. Une personne qui perd un bras au travail sera moins indemnisée que si elle le perd lors d'un accident de trajet : depuis 1985, les préjudices subis lors d'accidents de trajets sont indemnisés au cas par

cas. De même, une shampoineuse qui a de l'asthme peut être licenciée en raison de sa maladie mais elle ne sera pas indemnisée au titre de son préjudice professionnel. Le rapport préconise donc de prendre en compte l'ensemble des préjudices et de revenir au *statu quo ante*.

3 L'amiante constitue-t-il un cas à part ?

Dans la très grande majorité de cas, les victimes de l'amiante l'ont été sur leur lieu de travail. Elles doivent donc être prises en charge par la branche ATMP de la Sécurité sociale. Mais les victimes se sont organisées et ont obtenu des tribunaux des indemnités beaucoup plus généreuses au point de créer un fonds spécial d'indemnisation. L'amiante devient donc un cas à part et la brèche qu'il institue dans le système de la Sécurité sociale impose qu'on réfléchisse à l'évolution de celui-ci.

Propos recueillis par Frédéric Lemaître

## « On en prenait plein les narines »

« DANS mon malheur, j'ai eu une peu de chance d'arriver jusque-là, même si c'est en mauvaise santé », raconte Léon Bothamy, l'un des trois anciens ouvriers malades de l'amiante pour lesquels le tribunal des affaires sociales de Nantes (Loire-Atlantique) a reconnu la « faute inexcusable » des Chantiers de l'Atlantique en juin. Ce retraité de quatre-vingt-huit ans frappé d'asbestose (fibrose pulmonaire) se considère aujourd'hui comme un miraculé. « Beaucoup sont morts de l'amiante. Au début, on pensait que c'était la tuberculose. On ne s'inquiétait pas plus que ça. Puis on a eu des doutes en voyant des gars mourir en pleine jeunesse, dans les trente ou trente-cinq ans. »

Entré à treize ans comme apprenti, Léon Bothamy devient à seize ans plombier-soudeur « sur les bords » des navires en construction. « On utilisait de l'amiante tous les jours, sous forme de plaques pour ne pas brûler la peinture ou les panneaux de bois pendant que l'on soudait les tuyaux. Quand je suis parti à la retraite, en 1973, les choses n'avaient pas du tout changé. » Il évoque des épisodes d'intense exposition aux fibres toxiques, lors des passages à l'atelier de voilerie où l'amiante servait à contenir le métal en fusion versé sur l'extrémité des câbles métalliques pour les sceller. « Ensuite, il fallait enlever ces fils à la brosse. On en prenait plein

les narines, rapporte M. Bothamy. A l'époque, on ne savait rien du tout sur les dangers des fibres. En 1952, lors d'une visite médicale aux Chantiers, on m'a diagnostiqué une pleurésie au côté gauche mais il m'a fallu attendre 1986 pour savoir de quoi il s'agissait. Cette année-là, un accident de voiture m'a cassé trois côtes. Sur les radios, l'interne a tout de suite vu les taches », se souvient-il.

## TÉMOIGNAGES SIMILAIRES

Il entame alors les démarches qui aboutiront à une invalidité permanente partielle (IPP) de 10 %. Ses deux fils, tous deux soudeurs-chaudronniers aux Chantiers de l'Atlantique, ont aussi respiré des fibres d'amiante, ce qui leur vaut aujourd'hui une IPP de 5 % pour l'un et de 3 % pour l'autre. Des témoignages similaires mais plus récents sont nombreux. « Au début des années 1970, on coupait à la scie circulaire des panneaux de marine, un dérivé de l'amiante, avec pour seule protection des masques « en nez de cochon », raconte un délégué syndical. La poussière était évacuée par des aspirateurs à air comprimé dans des fûts que l'on vidait dans des bennes à ciel ouvert. Ces bennes étaient ensuite conduites à la déchetterie à travers les rues. Tout le monde a ainsi un peu profité de l'amiante. »

E. Gd



## Suez dément toute intention de vendre son réseau câblé Noos

« LA VENTE de Noos, notre activité câblée, n'est pas à l'ordre du jour. Nous n'avons reçu aucune offre d'AOL Time Warner. » Suez a opposé un démenti catégorique, mardi 7 août, aux informations parues le même jour dans *La Tribune* selon lesquelles le groupe étudierait une cession de son activité câblé. Suez avait profité, en août 2000, du désengagement de France Télécom, pour prendre 50,01 % du capital de Noos.

La rumeur, toutefois, n'est pas étonnante. Depuis qu'AOL Time Warner et Microsoft croisent le fer pour le contrôle des activités câblées d'AT & T, le câble est revenu au centre des intérêts du secteur. Géants de la communication, banquiers d'affaires ont recommencé à scruter à la loupe tous les actifs dans ce domaine. Première société de câble en France, avec notamment le très convoité réseau parisien, Noos compte 841 000 abonnés. Son objectif est de doubler son nombre de clients et d'assurer le succès du couplage de la télévision et d'Internet.

Noos n'est cependant plus au centre des préoccupations de Suez, depuis que le groupe a renoncé, en janvier, à briguer une licence de téléphonie mobile de nouvelle génération (UMTS). Les activités de communication ne représentaient, en 2000, que 1,8 % d'un chiffre d'affaires de 34,6 milliards d'euros face à l'énergie, l'eau et la propreté. Le groupe entend, malgré tout, valoriser cet héritage. « Pour mieux le vendre à un moment ou à un autre », selon de nombreux observateurs.

Martine Orange

## CNN cherche à rajeunir son image pour retrouver sa gloire passée

La chaîne américaine, qui a inventé en 1980 l'information télévisée en continu, est confrontée au succès de ses concurrents Fox News et MSNBC.

Elle a lancé lundi 6 août une nouvelle formule, destinée à un public plus jeune

NEW YORK  
de notre correspondant

Il y a encore un an, un premier ministre israélien voulant s'adresser à l'opinion internationale aurait accordé tout naturellement un entretien à CNN. Dimanche 5 août, Ariel Sharon a choisi de répondre aux questions des journalistes de la chaîne concurrente Fox News. CNN, l'inventeur en 1980 de l'information télévisée en continu, se porte mal. Ses différentes déclinaisons, CNN Etats-Unis, Headline News (flash infos en continu), CNN International (Europe, Asie) et CNNfn (pour « financial ») résistent plus ou moins bien, mais l'heure de gloire du réseau fondé par Ted Turner remonte à dix ans et à la guerre du Golfe. Pour tenter de regagner de l'audience et de la rajeunir, surtout aux Etats-Unis, CNN Headline News a lancé, lundi 6 août, une formule radicalement changée.

La chaîne installée à Atlanta, présente dans 78 millions de foyers américains via le câble et le satellite, ne cesse de perdre du terrain face à ses deux concurrents nés il y a cinq ans : Fox News, du groupe de Rupert Murdoch News Corp., et MSNBC, issu d'une alliance entre Microsoft et NBC, filiale de General Electric.

MSNBC et plus encore Fox ont racolé le « grand public » en faisant de l'information en continu un produit tapageur. Les rumeurs plus ou moins vérifiées, les faits divers et la vie des célébrités ont souvent la priorité. L'évolution des cours de Bourse est mise en scène comme une course automobile. Fox News n'hésite pas à prendre des risques pour sortir des « scoops » : la chaî-

ne, très proche des républicains, avait la première annoncé, dans la nuit du 7 au 8 novembre 2000, alors à tort, la victoire de George W. Bush à l'élection présidentielle. Conséquence : alors qu'en 1996, CNN Headline News comptait en moyenne 220 000 téléspectateurs ; cette année, elle en compte 140 000. Au deuxième trimestre, l'audience de CNN Headline News a baissé de 2 %, quand celles de MSNBC et Fox News augmentaient de respectivement 25 % et 62 % !

L'âge moyen du téléspectateur de CNN Headline News est de cinquante-quatre ans, celui du spectateur de CNN Etats-Unis de soixante-quatre ans. Or, les annonceurs veulent des consommateurs plus jeunes, plus sensibles aux messages publicitaires – mais aussi plus difficiles à séduire et à fidéliser. La dégradation de la conjoncture publicitaire accroît la pression sur les dirigeants d'AOL-Time Warner, la maison mère de CNN, touchée directement par les difficultés de la nouvelle économie.

### UNE ACTRICE POUR LES « YUPIPIES »

Le réseau créé par Ted Turner est une machine lourde et coûteuse, qui compte à l'étranger 42 bureaux employant 1 000 personnes. En janvier, 400 salariés ont été licenciés, environ 10 % de l'effectif total. AOL-Time Warner a regroupé en mars toutes ses télévisions y compris CNN, dans une même entité. Walter Isaacson, patron du groupe Time à New York et qui compte à son actif la relance de *Time Magazine*, a été nommé en juillet à Atlanta à la tête de la chaîne d'information.

CNN a débauché à Hollywood deux spécialistes de l'entertainment (l'industrie des loisirs) pour repenser l'apparence et le contenu de CNN Headline News ; ils ont recruté comme présentatrice Andrea Thompson, une actrice de la célèbre série télévisée policière « NYPD Blue ».

Le sourire et les grands yeux bleus de M<sup>me</sup> Thompson doivent attirer vers CNN les jeunes urbains hyperactifs (« yuppiés »). Pour leur plaisir, l'écran de CNN Headline News ressemble maintenant à la première page d'un site Internet. Le mot d'ordre est « real news, real fast » (des informations vraies, vraiment rapides). L'image des présentateurs et les reportages occupent souvent à peine un quart de l'écran, couvert par ailleurs d'infographies sur la météo et les cours de Bourse et de gros titres en bas et à gauche. La musique des lancements a fait l'objet de beaucoup d'attention. Elle est plus rythmée, plus rock, parfois même techno. Headline News continue à donner une information rapide, proche dans son esprit de la radio, sur les grands sujets d'information, mais accorde plus de place aux loisirs, à la santé, à l'environnement, à la technologie et... aux célébrités.

La formule n'est pas sans risques. ABC a sombré dans le ridicule il y a un peu plus d'un an en tentant de transformer l'acteur Leonardo DiCaprio en animateur d'un « talk show » sur l'environnement. En perdant un peu de son sérieux et de sa relative austérité, CNN pourrait mécontenter une partie de sa clientèle traditionnelle.

Eric Leser

## Le chimiste allemand BASF va supprimer 4 000 emplois

LE PREMIER GROUPE chimique européen, l'allemand BASF, a annoncé mardi 7 août la suppression de 4 000 emplois dans le monde au cours des dix-huit prochains mois. Ces estimations sont supérieures de 1 200 à ce qui était initialement prévu et devraient permettre à BASF d'économiser « environ 400 millions d'euros par an ». « Le secteur de la chimie est particulièrement touché par l'actuelle faiblesse de la demande », a indiqué BASF dans un communiqué.

Au deuxième trimestre, le chimiste a vu son chiffre d'affaires chuter de 7,1 % (8,329 milliards d'euros) et son bénéfice opérationnel reculer de 14,9 % (751 millions d'euros). L'entreprise, qui a passé des charges exceptionnelles de 447 millions d'euros pour restructuration, a enregistré une chute de 97,5 % de son bénéfice net, à 11 millions d'euros. Le groupe a prévu que son résultat 2001 serait inférieur à celui de 2000 en raison de la conjoncture mondiale défavorable et du prix élevé des matières premières.

## Intel pourrait déclencher une guerre des prix

L'AMÉRICAIN INTEL serait prêt à réduire de moitié le prix de ses microprocesseurs, déclenchant ainsi une véritable guerre des prix. C'est en tout cas la certitude de Dan Niles, analyste de Lehman Brothers, qui a publié cette information lundi 6 août. Il justifie la stratégie du leader mondial du microprocesseur par la nécessité de regagner des parts de marché sur son rival AMD, mais aussi par la volonté de relancer le marché informatique, fortement touché par le ralentissement économique. Le même jour, un analyste de Salomon Smith Barney a revu à la baisse ses prévisions de résultats trimestriels pour Intel. Les marchés financiers ont immédiatement réagi à ces deux publications. L'action Intel a perdu 4,7 %, à 30,18 dollars, et celle d'AMD 7,5 %, à 17,80 dollars, entraînant dans leur sillage d'autres valeurs technologiques. Cette rechute fait suite à une semaine faste où les titres des entreprises de semi-conducteurs avaient fortement progressé, en raison d'une série d'annonces laissant présager une sortie du tunnel au dernier trimestre 2001.

## L'Europe soupçonne de contrebande des fabricants de cigarettes

LA COMMISSION EUROPÉENNE a annoncé qu'elle avait déposé, lundi 6 août, une nouvelle plainte auprès d'une cour fédérale américaine contre les fabricants américains de cigarettes Philip Morris et RJ Reynolds, qu'elle soupçonne de se livrer à de la contrebande de cigarettes dans l'Union européenne. Selon une porte-parole de la Commission, ce nouveau recours, déposé au nom de la Communauté et de dix Etats membres, est une « réintroduction de la plainte rejetée pour des raisons techniques » par la US Court District de New York, le 17 juillet. Philip Morris a estimé que cette plainte est injustifiée. Dans un communiqué, le cigarettier précise qu'« il est dommage que l'Union européenne semble apparemment avoir choisi de perdre autant de temps, d'efforts et d'argent pour des litiges qui pourraient être résolus grâce à la coopération et des accords mutuels ».

## TABLEAU DE BORD

### ÉCONOMIE

#### L'Argentine se refuse à « dollariser » son économie

LE PRÉSIDENT argentin, Fernando de La Rúa, a écarté, lundi 6 août, l'hypothèse d'une introduction par son gouvernement d'une politique de « dollarisation » de l'économie pour remédier à la crise que traverse le pays. « Nous devons nous débrouiller avec la loi sur la convertibilité » (en vertu de laquelle un peso vaut un dollar depuis 1991), a-t-il affirmé. Il réagissait ainsi aux déclarations d'analystes de Wall Street, estimant nécessaire une telle dollarisation. De son côté, le Fonds monétaire international a indiqué, lundi, ne pas avoir de commentaire à faire sur l'octroi d'une éventuelle aide supplémentaire à l'Argentine, souhaitée par le vice-ministre de l'économie, Daniel Marx. Le 3 août, le FMI a débloqué 1,2 milliard de dollars (1,36 milliard d'euros) de crédit, en avance sur le calendrier prévu.

■ **FRANCE** : la demande d'achat de logements neufs a « peu évolué » au deuxième trimestre, indique une enquête trimestrielle publiée lundi par l'Insee. Par ailleurs, le ralentissement de l'activité des artisans et petits entrepreneurs du bâtiment, qui a débuté en 2000, s'est poursuivi au deuxième trimestre, selon l'Insee.

■ **ALLEMAGNE** : les commandes dans l'industrie ont chuté en volume de 2,5 % en juin comparé à mai, selon des chiffres provisoires corrigés des variations saisonnières publiés lundi par le ministère des finances.

■ **NIGERIA** : le FMI a adressé, lundi, une sévère mise en garde au Nigeria, qu'il assiste financièrement, lui enjoignant de respecter au plus vite les engagements du programme.

### AFFAIRES

#### INDUSTRIE

● **EADS** : le syndicat CGT du géant européen de l'aéronautique et de la défense et le comité d'entreprise (CE) de l'établissement de Suresnes ont engagé une procédure judiciaire « pour remettre en cause le plan social » qui prévoit une réduction des effectifs de 3 000 personnes d'ici à 2002 au niveau européen.

● **VNU** : l'éditeur néerlandais a annoncé lundi la vente de ses publications éducatives (Educational Information Group, EIG) à la firme britannique de capital-risque 3i, actionnaire du quotidien *Liberation*, et à la direction d'EIG, pour 195 millions d'euros.

● **GENERAL DYNAMICS** : le groupe américain de défense a annoncé lundi le rachat des activités de communication sécurisées et spécialisées dans la défense de Motorola pour quelque 825 millions de dollars.

#### SERVICES

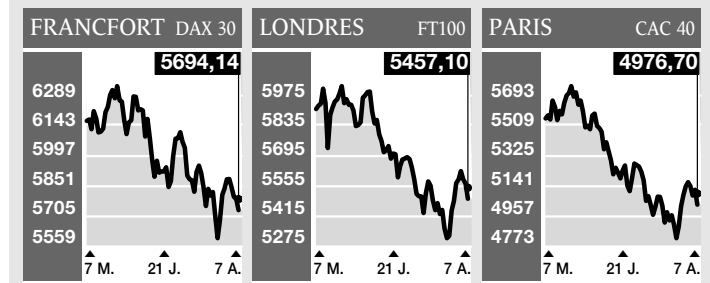
● **USAIRWAYS** : la sixième compagnie aérienne américaine a indiqué lundi n'accorder aucune crédibilité à l'offre de rachat émanant de Global Airlines Corp.

● **MUSIQUE EN LIGNE** : le département américain de la justice, a rapporté lundi 6 août le *Wall Street Journal*, a ouvert une enquête sur les alliances contractées par les cinq principales compagnies de disques dans ce domaine, et notamment sur les plates-formes Pressplay (regroupant Vivendi Universal et Sony) et MusicNet (AOL Time Warner, EMI et Bertelsmann).

#### FINANCES

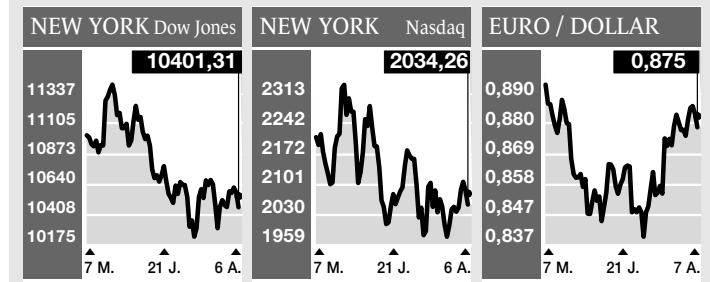
● **HSBC** : le premier groupe bancaire britannique a annoncé lundi un résultat semestriel avant impôts de 5,84 milliards de dollars (6,6 milliards d'euros) au premier semestre 2001 (+ 8,5 % par rapport au premier semestre 2000).

### EUROPE



Europe 12 h 30	Indices sélection	cours 07/08	Var. % 06/08	Var. % 31/12
EUROPE	STOXX 50	3991,70	- 1,30	- 16,36
EUROPE	STOXX 50	3845,65	- 1,05	- 15,61
EUROPE	EURO STOXX 324	333,29	- 1,14	- 14,93
EUROPE	STOXX 653	311,77	- 0,98	- 13,35
PARIS	CAC 40	4976,70	- 1,77	- 16,03
PARIS	MIDCAC	2266,92	- 0,04	- 8,49
PARIS	SBF 120	3408,93	- 1,60	- 15,25
PARIS	SBF 250	3240,99	- 0,47	- 14,06
PARIS	SECOND MARCHÉ	2525,39	- 0,01	- 10,35
AMSTERDAM	AEX	539,09	- 0,91	- 15,45
BRUXELLES	BEL 20	2916,14	- 0,53	- 3,58
FRANCFORT	DAX 30	5694,14	- 0,90	- 11,49
LONDRES	FTSE 100	5457,10	- 1,25	- 12,30
MADRID	STOCK EXCHANGE	8515,10	- 1,40	- 6,53
MILAN	MIBTEL 30	36645,00	- 0,93	- 16,18
ZURICH	SPI	6852	- 0,67	- 15,78

### AMÉRIQUES

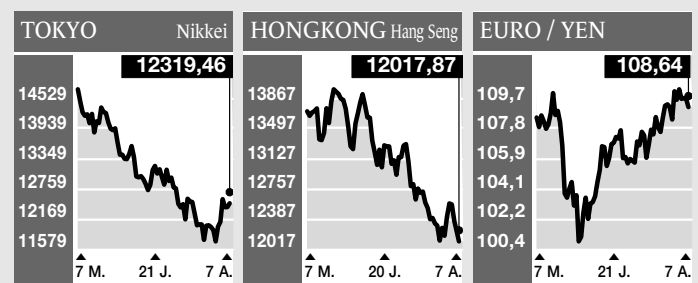


Amérique 9 h 57	Indices sélection	cours 06/08	Var. % 03/08	Var. % 31/12
ÉTATS-UNIS	DOW JONES	10401,31	- 1,06	- 3,57
ÉTATS-UNIS	S&P 500	1200,48	- 1,13	- 9,07
ÉTATS-UNIS	NASDAQ COMPOSITE	2034,26	- 1,55	- 17,66
TORONTO	TSE INDEX	.....	.....	.....
SAO PAULO	BOVESPA	14046,82	.....	- 7,95
MEXICO	BOLSA	372,06	- 1,16	17,74
BUENOS AIRES	MERVAL	302,31	- 3,24	- 27,46
SANTIAGO	IPSA GENERAL	110,75	- 0,23	15,36
CARACAS	CAPITAL GENERAL	7318,84	- 0,48	7,23

### Cours de change croisés

07/08 12 h 30	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours EURO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours FR.S.
DOLLAR	.....	0,80609	0,87585	0,13349	1,41590	0,58156
YEN	124,05500	.....	108,64000	16,56000	175,68000	72,15500
EURO	1,14175	0,92047	.....	0,15245	1,61705	0,66410
FRANC	7,49105	6,03755	6,55957	.....	10,60695	4,35615
LIVRE	0,70626	0,56920	0,61845	0,09425	.....	0,41070
FRANC SUISSE	1,71950	1,38560	1,50530	0,22955	2,43495	.....

### ASIE - PACIFIQUE



Zone Asie 9 h 57	Indices sélection	cours 07/08	Var. % 06/08	Var. % 31/12
TOKYO	NIKKEI 225	12319,46	0,62	- 10,64
HONGKONG	HANG SENG	12017,87	- 1,08	- 20,39
SINGAPOUR	STRAITS TIMES	1649,99	- 0,50	- 14,37
SÉOUL	COMPOSITE INDEX	70,09	- 0,53	10,64
SYDNEY	ALL ORDINARIES	3348,10	0,01	6,13
BANGKOK	SET	21,03	1,55	12,88
BOMBAY	SENSITIVE INDEX	3334,41	0,13	- 16,05
WELLINGTON	NZSE-40	2035,58	- 0,20	7,04

### Taux de change fixe zone Euro

Euro contre	Taux	contre franc	Taux	Hors zone Euro	06/08
FRANCE	6,55957	EURO	0,15245	COURONNE DANOISE	7,4471
ALLEMAGNE	1,95583	DEUTSCHEMARK	3,35385	COUR. NORVÉGIENNE	7,9775
LIRE ITALIENNE (1000)	1,93627	LIRE ITAL. (1000)	3,38774	COUR. SUÉDOISE	9,1637
PESETA ESPAG. (100)	1,66386	PESETA ESPAG. (100)	3,94238	COURONNE TCHÈQUE	33,9190
ESCUDO PORT. (100)	2,00482	ESCUDO PORT. (100)	3,27190	DOLLAR AUSTRALIEN	1,7055
SCHILLING AUTR. (10)	1,37603	SCHILLING AUTR. (10)	4,76703	DOLLAR CANADIEN	1,3465
PUNT IRLANDAISE	0,27856	PUNT IRLANDAISE	3,28294	DOLLAR HONGKONG	6,8668
FLORIN NÉERLANDAIS	2,20371	FLORIN NÉERLANDAIS	2,97660	DOLLAR NÉO-ZÉLAND	2,1060
FRANC BELGE (10)	4,03399	FRANC BELGE (10)	1,62607	FORINT HONGROIS	247,0600
MARKKA FINLAND	5,94573	MARKKA FINLAND	1,10324	LEU ROUMAIN	26159
DRACHME GREC.(100)	3,40750	DRACHME GREC. (100)	1,92503	ZLOTY POLONAIS	3,7267

### Taux d'intérêt (%)

Taux 06/08	Taux j.j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	4,52	4,33	5,01	5,59
ALLEMAGNE	4,52	4,42	4,90	5,50
GDE-BRETAG.	5,88	4,96	5,01	4,75
ITALIE	4,52	4,37	5,28	5,88
JAPON	0,03	0,03	1,40	2,51
ÉTATS-UNIS	3,72	3,54	5,07	5,52
SUISSE	3,15	3,13	3,30	3,98
PAYS-BAS	4,48	4,37	5,04	5,55

### Matif

Cours 12 h 30	Volume 07/08	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5			
DÉCEMBRE 2001	1800	89,56	89,48
Euribor 3 mois			
JANVIER 2001	NC	NC	NC

Retrouvez ces cotations sur le site Web : [www.lemonde.fr/bourse](http://www.lemonde.fr/bourse)

### BOURSES

LA BOURSE de Paris était en baisse sensible mardi 7 août, l'indice CAC 40 étant passé sous la barre des 5 000 points en milieu de séance, à 4 983,48 points (-1,63 %). Cet indice avait gagné 0,69 % la veille, à 5 066,25 points. Le Dax de Francfort cédait 0,80 %, à 5 700,04 points, après une hausse de 0,18 % lundi. Le Footsie de Londres perdait 1,28 %, à 5 455,60 points, après un gain de 0,38 % la veille. Aux Etats-Unis, lundi, le Dow Jones a été en hausse à la clôture, à 10 401,31 points. Au Japon, le Nikkei a fini la séance de mardi sur un gain de 0,62 %, à 12 319,46 points.

### TAUX-CHANGES

L'EURO est passé sous la barre de 0,88 dollar mardi, dans un marché calme et dans l'attente de nouvelles statistiques sur l'état de l'économie américaine, très attendues par les cambistes. La monnaie européenne s'échangeait 0,87565 dollar lors des premiers échanges et cotait 108,48 yens, contre 109,22 yens la veille. Le dollar se négociait à 1,1420 euro et à 123,89 yens. Sur le marché des taux, le rendement de l'emprunt d'Etat français à dix ans s'affichait à 4,998 %, tandis que le rendement du Bund allemand s'établissait à 4,883 %.



VALEURS EUROPÉENNES

L'action Kudelski progressait de 2,30 %, à 122,25 francs suisses, lundi 6 août. Le groupe helvétique, spécialisé dans les technologies de décodage, profite de l'annonce faite dimanche par un de ses clients, l'opérateur américain de télévision par satellite Echostar, qui a proposé à Hughes/General Motors de fusionner avec DirecTV, sa filiale de télévision par satellite. Le titre British Telecom a perdu 3,46 %, à 481 pence, lundi à Londres. Dimanche, le Sunday Times a révélé que l'opérateur a reçu une offre d'environ 18 milliards de livres (29,5 milliards d'euros) pour la reprise de son réseau de téléphonie fixe par un consortium mené

par la banque d'investissement allemande WestLB. Lundi à Londres, Colt Telecom a terminé la séance en net repli de 14,8 %, à 315 pence. L'opérateur de télécommunications a annoncé une hausse significative de ses coûts au premier semestre. L'action Olivetti s'échangeait en hausse de 3,07 %, à 1,98 euro, lundi à la clôture. Un article publié samedi sur le site Internet du Financial Times faisait état de projets de Pirelli, principal actionnaire d'Olivetti, pour réorganiser le groupe de télécommunications, ainsi que de projets pouvant déboucher sur une fusion à trois entre Pirelli, Olivetti et Telecom Italia.

07/08 12 h 30

Table with 4 columns: Code, Cours en euros, % Var. 06/08. Section: AUTOMOBILE. Includes entries like AUTOLIV SDR, BASF AG, BMW, etc.

07/08 12 h 30

Table with 4 columns: Code, Cours en euros, % Var. 06/08. Section: BANQUES. Includes entries like ABBEY NATIONAL, ABN AMRO HOLDING, ALL & LEICS, etc.

07/08 12 h 30

Table with 4 columns: Code, Cours en euros, % Var. 06/08. Section: CONSTRUCTION. Includes entries like ACCIONA, ACS, AGGREGATE IND, etc.

07/08 12 h 30

Table with 4 columns: Code, Cours en euros, % Var. 06/08. Section: PRODUITS DE BASE. Includes entries like ACERLINA, ACERINOX R, ALUMINIUM GREC, etc.

07/08 12 h 30

Table with 4 columns: Code, Cours en euros, % Var. 06/08. Section: CONSOMMATION CYCLIQUE. Includes entries like ACCOR, ADIDAS-SALOMON, AGFID-GEVAERT, etc.

07/08 12 h 30

Table with 4 columns: Code, Cours en euros, % Var. 06/08. Section: CHIMIE. Includes entries like AIR LIQUIDE, AKZO NOBEL NV, BASF AG, etc.

07/08 12 h 30

Table with 4 columns: Code, Cours en euros, % Var. 06/08. Section: PHARMACIE. Includes entries like ACTELION N, ALTANA AG, AZO, etc.

07/08 12 h 30

Table with 4 columns: Code, Cours en euros, % Var. 06/08. Section: BIENS D'EQUIPEMENT. Includes entries like ABB N, ADECCO N, AEROPORTI DI RO, etc.

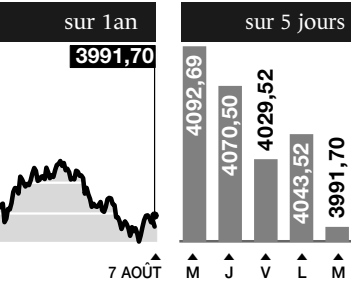
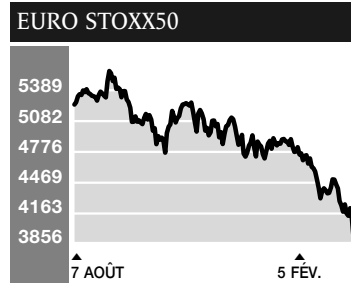
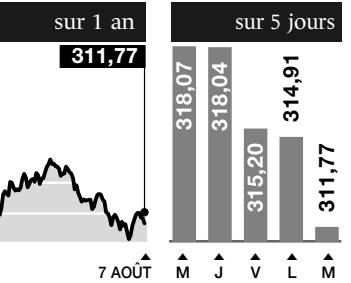
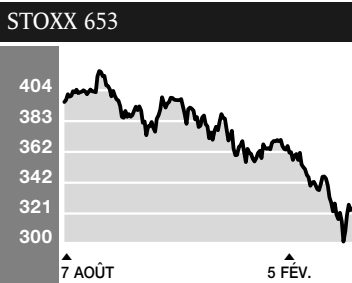


Table with 4 columns: Code, Cours en euros, % Var. 06/08. Section: PHARMACIE. Includes entries like SODEXHO ALLIANC, THE PIZZA, THE SWATCH GRP, etc.

07/08 12 h 30

Table with 4 columns: Code, Cours en euros, % Var. 06/08. Section: BIENS D'EQUIPEMENT. Includes entries like ABB N, ADECCO N, AEROPORTI DI RO, etc.

07/08 12 h 30

Table with 4 columns: Code, Cours en euros, % Var. 06/08. Section: ENERGIE. Includes entries like BG GROUP, BP, CEPSA.

07/08 12 h 30

Table with 4 columns: Code, Cours en euros, % Var. 06/08. Section: SERVICES FINANCIERS. Includes entries like 3I GROUP, ALMANIJ, ALPHA FINANCE, etc.

07/08 12 h 30

Table with 4 columns: Code, Cours en euros, % Var. 06/08. Section: ALIMENTATION ET BOISSON. Includes entries like ALLIED DOMECO, ASSOCIAT BRIT F, BBAG OE BRAU-BE, etc.

Table with 4 columns: Code, Cours en euros, % Var. 06/08. Section: ASSURANCES. Includes entries like AEGION GROUP, AEGION NV, AGF, etc.

07/08 12 h 30

Table with 4 columns: Code, Cours en euros, % Var. 06/08. Section: HAUTE TECHNOLOGIE. Includes entries like AIXTRON, ALCATEL-A, ALTEC SA REG, etc.

07/08 12 h 30

Table with 4 columns: Code, Cours en euros, % Var. 06/08. Section: SERVICES COLLECTIFS. Includes entries like ACEA, AEM, BRITISH ENERGY, etc.

07/08 12 h 30

Table with 4 columns: Code, Cours en euros, % Var. 06/08. Section: BIENS DE CONSOMMATION. Includes entries like AHOLD, ALTADIS, AMADEU GLOBAL, etc.

07/08 12 h 30

Table with 4 columns: Code, Cours en euros, % Var. 06/08. Section: BRUXELLES. Includes entries like ARTHUR, ENVPICO HLD CT, FARDIS B, etc.

07/08 12 h 30

Table with 4 columns: Code, Cours en euros, % Var. 06/08. Section: FRANCORT. Includes entries like AIXTRON, AUGUSTA TECHNOLOGIE, BB BIOTECH ZT-D, etc.

07/08 12 h 30

Table with 4 columns: Code, Cours en euros, % Var. 06/08. Section: CODES PAYS HORS ZONE EURO. Includes entries like CH, Suisse; NO, Norvège; SE, Suède; GB, Grande-Bretagne; DK, Danemark.

Table with 4 columns: Code, Cours en euros, % Var. 06/08. Section: HAUTE TECHNOLOGIE. Includes entries like AIXTRON, ALCATEL-A, ALTEC SA REG, etc.

07/08 12 h 30

Table with 4 columns: Code, Cours en euros, % Var. 06/08. Section: SERVICES COLLECTIFS. Includes entries like ACEA, AEM, BRITISH ENERGY, etc.

07/08 12 h 30

Table with 4 columns: Code, Cours en euros, % Var. 06/08. Section: BIENS DE CONSOMMATION. Includes entries like AHOLD, ALTADIS, AMADEU GLOBAL, etc.

07/08 12 h 30

Table with 4 columns: Code, Cours en euros, % Var. 06/08. Section: BRUXELLES. Includes entries like ARTHUR, ENVPICO HLD CT, FARDIS B, etc.

07/08 12 h 30

Table with 4 columns: Code, Cours en euros, % Var. 06/08. Section: FRANCORT. Includes entries like AIXTRON, AUGUSTA TECHNOLOGIE, BB BIOTECH ZT-D, etc.

07/08 12 h 30

Table with 4 columns: Code, Cours en euros, % Var. 06/08. Section: CODES PAYS HORS ZONE EURO. Includes entries like CH, Suisse; NO, Norvège; SE, Suède; GB, Grande-Bretagne; DK, Danemark.

À NOS ABONNÉS
Pour vos changements d'adresse ou suspensions d'abonnement durant vos vacances un seul numéro 0825 022 021 (0,99 F TTC/mn) ou par Internet : www.lemonde.fr (rubrique « Services aux lecteurs »)

EURO
NEUVEAU MARCHÉ

07/08 12 h 30

Table with 4 columns: Code, Cours en euros, % Var. 06/08. Section: AMSTERDAM. Includes entries like AIRSPRAY NV, ANTONOV, CTAC, etc.

07/08 12 h 30

Table with 4 columns: Code, Cours en euros, % Var. 06/08. Section: BRUXELLES. Includes entries like ARTHUR, ENVPICO HLD CT, FARDIS B, etc.

07/08 12 h 30

Table with 4 columns: Code, Cours en euros, % Var. 06/08. Section: FRANCORT. Includes entries like AIXTRON, AUGUSTA TECHNOLOGIE, BB BIOTECH ZT-D, etc.

07/08 12 h 30

Table with 4 columns: Code, Cours en euros, % Var. 06/08. Section: CODES PAYS HORS ZONE EURO. Includes entries like CH, Suisse; NO, Norvège; SE, Suède; GB, Grande-Bretagne; DK, Danemark.







**ATHLÉTISME** L'Ukrainienne Zhanna Pintusevitch a été sacrée championne du monde du 100 m, lundi 6 août à Edmonton. Elle devanca de 2 centièmes de seconde l'Amé-

ricaine Marion Jones, la grande favorite de l'épreuve reine. ● APRÈS L'ABANDON d'Eunice Barber, et malgré le forfait de Stéphane Diagana sur 400 m haies, les responsables de



l'athlétisme français se refusent à parler de malaise. ● LE BRITANNIQUE Jonathan Edwards, recordman du monde du triple saut (18,29 m), a remporté l'épreuve d'Edmonton (17,

92 m), laissant son premier challenger 45 cm derrière lui. ● SELON LE SPEAKER FRANÇAIS, Christian Charbonnel, le public d'Edmonton ne connaît pas grand-chose à l'athlétisme.

## Zhanna Pintusevitch a mis quatre ans pour oublier deux centièmes de seconde

100 m. L'Ukrainienne a créé la sensation en s'imposant devant la grande favorite, Marion Jones, dans l'excellent temps de 10 s 82. Il y a quatre ans à Athènes, devancée d'un souffle par l'Américaine, elle avait effectué un tour d'honneur, pensant à tort l'avoir emporté

EDMONTON (Canada)  
de notre envoyé spécial

Qu'est-ce que deux centièmes de seconde ? Quelles traces ces poussières de vie peuvent-elles laisser ? Aucun souvenir, pour le commun des mortels. Les pires ou les meilleurs, pour les pilotes de formule 1, les skieurs ou les sprinteurs. Pour la nouvelle championne du monde du 100 m, l'Ukrainienne Zhanna Pintusevitch, sacrée lundi 6 août, à Edmonton, cette fraction de rien du tout a longtemps été le moteur et le sens unique de sa vie. Depuis quatre ans, deux centièmes de seconde égalaient pour elle des milliers de tracas, dont un titre de championne du monde de 100 m bêtement envolé, un soir d'été, à Athènes. Matin et soir, en partant s'entraîner sur le petit stade de Johnson City, dans le Tennessee, sa patrie d'adoption depuis trois ans, elle ne pensait plus qu'à cette quintessence de l'infime.

Athènes, 3 août 1997. La finale du 100 m des 6<sup>es</sup> championnats du monde d'athlétisme venait de s'achever. Sur la ligne, difficile de départager une jeune Américaine très prometteuse, Marion Jones, et une Ukrainienne qui s'était déjà signalée deux ans plus tôt, à Göteborg, en prenant la 5<sup>e</sup> place du 100 m. Zhanna Pintusevitch a sincèrement cru, ce jour-là, qu'elle avait la victoire en poche. Elle était jeune (vingt-trois ans), elle était heureuse, radieuse même. Elle venait d'offrir à l'Ukraine son premier titre féminin sur 100 m.

Avant même d'adresser un regard pour le tableau de chronométrage, Zhanna Pintusevitch s'était alors lancée dans un tour d'honneur. Elle a mis quelque temps à comprendre le silence gêné de la foule, qui savait combien elle se méprenait. La petite Ukrainienne avait pulvérisé son meilleur temps sur 100 m (en 10 s 85), mais elle avait trouvé plus forte qu'elle en Marion Jones, plus rapide pour deux centièmes de seconde. Elle s'était soudain sentie ridicule, un peu idiote de se retrouver là, à mi-parcours d'un tour d'honneur totalement hors de propos.

Zhanna Pintusevitch la ruminait encore, cette journée maudite, au moment de pénétrer sur le stade du Commonwealth d'Edmonton, lundi 6 août. Elle avait noué une



Zhanna Pintusevitch (à gauche) a réédité en finale la surprise des demi-finales : devancer sur le fil la reine Marion Jones (au centre).

serviette sur le sommet de son crâne, comme pour protéger son esprit de quelque démon. Elle repensait à ces courses du début de saison, où elle avait souvent talonné Marion Jones.

### « TOUT ÉTAIT POSSIBLE »

Depuis son traumatisme d'Athènes 1997, Zhanna Pintusevitch s'était rarement sentie autant de confiance qu'au moment de s'installer dans les starting-blocks, les yeux fixés vers l'autre extrémité de la ligne droite : « Toute la saison, j'ai couru tout près de Marion Jones, donc je savais que tout était possible pour les championnats du monde. » Moins de deux heures plus tôt, en demi-finale, elle avait accompli un premier exploit dont personne ne

la croyait capable : faire chuter Marion Jones, imbattable depuis 54 courses de 100 m.

Du début à la fin de cette répétition de la finale, la petite Ukrainienne avait couru en tête ; une fois n'est pas coutume, elle avait su résister à la terrible accélération que la grande Américaine a l'habitude de placer à mi-course. Peut-être avait-elle alors remarqué, comme Ekaterini Thanou, future médaillée de bronze du 100 m d'Edmonton, combien Marion Jones paraissait en deçà de son potentiel depuis l'ouverture des championnats du monde : « Quand elle tient sa meilleure forme, celle qui lui permet de courir en 10 s 65, Marion Jones est impossible à battre, assure la Grecque. Mais à Edmonton, elle n'a

jamais réussi de très bons temps. »

Qu'est-ce que cela représente de laisser filer un titre mondial pour trois centièmes de seconde ? Marion Jones a longtemps cru qu'elle serait épargnée par de tels troubles de la conscience. Depuis qu'elle avait remarqué, vers l'âge de dix ans, qu'elle s'imposait facilement dans chaque course, y compris devant des garçons plus âgés qu'elle, l'Américaine était convaincue d'avoir en elle « quelque chose de spécial », quelque chose comme un gène de la célérité et du succès. Elle n'avait rien fait, bien au contraire, pour empêcher sa « nature outrageusement compétitive » de se développer.

Elle avait appris à « aimer la victoire », à « détester la deuxième pla-

ce ». Elle avait apprécié les championnats du monde d'Athènes, en 1997, théâtre de son premier titre mondial. Elle avait un peu moins goûté ceux de Séville, en 1999, où son titre du 100 m avait été gâché par une blessure spectaculaire lors de la demi-finale du 200 m. Elle avait adoré les Jeux olympiques de Sydney, en 2000, d'où elle était revenue avec trois médailles d'or (100 m, 200 m et relais 4 x 400 m) et deux de bronze (saut en longueur, relais 4 x 100 m).

Avant de se rendre à Edmonton, Marion Jones avait appris à dompter sa boulimie de compétition, renonçant sagement à participer au concours du saut en longueur et à l'un des deux relais. Elle voulait se concentrer sur son titre du 100 m,

avant d'essayer de gagner enfin le 200 m des championnats du monde, un manque dans son palmarès. Lundi 6 août, la deuxième femme la plus rapide de l'histoire du sprint (derrière les 10 s 49 de feu l'intouchable Florence Griffith-Joyner) connaissait peut-être l'un de ces « jours sans » qui hantent la vie des athlètes. Mais elle aurait aimé se satisfaire de ses 10 s 85 de la finale : « Un bon chrono », fait-elle remarquer. C'était jusque là la meilleure performance de son adversaire.

### La seconde jeunesse de Jonathan Edwards

Ses tempes sont chaque année un peu plus grises, mais le temps ne semble pas avoir de prise sur Jonathan Edwards. Au contraire : le Britannique paraît, à trente-cinq ans, avoir atteint une forme de plénitude. En 2000, il était enfin devenu – à sa quatrième participation – champion olympique du triple saut. Lundi 6 août, il a retrouvé un titre mondial qu'il n'avait plus remporté depuis 1995, à Göteborg, lors d'une soirée magique où il avait établi un record du monde (18,29 m) jamais approché depuis lors.

A Edmonton, un troisième saut majestueux l'a fait atterrir à 17,92 m, meilleure performance mondiale de la saison. Aucun de ses adversaires n'est parvenu à s'approcher à moins de 45 centimètres. « C'était un joli saut, a déclaré le triple sauteur. J'avais raté le premier et mordu le deuxième, il fallait que je réponde. » Pieds nus et l'Union Jack sur les épaules, il a pu effectuer son tour d'honneur.

Cela n'aura pas suffi à éviter un brutal retournement de l'histoire : ce jour-là, pour ce championnat du monde-là, Zhanna Pintusevitch s'est montrée plus rapide que jamais (10 s 82). A Edmonton, l'Ukrainienne aux mâchoires carées a vite compris qu'elle avait course gagnée, mais elle a préféré attendre un instant avant d'entamer son tour d'honneur.

Eric Collier

### Les résultats

#### FEMMES

##### ● 100 m

1. Zhanna Pintusevitch (UKR), 10 s 82 ;
2. Jones (USA), 10 s 85 ;
3. Thanou (GRE), 10 s 91 ;
4. Sturup (BAH), 11 s 02 ;
5. Gaines (USA), 11 s 06 ;
6. Ferguson (BAH), 11 s 13 ;
7. White (USA), 11 s 15 ;
8. Nku (NGA), 11 s 17.

#### Les Françaises

Frédérique Bangué, éliminée en qualification (11 s 35) ; Katia Benth, éliminée en qualification (11 s 54).

##### ● Javelot

1. Osleidys Menendez (CUB), 69,53 m ;
2. Manjani-Tzelili (GRE), 65,78 m ;
3. Bisset (CUB), 64,69 m ;
4. Tomeckova (TCH), 63,11 m ;
5. Nerius (ALL), 62,08 m ;
6. Ingberg (FIN), 61,94 m ;
7. Rivero (CUB), 61,60 m ;
8. Tsiolakoudi (GRE), 61,01 m.

Pas de Française engagée.

##### ● Perche

1. Stacy Dragila (USA), 4,75 m ;
  2. Feofanova (RUS), 4,75 m ;
  3. Pyrek (POL), 4,55 m ;
  4. Grigorieva (AUS), 4,55 m ;
  5. Gao (CHN), 4,50 m ;
  6. Elisdottir (ISL), 4,45 m ;
  7. Buschbaum (ALL), 4,45 m ;
  8. Hamackova (TCH), 4,45 m.
- Pas de Française engagée.

#### HOMMES

##### ● 400 m

1. Avar Moncur (BMA), 44 s 64 ;
2. Schultz (ALL), 44 s 87 ;
3. Haughton (JAM), 44 s 98 ;
4. Pettigrew (USA), 44 s 99 ;
5. Milazar (MRI), 45 s 13 ;
6. Al-Bishi (ARA), 45 s 23 ;
7. Francique (GRN), 46 s 23 ;
8. Mackowiak (POL), abandon.

#### Les Français

Marc Raquil, éliminé en demi-finale (45 s 22).

##### ● Triple saut

1. Jonathan Edwards (GBR), 17,92 m ;
2. Olsson (SUE), 17,47 m ;
3. Spasovkhodskiy (RUS), 17,44 m ;
4. Garcia (CUB), 17,40 m ;
5. Davis (USA), 17,20 m ;
6. Wellman (BER), 16,81 m ;
7. Achike (GBR), 16,79 m ;
8. Dimitrov (BUL), 16,72 m.

#### Les Français

Karl Taillieppier, éliminé en qualification (16,58 m) ; Arnis Filet, forfait sur blessure.

### Le programme

#### ● Mardi 7 août

Finale longueur F (2 h 05, heure française), 1 500 m F (3 h 30), 800 m H (3 h 50), marteau F (4 h 05), 400 m F (4 h 45), 10 000 m F (5 h 05).

#### ● Mercredi 8 août

Finale hauteur H (2 h 40), 400 m haies F (3 h 45), 3 000 m steeple H (4 h 00), disque H (4 h 00), 10 000 m H (5 h 30).

## Stacy Dragila et Svetlana Feofanova ont offert un spectacle de haut vol

Perche. L'Américaine a devancé la Russe au terme d'un concours long et passionnant

#### EDMONTON

de notre envoyé spécial

« Tant que ces dames ne passeront pas cinq mètres, la perche féminine ne sera pas une discipline à part entière. » La sentence est de Sergueï Bubka. Mais on peut affirmer aujourd'hui que le jugement de l'ancien tsar des sautoirs – toujours recordman du monde avec 6,15 m – n'est plus vraiment d'actualité. Il y aura sans doute un avant et un après-Edmonton dans le livre d'or de l'athlétisme au chapitre de la perche féminine. « Aujourd'hui, un nouveau sport est né, tranche Jean-Claude Perrin, ancien entraîneur national de la spécialité. Cette journée inaugure des conquêtes nouvelles. » Le mérite en revient à deux jeunes femmes.

D'un côté, la Russe Svetlana Feofanova, vingt et un ans, petite poupée russe venue de la gymnastique pour s'appropriier avec 4,70 m le record d'Europe de la discipline. Elle s'entraîne à Moscou, sans moyens, et l'histoire raconte que son entraîneur lui scotchait les mains sur la perche pour l'obliger à garder sa position. En face d'elle, l'Américaine Stacy Dragila, la trentaine éclatante, fille de l'Idaho, ancienne championne de rodéo version lasso, et accessoirement championne olympique à Sydney et tenante du titre mondial. C'est

elle qui domine la perche mondiale depuis trois ans. En battant son propre record du monde pour s'envoler à 4,81 m en mai, elle avait repoussé sa plus proche rivale à 20 cm de sa propre performance. C'est dire si le scénario, à Edmonton, semblait écrit à l'avance. Mais, près de quatre heures durant, le sautoir du Commonwealth Stadium, sous un soleil de plomb, allait devenir le théâtre d'une pièce combinant tous les ressorts du dramatique.

#### LA « BÊTISE » DES JUGES

D'abord, parce que huit jeunes femmes effaçaient d'un même élan la barre des 4,45 m. Du jamais-vu. La Chinoise Shuying Gao était la première Asiatique à 4,50 m. Dragila et Feofanova préféraient faire l'impasse pour se retrouver, ensemble, vers les sommets, sans se douter que d'autres les y attendaient déjà. Deux jeunes femmes, en effet, s'étaient également offert le luxe de pouvoir tenter 4,60 m : Tatiana Grigorieva, l'Australienne couverte d'argent à Sydney, égérie des magazines people après sa médaille olympique et dont la plastique n'est pas pour rien dans la reconnaissance médiatique de la discipline, et la jeune Polonaise Monika Pyrek, un temps en tête du concours.

Mais, comme dans toute his-

toire bien écrite, le *deus ex machina* vient repenser le cours des événements.

« Les juges sont arrivés vers moi, et m'ont juste dit qu'ils avaient fait une bêtise », s'étonne encore Stacy Dragila. Les poteaux, mal positionnés, ont rendu caducs les derniers sauts. Plusieurs concurrentes doivent resauter. Seules Stacy Dragila et Svetlana Feofanova résisteront à cette débauche d'énergie. Seules, enfin.

Restait à savoir jusqu'où. « Ce fut une sensation incroyable d'avoir derrière moi quelqu'un de si proche, qui me poussait toujours », avoue l'Américaine. « Se retrouver à de telles hauteurs procure vraiment des sensations étranges, poursuit Feofanova. Tout était parfait, sans faille. » 4,65 m, 4,70 m, 4,75 m sans coup férir... Le public ne quitte plus le sautoir des yeux, si ce n'est dix secondes pour jeter un œil à la finale du 100 m féminin.

Une fois sur le toit du monde, les deux jeunes femmes se regardent. Où aller, maintenant ? Dragila : « Nous avons discuté. J'ai proposé à Svetlana de tenter le record du monde pour nous départager, soit une barre à 4,82 m et non à 4,80 m comme le prévoyait le règlement. Elle était d'accord. » Pour la première fois de l'histoire, un concours doit se gagner au-delà du record mondial. Les juges, restés

en bas, ne l'entendent pas de cette oreille. Deuxième séance de négociations. « Si les officiels n'avaient pas pris autant de temps pour placer la barre que nous voulions, nous aurions battu le record du monde, assure la jeune Russe. Mais le vent a tourné à force d'attendre. »

Pour un essai manqué par son adversaire à 4,65 m, Stacy Dragila conserve finalement sa couronne. « Je crois que nous avons prouvé que nous méritons, perchistes féminines, d'être sur une piste », glisse-t-elle. Dans l'étreinte des deux concurrentes comme dans leur tour d'honneur commun émanait la certitude d'avoir offert un concours historique, quatre continents (Amérique, Europe, Asie et Océanie) se partageant les cinq premières places. « Grâce à une journée comme celle-là, toute une génération de jeunes filles viendront directement à la perche et développeront une nouvelle technique », estime Jean-Claude Perrin.

Sur ce plan, Stacy Dragila, certes puissante mais parfaite, sait qu'il lui reste du chemin à parcourir. « Je vais rentrer chez moi pour m'entraîner encore, améliorer certains détails, glisse-t-elle. Vous pouvez vous attendre très vite à de nouveaux records. Notre seule limite, désormais, est le ciel. »

Cyril Pocréaux





## 100 m dans le noir

Le Japonais Koji Sarto s'est classé troisième de la finale du 100 m aveugles. Guidé par un voyant, l'athlète nippon a couru la distance en 11 s 83. C'est la première fois que les championnats du monde d'athlétisme accueillent des épreuves pour non-voyants.



## Le trentenaire bondissant

Avec un saut à 17,92 m, le Britannique Jonathan Edwards, trente-cinq ans, remporte l'épreuve du triple saut. Le Suédois Christian Olsson s'empare de l'argent (17,47 m) et le Russe Igor Spasovkhodskiy s'adjuge le bronze (17,44 m). Médaille d'or aux Jeux de Sydney, Edwards a remporté cinq médailles aux championnats du monde, dont deux d'or. Son premier titre mondial remonte à Göteborg en 1995.



## Le premier tour de Moncur

« Si je parviens à la moitié de ce que Michael Johnson [vainqueur des quatre dernières éditions] a accompli, ce sera déjà super », a déclaré le Bahaméen Avarad Moncur, à droite, après sa victoire en finale du 400 m en 44 s 64, lundi 6 août. « Je vais continuer », a confié satisfait le jeune Allemand Ingo Schultz, à gauche, surprenant médaillé d'argent. « Je suis déjà », a conclu le Jamaïcain Gregory Haughton, au centre, médaille de bronze. (Photos AFP et AP.)

## L'avenir du javelot

Première femme à passer les 70 m et recordwoman du monde de la spécialité (71,54 m), la Cubaine Osleidys Menendez est devenue, à vingt et un ans, championne du monde de javelot avec un lancer à 69,53 m. La double championne du monde junior (en 1996 et 1998) devance la Grecque Mirela Manjani-Tzelili (65,78 m), tenante du titre.



# Meurtri, l'athlétisme français ne veut pas céder à la sinistrose

Après l'abandon d'Eunice Barber et le forfait de Stéphane Diagana, les espoirs se portent sur le marteau féminin et le demi-fond

## EDMONTON

de notre envoyé spécial

Toute ressemblance avec un précédent ayant existé est sans doute purement fortuite. Mais l'annonce, lundi 6 août, du forfait de Stéphane Diagana, souffrant d'une tendinite du tendon d'Achille, pour le 400 m haies des championnats du monde, n'a pas manqué de faire ressurgir les souvenirs. En septembre 2000, la catastrophique campagne australienne de l'athlétisme français avait débuté par le renoncement de l'ancien champion du monde. Elle s'était poursuivie par la fugue de Marie-José Pérec, la blessure d'Eunice Barber, l'angine de Christine Arron et l'échec de Jean Galfione. Dix mois plus tard, la première vit cachée, la deuxième est sous le coup de son abandon dans l'heptathlon d'Edmonton (Le Monde du 7 août), et les deux autres absents du Canada.

Mais, de comparaisons, les nouveaux dirigeants de l'athlétisme français ne veulent pas en entendre parler. « Il n'y a que les journalistes qui évoquent encore les Jeux de Sydney, affirme Robert Poirier, le directeur technique national. Au sein de l'équipe de France, personne n'en parle. Le fait qu'Eunice Barber ait décidé de rester avec nous, à Edmonton, malgré sa déception, est bien le signe qu'il n'existe aucun malaise. La réaction des autres athlètes à son échec a d'ailleurs été de dire que cela leur donnait une raison de plus de se

battre et d'être performants. » Même si certains athlètes reconnaissent cependant que l'enchaînement des « catastrophes » leur rappelle quelque chose, Philippe Lamblin, l'ancien président de la Fédération française d'athlétisme (FFA), présent à Edmonton au titre de président du Comité d'organisation des championnats du monde 2003, met en garde contre toute conclusion hâtive.

## SIX QUALIFIÉS

La journée du 6 août, bien qu'entamée par le forfait de Stéphane Diagana, lui a donné raison. Les athlètes français se sont montrés sous un jour plutôt flatteur, avec les qualifications pour leurs finales respectives de Manuela Montebrun et Florence Ezeh (marteau), Boubdallah Tahri et Gaël Pencreach (3 000 m steeple), Driss el Himer et Ismaïl Sghyr (5 000 m).

Pour autant, les espoirs français de médaille pendant la seconde moitié de ces championnats ne sont pas nombreux : un exploit d'un coureur de demi-fond, du perchiste Romain Mesnil ou du relais 4x400 m, auquel Stéphane Diagana ne désespère pas de pouvoir apporter sa contribution, est toujours possible. Mais l'équipe de France abattra son atout principal mardi 7 août, avec Manuela Montebrun, dont la meilleure performance cette saison la situe au troisième rang des finalistes qui se dispu-

teront le titre mondial du marteau. A vingt et un ans, cette Mayennaise est de celles et de ceux sur qui l'athlétisme français compte pour préparer les championnats du monde de Paris, en 2003, et les Jeux olympiques d'Athènes, l'année suivante.

Car la génération Pérec-Diagana-Galfione est visiblement à bout de souffle. « Depuis plusieurs années, on compte toujours sur les mêmes personnes pour rapporter des médailles, affirme Stéphane Diagana. La génération suivante, celle des 25-28 ans, qui cumule la santé et l'expérience, n'est malheureusement pas très dense. On doit donc compter sur des gens jeunes et qui manquent encore d'expérience. Le problème, c'est que l'on risque de les surexposer. »

Meurtri, le spécialiste du 400 m haies a annoncé qu'il comptait tenter d'effectuer une dernière saison, en 2002, et de prendre part aux championnats d'Europe, qui auront lieu à Munich. Si son corps le lui permet. « Ne pas participer à ces championnats du monde, qui devaient être mes derniers, est la pire chose qui me soit arrivée dans toute ma carrière, confiait-il lundi. Les choses auraient été plus simples si j'avais été mauvais, mais je sais que j'étais potentiellement capable d'être champion du monde. Il est difficile d'accepter, alors que la tête a envie et que l'on a travaillé pour que, physiologiquement, tout soit prêt, qu'une partie de son propre

corps refuse d'y aller. » L'ancien champion du monde a pourtant l'habitude de devoir composer avec les blessures.

En 1996, il avait dû renoncer aux Jeux olympiques d'Atlanta en raison d'une fracture de fatigue. En 1999, des douleurs aux adducteurs l'avaient empêché de préparer comme il l'entendait les championnats du monde de Séville, où il avait cependant réussi à remporter la médaille d'argent. En 2000, une douleur persistante au genou le priva à nouveau des Jeux olympiques. Le 12 juillet de cette année, lors d'une séance d'entraînement, il retomba sur une haie et se faisait une entorse de la cheville qui allait provoquer un peu plus tard une inflammation du tendon d'Achille.

« J'ai retardé la décision au maximum, mais j'étais dans l'impossibilité de me servir de mes appuis, et donc de courir un 400 m haies en 49 secondes, dit-il. On a envie d'y croire jusqu'au bout, mais je savais au fond de moi que ce n'était pas possible. » Dimanche, Stéphane Diagana a refusé une infiltration, qui aurait pu éventuellement calmer l'inflammation, en raison des risques que ce type de traitement fait courir aux tendons. « Je ne vois pas l'athlétisme comme cela. Et je n'ai surtout pas envie de terminer ma carrière broyé en pleine ligne droite. »

G. v. K.

## CHEZ LES SPRINTERS DU FAR-WEST (4)

# Loren Seagrave, l'entraîneur qui tenta de relancer la carrière de Ben Johnson

## ATLANTA (Géorgie)

de notre envoyée spéciale

Loren Seagrave jure être devenu entraîneur « par accident, pour aider bénévolement dans son ancienne lycée ». Joueur de hockey sur glace pour l'université du Wisconsin durant ses années étudiantes, ce professeur d'éducation physique spécialisé en physiologie et en biomécanique a pourtant brièvement entraîné le plus tristement célèbre des athlètes canadiens : Ben Johnson.

En 1989, après avoir occupé différents postes d'entraîneur universitaire d'athlétisme, Seagrave a créé avec un partenaire la société Speed Dynamics. Axée sur l'athlétisme, elle propose des services de coaching et de management pour des sportifs. Seagrave gère un petit groupe essentiellement féminin d'honnête niveau national et international. Ses discipules les plus connues étaient alors Sandra Farmer-Patrick, la spécialiste du 400 m haies, vice-championne du monde en 1993, ou la sprinteuse Dawn Sowell (10 s 78 au 100 m).

Au printemps 1990, lorsque l'agent de Ben Johnson le contacta « dans le cadre d'une recherche au niveau mondial », Seagrave sauta sur l'occasion d'« écrire l'histoire de l'athlétisme ». Les moyens déployés par son entourage pour la tentative de retour du Canadien après son contrôle antidopage positif consécutif à sa victoire du 100 m des Jeux olympiques de Séoul sont considé-

rables, et, à en croire Seagrave, ses ennemis sont nombreux. « Il devait se méfier, précise Loren Seagrave, qui a alors pour consigne de ne pas parler aux médias. Au restaurant, il commandait mon menu et je commandais le sien pour éviter toute manipulation. A la maison, sa mère cuisinait pour lui selon un régime très strict. »

## SUJETS PAS ABORDÉS

Le 1<sup>er</sup> juillet 1990, lorsqu'il s'installe au Canada avec la colossale ambition de « ressusciter la carrière de Ben », Loren Seagrave trouve un athlète sérieusement touché aux tendons d'Achille. « A cause d'années d'entraînement, il ne pouvait plus utiliser des pointes sans se lever en boitant le matin suivant, raconte-t-il. On a recommencé doucement comme avec un jeune sprinter. Même s'il était rapide et s'il s'était entretenu, en deux ans de suspension Ben avait presque oublié comment courir efficacement. »

Entre le nouveau coach et le sportif, les sujets du dopage et de la disgrâce de Séoul ne seront jamais abordés. « Cela appartenait au passé, dit Seagrave, et il était bien clair que nous n'emprunterions pas cette route à nouveau. Nous savions qu'il serait un des athlètes les plus testés, alors nous avons construit un dossier médical. Il faisait régulièrement des analyses de sang et il savait que je surveillais aussi, car l'évolution de certaines données est révélatrice de l'utilisation

d'anabolisants. » La collaboration n'a duré que six mois. L'entraîneur accompagne Ben Johnson au début de la tournée des meetings indoor. Le premier, à Los Angeles, est un fiasco. « Les couloirs étaient trop étroits, et il était connu pour écarter largement les bras en position de départ », dit Seagrave. Puis, sur la compétition suivante, il y a ce faux départ que le starter ne rappelle pas. Enfin, à Ottawa, Ben Johnson s'impose et Loren Seagrave s'en va. « Un de ses partenaires d'entraînement m'a remplacé, et nous n'avons plus jamais eu de contact, notre travail ensemble était terminé », dit-il. Aux championnats du monde indoor en mars 1991, Johnson se classera quatrième de la finale du 60 m, mais ne retrouvera jamais son niveau d'avant 1988.

« Fatigué d'être pauvre », Loren Seagrave s'intéresse de moins en moins à l'athlétisme. International Management Group (IMG), un des géants du marketing sportif, vient de l'engager comme directeur de son Institut international de la performance, à Bradenton, en Floride, siège de l'« académie » de tennis de Nick Bolletieri. Là, il s'occupera de golfeurs, de footballeurs, de tennismen, de joueurs de base-ball, de basket-ball et de hockey sur glace. « L'athlétisme n'est pas assez lucratif, dit-il, même si le travail que j'ai effectué avec Ben l'était. »

Patricia Jolly

## Christian Charbonnel, speaker des championnats du monde

« Le 100 m dans un stade à moitié vide, ça fait drôle »

## EDMONTON

de notre envoyé spécial

« Speaker officiel sur les réunions d'athlétisme, c'est un métier ?

— Oh non ! Je suis professeur d'éducation physique de formation, je m'occupais de la coordination générale du bataillon de Joinville et je suis en attente d'affectation. Je fais le speaker sur quinze ou vingt réunions d'athlétisme par an, par passion de l'athlétisme. Pour ces championnats du monde, je reçois 50 dollars canadiens [243 francs, ou 37 euros] d'indemnités par jour, comme tous les officiels, mon voyage et mon séjour étant par ailleurs pris en charge.

— Comment devient-on speaker d'athlétisme ?

— En tant que spectateur, je ne trouvais pas mon compte dans ce qui se faisait il y a une vingtaine d'années : c'était tristounet. Quand une cellule promotion s'est mise en place à la Fédération française, j'ai proposé de tenter quelque chose. Quelques organisateurs de meetings sont venus me demander de faire le speaker pour eux, ça a fait bouillir de neige. J'ai été speaker officiel des championnats du monde 1987, à Rome, puis des Jeux d'Atlanta, en 1996, et de toutes les grandes compétitions depuis lors.

— Quel ton un speaker doit-il employer ?

— Quand je parle normalement, j'ai un accent parisien, mais au micro je fais l'effort d'être plus

protocolaire. Il y a un ton à trouver, qui peut évoluer selon qu'il s'agit d'un meeting ou d'un championnat officiel : il faut éviter d'être triste à mourir, mais ne pas tomber dans le délire. On peut donner une petite pointe de chauvinisme, mais pas plus. Tout est dans la juste mesure : il faut avoir le bon ton au bon moment.

— Comment la collaboration avec les speakers anglophones se déroule-t-elle ?

— En général, très bien. Ce sont des gens qui connaissent l'athlétisme, et nous avons l'habitude de travailler ensemble. Il n'y a que l'an dernier, aux Jeux de Sydney, où ça s'est mal passé : le speaker officiel ne connaissait rien à l'athlétisme, on était obligé de lui souffler en permanence.

— De plus, les organisateurs étaient partis du principe que 98 % du public était anglophone, malgré le fait que les français soient langue olympique. J'ai été obligé de me fâcher pour pouvoir bénéficier d'un peu plus de « temps de parole ».

— Avez-vous une certaine liberté dans le contenu de vos commentaires ?

— Je m'adapte en fonction du public. Quand on a un public peu averti, comme ici ou lors des championnats du monde de Bercy, en 1997, il ne faut pas hésiter à faire de la pédagogie.

— L'athlétisme est un sport compliqué : notre rôle est de faire en sorte que le spectateur, quand il quitte le stade, ait compris ce qui

se passait, ait ressenti des frissons et ait envie de revenir.

— Les athlètes vous connaissent-ils ?

— Cela fait vingt-trois ans que je les suis partout. Après sa victoire à Atlanta, Jean Galfione était venu nous dire – nous sommes en général deux speakers francophones – que ça lui avait fait du bien d'entendre notre voix pendant son concours, qu'il s'était senti moins seul.

— Notre force, c'est que nous connaissons bien les athlètes. Le fait d'être connu d'eux est important pour Marc Maury, qui se trouve ici sur le terrain – une première aux championnats du monde – pendant que je suis en cabine : quand il les interviewe, ils savent à qui ils ont affaire.

— Les publics sont-ils très différents les uns des autres ?

— Bien sûr. A Liévin, pour le meeting en salle, il est génial. A Nice, il est plus difficile à faire bouger, il n'est pas réactif. Celui du Stade de France est bien, mais je préférerais quand le meeting de Saint-Denis se déroulait au stade Auguste-Delaune, où les spectateurs se trouvaient plus près des athlètes.

— A Edmonton, on a affaire à un public qui ne connaît visiblement pas grand-chose à l'athlétisme. Voir la finale du 100 mètres masculin se dérouler devant un stade à moitié vide, ça fait drôle. »

Propos recueillis par Gilles van Kote



## HISTOIRE DE PLATS. 3

## La socca niçoise

Les habitants de la ville vous donnent l'adresse comme un billet doux : il n'y a plus guère que chez Pipo que l'on peut déguster l'authentique galette de farine de pois chiches

## NICE

de notre envoyé spécial

Même si vous êtes sudiste, montpelliérain, perpignanais ou nîmois, il est fort possible que vous n'ayez jamais goûté de socca ni même que vous en ayez entendu parler. Pour en croquer, il faut venir à Nice. Il existe en ville près d'une vingtaine d'endroits, pour la plupart modestes bistrotts, vendeurs ambulants, comptoirs de coin de rue, où l'on sert cette brûlante galette de farine de pois chiches. Elle se dévore le plus souvent debout, sur le pouce. Le vendeur aura découpé devant vous avec son couteau en forme de demi-lune une portion de cette immense socca fine et croustillante. Elle se mange avec les doigts, sans couteau ni fourchette, pliée et emballée dans un morceau de papier blanc paraffiné, comme celui des bouchers, poudrée de poivre en abondance.

Quand on se replonge dans les archives historiques de la ville, sous les lambris plus qu'empoussiérés du Musée Masséna, on ne trouve pas de traces anciennes de

vençale ni italienne, la cuisine niçoise emprunte à l'une comme à l'autre pour se forger sa propre identité. En l'occurrence, cette recette est sans doute un avatar de la *farinata*, cette polenta de pois chiches que depuis fort longtemps les Liguriens font dorer au four.

## DES GÉNÉRATIONS DE THÉRÉSA

C'est dans les années 1900 que se serait installée dans le quartier du Vieux Nice une certaine Thérèse, cuisinière d'origine italienne et qui aurait popularisé sa vision de ce plat. Sa recette, une pâte faite de farine de pois chiches, d'eau et d'huile d'olive, était cuite vivement au feu de bois pour obtenir une galette fine, à la fois souple et bien grillée. Chaque matin, « à l'heure des oiseaux et des pêcheurs », Thérèse se rendait avec son fourneau ambulant vendre sa production. Elle s'installa d'abord promenade des Anglais, puis cours Saleya, place de marché, entre les vendeurs d'œillettes et ceux de poissons frais.

Si l'on suppose que c'est bien elle qui pose sur ces cartes postales anciennes que l'on trouve encore chez les brocanteurs niçois, avec son petit fourneau ambulant à l'ombre des palmiers de la Riviera, il est difficile en revanche de mettre un nom ou un visage sur la noria de ses successeurs. Un article publié en août 1951 dans *Nice-Matin* montre l'une d'entre elles cours Saleya. La jeune femme d'alors, Marie, se fait appeler Thérèse, « par tradition », et raconte comment, pour ne pas faire fuir les touristes britanniques au palais délicat, elle a rebaptisé le poivre « sucre du pays ».

Au moins continue-t-elle à fabriquer sa socca sur place, d'une manière authentique, et semble-t-il



## Que boire avec ?

Enveloppée dans un morceau de papier, la socca se déguste traditionnellement avec un gorgéon de vin du pays. Pourquoi pas un bandol rosé ? Dans sa bouteille en forme d'amphore, dessinée dans les années 1930, la cuvée Cœur de grain du Château Romassan pourrait vous séduire, comme elle a séduit les grands cuisiniers Bernard Loiseau ou les frères Pourcel. Avec le poivre dont on saupoudre la socca, ce vin fruité aux notes légèrement épicées convient parfaitement. Vinifié par la famille Ott, ce rosé à la robe très claire est un assemblage, à parts relativement égales, de trois cépages : grenache, cinsault et mourvèdre. Ce sont les tannins de ce dernier qui apportent au vin puissance et longueur en bouche, après une attaque au contraire souple et soyeuse. A servir frais, mais pas glacé.

★ Bandol rosé. Cuvée Cœur de grain 2000 du Château Romassan. 99 F (15,09 €) départ cave. Informations au 04-94-01-53-53.

cette recette. Ou alors, juste pour rire. Dans *Ma cu era Caterina Segurana* ?, une pochade écrite au XIX<sup>e</sup> siècle en langue niçoise, l'auteur, Raoul Nathiez, met en scène les habitants de la ville assiégés par les Turcs en 1543. Réduits à déverser sur leurs attaquants de l'huile bouillante mélangée à de la soupe de pois chiches, ils découvrent incidemment la recette de la socca, laquelle calme instantanément les ardeurs belliqueuses des Turcs. La réalité est à la fois plus prosaïque et plus proche. Ni pro-

plutôt réussie. Aujourd'hui, c'est une certaine Suzy qui a repris l'emplacement et le patronyme. Mais hélas, coincée entre le McDonald's et le Bistro romain, l'adresse est désormais sans charme ni saveur. Cette Suzy-Thérèse a beau afficher de vieilles coupures de presse vantant ses mérites, il n'y a plus que les télévisions japonaises pour croire encore qu'une parcelle d'authenticité existe ici. Sa socca n'est plus faite sur place, mais à plusieurs centaines de mètres de là, par son mari. Résultat, elle



DESSINS HERVÉ TUILLET

arrive souvent à moitié cuite en son centre et cartonneuse sur les bords. Un naufrage.

De la bonne socca ? La meilleure de la ville ? Les Niçois vous donnent l'adresse comme on glisse un billet doux. Oh ! bien sûr, l'endroit n'est pas chic. Pas de quoi faire une carte postale de cette petite rue qui remonte derrière l'église sur le port. Coincé entre les quais et l'ancienne fabrique de tabac, l'affaire a ouvert dans les années 1930 et n'a presque pas bougé depuis. Ce sont les dockers et les ouvriers de l'usine d'à côté qui venaient alors acheter leur socca ici. Pour la *merenda*, le casse-croûte version niçoise, ces solides gaillards usaient alors de leur portion de socca comme d'une garniture. Ils la glissaient dans une petite niche de pain. De quoi caler l'estomac. Soixante-dix ans plus

tard, il arrive encore que l'actuel propriétaire voit l'un de ses vieux clients aller en face, à la boulangerie maritime, acheter une michette pour déguster sa socca « à l'ancienne ».

## « TOUT TIENT DANS LA CUISSON »

Grand, brun et souriant, Gégé habite le quartier depuis plus de vingt ans, mais il n'est à la tête de l'affaire que depuis sept. Cet ancien menuisier, aujourd'hui passé en cuisine, manie toujours le bois. « *Chêne, sapin, hêtre : entre mai et septembre, quand l'affaire tourne à son maximum, j'en fais venir deux tonnes chaque mois du petit village de L'Escarène, dans l'arrière-pays.* » Pas question pour lui d'en faire des charpentes, c'est pour flamber. Car le local, autrefois atelier d'un maréchal-ferrant, semble voué aux étincelles. Pipo, celui qui fabrique pour la première fois de la socca ici, fit installer un grand four tout tapissé de pierre de Biot, lequel trône toujours dans la salle. Pour l'allumer, Gégé vient une heure avant l'ouverture. « *Il faut qu'il soit brûlant* », dit-il. Après avoir mis quelques bûches et des journaux roulés en boule, il fabrique sa pâte. Seize litres au minimum chaque jour. De la farine de pois chiches de haute Provence, de l'huile d'olive d'Alziari (le moulinier local) et de l'eau.

« *La recette est simple, raconte Gégé, tout tient dans la cuisson. On m'a enseigné comment faire une socca croustillante en surface et qui reste cependant encore moelleuse. Pour cela, il faut bien sûr qu'elle soit fine, mais aussi la surveiller comme le lait sur le feu.* » L'ardoise accrochée au mur indique que l'on vend aussi ici de la pissaladière, de la pizza, de la tourte aux blettes. Mais tout cela est livré par un boulanger de Villefranche. Le produit roi, celui qui est fait minute, sous les yeux des clients, c'est cette fameuse socca. Et elle a ses inféodés. Comme cette famille du quartier qui vient au complet en manger chaque jeudi, les personnes

âgées qui débarquent pour cela le dimanche en sortant du thé dansant, ou ceux qui en commandent les soirs de match de foot pour emporter chez eux.

On ne vient pas pour le décor. Des tables en tôle, des bancs de bois, des assiettes en Duralex maron. « *Je les trouvais tellement moches que je m'étais juré de les remplacer dès que je serais propriétaire*, raconte Gégé dans un sourire... *Et puis j'ai compris qu'elles faisaient partie du décor et, aujourd'hui, je crains qu'on en casse une, car on n'en trouve plus !* »

En entrant, à droite, sur le vaisselier en pin, on peut voir la signature au feutre de quelques vedettes qui, délaissant un temps le célèbre (et ô combien dénaturé) pan bagnat, sont venus un jour goûter ici la modeste socca. Denise Fabre a dû passer il n'y a pas bien longtemps : son autographe est parfaitement lisible. Celui de Johnny Hallyday s'efface lentement. Quant au paraphe de Dick Rivers, sans l'aide de Gégé, il apparaît indéchiffrable aux visiteurs. « *On a parfois besoin d'expliquer un peu, commente Gégé. Mais j'ai l'habitude, avec la socca. Lorsque j'en sers à quelqu'un pour la première fois, j'ai de grandes chances qu'il me demande : où est la garniture ? Avec quoi ça se mange ? Je dois raconter que ça se déguste ainsi, nature et avec les doigts. Je ne pose qu'une seule chose sur les tables : les poivriers. Et quand on me demande de la mayonnaise ou du ketchup, c'est comme si je devenais sourd* », ajoute-t-il malicieusement.

Guillaume Crouzet

★ Pipo Socca, 13, rue Bavastro, 06300 Nice ; tél. : 04-93-55-88-82. Ouvert seulement de 17 h 30 à 22 heures. Fermé le lundi, sauf en juillet et août. Prix : 13 F (1,98 €) la part de socca.

PROCHAIN ARTICLE : la gratinée lyonnaise

## RECETTE

**INGRÉDIENTS** (pour deux plaques de 40 cm de diamètre environ ou une de 70 cm)  
250 g de farine de pois chiches  
Un demi-litre d'eau  
6 cuillères à soupe d'huile d'olive  
1 cuillère à café de sel fin  
Poivre du moulin

■ Dans un saladier profond, mettre l'eau froide et y délayer au fouet la farine de pois chiches. Ajoutez deux cuillères à soupe d'huile d'olive et une cuillère à café de sel fin. Mélangez vivement pour éliminer les grumeaux. Au besoin, tamisez. La pâte doit avoir la consistance du lait non écrémé. Si elle est trop compacte, rajoutez un peu d'eau et mélangez à nouveau. Préchauffez votre four en position maximale pendant 10 minutes. Sur une ou deux plaques circulaires, versez le contenu de quatre cuillères à soupe d'huile d'olive. Répartissez et enfournez pendant 5 minutes. Sortez la plaque du four, versez la préparation et étalez-la de façon homogène. Enfourez aussitôt, dans le haut du four. Au bout de 2 minutes, mettez le thermostat sur la position grill. Laissez cuire de 5 à 7 minutes, de façon que la croûte soit bien dorée. Une addition un peu brûlée par endroits... Pendant la cuisson, vous pouvez percer avec un couteau les cloques qui se forment. Retirez du four, découpez et servez en n'omettant pas de poivrer abondamment.

LE MONDE DES LIVRES

avec **Le Monde**  
DATÉ VENDREDI

**GASTRONOMIE**  
Publicités

**PARIS 14<sup>e</sup>**  
**AU MOULIN VERT**  
une addition sans surprise 196 F déjeuner ou dîner. Kir maison, vin et café compris.  
La cuisine directement inspirée du marché et de la saison se décline dans un menu varié : 12 entrées, grand choix de viandes et poissons, fromage ou dessert. Le chef élabore plats et sauces dans un savant équilibre de tradition et de qualité. Tout est frais et mijonné sur place avec un très bon rapport qualité/prix et servi dans un cadre verdoyant, spacieux et inattendu.  
5m de Montparnasse, Ouvert tout l'été.  
Salle climatisée, terrasse d'été, Salon de 20 à 80 pers.  
34 bis, rue des Plantes - Tél. : 01.45.39.31.31

**Mangez.com**  
Le guide de la gastronomie sur Internet

## D'autres bonnes adresses

## A NICE

## ● Aux Spécialités niçoises,

1, rue Pairolière ;  
tél. : 04-93-85-95-67.

Plus connues des habitués sous le nom de Chez René, ces quelques tables de bois posées au coin d'une rue du Vieux Nice permettent de déguster sans façon pissaladière, pizza et, bien sûr, socca. 12 F (1,83 €) la part. Pas de licence IV. Pour un petit rosé ou un demi pression, on se sert au bar d'en face.

## ● Les Caves Ambrosio,

8, rue Catherine-Séguane ;  
tél. : 04-93-55-51-19.

Dans cette incroyable quincaillerie bric-à-brac ouverte en 1935, on trouve quinze tailles de plaques à socca fabriquées en cuivre étamé par un petit artisan français (à partir de 200 F, 30,49 €, le modèle de 24 cm de diamètre). Grand choix aussi de vanneries, matériel oléicole, étiquettes pour le vin.

## A PARIS

## ● La Table O &amp; CO,

8, rue de Lévis, 75017 Paris ;  
tél. : 01-53-42-18-02.

Depuis fin mai à Paris, dans une boutique réputée pour ses huiles d'olive, une table d'hôte sympathique où l'on sert de la socca, sans doute pour la première fois dans la capitale. Un chef deux fois étoilé a concocté les tians parfumés qui servent de base à tous les menus. Courte mais très pertinente sélection de vin à des prix raisonnables. Ouvert seulement à l'heure du déjeuner. Service un peu brouillon. Socca à emporter : 15 F (2,29 €) la part. Menus de 72 F à 115 F (10,98 € à 17,53 €).  
**A FORCALQUIER**  
● La Table O & CO existe aussi dans cette commune des Alpes-de-Haute-Provence (renseignements au 04-92-75-00-75).











**DISPARITION** L'écrivain brésilien Jorge Amado est mort d'une crise cardiaque, lundi 6 août, dans un hôpital de Salvador de Bahia. Il aurait eu quatre-vingt-neuf ans le

10 août. ● **NÉ DANS L'ÉTAT DE BAHIA** en 1912, il jouissait d'une immense popularité et ses livres (il a sans doute vendu près de trente millions d'exemplaires), qu'il avait com-

mencé de publier à l'âge de dix-neuf ans, étaient traduits dans une cinquantaine de langues. ● **MEMBRE DU PARTI COMMUNISTE** brésilien dans les années 1930, il avait

connu la prison et la censure. En 1938, on avait brûlé publiquement ses livres dans sa ville natale. ● **DANS SES TRÈS NOMBREUX ROMANS**, Jorge Amado avait su

donner vie et chair au peuple des campagnes comme à celui des grandes métropoles. ● **DEPUIS PLUSIEURS ANNÉES**, il était cité comme un possible Nobel de littérature.

## Jorge Amado, libérateur par la plume du peuple brésilien

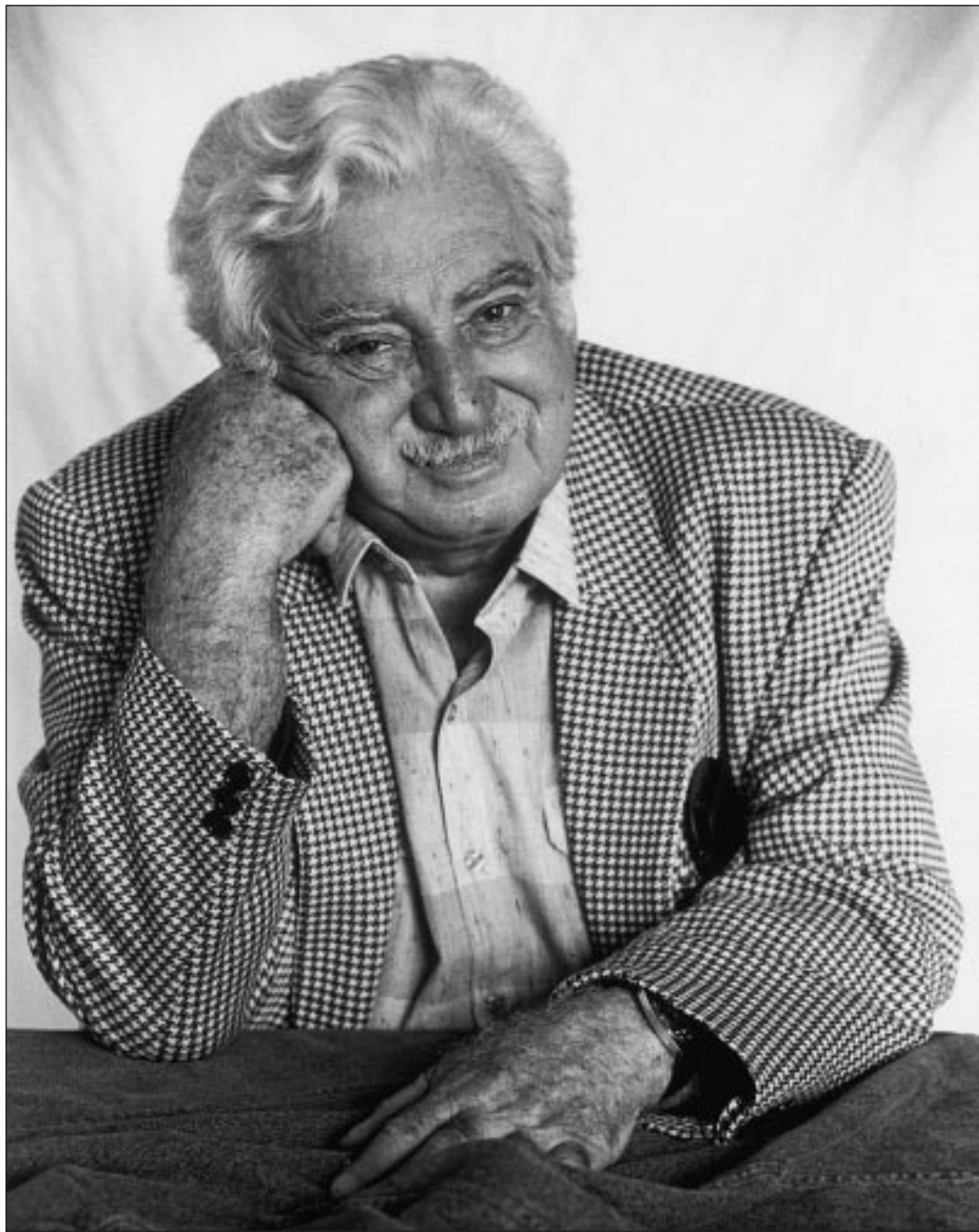
Mort à Salvador de Bahia lundi 6 août, à l'âge de quatre-vingt-huit ans, l'écrivain populaire et universel avait rencontré le succès dès son premier roman, paru en 1931, « Le Pays du carnaval », et consacré sa vie à défendre les opprimés

**JORGE EST MORT**, et la tristesse fond sur Bahia comme un orage d'été. Elle fouette les frondaisons de palmes, ruisselle dans les rues tortueuses, brise tous les élans et suspend toutes les pagailles de la ville. Jorge est mort. Personne ne songeait à l'appeler autrement. Pour la cuisinière ambulante, pour l'archevêque, pour le danseur de *capoeira* et le ministre de la culture, il était, il reste Jorge, et personne ne lui aurait donné du Monsieur ou du Maître. Depuis son premier livre en 1931 – *Le Pays du carnaval* –, le succès du public a toujours souri à Jorge Amado, alors que la critique a longtemps haussé les sourcils devant sa prose vagabonde, ses personnages en sueur, son explicite sensualité.

Pendant deux générations, le nombre de ses lecteurs n'a fait que s'accroître : il a sans doute vendu plus de trente millions de livres. Si bien que le phénomène littéraire prend une dimension sociologique. Comment un homme parvient-il à s'identifier aussi profondément et pendant si longtemps à son peuple ? On pourrait penser, puisqu'il vient du Nordeste – il est né le 10 août 1912 dans une plantation de cacao non loin d'Itabuna –, à une attirance mystique, presque religieuse ; les gens de ces âpres contrées aiment secréter leurs propres icônes, qu'ils vénèrent en d'ardents pèlerinages. Mais la réputation de Jorge Amado dépasse évidemment sa province comme elle dépasse son pays ; son succès n'a rien de folklorique ni de miraculeux. Professionnel de l'écriture – un des rares à en vivre dans son pays –, mais aussi cœur généreux, enthousiaste et convaincu, il l'a bâti sur beaucoup de travail, beaucoup d'amertume et beaucoup de convictions.

### UNE ACTION FERVENTE ET SINCÈRE

Sans doute la vie de bohème qu'il menait adolescent lui a-t-elle appris bien des choses sur les vagabonds et les prostituées. Jeune journaliste remarqué à Salvador de Bahia pour ses chroniques tendres et gaies, il les a décrits dès ses débuts. Mais il ne suffit pas de mettre en scène le peuple pour devenir



Jorge Amado, en 1986.

populaire, il faut connaître ce dont on parle, et pour cela payer le prix, un prix très lourd pour Amado. Au début des années 1930, sous l'influence de la romancière Rachel de

Queiroz, il adhère au Parti communiste, une décision risquée alors que Getulio Vargas organise son coup d'état. Son action fervente et sincère d'écrivain engagé sous plu-

sieurs dictatures lui coûtera beaucoup d'ennuis. Moins qu'à d'autres, qui en sont morts, mais plus qu'à certains, qui se sont tus. Cinq ou six emprisonnements, des

années d'exil en Argentine, en France, en Tchéco-slovaquie ; l'interdiction de ses livres, leur destruction publique par les militaires dans sa ville de Bahia en 1938, les injures, les coups. Les petites choses aussi : rappelons qu'il fut interdit de séjour en France de 1950 jusqu'à une intervention personnelle de Malraux en 1965.

Il est déjà à cette époque rentré au Brésil et s'est définitivement installé à Salvador. Moins voyants, et peut-être aussi douloureux, furent les doutes sur les directives reçues du Komintern et les horribles découvertes sur le stalinisme, bien avant le rapport Khrouchchev. Avec plus de valeur que de prudence, Amado a volé au secours de Pasternak vilipendé par Moscou, et dîné en public avec la femme de London : le courage ne lui a jamais manqué. Il lui en fallut aussi pour se désengager du Parti sous les imprécations des camarades, en 1956.

Ces prises de position, ces injustices subies sans gémir, ces souffrances, lui ont conféré vis-à-vis de ses lecteurs une dignité, une authenticité qui l'ont rendu crédible alors qu'il racontait dans ses livres la lutte pour la terre, les grèves, les assassinats. Le public le sentait bien : cette gauche-là n'était pas caviar, on pouvait l'écouter.

On l'écoula donc quand il parla des Noirs. Beaucoup d'auteurs brésiliens avant lui les ont défendus, et beaucoup d'ailleurs avaient du sang noir, mais dans *Bahia de tous les saints*, en 1935, il prend un Africain pour personnage principal, et c'est presque la première fois dans son pays. Or les idées fin de siècle infectent encore le Brésil de cette époque : espoir du blanchiment de la race par l'immigration, méfiance des positivistes à l'égard des Africains, doutes d'Euclides da Cunha sur la fusion des races. Cette société métissée condamne ostensiblement le métissage. Tandis que le sociologue Gilberto Freyre engage une critique historique du racisme brésilien, Amado, dans ce roman et dans ceux qui suivront, va libérer ses lecteurs, les soulager d'une pesante culpabilité en leur expliquant tout ce que le mélange racial

de salutaire et fécond. D'une tare il fait un emblème. Il ira plus loin un peu plus tard et se distinguera d'autres grands écrivains du Nordeste – son ami Graciliano Ramos, par exemple – en soutenant les religions africaines jusqu'alors brutalement réprimées par la police.

Député communiste à la Constituante, il fera voter en 1945 leur légalisation, il s'appuiera toute sa vie sur leurs réseaux et recevra d'innombrables dignités des prêtres du candomblé : une autre manière de se rapprocher du peuple. Sous son influence, la jeunesse brésilienne délaisse les églises catholiques et afflue en troupes à Bahia pour s'initier et découvrir de nouvelles valeurs d'allégresse, d'unanimité et finalement de libération, ou de soulagement, car ces philosophies, ou ces religions, tout en combattant le mal, ignorent le péché. Amado poursuivra cette œuvre de rééquilibrage des valeurs avec ses personnages féminins, surtout à partir de *Gabriela*, son chef-d'œuvre, publié en 1958.

### UNE AUTRE MORALE

Comme aux pauvres, comme aux Noirs, il explique aux femmes qu'elles ont le droit de vivre et la possibilité de construire elles-mêmes leur destin. Il ne détruit pas la morale, il montre qu'il existe une autre morale, de vie et d'accomplissement individuel. L'héroïne d'un de ses livres les plus populaires, *Dona Flor*, est tentée de céder aux avances de son défunt époux, spectre charmeur infiniment chancel, opportunément revenu sur terre. En femme honnête, elle veut rester fidèle à son remplaçant. Un siècle plus tôt, Machado de Assis aurait merveilleusement décrit cette situation, mais il aurait fait mourir la pseudo-veuve, torturée de remords. Amado, lui, la laisse profiter pleinement de ses deux maris.

Enfin, ce qu'il a dit à ses compatriotes, il l'a aussi expliqué aux étrangers, et c'est une autre clé de sa popularité. Car alors que le Brésil peine depuis deux cents ans à faire connaître sa littérature il a, lui, réussi d'une façon extraordinaire. Son appartenance aux réseaux communistes l'a probablement aidé au début, *Cacao* et *Suor* seront d'abord traduits en russe. Mais *Bahia de tous les saints* paraît aux Etats-Unis et en France dès 1938. Camus s'extasie dans *Alger républicain*. Ses exils, ses voyages, ses relations avec tant de grands écrivains de notre siècle ont ensuite favorisé sa notoriété. Sans doute aussi le fait qu'en parlant des pauvres, des Noirs et des femmes, il a mieux correspondu que ses collègues à l'image qu'on se fait de son pays à l'étranger. Il est en tout cas devenu un efficace divulgateur du Brésil et de ses mentalités. Or cette société, plus qu'une autre, souffre d'être méconnue. C'est là un de ses traits les plus constants, qu'on retrouve à tous les niveaux : l'ajusteur, le paysan, le banquier, estime à juste titre détenir une histoire, une culture, un lien social dignes de plus d'attention qu'ils n'en reçoivent. Cette attention, Jorge Amado l'a brillamment captée pour son pays à Rome, à New York, à Moscou, à Paris. En cela aussi il a bien servi son peuple.

Jean Soublin

### Bibliographie

Parmi les œuvres traduites en français de Jorge Amado, citons : ● *Bahia de tous les saints* (Gallimard, 1938). ● *Captaine des sables* (Gallimard, 1952). ● *Les Pâtes de la nuit* (Stock, 1970). ● *Gabriela, girofle et cannelle* (Seghers, 1959, et Stock, 1971). ● *Les Deux Morts de Quinquin la Flotte* (Stock, 1971). ● *Dona Flor et ses deux maris* (Stock, 1971). ● *Teresa Batista* (Stock, 1974). ● *Le Vieux Marin* (Stock, 1978). ● *Tieta d'Arete ou le retour de la fille prodigue* (Stock, 1980). ● *Suor* (Messidor, 1982). ● *Tocaia grande, la face cachée* (Stock, 1985). ● *Navigation de cabotage* (Gallimard, 1996). ● Plusieurs titres sont en collection de poche. Le numéro d'août-septembre de la revue *Europe* est consacré à l'écrivain, ainsi que *Conversations avec Jorge Amado*, d'Alice Raillard (Gallimard, 1990).

## Le cœur révolté de la nation

**QUI A DÉJÀ VU** une chute d'eau au Brésil doit être d'accord avec moi : l'œuvre de Jorge Amado a cette même force brutale de l'eau écumeuse lorsqu'elle se précipite en un élan indomptable. Et inévitable. Cependant, attention : la beauté poétique de cette image n'empêche pas de sentir profondément que l'intention de l'écrivain est politique ou idéologique. Un écrivain qui est un témoin courageux et qui participe d'une époque et d'une société. Un écrivain qui, dans un style très souvent poétique, imprégné de lyrisme, désigne et dénonce les plaies de cette société et de cette époque.

Dans une déclaration à propos de son œuvre, Jorge Amado affirme : « Mes personnages résultent de l'addition des personnes qui font partie de ma vie. » Ainsi, de la réalité à la fiction, nous voyons déambuler, dans ces romans et ces contes, le peuple réel du Brésil : les travailleurs et les chômeurs ; les petites filles et les enfants avec toute la

grâce triste d'un peuple parfois si joyeux ; ah ! le carnaval... D'un peuple qui peut être joyeux (comme l'écrivain un jeune musicien) mais qui n'est pas heureux. Les fabuleux personnages de Jorge Amado ! Nous voyons dans ce défilé les puissants chefs politiques locaux et nous voyons les prostituées papillonnantes. Nous voyons les dames puritaines et nous voyons les voyous. Nous voyons les ardents rêveurs et nous voyons les canailles – bref, la richesse de cet échantillon de l'espèce humaine est extraordinaire.

Mais je voudrais maintenant répéter : Attention ! L'écrivain construit avec sérieux une œuvre engagée. Au son de la mer parfois rancunière, parfois douce comme une balade, dans l'exubérant décor brésilien d'une nature si prodigieuse, si généreuse, Jorge Amado tisse les fils de sa dénonciation. Il séduit pour dénoncer, il se moque pour révéler son non-conformisme face à notre sys-

tème politique terriblement injuste. Pays de contrastes ! disent les touristes, ces êtres volubiles qui – selon le poète Drummond de Andrade – restent sur la plage, s'enduisent le corps d'une huile parfumée et oublient. Mais l'écrivain est conscient que, dans ces fameux contrastes (opulence et misère), bat le cœur révolté de la nation.

### « L'AMOUR ENVERS SON PAYS »

Nous pourrions diviser l'œuvre de Jorge Amado en deux phases : dans la première, je distinguerais ses premiers romans, ceux qui furent ma passion alors que j'étais jeune étudiante : *Jubiabá*, *Mar Morto* et *Terras do Sem Fim*. Ce sont les romans dit de Bahia. Dans une récente étude sur notre littérature, le professeur et critique Alderado Castello parle beaucoup de ces textes inspirés des courants politiques et sociaux qui commençaient alors à apparaître : « Ainsi, de narration en narration, voit-on s'accroître la

tendresse et le sentiment lyrique qui traduit l'amour de l'auteur envers son pays, sans pour autant affecter le contenu critique et l'intention de dénoncer, de combattre et de réformer. » Ce sont des livres où « la terre est nourrie de sang », mémoire des défricheurs qui l'ont conquise.

Dans la seconde phase, je distinguerais deux beaux livres, *Gabriela, girofle et cannelle* et *Les Deux Morts de Quinquin la Flotte*, tout aussi admirables. Avec une extraordinaire spontanéité et beaucoup d'esprit, l'écrivain accentue l'érotisme en défiant le puritanisme. C'est un univers amusant et en même temps poignant. Douloureux. Univers qui nous fait pleurer et rire pour finalement nous offrir, en compensation, la consolation de l'art même.

Lygia Fagundes Telles  
Romancière et nouvelliste  
brésilienne.

Traduit du portugais (Brésil)  
par Françoise Beaucamp.

# Révissez vos Classiques

RÉVISEZ CET ÉTÉ AVEC LE MONDE, FRANCE INTER, LA FNAC ET UNIVERSAL 50 CHEFS-D'ŒUVRE DE LA MUSIQUE CLASSIQUE.

Le Monde UNIVERSAL DECCA Répertoire

Arias  
Matthias Goerne

airs | GOERNE

LES HISTOIRES D'UN BARYTON. Dietrich Fischer-Dieskau et Elisabeth Schwarzkopf furent les professeurs de Matthias Goerne. Après de ces maîtres, le baryton allemand n'aurait pu préserver qu'une voix exceptionnelle, un timbre inimitable. Il a appris bien davantage : l'art des rôles. De Mozart à Wagner, en passant par Alban Berg et Richard Strauss, il n'offre ici qu'une partie de son talent d'acteur, passant du drame au comique dans les costumes qui lui ont permis de triompher de la scène du Metropolitan Opera de New York au Festival de Salzbourg. Matthias Goerne est un narrateur, un improvisateur des longues respirations. Il insère son immense voix dans chaque texte, se cache dans l'univers baroque puis devient un terrifiant Wozzeck lorsqu'il s'agit de s'engager physiquement dans les rôles du XXe siècle. Voici le témoignage d'une grande personnalité musicale d'aujourd'hui.

Vous découvrirez des extraits de cet album sur France Inter, à 16h dans l'émission de Caroline Ostermann "Musique Maestro"

France Inter fnac.com



# Les pianistes font vibrer les nuits de La Roque-d'Anthéron

La Roque-d'Anthéron/Musique. Les musiciens eux-mêmes sont les plus fidèles festivaliers de cette parade des claviers à l'atmosphère unique, qui attire chaque jour deux mille cinq cents mélomanes pour un total de soixante-seize concerts

Le Festival de La Roque-d'Anthéron accueille chaque jour quelque 2 500 passionnés de piano, venus écouter l'un des 76 concerts programmés. Parmi ces mélomanes figurent des pianistes comme Leif Ove

Andsnes et Nikolai Lugansky : les artistes sont les premiers festivaliers de La Roque-d'Anthéron, tant est surprenante la qualité des récitals qui s'y donnent. « J'aimerais créer dans le festival de piano classique, un

festival de jazz qui se rapproche de la musique contemporaine », confie au Monde le directeur artistique du festival, René Martin, qui a lancé cette année les « Promenades à travers l'histoire du piano » en trois

volets, « De Bach à Brahms » ; « De 1900 à la seconde guerre mondiale » ; « Après 1945 ». Le président du festival, Paul Onorati, annonce son intention de reconstruire la scène et de refaire la coque qui la coiffe,

et surtout de doter le festival d'un auditorium de 2 000 places qui permettrait le repli en cas d'intempérie, mais surtout d'entendre ces quelques artistes qui se privent de La Roque par phobie du plein air.

## LA ROQUE-D'ANTHÉRON

de notre envoyée spéciale

La « Nuit du piano Schumann » vient de s'achever sur les dernières notes du *Carnaval op. 9*, cet hymne à la folle jeunesse créatrice des *Davidbündler contre les Philistins*. Longue ovation offerte au pianiste en blanc et noir, François-René Duchable, salué par les mille neuf cents compagnons de Schumann massés sur les gradins, lesquels n'ont pas perdu une note des trois récitals donnés en cette nuit du 4 août. Tôt dans l'après-midi, Eric Le Sage, schumannien dans l'âme, avait ouvert le feu. La soirée, commencée avec poésie sur fond de soleil couchant par Laurent Cabasso (*Bunte Blätter op. 99*), allait progressivement révéler les *Papillons*, très finement interprétés par Philippe Bianconi, ainsi que des *Études symphoniques* de haute tenue. Avant la déferlante Duchable.

Le lendemain, Jérôme Deschamps, « musicalement Roque » comme on sait, n'en revient toujours pas : « On a beau savoir que c'est un grand artiste, dans ce cadre, il y a quelque chose en plus. Qui invite les artistes à payer de leur personne comme jamais. On sent qu'on n'en sortira pas indemnes. C'est ça, La Roque, cette impression qu'un certain nombre de forces sont réunies, qui font que, peut-être, un soir, une page de l'histoire de la musique ou de l'interprétation va se tourner. »

Il faut dire que les fameuses « Nuits du piano » ont désormais dépassé le stade de l'institution et que tout peut y arriver. C'est cela précisément qui pousse le directeur artistique René Martin à innover sans relâche. A inviter bien sûr d'autres musiques : « J'aimerais créer dans le festival de piano classique, un festival de jazz qui se rapproche de la musique contemporaine, où des gens comme Chick Corea, passionné de Bartok et de Janacek, auraient naturellement leur place. » Mais aussi à inviter la musique autrement. Ainsi de ces « Promenades à travers l'histoire du piano » en trois volets, « De Bach à Brahms » ; « De 1900 à la seconde guerre mondiale » ; « Après 1945 ». « En trois jours, plus de sept mille personnes sont venues écouter le pianiste pédagogue Pierre-Laurent Aimard. Au programme, conférence et musique à 16 heures, puis à 18 h 30, les œuvres



PATROCK VILLANOVA

KARINE KARDONA

données intégralement par d'autres pianistes. Enfin concert du soir élargissant le débat à d'autres œuvres autour des compositeurs invoqués. J'ai été moi-même surpris de cette ruée du public, de cette soif énorme de savoir, de ce besoin de comprendre. Aussi est-ce une expérience que je renouvellerai. »

A mi-parcours du festival, le président Paul Onorati peut d'ores et déjà arborer son célèbre sourire charmeur de Sicilien. Tout va bien. « Cette année on va dépasser les soixante mille spectateurs. » Du château de Florans à l'Étang des Aulnes, en passant par l'abbaye de Silvacane, les Carrières de Rognes, l'église de Cucuron ou le temple de Lourmarin, le festival aura programmé 76 concerts, soit en moyenne trois par jour. Dans le parc du château, ce sont quelque

deux mille cinq cents mélomanes qui arpentent quotidiennement les belles allées aux 365 platanes sentinelles. Sans compter les 20 concerts itinérants (et gratuits), dispensés par les ensembles de musique de chambre en résidence, dans quelques-uns des plus beaux villages « de la Durance aux Alpilles ».

### PROJET D'AUDITORIUM

Mais Paul Onorati voit encore plus loin. A commencer par ce qu'il a sous les yeux. « Pour l'instant, on va améliorer ce qui existe, reconstruire la scène et refaire la coque au-dessus, de manière à alléger la structure. La DRAC est prête à financer l'étude du projet qui serait mis en œuvre en 2003. » Une juste prise en compte de la gestion exemplaire et du succès de ce festi-



A gauche, le pianiste russe Mikhaïl Pletnev pendant son récital, dimanche 5 août. Ci-dessus, l'auditorium du Parc du château de Florans.

val dont le budget global de 13,5 millions de francs (dont 35 % de budget artistique) est autofinancé par les recettes de billetterie à hauteur de 58 %.

Et puis, il y a l'autre projet. Toujours caressé, cette fois sérieusement envisagé, de doter le festival de cet auditorium de 2 000 places qui permettrait le repli en cas d'intempérie, mais surtout d'entendre ces quelques artistes qui se privent de La Roque par phobie du plein air. Un développement qui va dans le sens de ce que René Martin veut préserver, c'est-à-dire l'âme de La Roque. « Je ne veux pas rentrer dans le circuit de la délocalisation ou de l'implantation à l'étranger, car ce qui se passe ici doit rester unique. On n'est pas dans un concept comme celui de la Folle Journée que l'on peut reproduire et exporter

ailleurs qu'à Nantes, même si certaines idées comme les « Nuits du piano » vont sans doute continuer leur route toutes seules. »

Plus que jamais, La Roque reste cet endroit d'effervescence et de découverte. Que l'on y vienne pour les artistes d'hier, d'aujourd'hui ou de demain, pour le cadre ou pour l'ambiance ou, comme Macha Makeieff, pour la fascination d'un mystère et d'une interrogation. « L'écoute du piano est toujours pour moi un bonheur douloureux. A chaque fois, je me demande ce que c'est pour un artiste que d'être là, au bord du gouffre, dans ce frôlement de la mort. Je me sens proche d'eux, de leur enfance sans ballon, de leur désert, de leurs certitudes aussi. Je trouve qu'ici c'est plus prégnant qu'ailleurs. Peut-être parce que le son du piano à l'exté-

rieur, s'accrochant à d'autres sons, rend tout cela plus tangible. J'aime aussi la concentration qui est nécessaire pour écouter. Les choses ignobles qui l'entourent, bruissements de camping, geysers de mobylette... Ce n'est jamais tranquille ici. »

Sans doute est-ce précisément cette intranquillité qui attire tant de pianistes à La Roque en dehors de leurs concerts : ainsi Leif Ove Andsnes arrivé depuis quatre jours pour écouter les autres, ainsi Nikolai Lugansky discrètement présent depuis huit jours déjà. Sans doute est-ce là que réside la plus grande fierté de René Martin : à La Roque-d'Anthéron, les premiers festivaliers, ce sont les artistes.

Marie-Aude Roux

► www.lemonde.fr/festivals

## La hargne de Pletnev et la fougue de Mustonen

La Roque-d'Anthéron/Musique. Tout dans leur style oppose les deux pianistes

Récital de piano par Mikhaïl Pletnev : « Grande sonate », op. 37 de Tchaïkovski, *Scherzos* de Chopin. Récital de piano d'Olli Mustonen : *Sonate n° 15 « Pastorale »*, *Bagatelles op. 119*, *Rondo a capriccio « Fureur à propos d'un sou perdu »*, *Fantaisie op. 77* de Beethoven, *Variations sur un thème de Haendel*, de Brahms.

Parc du Château de Florans, les 5 et 6 août, à 21 h 30. Prochaine nuit du piano : Rachmaninov, avec Lilya Zilberstein, Nikolai Lugansky, Vadim Rudenko (piano) et Alexander Kniazev (piano), le 12 août. Parc du château de Florans, 13 640 La Roque d'Anthéron. De 285 F (40,45 €) à 60 F (9,15 €). Tél. : 04-42-50-51-15. www.festival-piano.com/ Jusqu'au 21 août.

## LA ROQUE-D'ANTHÉRON

de notre envoyée spéciale

Qui est Mikhaïl Pletnev ? Cent pour cent russe, assurément. Mais aussi compositeur (de musique symphonique : son *Concerto pour alto* a été créé par Youri Bashmet en 1998). Et chef d'orchestre militant : il n'hésitera pas, avec l'appui de son ami Mikhaïl Gorbatchev, à fonder en 1990 - première entité musicale indépendante du gouvernement - l'Orchestre national de Russie. Pianiste aussi, et quel ! Une volonté de fer dans ce visage blême à force de concentration. Impressionnant et dérangeant. Inquiétant aussi, dans cette *Grande Sonate* de Tchaïkovski jouée aux confins de la folie, dans

un état d'intelligence aiguë, quasi autistique, où la musique serait devenue soudain trop étriquée. Un Tchaïkovski méconnaisable, comme passé à tabac.

On craint donc pour Chopin, ses poumons, sa santé fragile. Le *Scherzo n° 1* n'aura de cesse qu'aucune ligne mélodique ne s'échappe du clavier, que tout ne soit qu'impacts et refus, surarticulation, gnons et bosses. Et puis voilà, ça vous tombe dessus, dans le médium, le long chant nocturne. Et là, on remercie l'hospitalité des débuts. Pour la tendresse de ce *molto più lento* qui n'a encore ni yeux ni oreilles, ni voyelles ni consonnes, et chante bouche fermée la mélodie d'un Noël polonais. Alors, on adhère, et on admire que, de cette intransigeance, naisse la beauté du *Deuxième Scherzo*. On regretterait presque le *Troisième*, plus dans la norme des interprétations habituelles, pour se réjouir de ce que le *Quatrième* soit à nouveau si fantasque et surprenant. Le public circonspect applaudit l'homme au visage de lutin fatigué. Il se rassait et nous cloue d'un *Nocturne en ut dièse mineur* op. posthume. Pas une note qui dépasse de cet arc surtendu. Il y a des moments où l'on voudrait tirer sur le pianiste, avant qu'il ne vous tue.

Le lendemain soir, c'est au tour d'Olli Mustonen le Finlandais. Lui aussi compositeur, lui aussi chef d'orchestre. Et pourtant, quoi de plus différent que ces deux-là ? Autant l'un est tout d'un bloc, autant l'autre, grand pantin désarti-

culé, semble affligé d'un besoin permanent d'étirements. Les mains s'élèvent en courbes molles pour retomber sur le clavier comme des becs raptant leurs proies de notes. Tout n'est qu'élan, gestualisation à l'extrême des courbes, des volumes et des silences. Véritable graphisme sonore. Mais cette apparente décontraction de grand échassier n'empêche pas le piano de Mustonen de sonner haut et clair dans cette *Sonate n° 15* de Beethoven empreinte de souple nervosité. Comme dans ces *Bagatelles op. 119*, prenant le parti non d'exquises miniatures mais de véritables scènes schumanienes avant la lettre. Mustonen excelle dans ces presque rien où tout devient dense, précis, discursif.

On passera rapidement sur cette plaisante *Fureur à propos d'un sou perdu* de Beethoven avec ses faux airs de *Marche turque* mozartienne pour apprécier une *Fantaisie en sol mineur* pleine de fougue et de brio où passe l'écho du second mouvement du *Concerto « L'Empereur »* écrit la même année (1809). Il n'y a pas : Mustonen a la fibre beethovénienne. On ne pourra en dire autant des *Variations sur un thème de Haendel* de Brahms, dont la conception, beaucoup trop analytique, sonne à la limite du maniérisme baroque. Ainsi cette fugue finale, où la polyphonie passée au scalpel prend tout à coup des allures d'hystérie trépidante, à l'instar d'une mécanique soudainement déréglée.

M.-A. R.

## Les bastides du Rouergue ouvrent leurs rues aux arts ambulants

Aveyron/Théâtre. Le deuxième Festival en bastides invite une vingtaine de troupes à se produire dans trois cités

### VILLEFRANCHE-DE-ROUERGUE

de notre correspondant

D'immenses papillons ouvriront leurs ailes à l'angle d'une rue, et la Compagnie Cosmos, du haut de ses échasses, veillera à leur éclosion. Sur un parvis d'église, l'Orient des *Mille et Une Nuits*, revisité par le Théâtre du Kronope, déploiera les charmes de Schéhérazade. Et Lucrèce Borgia sera convoquée avec masques et farce, sur une place publique, par la troupe des Carboni, dans le sang et les rires.

Du clown, du burlesque, du cabaret forain, du théâtre, déambulatoire ou sur tréteaux, au fil des ruelles pavées d'histoire. Du 7 au 11 août, une vingtaine de troupes font vivre la comédie sous les murs des trois cités soeurs d'Aveyron : Villefranche-de-Rouergue, Najac et Ville-neuve-d'Aveyron, trois bastides dans un rayon de 20 kilomètres, qui ont mis en commun leur projet théâtral.

Villes nouvelles dont l'acte de naissance remonte au XIII<sup>e</sup> siècle, lieux de communication intense, d'échanges économiques et culturels, les bastides renouent avec cette logique historique en offrant au public un théâtre qui investit les places bordées d'arcades et les rues tirées au cordeau.

Le « Festival en bastides » est encore jeune - c'est la deuxième édition -, mais Christiane Lauriac, présidente de l'association « Les Espaces culturels », a autour d'elle

une solide équipe de bénévoles, quinze ans de pratique sur place et de travail régulier dans les écoles de campagne auprès du jeune public. Son festival n'est pas un festival de plus, implanté par caprice politique ou institutionnel. Il s'appuie sur une véritable demande culturelle, un appétit des spectateurs qui, dès l'édition 2000 passée, ont renvoyé vers cette initiative un écho des plus favorables.

Des festivals de Charleville-Mézières, de Chalon-sur-Saône, d'Aurillac, d'Avignon, Christiane Lauriac a ramené les marionnettes et les troupes de théâtre forain qu'elle estimait les mieux adaptées à la géographie de ces trois villes, à leurs habitants et aux hôtes de passage. Résolument populaire dans la plus belle acception du terme, le festival est façonné à la mesure des moyens et des attentes de ce public exigeant, désireux d'approcher la création théâtrale.

### LA GRATUITÉ POUR RÈGLE

Avec un budget d'une modestie à faire sourire (450 000 francs), « Les Espaces culturels » s'engagent à la gratuité (même si un chapeau circule dans le public) pour tout ce qui se joue de jour, matin et après-midi. Seul l'accès aux spectacles du soir est payant, soit 210 francs pour quatre représentations, celle du samedi, en clôture, étant également offerte... Cela représente bien peu d'argent et porte à croire qu'as-

surément Villefranche n'est pas très sérieuse. D'ailleurs, elle ouvre son festival sur une plaisanterie musicale de la Compagnie Les Bons Beccs, titrée « Tempête sur les anches », qui s'amuse de Strauss, Gershwin et Piazzola.

A Najac, parmi la foule des passants pressés d'assaillir le château, c'est la Compagnie Bris de banane, avec ses personnages déterminés à jouer contre le flot, qui suspendra le vol du temps à l'étrange silence des *Quatre Saisons*. A Villeneuve, la Compagnie pour rire montrera que *L'Histoire du soldat*, de Ramuz et Stravinsky, peut croiser l'esthétique de la commedia dell'arte.

Vingt-six parades, déambulations et représentations au total attendent les festivaliers des bastides en Rouergue. Un fil rouge les accompagne de site en site : le théâtre à Nino, qui assure une permanence non-stop et, de ses cinq places assises, oblige à chauffer une paire de lunettes spécialement conçues pour voir Prévert mis en scène dans un minuscule théâtre de poche et d'objets... Un peu comme l'on invite ici à voir de plus près de quelle façon le théâtre prend ses quartiers en milieu rural.

Elian Da Silva

★ Festival en bastides, jusqu'au 11 août. Renseignements sur les programmes, tél. : 05-65-45-76-74 et 05-65-81-12-58.





Les sculptures en terre cuite du mausolée de Shi Huangdi impressionnent par leur nombre et par leur réalisme.

## Dans les pas du grand empereur

Monaco/Exposition. Le Grimaldi Forum retrace la vie de Shi Huangdi, qui a uni la Chine par la force et conçu la Grande Muraille, avant d'être enterré au milieu d'une armée en terre cuite

**CHINE, LE SIÈCLE DU PREMIER EMPEREUR, Grimaldi Forum, Espace Diaghilev, 10, avenue Princesse-Grace, Monaco. Tous les jours, de 12 heures à 20 heures, jusqu'au 31 août ; nocturne le jeudi jusqu'à 22 heures. De 25 F à 50 F (3,81 € à 7,62 €). Tél. : 00-377-99-99-30-00. Catalogue, sous la direction de Jean-Paul Desroches, éd. Acte Sud/Grimaldi Forum, 224 p., 290 F (44,21 €).**

### MONACO

de notre envoyé spécial

Il faut savoir vaincre ses préjugés et pénétrer à l'intérieur du Grimaldi Forum, monstrueuse taupinière de verre et de métal, aux espaces incommodes et mal fichus. Il abrite en effet une exposition à la fois spectaculaire et savante, conçue par Jean-Paul Desroches, conservateur en chef au Musée Guimet, et mise en scène par l'architecte Massimo Quendolo. Son sujet n'est pourtant pas des plus faciles : elle est consacrée à la Chine du premier empereur, Qin Shi Huangdi (259-210 av. J.-C.), un parfait inconnu en France. En revanche, les soldats qui composent « l'armée engloutie » de Xi'an ont déjà été montrés à plusieurs reprises dans le monde occidental. Et l'on a pu voir, ici ou là, les images de cette cohorte de terre cuite, alignée comme à la parade, montant la garde autour du mausolée du grand empereur.

A Monaco, les soldats sont au rendez-vous. Une douzaine d'entre eux surgissent de l'ombre. Ils sont regroupés autour de quelques chevaux, eux aussi grandeur nature : généraux avec leurs bonnets en volutes et officiers avec leurs coif-

fes triangulaires, cavaliers casqués et fantassins équipés de vêtements matelassés, arbalétriers, genou en terre et conducteurs de char dont les manches cuirassées couvrent les mains. Un palefrenier tient les rênes de bronze d'une monture harnachée.

Présentées *in situ*, près de Xi'an, ces sculptures de terre cuite qui semblent naître du sol impressionnent par leur nombre, leur masse. Vues de près, c'est leur réalisme qui frappe. Sans doute ont-elles été produites en série, à plusieurs milliers d'exemplaires. Mais les têtes sont presque toutes individualisées : la découpe des moustaches et des barbes, le détail des coiffures, les traits du visage sont presque tous différents. Sur certaines de ces effigies, on distingue encore des traces de polychromie. Les chevaux ont subi le même traitement : leur crinière est soigneusement taillée, les queues sont nouées en tresse et l'équipement soigneusement reproduit. Les armes que tenaient en main ces guerriers de terre étaient réelles – on en a retrouvé quelques-unes. A Monaco comme en Chine, ils semblent monter la garde autour de l'empereur invisible.

Ce dernier va être le fil conducteur de cette exposition qui retrace la naissance de la Chine, ou plutôt celle de l'Etat chinois. Avant Shi Huangdi, la Chine est divisée en royaumes féodaux qui s'affrontent. Celui qui n'est encore que le roi de Qin, le plus excentré et le moins policé de ces Etats, va profiter de ces divisions pour écraser ses rivaux les uns après les autres et unifier, pour la première fois, l'Empire du milieu. Une unification qui s'étendra aussi à l'écriture, aux

poids et mesures et même à la largeur des routes ou à la taille des essieux des voitures. La Chine des royaumes combattants, celle qui précède Qin, est évoquée par les bronzes rassemblés dans la première salle du Grimaldi Forum : pièces massives – chaudrons, cloches, tambours – au décor gravé, rappelant la puissance et la richesse des Etats soumis par Shihuangdi.

La suite de l'exposition raconte, à la manière d'un grand livre d'histoire, illustré en trois dimensions, l'œuvre du fondateur de la dynastie Qin. Des séries d'énormes briques ornées de motifs géométriques ou de figures de monstrueuses, phœnix et dragon, rappellent l'œuvre du bâtisseur : celui qui fit édifier 270 châteaux dans la région de Xi'an est aussi à l'origine de la Grande Muraille. S'il n'en fit pas construire tous les éléments, il lui assura une continuité et fit de cette ligne de fortifications composites une frontière qui, pendant des siècles, sépara les « civilisés » (les Chinois sédentaires) du monde « barbare » (les nomades des steppes).

### L'OBSSESSION DE L'EAU

Ces grands travaux pour lesquels furent mobilisés – et déportés – des centaines de milliers d'hommes sont également évoqués à travers des éléments « triviaux » : tuyaux de terre cuite pour l'irrigation – l'empereur Qin était obsédé par l'eau dont il avait fait son symbole personnel –, attaches de charpentes en bronze, séries de tuiles plates ou rondes, outils divers.

Après la sueur, le sang, dont Shi Huangdi ne fut jamais avare. Les armes de guerre – flèches d'arbalète, têtes de lances, épées parfois ornées d'une éblouissante garde

d'or et de pâte de verre – témoignent des innombrables campagnes qu'il mena. Comme les vases, lampes, poteries et autres brûle-parfum nous racontent sa vie quotidienne. Une vie que nous connaissons assez bien grâce au récit qu'en fit, un demi-siècle après sa mort, Sima Quian (145-86 av. J.-C.), « l'inventeur de l'histoire moderne en Chine » (Jean-Paul Desroches).

L'empereur décédé, sa dynastie ne lui survit pas. Et celle des Han s'installe pour quatre cents ans dans sa capitale de Chang'an. Les dernières salles du Grimaldi Forum sont consacrées aux tombes impériales Han découvertes au nord de Xi'an : notamment celle de Jungdi (157-141 av. J.-C.) à Yangling et celle de Wudi (141-87 av. J.-C.) à Maoling.

Héritage du grand empereur, on trouve là encore une théorie de soldats pour accompagner, protéger et servir le défunt dans l'au-delà. Cavaliers, fantassins en rangs serrés mais aussi fonctionnaires, courtisanes, serviteurs, danseuses ou baladins ; sans oublier toute une ferme d'animaux domestiques, du cochon au bœuf, de la poule au mouton. Si la taille des accompagnateurs humains ou animaux est ici réduite, le réalisme était parfois poussé plus loin puisque certains de ces mannequins de terre cuite, toujours peints, étaient vêtus de vêtements de tissus. La plus étonnante de ces figurines est l'effigie de terre cuite qui clôt l'exposition : une jeune femme assise sur ses talons, les mains dissimulées sous de larges manches, aux traits impassibles mais d'une infinie douceur.

Emmanuel de Roux

## Droog Design, brocanteurs de l'inattendu

Hyères/Design. Première rétrospective en France, à Hyères, des créations ironiques d'un groupe d'artistes hollandais

**VILLA DROOG. Villa Noailles, montée de Noailles, 83400 Hyères. Tél. : 04-94-65-22-72. Du mercredi au dimanche, de 10 heures à 12 heures, et de 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 9 septembre. Internet : www.villa-hyeres.fr/**

### HYÈRES

de notre envoyée spéciale

Quand on dispose d'une villa comme lieu d'exposition, pourquoi ne pas la meubler ? Quand la collection joue l'insolite décalé et que la villa a été construite dans les années 1930 pour un couple d'originaux, pourquoi ne pas les marier ? La première rétrospective en France des créations de Droog Design, ces Hollandais qui bougent, ne pouvait être mieux logée qu'à Hyères, à la villa Noailles, devenue pour l'été Villa Droog.

L'histoire de la villa, construite pour Charles et Marie-Laure de Noailles par Robert Mallet-Stevens, est émaillée d'aventures artistiques, drolatiques et festives, comme le montre avec rigueur et fantaisie la remarquable monographie parue au printemps sous la direction de François Carrassan, élu municipal à Hyères et l'un des sauveteurs de l'édifice menacé d'abandon (Flammariou, 2001, 395 F [59,93 €]), en même temps que la biographie de Marie-Laure de Noailles, de Laurence Benaïm (Grasset, 138 F [20,94 €], *Le Monde* du 20 avril).

### IDÉES BIEN EN FORME

Renny Ramakers qui anime à Amsterdam, sous le symbole collectif Droog Design, un réseau de créateurs, et Jean-Pierre Blanc, responsable de la programmation culturelle pour la villa à Hyères, se sont entendus pour faire le lien entre un lieu d'exception et une cinquantaine d'idées bien en forme. Les créations signées Droog n'ont en commun que d'être sélectionnées par un jury qui y repère un esprit. Droog veut dire « sec » en néerlandais et affiche une volonté d'ascétisme. On pourrait dire que ce sont des objets qui interrogent l'objet, son usage, son origine, qui détournent l'un ou l'autre, se moquent des archétypes, fabriquent de l'inattendu. Parfois, les créateurs se compliquent la vie à plaisir ; parfois, au contraire, ils simplifient d'un geste une démarche de conception jugée trop complexe.

Exemples : deux lustres. L'un est un modèle courant, kitsch, en pampilles de faux cristal et cercle en laiton doré, mais Jurgen Bey (en 1999) l'a enfermé dans une feuille de plexi teinté, et il devient moderne. L'autre, monumental et ultra-simple, est fait du rassemblement de 85 bulbes ordinaires au bout de leur fil, serrés en buisson de lumière, spectaculaire (Rody Groumans, 1993). Au jeu de la vraie et de la fausse récupération, ces bro-

canteurs de l'inattendu sont imbattables. Ainsi, la pièce la plus connue est une commode, faite d'un rassemblement hétéroclite de tiroirs attachés ensemble par une sangle (Tejo Remy, 1991). Recyclage de tiroirs abandonnés, contestation du fonctionnalisme, objet-sculpture pourtant utilisable, et manifeste contre la folie de tout redessiner, puisque tout, déjà, existe. Le même créateur avait produit un fauteuil en empilant soigneusement des vêtements abandonnés. Il est aussi l'auteur de ce luminaire fait de douze bouteilles de lait, suspendues à leurs fils électriques, laiteuses et translucides.

### BABAS COOL SOPHISTIQUÉS

Légèrement obsédés par le principe de réincarnation, ces babas cool sophistiqués aiment envelopper dans une housse de plastique gris des chaises banales dont on ne distingue plus la silhouette, ou créer un abat-jour en faisant mine de déchirer du mur la quantité strictement nécessaire de papier peint fleuri (Jaap van Arkel, 1999)... Un de leurs best-sellers est une sonnette (Bottoms Up, de Peter Van der Jagt, 1994) où deux verres à vin, fixés tête en bas, font tinter un joli son produit par un heurt, image fort conviviale de l'accueil.

Sept ans après leur regroupement, on voit se dessiner la philosophie collective de ce groupe autoselectionné, dont certaines idées sont produites par un éditeur néerlandais, DMD, à Voorburg, et d'autres reprises par des grandes marques (Capellini ou Mandarina Duck en Italie, Rosenthal en Allemagne, etc.). Au-delà du recyclage polémique – le banc fait d'un tronc d'arbre où sont plantés des dossiers de chaises anciennes disparates conçu par Jurgen Bey en 1999 est plus une installation conceptuelle qu'un objet de design –, la collection fait aussi place à l'exploitation des qualités des matériaux dits plastiques.

Classiquement avec ces sièges monobloc pour enfants (Richard Hutten, 1997), astucieusement avec ces bandes élastiques fixées au mur où l'on peut ranger ou retenir toutes sortes d'objets (Strap, NL architects, 2000), poétiquement pour les grosses pierres de couleux en latex remplies de gros sel qui s'éclaircissent (Superpatata, de Hector Serrano, 1999). Et, toujours dans la ligne « interrogeons l'usage », une nappe de polyuréthane irisée qui se relève au centre pour former sa propre coupe à fruits...

Placés en situation dans chaque pièce de la villa (le salon, le hall, les chambres) par ailleurs en grands travaux de remise en état, les paradoxes formels de Droog prennent un air raisonnable. Le tour est joué. Bien joué.

Michèle Champenois

## Les fouilles se poursuivent dans la dernière demeure de Shi Huangdi

**LE ROI DE QIN**, qui n'a jamais eu très bonne presse auprès des intellectuels chinois, se méfiait par-dessus tout des lettrés. Un de ses contemporains, un certain Wei Liao, le décrit comme « un homme au nez proéminent, aux yeux larges, à la poitrine d'oiseau de proie ; il a la voix du chacal ; il est peu bienfaisant et a le cœur du tigre ou du loup. Tant qu'il se trouve embarrassé, il lui est facile de se soumettre aux hommes ; quand il aura atteint son but, il lui sera aisé de dévorer les hommes ». La trente-quatrième année de son règne, Shi Huangdi fit enterrer vivant quelques dizaines de lettrés et, afin de décourager les critiques, ordonna de brûler tous les livres, exception faite des ouvrages techniques, de médecine, d'agriculture et de divination. L'empereur ne se contentait pas, en effet, de régenter les affaires terrestres, il s'intéressait aussi à celles du ciel et voulait, surtout à la fin de vie, entrer en contact avec les Immortels.

La mort le surprit sur les routes, alors qu'il essayait, une fois enco-

re, d'interroger l'au-delà. Son fils cadet, Hu Hai, et le chancelier Li Si, dissimulèrent son décès, le temps d'évincer l'héritier présomptif, retenu sur la frontière. Des paniers de poissons salés, nous dit la chronique, furent placés à côté de la dépouille impériale pour masquer l'odeur de sa décomposition durant l'interminable voyage vers le mausolée qu'il s'était fait construire à l'est de sa capitale, Xianyang.

Ce dernier était une colline artificielle qui culminait à 120 mètres de haut (elle s'élève encore à 45 mètres), entourée d'enceintes et de bâtiments. On sait par des sondages récents que la tombe de Shi Huangdi est située à plus de 30 mètres au-dessous du sol naturel et qu'elle est aujourd'hui noyée. La tradition rapporte en outre que les fleuves de l'empire et les océans y étaient représentés par des rivières de mercure, que des maquettes de ses palais, des objets précieux, des poteries meublaient ce microcosme souterrain protégé par des arbalètes munies d'un mécanisme

de tir automatique, destinées à cribler de flèches les pillards. Tout autour du mausolée, une gigantesque armée de terre cuite – 8 000 à 10 000 hommes – a été disposée en ordre de bataille au fond de fosses abritées par des toits. Les artisans qui avaient participé à l'élaboration de la tombe furent tous exécutés pour qu'ils ne divulguent pas ses secrets. « Pas un n'en réchappa, nous dit l'historien Sima Quian. On planta des arbres et de la végétation afin que la tombe ressemble une montagne. »

### UNE RÉFÉRENCE POUR MAO

Deux ans après sa mort, son fils et successeur, qui avait pris le nom d'Ershi Huangdi, est assassiné par un général révolté, Xiang Yu ; les abords du mausolée sont dévastés et incendiés. L'armée engloutie sous les décombres est rendue à la terre, puis oubliée.

En 1964, à 600 mètres à l'est du tumulus, un paysan découvre fortuitement une statue de terre. Dix ans plus tard, à la fin de la Révolution culturelle, qui a tenté de faire

du passé table rase, des fouilles archéologiques systématiques sont entreprises. Analogie entre le fondateur de l'empire du Milieu et celui de la République populaire de Chine ? Mao Zedong ne déteste pas être comparé à son lointain prédécesseur, haine des lettrés comprise. Une première fosse est ouverte. On y trouve les premiers guerriers de terre. Les campagnes archéologiques vont se succéder et les découvertes se multiplier – récemment, un groupe de jongleurs et de baladins. Elles vont peu à peu transformer cette région de la province du Shaanxi en haut lieu touristique. Des difficultés techniques, aujourd'hui insurmontables, empêchent les autorités chinoises d'entamer les fouilles du mausolée proprement dit : « Nous laissons ce problème aux prochaines générations d'archéologues, affirme le professeur Han Wei, directeur de l'Institut archéologique du Shaanxi. Elles sauront sûrement y répondre. »

E. de R.

## Après huit ans de fermeture, les travaux commencent au Grand Palais

**LE 6 AOÛT**, le quadrigé surplombant l'entrée Clemenceau du Grand Palais, à Paris, a été descendu par une grue. Le second quadrigé, côté Seine, subira le même sort en octobre. Cette dépose solennelle, soulignée par la présence de Wanda Diebolt, directrice du patrimoine et de l'architecture au ministère de la culture, et celle de Jean-Claude Dumont, président de l'établissement public de maîtrise d'ouvrage des travaux culturels (EPMOTC), devrait conférer un parfum d'authenticité au lancement d'une rénovation, annoncée depuis la fermeture de la grande nef au public en 1993, mais toujours différée.

Œuvre de Georges Récipon (1860-1920), le groupe équestre symbolise l'immortalité, écrasant au passage le Temps, vieillard muni d'une faux. Degas observant la nervosité des chevaux laissait tomber : « Je les comprends, ils fuient l'architecture. » Celle-ci, en effet, n'est pas une réussite, les architectes (Deglane, Louvet et

Thomas) s'étant ingéniés à dissimuler sous une lourde façade de pierre la magnifique structure de fer et de verre du Palais construit en moins de trois ans pour l'Exposition universelle de 1900. Fondé sur des poteaux de bois, l'édifice donnait des signes de faiblesse. Quand, en 1993, un boulot tomba de la voûte soumise à des tensions alarmantes, la grande nef fut interdite – le temps de brefs travaux, affirmait le ministère de la culture.

On voulait injecter du béton sous les piliers défaillants, mais le mal était plus grave. Les ministres se succédaient Rue de Valois, chacun commandant un rapport sur l'état du monument. Aujourd'hui, les travaux de rénovation sont estimés à 780 millions de francs (118,9 millions d'euros). Plus, si l'on décide de procéder aussi à la modernisation de ce lieu d'exposition exceptionnel au centre de Paris, qui devrait rouvrir ses portes en 2005.

E. de R.



# Hollywood maltraite ses monstres

Jurassic Park III et The Score. Le troisième épisode de la saga saurienne et un film de gangsters témoignent de la déchéance du film de genre

**JURASSIC PARK III. Film américain de Joe Johnston. Avec Sam Neill, William H. Macy et Tea Leoni. (1 h 30.)**  
**THE SCORE. Film américain de Frank Oz. Avec Marlon Brando, Robert De Niro, Edward Norton. (2 h 01.)**

Deux espèces disparues, ou en voie de disparition, font leur retour au cinéma la même semaine : les dinosaures et le comédien le plus illustre formé à l'Actors Studio, Marlon Brando. *Jurassic Park III*, troisième volet de la saga des monstres préhistoriques recréés par ADN, prend la suite de *Jurassic Park* et du *Monde perdu*. Cette fois, Steven Spielberg se contente du titre de producteur exécutif, laissant la mise en scène à Joe Johnston. Deux créatures y font leurs grands débuts au cinéma - du moins sous une forme aussi réaliste : le ptéranodon et le spinosaure, plus dangereuses que le fameux tyrannosaure, doués, à en croire les indications données par les personnages du film, d'une intelligence supérieure à celle de l'*Homo sapiens*.

Seul Marlon Brando, qualifié si souvent d'acteur le plus brillant de sa génération, semble de la même étoffe. Son apparition dans *The Score*, dans le rôle du mentor de Robert De Niro à qui il assigne la difficile mission de dérober un sceptre d'une valeur inestimable, ne se limi-

te pas pour une fois à de la simple figuration.

*Jurassic Park III* et *The Score* nous renseignent également sur l'état piteux du cinéma de genre hollywoodien. Emblématique d'une série qui se délite depuis *Le Monde perdu*, *Jurassic Park III* est un film sans scénario. La disparition d'un adolescent sur Isla Sorna, où résident toujours des dinosaures, entraîne une série de rebondissements prévisibles. Les parents du disparu (Tea Leoni et William H. Macy) se mettent en tête de le sortir de cet enfer. Ils persuadent le docteur Grant (Sam Neill), qui sert de lien avec *Le Monde perdu*, de les accompagner pour ce qu'ils prétendent n'être qu'une visite touristique. La suite est sans surprise. Elle s'apparente à un jeu vidéo où des dinosaures

numériques martyrisent des explorateurs terrifiés mais assurés de rentrer chez eux sains et saufs.

La seule idée originale du film réside dans le postulat que les dinosaures conversent entre eux et forment une communauté organisée susceptible de devenir encore plus menaçante. Cette idée reste malheureusement à l'état d'ébauche. Le succès de *Jurassic Park* aux Etats-Unis peu surprendre si l'on considère son absence de charpente narrative. Mais le public regarde la série d'abord comme un jeu vidéo sur les dinosaures, dont le film serait la version techniquement la plus aboutie.

*The Score* appartient à un genre négligé récemment par le cinéma américain : le *heist movie*, le film qui met en scène un casse. Il se distin-

gue par son casting composé de trois générations de comédiens, dont le talent n'est plus à prouver : Marlon Brando, Robert De Niro et Edward Norton. Cette distribution cache un désintérêt de la part du réalisateur Frank Oz pour le casse proprement dit, qui aurait pu être organisé par des amateurs tant sa mise en œuvre est simple.

*The Score* croule sous les clichés. Robert De Niro est un vétéran qui accepte un dernier cambriolage pour payer son club de jazz. Edward Norton apparaît d'emblée, au mépris de tout suspense, comme le jeune Turc prêt à trahir son équipier. La présence de Marlon Brando est le seul moment de grâce du film. Son flegme, à la limite de la désinvolture, est la grande caractéristique de son personnage.

Comme souvent depuis *Apocalypse Now*, son dernier rôle marquant, il est là tout en étant absent, à la fois amusé et détaché. On lui doit la meilleure scène du film, aux accents manifestement autobiographiques. Criblé de dettes et poursuivi par la mafia, il explique à De Niro que sa vie dépend de la réussite du casse. Ce mentor à l'allure de pachyderme seulement intéressé par l'argent est une métaphore de l'acteur Brando, mercenaire depuis 1980 au mépris de tout choix artistique. Rien que pour cela, *The Score* restera un film important dans sa carrière.

Samuel Blumenfeld

## Les éphémères du box-office

Depuis le début de l'été, les mégaproductions hollywoodiennes font une entrée fracassante au box-office avant de voir leur score s'effondrer souvent dès leur deuxième semaine d'exploitation. L'exemple le plus fameux fut celui de *Pearl Harbor*, qui, après avoir connu le week-end le plus brillant de l'histoire de Hollywood, avec plus de 75 millions de recettes, n'a connu qu'une carrière honorable, plafonnant à 194 millions de dollars. Plus récemment, *Jurassic Park III* (50 millions de dollars pour le premier week-end et seulement 32 millions pour la semaine suivante) et le remake de *La Planète des singes* par Tim Burton (68 millions de dollars le week-end et un déclin de 58 % en deuxième semaine) ont suivi ce schéma.

Ce phénomène s'explique, entre autres, par la politique de « sursaturation » des circuits d'exploitation par les majors. En Amérique du Nord, plus de 6 000 copies de *La Planète des singes* ont été mises en circulation.

## Plongée en eaux troubles

Suspicious River. Un second film âpre et brutal qui confirme le talent de sa réalisatrice

**Film canadien de Lynne Stopkevitch. Avec Molly Parker, Callum Keith Rennie, Mary Kate Welsh. (1 h 32.)**

Un coin de campagne pluvieux et brumeux, un bout de rivière entouré de sous-bois, un motel au bord de la route, le décor de *Suspicious River* plonge très vite le spectateur au cœur d'un espace quelconque, vaguement désolé et en même temps d'une banalité triste. Leila est la réceptionniste de l'hôtel, jeune femme taciturne et douce. Elle se donne parfois moyennant finance aux voyageurs solitaires, tout en menant, après le travail, une vie conjugale paisible. Leila s'attache un jour à Gary, un client du motel ; taciturne et violent, l'homme semble tenir à elle.

Elle rencontre parfois une petite fille solitaire dont l'histoire va parfois croiser le cheminement personnel de l'héroïne. Celle-ci continue de voir Gary en suivant les prescriptions d'un adultère

classique. Un jour, la jeune femme s'enfuit avec son amant et la caisse. Est-ce le début d'une nouvelle vie, loin de l'ennui rural, ou l'amorce d'un voyage vers l'enfer ? *Suspicious River* est le second long-métrage d'une jeune réalisatrice canadienne. *Kissed*, son précédent et premier film, décrivait une déviance sexuelle particulière en dessinant le portrait d'une jeune femme attirée par les cadavres. Adapté d'un roman de Laura Kasischke, son nouveau film apparaît comme une autre plongée au cœur de la psyché féminine.

### UN BESOIN DE SOUMISSION

Sans explications psychologiques, dans la description simple du comportement souvent opaque de son personnage, remarquablement servi par l'interprétation de Molly Parker, Lynne Stopkevitch met à nu un besoin de soumission, un inconscient fataliste qui serait celui d'un être irrésistiblement attiré vers l'humiliation et la dégradation. Un sourd désir de dépossession de soi et de

violence subie. *Suspicious River* est ainsi une œuvre âpre et brutale, moins par les actes qu'elle montre que par ce qu'elle révèle de pulsions enfouies et autodestructrices.

Le film n'est certes pas sans défauts, qui furent aussi ceux du précédent opus de Lynne Stopkevitch. La mise en scène, parfois d'une douceur émolliente, n'échappe pas à une volonté un peu voyante de stylisation, soulignée par l'utilisation souvent un peu précieuse d'une musique sans grand intérêt, l'usage de fondus au blanc et d'une photographie surexposée. Toutefois, la révélation finale d'un traumatisme enfantin, dont on sent bien qu'il pourrait faire office ici de clef du comportement de l'héroïne, d'explication psychologique calibrée et rassurante, ne paraissait pas de première nécessité. Tel quel, *Suspicious River* confirme pourtant la personnalité singulière et attachante de son auteur.

Jean-François Rauger

## NOUVEAU FILM

### THE PRINCESS AND THE WARRIOR

■ Que ce titre anglais ne dupe personne : la princesse est une *Kaiserin* et le guerrier un *Krieger*, dont les chemins se croisent dans une rue de Wuppertal (Land de Rhinland-Westphale), alors qu'elle (Franka Potente) est coincée sous un camion qui l'a renversée et qu'il (Benno Fürmann) lui sauve la vie en pratiquant une trachéotomie artisanale.

Tom Twyker (*Cours, Lola, cours*) réussit par là même à renouveler la figure de la rencontre inopinée. Ce souci d'originalité, cette volonté systématique de baroque font à la fois le prix et l'ennui de ce long film. Twyker compose minutieusement ses plans, les anime avec une précision d'ingénieur, tout comme

il ne peut se résoudre à laisser filer une idée ou une réplique. Au début du film, la rencontre entre cette infirmière psychiatrique jamais sortie de son asile et ce veuf éperdu provoque une déflagration (grâce, entre autres, à l'engagement des deux acteurs) capable de propulser un film. Mais l'esprit de méthode du réalisateur, son manque de confiance dans les capacités d'imagination de ses spectateurs font naître une impression d'enfermement qui, au bout de deux heures, se fait carrément insupportable.

**Thomas Sotinel**  
*Film allemand de Tom Twyker. Avec Franka Potente, Benno Fürmann. (2 h 9.)*

### GUNBLAST VODKA MAUVAIS GENRES

■ La critique de ces films paraîtra dans une prochaine édition.

## Eric Rohmer et Woody Allen à Venise

LA 58<sup>e</sup> MOSTRA DE VENISE, qui aura lieu du 29 août au 8 septembre, remettra un Lion d'or pour l'ensemble de sa carrière à Eric Rohmer, dont *L'Anglaise* et *le Duc* sera projeté. Hors compétition également, les films de Manoel de Oliveira, *Porto de Minha Infância*, Woody Allen, *The Curse of the Jade Scorpion*, et Steven Spielberg, *AI*. Le jury, présidé par Nanni Moretti, compte l'actrice Jeanne Balibar et le réalisateur Jerzy Skolimovski dans ses rangs. Il devra départager vingt films en compétition, parmi lesquels *Loïen*, d'André Téchiné, *Sauvage innocence*, de Philippe Garrel, et *L'Après-Midi d'un tortionnaire*, de Lucian Pintilie, qui représenteront la France. En compétition également, *Hollywood Hong Kong*, de Fruit Chan, *The Navigators*, de Ken Loach, *Eden*, d'Amos Gitai, d'après un roman d'Arthur Miller, ou *Abri! Despedaçado*, de Walter Salles. Un jury remettra le Lion de l'année à l'un des vingt films de la section « Cinema del presente » dans laquelle concourent Jacques Rozier (*Fifi Martingale*), Laurent Cantet (*L'Emploi du temps*), Damien Odoul (*Le Souffle*) et Marion Vernoux (*Reines d'un jour*) pour la France, aux côtés de Werner Herzog (*Invincible*) ou Giuseppe Bertolucci (*L'Amore probabilmente*).

## SORTIR

### PARIS

#### Arts d'Amérique centrale

L'impéuisable collection Barbier-Mueller présente à Paris une partie de son fonds précolombien. Il s'agit d'une cinquantaine de sculptures et de céramiques trouvées au Nicaragua, au Panama et au Costa-Rica. Les civilisations situées dans cette zone géographique ont subi conjointement les influences des cultures méso-américaines venues du Nord, où dominant la pierre et la terre cuite, et celle des cultures andines, plus méridionales, où le travail des métaux précieux (l'or) était ancré depuis longtemps. A noter, les peintures sur vases, où tout un bestiaire plus ou moins fantastique est splendidement élaboré.

*Maison de l'Amérique latine, 217, boulevard Saint-Germain, Paris-7<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Bac. De 12 heures à 18 heures, du mardi au dimanche, jusqu'au 9 septembre. De 10 F à 20 F. Tél. : 01-49-54-75-00.*

### ARIÈGE

#### Claviers en fête

Pour son trentième anniversaire, le Festival de Saint-Lizier organise « un parcours à travers quatre siècles de musique occidentale en compagnie d'instruments originaux qui ont su inspirer les plus grands compositeurs par leur identité particulière : du clavicorde de Carl Emmanuel au grand orgue symphonique de Franck et de Vidor, du clavecin de Scarlatti à celui de Pleyel pour Poulenc et Falla, du piano Pape pour jouer Liszt en 1840 aux grands pianos à queue qui inspirèrent Ravel et Debussy... » Saint-Lizier (Ariège). Mairie. Jusqu'au 12 août. Tél. : 05-61-66-67-89. De 80 F à 200 F (plein tarif) ; de 70 F à 160 F (tarif réduit).

### VAUCLUSE

#### Les Soirées de Gordes

Pour leur dix-huitième rendez-vous, les Soirées de Gordes ont opté pour l'éclectisme. Dans un des plus beaux villages de France, le multi-instrumentiste

## GUIDE

### REPRISES FILM

#### Familles, clans, tribus

*Raining Stones*, de Ken Loach (1993). Projection en plein air dans le cadre du Festival du parc de La Villette. *Prairie du Triangle, parc de La Villette. M<sup>o</sup> Porte-de-Pantin. A partir de 22 heures, le 8. Tél. : 01-40-03-75-75. Entrée libre. Location transat + couverture sur place, 40 F.*

### FESTIVAL CINÉMA

#### Rétrospective Alexei Guerman

Guerman est, sans doute, un génie cinématographique. Un génie qui aura eu le malheur de naître au mauvais endroit, au mauvais moment : dans l'Union soviétique répressive des années 1970, il ne peut réaliser qu'à grand-peine deux films magnifiques, *La Vérification* et *Vingt Jours sans guerre*, que couronne au début des années 1980 un chef-d'œuvre artistique et politique, *Mon ami Ivan Lapchine*. Puis la décomposition de l'empire soviétique et l'état catastrophique de la Russie contemporaine n'ont rendu possible que ce « grand film malade », extrême à plus d'un titre, *Khoustaliov ma voiture !* en 1999. La reprise des quatre titres qui font toute l'œuvre filmée de Guerman permet de découvrir à la fois la puissance de son inspiration, l'originalité de son ton, et l'injustice historique dont ce grand artiste aura été victime. *Cinéma L'Arlequin, 76, rue de Rennes, Paris-6<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> St-Sulpice. A partir du 8. Tél. : 01-45-44-28-80. 48 F.*

### TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 LEMONDE, ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min).

### ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places de certains des spectacles vendues le jour même à moitié prix (+ 16 F de commission par place).

*Placé de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche. Theresa Amoon*  
**Ballades du cœur et du quartier** mise en scène de Muriel Bloch. *Mairie du 11<sup>e</sup> arrondissement, place Léon-Blum, Paris-11<sup>e</sup>. 17 h 30, le 8. Entrée libre.*

#### Yves Gaudin

**Amour et courage** mise en scène de Muriel Bloch. *Le Pré-Saint-Gervais (Seine-Saint-Denis). Mairie, 84, rue André-Joineau. 12 h 30, le 9. Entrée libre.*  
**Rue de la Gaîté Offenbach** de Michel Frantz. Musique d'Offenbach. Philippe Rondet (mise en scène). *Bouffes-Parisiens, 4, rue Monsigny, Paris-2<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Quatre-Septembre. 20 h 30, les 8, 9, 10, 11, 14, 15, 16, 17 et 18 ; 15 h 30, les 12 et 19. Tél. : 01-42-96-92-42. De 70 F à 200 F.*

Manu Dibango propose un pot-pourri de musiques venues d'Afrique, d'Europe et de Jamaïque. L'ensemble vocal féminin Donni di l'éssiliu chante la Corse. Côté théâtre, Gordes réunit des talents confirmés : Jacques Weber dans *Le Roman de Monsieur Molière*, de Mikhaïl Boulgakov, Tsilla Chelton dans *Ô les beaux jours*. Gérard Gélas met en scène une pièce d'Octave Mirbeau, *Les affaires sont les affaires*. Enfin, Jean-Pierre Cassel chante et danse, accompagné par le piano de René Urteger.

*Gordes (Vaucluse). Théâtre des Terrasses. 21 h 30, jusqu'au 13. Tél. : 04-90-72-02-75. De 120 F à 180 F.*

### VOSGES

#### Le Théâtre du Peuple à Bussang

Avec *Beaucoup de bruit pour rien*, de William Shakespeare, dans la nouvelle traduction d'André Markowicz, Jean-Claude Berruti, directeur du Théâtre du Peuple de Bussang (Vosges), formé à l'école du Théâtre national de Strasbourg (TNS), signe la neuvième mise en scène à Bussang du célèbre auteur. La première, *Macbeth*, due à Maurice Pottecher, date de 1902. Soucieux de « son » public, l'ancien assistant d'Antoine Vitez, de Patrice Chéreau, de Pierre Barrat ou de Jorge Lavelli, mêle dans ses « spectacles de l'été » comédiens amateurs, « formés dans les ateliers » de sa maison théâtrale, et professionnels. Curieux des autres, il partage sa saison d'été avec le directeur, depuis 1997, de la compagnie Anonyme, Richard Brunel, metteur en scène d'un *Don Juan revient de guerre*, d'Ödön von Horvath. La pièce du dramaturge anglais et celle de l'auteur autrichien, toutes les deux sous le signe de l'amour, sont jouées en alternance jusqu'au 26 août. *Bussang (Vosges). Théâtre du Peuple. En alternance, à 15 heures et 20 h 30, jusqu'au 26 août. Tél. : 03-29-61-50-48. De 65 F à 120 F, pour un spectacle ; de 110 F à 200 F, pour deux spectacles. Il existe des tarifs réduits.*

#### Francis Lockwood Trio

**joue Jimi Hendrix**  
*Sunside, 60, rue des Lombards, Paris-1<sup>er</sup>. M<sup>o</sup> Châtelet. 21 heures, les 8 et 9. Tél. : 01-40-26-21-25. De 60 F à 120 F.*

#### Bumcello

*Le Batofar, 11, quai François-Mauriac, Paris-13<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Quai-de-la-Gare ou Bibliothèque-François-Mitterrand. 22 heures, le 8. Tél. : 01-56-29-10-00. 40 F.*  
**Le Capitaine Rascasse se rebiffe**  
*Parc floral de Paris, bois de Vincennes, Paris-12<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Château-de-Vincennes. 14 h 30, le 8. Tél. : 01-55-94-20-20. Entrée libre.*

**Yannick Delaunay, Nicolas Flesch, Wladimir Anselme**  
*Limonaire, 18, cité Bergère, Paris-9<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Grands-Boulevards. 21 h 30, les 8 et 9. Tél. : 01-45-23-33-33.*  
**Cordel do fogo encantando**  
*Square Carpeaux, rue Joseph-de-Maistre, Paris-18<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Guy-Môquet. 19 heures, le 8. Entrée libre.*

### RÉGIONS

**La presse, oratorio industriel** de la compagnie Métalvoix. Textes d'Eugène Durif et d'Edouard Galéano. Accompagnement musical par les 17 musiciens et choristes de l'Orchestre à cordes Dyonisos. Ce spectacle de rue s'inscrit dans le cadre de la 7<sup>e</sup> édition de Sites en scène.

*Brouage (Charente-Maritime). Clos de la Halle aux vivres. A partir de 22 heures, 8 et 9. Entrée libre.*

#### Quatuor Mendelssohn

Schubert : *Sonate pour arpeggione et piano D 821, Lieder, Quatuor à cordes n° 13*. Lena Hoel (soprano), Arto Noras (violoncelle), Christian Ivaldi (piano). *Codalet (Pyrénées-Orientales). Abbaye Saint-Michel-de-Cuxa. 21 heures, le 9. Tél. : 04-68-96-33-07. De 160 F à 180 F.*

#### Ensemble Musicatreize

Ohana : *Sundown Dances*. Lopez : *La Cifra en laberintos*, création. Fénelon : *Nocturnes*. Ibarrondo : *Cristal y pedra*. Murail : *Tellur*. Caroline Delume (guitare), Roland Hayrabedian (direction). *Conques (Aveyron). Abbaye Sainte-Foy. 21 heures, le 9. Tél. : 05-65-71-24-00. De 60 F à 130 F.*

**Yefim Bronfman (piano)**. Œuvres de Schumann, Salonen, Prokofiev, Brahms. *La Roque-d'Anthéron (Bouches-du-Rhône). Parc du château de Florans. 18 h 30, le 9. Tél. : 04-42-50-51-15. De 60 F à 285 F.*

#### Quatuor Artis

J. Strauss-Schoenberg : *Valse de l'Empereur op. 437*. Kreisler : *Leibesfreund, Liebeslied, Shon Rosmarin*. J. Strauss-Webern : *Valses « Baron tzigane » op 418*. Chostakovitch : *Valses pour flûte, clarinette et piano*. J. Strauss-Berg : *Valse « Aimer, boire et chanter »*. Hagai Shaham (violin), Janne Thomsen (flûte), Armand Angster (clarinette), Emmanuel Strosser, Denis Weber (piano). *Vernet-les-Bains (Pyrénées-Orientales). Casino. 18 heures, le 9. Tél. : 04-68-96-33-07. 90 F.*

France info

Tout l'été,  
Toute l'info,  
24h/24h.

france-info.com



MARDI 7 AOÛT

## GUIDE TÉLÉVISION

## DÉBATS

- 22.00** Dario Fo, dramaturge, bouffon et anarchiste. **Forum**
- 23.00** Comédie-musicale, le retour. **Forum**

## MAGAZINES

- 19.00** Archimède. **Arte**
- 19.15** Nulle part ailleurs. Best of. **Canal +**
- 19.30** Rive droite, rive gauche. **Paris Première**
- 20.50** Zone interdite. Tout pour l'amour ! Les amants du silence. L'amour lui a sauvé la vie. L'amour en cage. **M 6**
- 21.05** Téléscope. Greffes d'organes : aux portes de l'utopie. **TV 5**
- 22.15** Jour après jour. Obséité : le pari de la minceur. **TV 5**

- 0.05** Rock Press Club. Faut-il brûler les années 1980 ? Invités : Eric Dahan ; Patrick Eudeline ; Benoît Sabatier ; David Angevin ; Yann Zitouni ; Rachel Godt. **Canal Jimmy**
- 0.25** Recto Verso. M. **Paris Première**
- 0.45** Capital. Maisons de vacances. **M 6**

## DOCUMENTAIRES

- 20.45** La Vie en face. A la piscine. **Arte**
- 21.00** Ils ont fait l'Histoire. Au-delà de l'horizon. [6/9]. Jacques Cartier : les Français en Amérique. Jean-Toussaint Desanti. [3/4]. Sur les chemins du monde. **Histoire**

Le Monde  
TELEVISION

## France 2

**20.45 Cuisine et dépendances** ■ Un dîner amical où l'essentiel se passe dans la cuisine nous permet de découvrir la pièce de Jean-Pierre Bacri et Agnès Jaoui qui fut un très grand succès au théâtre. L'adaptation cinématographique est fidèle et la réalisation respectueuse, même s'il y a une certaine déperdition de la scène à l'écran. Les dialogues percutants mettent à mal les conventions sociales. Le duo Bacri - Jaoui acteurs est très appréciable.

- 21.25** Enigmes et tragédies maritimes. Le règne de terreur de Barbe-Noire. **La Chaîne Histoire**
- 21.45** Thema. Planète plastique. Le plastique, c'est fantastique. L'Océan de plastique andalou. Futuro. Le Pérou, entre mystique et plastique. **Arte**
- 22.10** Retour à Nagasaki. **Planète**
- 22.10** Les Mystères de la bible. La bible et ses mystères. **La Chaîne Histoire**
- 22.25** Cinépanorama. Hollywood 1962. **Odyssée**
- 22.55** Poussières de guerre. [1/2]. **Histoire**
- 23.00** Biographie. Joseph Mengele, le docteur fou d'Auschwitz. **La Chaîne Histoire**
- 23.10** Rythmes Caraïbes. [6/10]. **Planète**
- 23.35** Legends. Mike Tyson. **Odyssée**
- 23.40** L'Ouest américain. [1/8]. **Planète**
- 23.50** Psychopath. **CinéCinemas**

## SPORTS EN DIRECT

- 22.00** Athlétisme. Championnats du monde (5<sup>e</sup> jour). **Eurosport**
- 1.00** Tennis. Masters Series. Tournoi messieurs de Cincinnati (2<sup>e</sup> jour). **Pathé Sport**
- 1.20** Athlétisme. Championnats du monde (5<sup>e</sup> jour). **France 2**

## MUSIQUE

- 21.00** La Dernière Nuit des Proms 1999. Avec Willard White ; Gillian Weir ; Jeremy Irons. Par l'Orchestre symphonique et les Chœurs de la BBC, dir. sir Andrew Davis. **Mezzo**

- 21.00** Spéciale Beaune. *Acis, Galatée et Polyphème*, de Haendel. Par l'Orchestre des Folies françaises, dir. Emmanuelle Haïm. **Muzzik**
- 22.35** *La Messe de l'homme armé, de des Prés*. Par l'Ensemble A Sei Voci et la Maîtrise des Pays de Loire, dir. Bernard Fabre-Garrus. **Muzzik**
- 23.15** The Rake's Progress. Opéra de Stravinsky. Par la Camera Academica, dir. S. Cambreling. **Mezzo**

## TÉLÉFILMS

- 0.00** Marciac Sweet 1999. **Muzzik**
- 20.30** Une semaine au Salon. Dominique Baron. **Festival**
- 21.25** La Poursuite du vent. Nina Companeez. [1/3] O. **RTBF 1**
- 22.05** La Caracole. Marco Pauly. [1 et 2/2]. **Festival**
- 22.15** Univers parallèles. Peter Werner. **TSR**

## SÉRIES

- 20.50** Ally McBeal. Queen Bee O. **Téva**
- 21.25** The War Next Door. L'ennemi public numéro zéro (v.o.) O. **Canal Jimmy**
- 21.50** That '70s Show. Eric se lâche (v.o.) O. **Canal Jimmy**
- 22.15** Twitch City. Le retour du tueur aux boîtes de chat (v.o.) O. **Canal Jimmy**
- 22.25** Le Dammé. Slayer O. **Série Club**
- 23.10** Private Eye. [1/2]. Le roi du rock. **13<sup>ème</sup> RUE**
- 0.30** Conan. Un ami O. **France 2**
- 0.55** Chapeau melon et bottes de cuir. Mort en magasin. **Série Club**

## FILMS

- 16.25** Eglantine ■■ Jean-Claude Brialy (France, 1971, 85 min) O. **Cinétoile**
- 16.40** Strange Confession ■■ Julien Duvivier (Etats-Unis, 1944, v.o., 90 min) O. **Ciné Classics**
- 17.50** Le Destin ■■ Youssef Chahine (France - Egypte, 1997, v.o., 130 min) O. **Ciné Cinemas 1**
- 18.30** Complot de famille ■■ Alfred Hitchcock (Etats-Unis, 1976, v.o., 115 min) O. **Ciné Cinemas 3**
- 18.55** La Fracture du myocarde ■■ Jacques Fansten (France, 1990, 95 min) O. **Ciné Cinemas 2**
- 19.15** Wanda Nevada ■■ Peter Fonda (Etats-Unis, 1979, v.o., 105 min) O. **Cinétoile**
- 20.30** Ne m'envoyez pas de fleurs ■■ Norman Jewison (Etats-Unis, 1964, 95 min) O. **Ciné Cinemas 1**
- 20.35** Orgueil et passion ■■ Stanley Kramer (Etats-Unis, 1957, 125 min) O. **TMC**
- 20.45** The Field ■■ Jim Sheridan (Grande-Bretagne, 1990, 110 min) O. **Cinéstar 1**



- 20.45** Cuisine et dépendances ■■ Philippe Muyl. Avec Agnès Jaoui, Zabou (Fr., 1992, 95 min) O. **France 2**
- 20.45** L'Étranger au paradis ■■ W. Dieterle (EU, 1944, v.o., 105 min). **TCM**
- 21.00** Coup de foudre ■■ Diane Kurys (France, 1983, 110 min) O. **Ciné Cinemas 3**
- 22.30** Le Prisonnier de Zenda ■■ Richard Thorpe (EU, 1952, 100 min). **TCM**
- 22.35** La Table aux crevés ■■ Henri Verneuil (France, 1951, 90 min) O. **Cinétoile**
- 22.50** Cérémonie secrète ■■ Joseph Losey (Grande-Bretagne, 1968, v.o., 105 min) O. **Ciné Cinemas 3**
- 0.20** Pleure pas la bouche pleine ■■ Pascal Thomas (Fr., 1974, 110 min). **TF 1**
- 1.45** Le Voyeur ■■ Michael Powell (Grande-Bretagne, 1960, 100 min) O. **Ciné Cinemas 2**

sans recours au dialogue, Losey tisse l'atmosphère d'un rapport pervers, accepté par la femme mûre et culpabilisée, qui va perdre son identité. Dans le décor-labyrinthe d'une maison victorienne, un piège cruel et raffiné s'établit, un entre-deux-mondes rappelant les romans de Henry James. L'éblouissante beauté des images accentue l'aspect morbide de cette « cérémonie » où les actrices, toutes deux étonnantes, ne sont pas ménagées en tant que femmes. Robert Mitchum est là pour compléter Elizabeth Taylor à une vache.

MERCREDI 8 AOÛT

## GUIDE TÉLÉVISION

## DÉBATS

- 21.00** Démocratie, petites histoires d'une grande idée. **Forum**
- 22.00** Fascisme, la maladie du XX<sup>e</sup> siècle. **Forum**
- 23.00** La Tentation fasciste. **Forum**

## MAGAZINES

- 16.45** C'est toujours l'été. Au Croisic. People : Sophie Forte, Vincent Moscatto. Variétés : Phat's n Small, Clarika, Sophie Forte. **France 3**
- 17.00** Les Lumières du music-hall. Serge Reggiani. Enrico Macias. **Paris Première**
- 18.15** Thalassa. Thalassa en Guyane. La mer de tous les dangers. **TV 5**
- 19.15** Nulle part ailleurs. **Canal +**
- 19.30** Rive droite, rive gauche. **Paris Première**
- 20.45** Les Mercredis de l'Histoire. Egon Schultz, héros de propagande. **Arte**
- 21.05** Pulsations. Le coma et après... **TV 5**
- 22.15** L'Été d'Envoyé spécial. Inde. Des hôpitaux pas comme les autres. Le théâtre de rue. Le grand combat d'Ahmedabad. **TV 5**
- 23.15** Paris dernière. **Paris Première**
- 23.40** L'Enfer de la nuit. Les travailleurs de la nuit. Les allumés de la nuit. La nuit tout est permis. Les travailleurs. Les nuits torrides. Invité : Arturo Brachetti. **TF 1**
- 0.20** Les Dossiers de l'été. La liste Golda. **France 3**

## DOCUMENTAIRES

- 18.25** Miramar, le rêve de Maximilien. **Odyssée**
- 18.30** L'Actors Studio. Robert De Niro. **Paris Première**
- 19.00** Un vétérinaire pas comme les autres. **Odyssée**
- 19.00** Croisière à la découverte de l'Égypte des pharaons à bord du « Sun Boat 2 ». Voyage **Arte**
- 19.05** Au-delà de l'horizon. [5/9]. Pythées, les Marseillais ne mentent pas. **Histoire**
- 19.10** L'Amour naturel. **Planète**
- 19.10** Aragon, orchestre cubain depuis 1939. **Muzzik**
- 20.00** Jean-Toussaint Desanti. [2/4]. Cette passion nommée philosophie. **Histoire**
- 20.00** Pilot Guides. Spécial festivals. Voyage

Le Monde  
TELEVISION

## France-Culture

**17.30** Walt Disney, l'odyssée d'un rêveur Walt Disney aurait eu cent ans cette année. Son nom évoque avant tout un empire commercial, emblématique d'une culture américaine hégémonique et légitimante. On saura gré à François Langelier d'avoir opéré un retour aux sources. Dix émissions, diffusées du 6 au 17 août, sillonnent l'aventure Disney dans ses multiples perspectives le tout joyeusement rythmé d'extraits de films.

- 20.05** Le Genre humain, l'histoire naturelle des hommes et des femmes. [6/6]. La guerre des sexes. **TSR**
- 20.15** Reportage. Européens, jeunes et alcooliques. **Arte**
- 21.05** Surhumain. [3/6]. Auto-guérison. **TSR**
- 21.35** Perspectives américaines. [6/8]. Les années 30. **Planète**
- 21.40** Les Mystères de l'Histoire. Les enfants volés. **La Chaîne Histoire**
- 21.40** Musica. Jean Sibelius. La Symphonie nordique. **Arte**
- 21.50** La Terre où nous vivons. Tremblements de terre et raz-de-marée aux abords du désert. **Odyssée**
- 21.55** Le XX<sup>e</sup> siècle. Sans haine et sans crainte. **Histoire**
- 22.00** Répétitions. Quatuor de gospel. **Mezzo**
- 22.15** L'Écume des villes. Johannesburg. **RTBF 1**
- 22.30** Cuba entre chien et louve. **Planète**
- 23.10** Profil, cinéma de notre temps. Akerman : autoportrait. **Arte**
- 23.25** Un gitan à Séville. **Planète**
- 23.30** Henri Verneuil, 50 ans de cinéma. **Monte-Carlo TMC**
- 0.20** La Lucarne. Robert Paris, photographe. **Arte**
- 0.25** Les Mystères du corps humain. Le vieillissement. **France 2**

## SPORTS EN DIRECT

- 16.00** Cyclisme. Grande Boucle féminine internationale (4<sup>e</sup> étape) : Bergerac - La Rochefoucauld. **Pathé Sport**
- 17.00** Tennis. Masters Series. Tournoi messieurs de Cincinnati (3<sup>e</sup> jour). **Pathé Sport**
- 20.55** Football. Ligue des champions (3<sup>e</sup> tour préliminaire). Match aller : Parme (It.) - Lille (Fr.). Au stade Ennio-Tardini. **France 3**
- 21.00** Football. Ligue des champions (3<sup>e</sup> tour préliminaire). Match aller. **Eurosport**
- 2.00** Athlétisme. Championnats du monde (6<sup>e</sup> jour). **Eurosport - France 2 - Pathé Sport**

## DANSE

- 19.45** Paquita. Chorégraphie de M. Petipa. Musique de Minkus. Par le ballet du Kirov. Par l'Orchestre du Kirov, dir. Victor Fedotov. **Mezzo**
- 23.45** La Fin d'un rêve. Chorégraphie de Christopher Bruce. Musique de John Lennon. Par le ballet Cullberg de Stockholm. **Mezzo**
- 0.40** Lonely Town, Lonely Street. Chorégraphie de Robert North. Musique de Bill Withers. Par le ballet Rambert. **Mezzo**

## MUSIQUE

- 18.10** Orquesta Aragon. Concert enregistré à Angoulême, le 24 mai 1999, lors du festival Musiques métriques. **Muzzik**
- 20.00** Les Flâneries musicales de Reims. Jean-Sébastien Bach par Paul Badura-Skoda. **Muzzik**
- 21.00** Classic Archive. Au Royal Festival Hall de Londres, en 1965 et en 1967. **Mezzo**
- 21.00** Les Flâneries musicales de Reims. Peyrebrune, Speller, Gaillard. Avec Eric Speller, hautbois ; Ophélie Gaillard, violoncelle ; Olivier Peyrebrune, piano. **Muzzik**
- 21.55** Rhapsody in Blue, de Gershwin. Avec Leonard Bernstein, piano. Par l'Orchestre philharmonique de New-York, dir. L. Bernstein. **Mezzo**
- 23.20** Nice Jazz Festival 1998. **Muzzik**
- 0.30** Eté world music. Oscar D'Leon. A Marciac, en 1999. **Paris Première**

## THÉÂTRE

- 22.25** La Bonne Anna. Pièce de Marc Camoletti. **France 2**

## TÉLÉFILMS

- 19.30** Ligeia. Maurice Ronet. **Festival**
- 20.45** L'Été de Mathieu. Sylvie Durepaire O. **France 2**
- 20.45** Vivre sans elle. Waris Hussein. **RTL 9**
- 20.50** Tapage nocturne. G. Cuq O. **M 6**
- 20.50** La Vengeance aux deux visages. Karen Arthur. [2/3] O. **Téva**
- 20.55** Le Commando et l'Enfant. Thomas Jauch O. **RTBF 1**
- 22.25** Queenie, la force d'un destin. Larry Pearce. [2/2] O. **Téva**

## SÉRIES

- 17.25** Friends. Celui qui hallucine O. **France 2**
- 18.50** H. Une différence O. **TSR**
- 18.55** Le Caméléon. Kidnapping O. **M 6**
- 19.55** Homicide. Mon enfant O. **Série Club**
- 20.05** Madame est servie. [2/2]. Le renvoi d'Angela O. **M 6**
- 21.00** Star Trek, Deep Space Nine. Profits dans la dentelle O. **Canal Jimmy**
- 22.25** Profiler. Névrose O. **Série Club**
- 22.45** X-Files. Aux frontières du réel. Dur comme fer. **TSR**
- 22.45** Les Soprano. Affaire d'éternité O. **Canal Jimmy**
- 22.50** Once & Again. Médiation O. **M 6**
- 0.55** Chapeau melon et bottes de cuir. Le fantôme du château De'Ath. **Série Club**

## FILMS

- 13.45** Une nuit sur Terre ■■ Jim Jarmusch (Etats-Unis, 1991, v.o., 125 min) O. **Ciné Cinemas 2**
- 14.30** Cinq jours en juin ■■ Michel Legrand (France, 1988, 100 min) O. **Cinéfay**
- 14.50** Sang et lumières ■■ Georges Rouquier (France - Espagne, 1953, 100 min) O. **Cinétoile**
- 15.40** L'Étrange Incident ■■ William A Wellman (Etats-Unis, 1943, v.o., 75 min) O. **Ciné Classics**
- 16.10** Crimes et délits ■■ Woody Allen (Etats-Unis, 1989, 105 min) O. **Cinéfay**
- 16.30** Prenez garde à la flotte ■■ Charles Walters (EU, 1957, 110 min). **TCM**
- 16.50** Le Cœur fantôme ■■ Philippe Garrel (France, 1996, 85 min) O. **Ciné Cinemas 1**
- 18.15** Coup de foudre ■■ Diane Kurys (France, 1983, 110 min) O. **Ciné Cinemas 1**
- 18.20** Ce monde à part ■■ Vincent Sherman (Etats-Unis, 1959, v.o., 145 min). **TCM**



- 18.40** Le Fantôme de l'opéra ■■ Rupert Julian. Avec Lon Chaney, Mary Philbin (Etats-Unis, 1925, v.o., 80 min) O. **Ciné Classics**
- 20.45** The Boy Friend ■■ Ken Russell (Grande-Bretagne, 1972, v.o., 145 min). **TCM**
- 21.00** La Muse ■■ Albert Brooks (Etats-Unis, 1999, 95 min) O. **Canal +**



- 21.00** Les Copains ■■ Yves Robert. Avec Guy Bedos, Philippe Noiret (France, 1964, 95 min) O. **Cinétoile**
- 21.35** Steamboat Round the Bend ■■ John Ford (Etats-Unis, 1935, v.o., 80 min) O. **Ciné Classics**
- 22.35** 30 ans ■■ Laurent Perrin (France, 1999, 99 min) O. **Canal +**
- 22.45** Hors d'attente ■■ Steven Soderbergh (Etats-Unis, 1998, 120 min) O. **Ciné Cinemas 3**
- 23.10** Dans une île avec vous ■■ Richard Thorpe (Etats-Unis, 1948, v.o., 120 min). **TCM**
- 0.05** Eglantine ■■ Jean-Claude Brialy (France, 1971, 85 min) O. **Cinétoile**
- 0.15** L'Émigré ■■ Youssef Chahine (France - Egypte, 1994, 145 min) O. **Ciné Cinemas 2**
- 1.40** Cérémonie secrète ■■ Joseph Losey (Grande-Bretagne, 1968, v.o., 110 min) O. **Ciné Cinemas 3**

## PROGRAMMES

## TÉLÉVISION

## TF 1

- 18.00** Sous le soleil.
- 19.00** Le Maillon faible.
- 20.00** Journal, Tiercé, Météo.
- 20.50** La Fête des pères. Film. Yvon Leclerc.
- 22.20** Les Films dans les salles.
- 22.30** L'Alpagueur. Film. Philippe Labro O.
- 0.20** Pleure pas la bouche pleine ■■ Film. Pascal Thomas.

## FRANCE 2

- 16.50** et **1.20** Athlétisme. Championnats du monde.
- 19.20** Secrets d'été.
- 19.50** Un gars, une fille.
- 20.00** et **0.10** Journal, Météo.
- 20.45** Cuisine et dépendances ■■ Film. Philippe Muyl O.
- 22.20** et **1.15** L'Artiste de l'été.
- 22.25** Plaisir d'amour. Film. Nelly Kaplan O.
- 0.30** Conan. Un ami O.

## FRANCE 3

- 18.25** Questions pour un champion.
- 18.55** Le 19-20 de l'information, Météo.
- 20.10** Tout le sport.
- 20.20** C'est mon choix ce soir.
- 20.50** La Carte aux trésors.
- 22.45** Météo, Soir 3.
- 23.10** Hommage à Balavoine. Que tu vives ici ou là-bas.
- 1.05** La Case de l'oncle Doc. Les Rêves de la main.

## CANAL +

- 16.40** Tireur en péril. Film. Russell Mulcahy O.
- **En clair jusqu'à 20.10**
- 18.15** Animasia O.
- 18.40** Spin City O.
- 19.05** Le Journal.
- 19.15** Best of Nulle part ailleurs O.
- 20.05** Le Zapping.
- 20.09** Rien que des monstres O.
- 20.10** Daria O.
- 20.35** Total western ■■ Film. Eric Rochant O.
- 22.15** Un mari idéal. Film. Oliver Parker (v.o.) O.
- 23.50** Seinfeld. Amour, délice et pâté de campagne O.
- 0.15** Spin City. Les deux sœurs O.

## ARTE

- 19.00** Archimède.
- 19.45** Météo, Arte info.
- 20.15** Congés solidaires.
- 20.45** La Vie en face. A la piscine.
- 21.45** Thema. Planète plastique. **21.46** Le plastique, c'est fantastique. **22.45** L'Océan de plastique andalou. **23.45** Futuro. **0.15** Le Pérou, entre mystique et plastique.
- 0.55** Arte info.

## M 6

- 16.10** M comme musique.
- 17.30** L'Étalon noir O.
- 17.55** Les Nouvelles Aventures de Robin des Bois O.
- 18.55** Le Caméléon O.
- 19.50** L'Été de Loana.
- 19.54** Le Six Minutes, Météo.
- 20.05** Madame est servie O.
- 20.38** Météo des plages.
- 20.39** Un jour à part.
- 20.40** E = M 6 découverte.
- 20.50** Zone interdite.
- 23.05** La Femme d'en face. Téléfilm. George Mihalka O.

## RADIO

## FRANCE-CULTURE

- 20.00** Route 66, l'Amérique en diagonale.
- 21.00** Microfilms (rediff.).
- 22.10** Carnet de notes (rediff.).
- 22.30** Les Cinq Temps de l'amour.
- 23.30** A voix nue (rediff.).
- 0.05** Du jour au lendemain (Rediff.).
- 0.40** Label contes.

## FRANCE-MUSIQUES

- 20.00** Festival d'Aix-en-Provence. Gérard McGreevy, soprano, Christopher Gould, piano. Œuvres de R. Schumann, Wolf, Debussy, G. Schumann.
- 21.30** Festival international de piano de La Roque-d'Anthéron. Leif Ove Andnes, piano. Œuvres de Bach, R. Schumann, Schubert.
- 23.00** Soirée privée.

## RADIO CLASSIQUE

- 20.40** Les Rendez-vous du soir. Le pianiste Nelson Freire. Œuvres de Chopin, Liszt, Dresde, R. Strauss, Schumann, Liszt.
- 22.05** Les Rendez-vous du soir (suite). Œuvres de Boccherini, Haydn, Mozart.

## PROGRAMMES

## TÉLÉVISION

## TF 1

- 13.50** Les Feux de l'amour.
- 14.40** Tequila et Bonetti.
- 15.30** Medicopter.
- 16.20** Alerte Cobra.
- 17.15** Passions.
- 18.00** Sous le soleil.
- 19.00** et **1.10** Le Maillon faible.
- 20.00** Journal, Tiercé, Météo.
- 20.50** Un et un font six. Chère maison. **22.10** Très chère maison.
- 23.40** L'Enfer de la nuit.

## FRANCE 2

- 13.45** Maigret O.
- 15.25** Tiercé.
- 15.35** L'As des privés O.
- 16.25** La Famille Green.
- 17.15** Un livre.
- 17.25** Friends O.
- 17.45** Hartley, cœurs à vif O.
- 18.30** et **1.15** L'Artiste de l'été.
- 18.35** Nash Bridges O.
- 19.20** Secrets d'été.
- 19.50** Un gars, une fille.
- 19.55** et **20.40** Tirage



# Des résidus de pesticides seraient présents dans la moitié des fruits et légumes consommés en France

Ces résultats sont parmi les plus mauvais d'Europe, selon une étude de la Commission de Bruxelles

**LA MOITIÉ** des fruits, légumes et céréales consommés en France en 1999 présentaient des résidus de pesticides, à des taux acceptables pour 41 % d'entre eux, mais en infraction avec les normes pour 8 %, selon une enquête rendue publique par l'Office alimentaire et vétérinaire de la Commission européenne lundi 6 août. 46,4 % des 4 553 échantillons prélevés ne contenaient ni herbicides, ni insecticides, ni fongicides, contre 64 % pour la moyenne de 17 Etats concernés par l'étude (les Quinze de l'Union plus la Norvège et l'Islande).

Quarante échantillons de fruits, légumes et céréales ont été analysés, 142 pesticides différents ont été recherchés. Des résidus de pesticides à des niveaux égaux ou inférieurs à la limite maximale admise ont été détectés dans 32 % des échantillons européens. Dans 4,3 %

des échantillons restants, ces limites maximales étaient dépassées. Seuls, l'Autriche et les Pays-Bas font moins bien que la France, avec, respectivement, 11 et 10 % des échantillons dépassant les normes légales. Les « meilleurs » résultats sont atteints par l'Italie (0,9 %), la Norvège (1,9 %) et le Danemark (2 %). David Byrne, commissaire chargé de la santé et de la protection des consommateurs, s'est « réjoui » des résultats, mais il a estimé que « la situation peut encore être améliorée », « tous les dépassements des limites maximales étant intolérables, même s'ils n'impliquent pas tous un risque pour la santé ».

Selon la direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF), ces résultats, doivent être relativisés : début 1999, des contrôles effectués sur des poivrons espagnols et des poires belges avaient révélé

des dépassements de la limite maximale autorisée (LMR) de certaines molécules – le metamynophos dans les premiers, le chlorethane dans les secondes –, entraînant la mise en place d'un plan de surveillance spécifique et la multiplication des contrôles sur ces produits, et en fin de compte leur interdiction de commercialisation. Ces tests auraient pénalisé les résultats français, qui portent aussi bien sur les produits d'importation que sur les fruits et légumes français, ajoute-t-on à la DGCCRF.

Cependant, la France est le deuxième utilisateur mondial de pesticides derrière les Etats-Unis. Selon Jacques My, secrétaire général de l'Union des industries de la protection des plantes (UIPP), « la France est un grand pays agricole, et le climat favorise les champignons sur des cultures traditionnelles comme la vigne, les vergers, les céréales, ce qui rend néces-

saire l'utilisation de produits phytosanitaires ». Ces résultats étaient déjà connus à la direction générale de l'alimentation (DGAL), qui dépend du ministère de l'agriculture et qui précise que l'enquête européenne est publiée à partir des chiffres transmis par les Etats-membres. En France, la DGCCRF effectue des contrôles sur les fruits et légumes dans les points de ventes au public, et la DGAL sur l'eau et les produits végétaux à la sortie des champs.

## SEUILS D'ALERTE

Selon Catherine Geslain-Lanéelle, directrice générale de l'alimentation, « ces chiffres ne montrent pas de dégradation par rapport aux années précédentes, mais cela ne signifie pas qu'il faut s'endormir ». Selon elle, il est nécessaire de « faire évoluer les pratiques agricoles, afin de réduire les intrants. Il ne s'agit de les faire disparaître, mais de les utiliser moins et mieux ». M<sup>me</sup> Geslain-Lanéelle précise que les seuils fixés par la commission sont des seuils d'alerte : « Le dépassement de la limite maximale ne présente pas de risques majeurs pour la santé ».

Selon François Lafitte, président de l'interprofession des fruits et légumes (Interfel), l'utilisation de produits phytosanitaires est « indispensable » pour lutter contre certains insectes ou champignons. « Les industriels qui mettent en marché ces produits doivent recevoir une autorisation donnée par trois ministères, nous a-t-il précisé. Les doses, les calendriers et la date limite d'utilisation avant récolte sont rigoureusement précisés et les agriculteurs se doivent de les respecter. »

Gaëlle Dupont  
et Rafaële Rivais à Bruxelles

# Préfecture du Nord : arrêt du tirage au sort pour les demandeurs d'asile

Cette mesure avait été prise « pour éviter la pagaille »

## LILLE

de notre correspondante

Les files d'attente n'avaient pas disparu, lundi 6 juin, devant l'annexe de la préfecture du Nord, à Lille. Mais le dépôt des demandes d'asile ne ressemblait plus à une foire d'empoigne, comme les semaines précédentes. Pourtant, la réception aux guichets n'a pas été déterminée par les lois du hasard, à savoir un tirage au sort, par ordonnateur, orchestré par les services préfectoraux : lundi, face aux protestations de la Ligue des droits de l'homme (LDH) et du comité de soutien aux sans-papiers, la préfecture du Nord a en effet décidé de revoir le dispositif d'accueil qu'elle avait instauré, la semaine précédente. Si seules 60 demandes, selon l'ordre d'arrivée, ont pu être examinées, toutes les personnes présentes – environ 150 – ont été reçues. « Une liste d'attente nominative établie par nos services permettra à ceux arrivés au-delà de la 60<sup>e</sup> place d'être reçus en priorité le lundi suivant », a expliqué Jacky Hautier, secrétaire général de la préfecture.

Ce n'est pas la première fois que la préfecture doit réexaminer, dans l'urgence, son dispositif d'accueil des demandeurs d'asile territoriaux ou politiques. Confrontés, comme d'autres, à l'afflux croissant de postulants, les services lillois avaient décidé voilà quelques mois de limiter l'ouverture des guichets et, de fait, la réception des demandes. Officiellement, pour éviter l'engorgement d'un service débordé. Selon la LDH, dans le but de décourager les demandeurs potentiels. En mai, l'accueil avait été réduit à deux demi-journées par semaine. Fin juin, les associations découvraient consternées

que l'ouverture était ramenée à deux heures par semaine, le nombre d'entrées étant limité à 60.

Bien vite, le dispositif a montré ses faiblesses. La file d'attente a grossi, les demandeurs passant la nuit devant les grilles. Une liste s'est mise à circuler. « C'était une façon de nous organiser, pour éviter cette pagaille », affirmaient certains. « Cette liste était élaborée on ne sait ni comment, ni par qui ; les femmes et les plus faibles en étaient systématiquement exclus », assuraient les autres.

## CASSE-TÊTE

Des versements de bakchich pour figurer sur cette liste sont apparus. Ces « pratiques inacceptables » ont été invoquées par la préfecture pour justifier, lundi 31 juillet, la mise en place d'un tirage au sort, « un système aléatoire, pas vraiment satisfaisant mais qui semblait plus équitable », explique la directrice adjointe du cabinet du préfet.

La suspension de ce dispositif marque pour la LDH « le retour à une situation plus normale ». Mais elle n'est pas perçue comme une victoire. L'association réclame l'ouverture des guichets plusieurs jours par semaine. Une mesure dont la préfecture ne veut pas entendre parler. « En l'état actuel de nos effectifs – lesquels ont été triplés ces derniers mois, passant de trois à neuf – nous ne sommes pas en mesure d'accueillir plus de soixante personnes par semaine, sous peine de rallonger considérablement les délais d'instruction des dossiers », explique le cabinet du préfet. Le casse-tête n'est pas terminé.

Nadia Lemaire

# Des substances aux effets encore mal connus

**NI L'AGENCE** française de sécurité sanitaire des aliments ni l'Institut national de la recherche agronomique ne souhaitaient, mardi 6 août, commenter ce que pouvaient signifier, du point de vue de la santé publique, les résultats de l'étude rendue publique par la Commission européenne sur les concentrations anormalement élevées de pesticides observées en France dans les fruits et légumes. On précisait, auprès de ces deux organismes, que seules les directions générales de l'alimentation (ministère de l'agriculture) et de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (ministère de l'économie) étaient autorisées à s'exprimer sur le sujet. Pour Catherine Geslain-Lanéelle, directrice générale de l'alimentation, si ces données ne sont pas véritablement inquiétantes d'un point de vue sanitaire pour le consommateur elles justifient pleinement les actions en

cours visant à parvenir avant 2003 à un toilettage de l'ensemble des pesticides utilisés en agriculture (lire ci-dessus).

Les assurances de la directrice générale de l'alimentation tiennent notamment à la très large différence – un facteur de l'ordre de cent – entre le niveau maximal toléré (LMR) de résidus dans les aliments et l'apparition d'une toxicité chez le consommateur. Le système de surveillance actuellement en vigueur a déjà par le passé conduit, par précaution, à modifier les conditions d'utilisation de certaines molécules. Des pesticides actuellement sur le marché sont pourtant connus pour avoir des propriétés mutagènes et cancérigènes. Mais plus que les consommateurs, les spécialistes estiment que ce sont les utilisateurs de ces substances qui sont a priori exposés à un risque sanitaire.

Une récente étude réunissant des chercheurs français et argen-

tins vient d'établir que des pesticides pouvaient avoir des effets pathogènes sur la fonction de reproduction masculine. Ce travail, qui vient d'être publié dans le dernier numéro de la revue européenne *Human Reproduction*, a été conduit auprès de 225 hommes souffrant de stérilité et travaillant dans une région d'Argentine où l'on pratique l'une des agricultures parmi les plus intensives au monde. « Nos résultats suggèrent que les pesticides et les solvants agissent sur les testicules et les glandes annexes, explique le docteur Luc Multigner (Institut national de la santé et de la recherche médicale). Les pesticides peuvent agir sur les hormones et modifier leur équilibre. Une autre hypothèse est qu'il puisse avoir une action toxique directe sur les testicules entraînant un déséquilibre hormonal qui retentit à son tour sur les organes génitaux. »

Jean-Yves Nau

# La question de l'amnistie des détenus nationalistes corses divise la majorité plurielle

« **PAS D'AMNISTIE COLLECTIVE** et pas pour les assassins du préfet Erignac. » C'est par cette formule que le porte-parole du Parti socialiste, Vincent Peillon, a répondu, mardi 7 août, dans un entretien au *Figaro*, aux exigences formulées par les nationalistes corses à l'occasion des Journées internationales de Corte (*Le Monde* du 7 août). Lors de cette manifestation, les représentants des mouvements nationalistes avaient réclamé, à l'instar du chef de file de Corsica Nazione, Jean-Guy Talamoni,

« dans cet accord, d'amnistie ». Le député de Seine-Saint-Denis a ajouté que, si « le rapprochement [de la Corse] d'un certain nombre de prisonniers » n'est pas impossible, il est « absolument impensable qu'il puisse y avoir une quelconque amnistie pour ceux qui ont assassiné le représentant de l'Etat sur l'île ».

Utilisant les termes mêmes de Lionel Jospin, M. Peillon a rappelé, mardi, que « l'amnistie n'est pas à l'ordre du jour ». « Les assassins du préfet Erignac ne sont pas dans le lot commun des "prisonniers politi-

le n'est « pas impossible » à la fin du processus de Matignon. « La position des Verts est qu'on doit reconnaître le statut de prisonnier politique, aussi bien pour les Corses que pour les Bretons et les Basques », a ajouté M. Bennahmias, pour qui il est « évident » que « l'amnistie », « y compris pour les membres du commando Erignac », est « l'aboutissement du processus ». Porte-parole nationale des Verts, Maryse Arditi a précisé au *Monde*, mardi matin, que, « contrairement aux propos tenus par M. Bennahmias, le débat n'avait jamais eu lieu au sein des Verts ».

## « INACCEPTABLE »

A droite, pour Patrick Devedjian, conseiller politique au RPR, la demande des nationalistes corses est « inacceptable ». En demandant l'amnistie pour tous les détenus corses, les nationalistes ont, selon lui, « signé l'acte de décès des accords de Matignon ». Claude Goasguen, porte-parole de Démocratie libérale (DL), a, pour sa part, estimé que les accords de Matignon vont « probablement dans le mur ». Il a condamné les propos de M. Bennahmias et a demandé « aux membres Verts du gouvernement » de « s'expliquer » sur la légitimité de leur ancien secrétaire national.

Mardi matin, Jean-François Mattei, président du groupe DL de l'Assemblée nationale, a décaré, sur RTL, qu'« il ne peut y avoir d'amnistie pour des gens qui ont provoqué des attentats » et qu'on ne peut pas « appeler prisonniers politiques des gens responsables de meurtres ». Enfin, le président du Front national, Jean-Marie Le Pen, s'est dit « indigné » que « le gouvernement reste sans voix après la nouvelle provocation » de M. Talamoni.

« la libération de tous les prisonniers politiques corses » et demandé à nouveau une amnistie.

Lundi, le député socialiste Bruno Le Roux, rapporteur du projet de loi sur la Corse, a estimé, dans une déclaration à l'AFP, que le durcissement du discours des nationalistes ne constitue « aucun danger » pour la poursuite du processus de Matignon. « Il y a, depuis plusieurs mois, un processus politique qui est mené, a poursuivi M. Le Roux. Il faut se tenir à ce qui a été discuté (...) et il n'est pas question,

ques », estime le porte-parole du PS, qui ne croit pas, toutefois, à la remise en cause du processus.

La question de l'amnistie divise la gauche plurielle. Alors que Georges Sarre, président du Mouvement des citoyens, a, dès dimanche, dénoncé, le « chantage » des nationalistes et s'est opposé vigoureusement à l'idée d'une « amnistie pour les terroristes », Jean-Luc Bennahmias, qui était secrétaire national des Verts jusqu'au mois de juin, s'est exprimé en sens inverse. Pour lui, une amnistie tota-

Vendredi 10 août  
avec *Le Monde* daté samedi 11 août

EVA ALMASSY

LUCIFER BOX

GALLIMARD - *Le Monde*

CHAQUE VENDREDI DATÉ SAMEDI  
UNE NOUVELLE INÉDITE DE 16 PAGES



## Nouvelle journée de tension et de mobilisation en Algérie

L'ALGÉRIE devait vivre, mercredi 8 août, une nouvelle journée de tension avec une capitale quadrillée par les forces de l'ordre pour empêcher une manifestation de la Coordination des villages de Kabylie à l'occasion d'un Festival mondial de la jeunesse mis en scène par le régime. Le festival devait être ouvert dans la soirée par un président Abdelaziz Bouteflika fragilisé par des semaines d'une protestation populaire qui ne se limite pas à la Kabylie. Dans un entretien au Monde, le président de la commission d'enquête sur les événements qui ont ensanglanté la Kabylie, le juriste Mohand Issad, souligne que le pouvoir doit maintenant tirer les conséquences de la mise en cause de la gendarmerie, tenue pour principale responsable des violences.

Lire page 2

www.lemonde.fr/algerie

## Les syndicats et la mondialisation

PLUSIEURS grandes entreprises, comme Renault, Peugeot, Alstom et le Crédit lyonnais, ont choisi de relancer le dialogue social en signant des accords sur l'exercice du droit syndical, un domaine qui avait été négligé depuis dix ans. Ces accords visent à adapter les pratiques sociales dans des sociétés engagées dans la mondialisation, sans attendre la loi de modernisation sociale ou la « rénovation sociale » promise par le patronat. Les opposants à cette démarche réfutent un syndicalisme de « sommet » que tend à encourager la réorganisation des structures de représentation à l'échelon national ou européen.

Lire page 10

## Microsoft contre-attaque



BILL GATES

LE FONDATEUR du numéro un mondial de logiciels a créé la surprise en décidant de porter le conflit qui l'oppose aux autorités antitrust devant la Cour suprême. Cette manœuvre vise notamment à protéger le lancement de son nouveau Windows xp en octobre.

Lire page 24

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 10 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 48 FB ; Canada, 2,50 \$ CAN ; Côte d'Ivoire, 900 F CFA ; Danemark, 15 KR ; Espagne, 250 PTA ; Gabon, 900 F CFA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 3000 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3,30 FL ; Portugal, 200 Esc ; République tchèque, 20 Kč ; République centrafricaine, 200 F CFA ; République démocratique du Congo, 200 F CFA ; République de Côte d'Ivoire, 900 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,20 FS ; Tunisie, 1,4 Din ; USA (INV), 2 \$ ; USA (others), 2,50 \$.

M 0147 - 809 - 7,50 F - 1,14 €

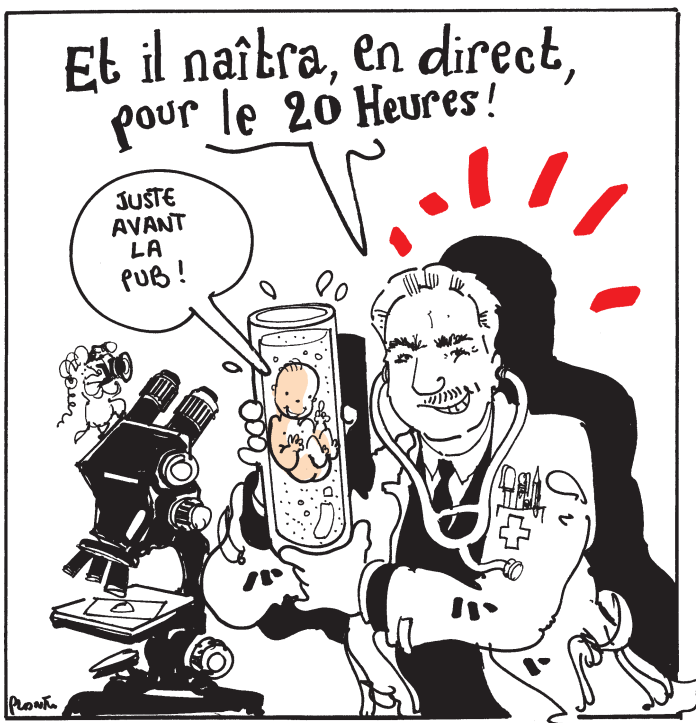


# Clonage : la tentation du pire

- Le docteur Antinori annonce à Washington un programme de reproduction d'êtres humains
- Son initiative relance le débat éthique soulevé par les applications de la biologie
- Les expériences tentées sur les animaux révèlent jusqu'ici un taux d'échec considérable

COMME il se doit, le grand débat sur les techniques de reproduction de la vie a été lancé aux Etats-Unis, pays le plus avancé dans le champ des biotechnologies. Les Académies nationales des Etats-Unis ont organisé, mardi 7 août, une confrontation entre certains des biologistes les plus célèbres et trois francs-tireurs qui se disent résolus à expérimenter le clonage comme technique de reproduction humaine. C'était un forum inespéré pour le professeur Severino Antinori, de l'université de Rome, le biologiste Panayiotis Michael Zavos, de l'université du Kentucky, et Brigitte Boisselier, des universités de Dijon et de Houston.

Habituellement le plus présent dans les médias, l'Italien Antinori est resté très évasif sur ses travaux et ses intentions. Son collègue Zavos a indiqué que lui-même et M. Antinori commenceraient en novembre à mettre en œuvre le clonage au bénéfice de couples stériles. M<sup>me</sup> Boisselier, directrice scientifique de la société Clonaid, basée aux



Bahamas, et membre de la secte des raéliens, a souligné qu'elle « avançait » dans le clonage humain dans un pays dont elle n'a pas voulu dire le nom.

Sans même aborder les graves problèmes éthiques posés par les travaux de ces trois chercheurs, les autres intervenants ont rappelé les enseignements du clonage animal. Ils ont insisté sur le fait qu'il était à ce jour caractérisé par un taux d'échec considérable, qu'il s'agisse de gestations avortées, de morts à la naissance ou de handicaps lourds.

Le clonage est au cœur du débat politique aux Etats-Unis. Fin juillet, la Chambre des représentants a voté un texte interdisant toute forme de clonage humain. Début septembre, le président George W. Bush doit se prononcer sur le financement fédéral apporté aux recherches menées sur les cellules souches.

Lire page 5 et notre éditorial page 9

www.lemonde.fr/genome



LIONEL CIRRONNE/AUJAP

## ATHLÉTISME Premier titre pour le Sénégal

Victorieuse du 400 mètres, la Sénégalaise Amy Mbacke Thiam (photo) a offert son premier titre mondial à un pays francophone de l'Afrique subsaharienne, mardi 7 août, aux championnats du monde d'athlétisme d'Edmonton (Canada). Le Tchèque Tomas Dvorak a remporté l'épreuve du décathlon et le Suisse André Bucher, celle du 800 mètres. La lanceuse de marteau française Manuela Montebrun a déçu en ne terminant que cinquième du concours. p. 14 et 15

## Retour à Pyongyang, « viande céleste » au menu du « train à remonter le temps »

TOKYO

de notre correspondant

La steppe et encore la steppe... Pour un voyageur normal, le périple de plus de six jours à bord du Transsibérien entre Moscou et Vladivostok ou inversement a plus de charme avant le départ que pendant. Le nom, Transsibérien, est chargé d'images surannées, mais au bout de quelques jours le voyage devient lassant. Il est plus encore fastidieux pour ceux qui voyagent dans des wagons aux sièges-couchettes envahis de ballots et qui, n'ayant souvent pas les moyens du wagon-restaurant, se contentent de casse-croûte frugaux des vendeurs ambulants. Ce n'est pas le cas du « Cher Leader » nord-coréen, Kim Jong-il, qui doit retourner dans son pays par le train, à la suite de sa visite à Moscou et à Saint-Petersbourg.

A l'aller, dans son convoi blindé de vingt et un wagons, précédé de deux locomotives de déminage, qui suit la voie du Transsibérien jusqu'à Vladivostok, Kim Jong-il et sa suite ont fait bombance. Langoustes et brochettes de « viande céleste » étaient au menu, a raconté l'un des membres de la délégation russe, montée à bord à la frontière, cité par l'agence RIA-Novosti.

Les langoustes étaient présentées vivantes, comme il se doit, avant d'être accommodées. Elles voyagent dans des aquariums spéciaux. Quant à la « viande céleste » qui est, paraît-il, l'un des plats préférés du « Cher leader », grand amateur par ailleurs d'alcool et de vin français, il s'agit plus prosaïquement de viande d'âne... à laquelle a été donné un nom plus poétique. C'est un met que l'on sert dans des repas officiels à Pyongyang.

Le train spécial du « Cher Leader », vert et gris aux vitres teintées, conçu par les Japonais, est rempli de gadgets électroniques dont raffole le grand amateur de cinéma qu'il est. Il comporte un système de navigation par satellite qui lui permet de visualiser sur un écran mural installé dans son wagon personnel la progression du train. Chaque jour, il « navigue » sur Internet. L'énergie nécessaire au fonctionnement de ces équipements provient d'une centrale électrique installée dans le deuxième wagon. Au centre du convoi se trouve un mystérieux wagon-garage aux parois s'ouvrant sur l'extérieur dont il n'a pas été précisé à la délégation russe ce qu'il contient. Le personnel pléthori-

que (cuisiniers, serveurs, gardes du corps et médecins) est regroupé dans les deux voitures de queue.

De même que le dirigeant d'un pays exsangue se doit, semble-t-il, de voyager comme un prince, de même il est des situations qui sauraient seoir à sa personne. Ainsi, au cours de sa visite au Musée de l'Hermitage, la presse autre que coréenne fut prestement évacuée lorsqu'il s'arrêta devant une horloge du XVIII<sup>e</sup> siècle ornée d'un paon automate grandeur nature, qui au fil des heures fait la roue puis se tourne en présentant son arrière-train au visiteur, « afin que les émotions du Grand Leader ne soient pas immortalisées », fut-il expliqué...

Kim Jong-il va gagner à « petite vapeur » l'anachronisme de l'Histoire qu'est son « royaume ermite » dont la population n'a appris que samedi qu'elle était « orpheline » depuis une douzaine de jours car son dirigeant suprême et fils du « Père de la nation » était parti sans qu'elle en ait été informée... Il est vrai qu'elle est occupée à autre chose : chercher à se nourrir.

Philippe Pons



ZORAN JANJETOV

## VIDÉO L'empire des jeux

### 4. Les camions fous d'Akademgorodok

Au départ, il y a trois amis recrutés par l'institut d'automatisation de Sibérie. Devant la vétusté des laboratoires, le trio s'est lancé dans la conception de jeux vidéo. Le résultat s'appelle Hard Truck, puis King of the Road, des jeux d'adresse et de stratégie. p. 8

## Proche-Orient : séparer les combattants

Y COMPRIS en Macédoine et en Corse, où les choses semblaient pourtant avoir bien avancé, la quasi-totalité des « processus de paix » qui se sont multipliés depuis quelques années dans le monde ont aujourd'hui du plomb dans l'aile, mais il n'en est pas, bien sûr, dont l'échec aurait des conséquences plus graves qu'au Proche-Orient, où la haine apporte chaque jour une pierre nouvelle au cycle infernal de la vengeance.

Comment en sortir ? On a souvent dit qu'il y faudrait un de Gaulle. Mais les de Gaulle ne courent pas les rues, et Sadate et Rabin ont été assassinés qui, avec autant de lucidité que d'impavides, avaient entrepris de le rompre. Du voyage que fit le raïs égyptien à Jérusalem, et qui a mis fin depuis un quart de siècle aux grandes guerres israélo-arabes, Rabin a écrit dans ses Mémoires que c'était « un acte politique absolument génial ». Personne n'a sérieusement songé depuis à le remettre en question, et le roi Hussein de Jordanie en a étendu le bénéfice à son pays. Mais il ne touchait pas au problème central de la région, celui de la coexistence de deux peuples se disputant le même territoire.

Au début de l'Intifada, en décembre 1987, Rabin était ministre de la défense du gouvernement de coalition présidé par l'intransigent Itzhak Shamir. Il ne doutait pas de venir rapidement à bout, dût-il leur « briser les os », de ces jeteurs de pierres. Mais, dès février, il confiait à des amis : « J'ai appris une chose ces derniers mois. Vous ne pourrez jamais gouverner par la force un million et demi de Palestiniens. C'est une leçon dont nous devons tirer les conséquences. » Devenu premier ministre, il s'en chargera, comme chacun sait, lui-même.

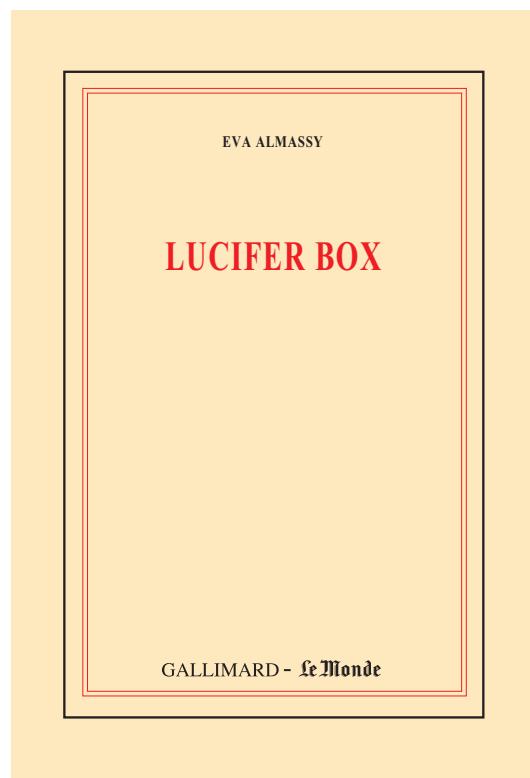
Courage et droiture : tous ceux qui ont eu le privilège de rencontrer Rabin ont mesuré dès la première minute à quel point ces deux traits de caractère s'appliquaient à lui. Un tel homme, ses compatriotes le sentaient bien, ne pouvait trahir leur confiance. Et on a vite senti dans le camp d'en face que, s'il existait une chance de faire la paix, c'était avec lui. Le criminel qui l'a assassiné savait ce qu'il faisait.

André Fontaine

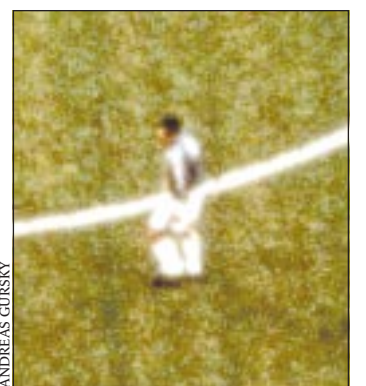
Lire la suite page 9 et nos informations page 4

www.lemonde.fr/israel-palestiniens

Vendredi 10 août avec Le Monde daté samedi 11 août



CHAQUE VENDREDI DATÉ SAMEDI UNE NOUVELLE INÉDITE DE 16 PAGES



ANDREAS GURSKY

## FESTIVALS DE L'ÉTÉ Gursky, la photo XXL

La première rétrospective de l'Allemand Andreas Gursky, coqueluche de la photo contemporaine, se tient au Palacio Velazquez de Madrid avant son accrochage au Centre Pompidou, au printemps 2002. Son œuvre, qui privilégie les très grands formats, dits XXL, bénéficie d'une cote croissante. p. 19 et 20

www.lemonde.fr/festivals

International.....	2	Météorologie.....	18
France-Société.....	5	Jeux.....	18
Régions.....	7	Culture.....	19
Horizons.....	8	Guide culturel.....	21
Entreprises.....	10	Carnet.....	22
Tableau de bord.....	11	Abonnements.....	22
Aujourd'hui.....	14	Radio-Télévision.....	23



**MAGHREB** L'Algérie vivait, mercredi 8 août, une nouvelle journée de vive tension dans sa capitale, où avait été convoquée une manifestation antigouvernementale à l'appel

des comités de village de Kabylie. Ceux-ci maintiennent leurs revendications insatisfaites de retrait de la gendarmerie, d'amnistie en faveur des émeutiers et de mise en œuvre

d'un plan économique pour la région. ● LE PRÉSIDENT BOUTEFLI-KA devait inaugurer, mercredi soir, un XV<sup>e</sup> Festival mondial de la jeunesse, prétexte à la manifestation.

● LE JURISTE MOHAND ISSAD souligne, dans un entretien au *Monde*, que « l'incendie » de la protestation est parti de Kabylie mais « aurait pu s'allumer ailleurs » dans

ce pays en proie à la crise. ● UNE RÉFORME du statut des avocats visant à museler la profession provoque la colère des juristes. Le pouvoir peut être conduit à y renoncer.

# Les Kabyles en colère défient une nouvelle fois les autorités algériennes

Les comités de village ont maintenu un mot d'ordre de manifestation dans la capitale en dépit de l'interdit officiel. Un important dispositif de forces de l'ordre tentait d'empêcher l'accès à la ville où s'ouvrait, mercredi, sous l'égide du gouvernement, le XV<sup>e</sup> Festival mondial de la jeunesse

ALGER

correspondance

Un impressionnant dispositif de sécurité a été déployé sur les grands axes routiers menant à la capitale algérienne pour empêcher la coordination des tribus et villages de Kabylie de venir « troubler » le XV<sup>e</sup> Festival mondial de la jeunesse, qui devait être inauguré, mercredi soir, 8 août, par le président algérien, Abdelaziz Bouteflika. Prévu de longue date et placé sous le signe de la « paix et du progrès ».

Cet événement doit, aux yeux des autorités algériennes, donner une « autre image » du pays, troublé depuis trois mois par la contestation de la jeunesse en Kabylie, qui a fait au moins cinquante-cinq morts. Troublée aussi par une série d'émeutes dans d'autres régions du pays, de la part d'une population excédée par les diffi-

cultés économiques sur fond de massacres menés par les groupes armés.

L'enjeu est important pour un pouvoir algérien littéralement hanté par l'impératif d'améliorer son image. Il s'agit, affirme l'un des organisateurs du festival, de mettre à profit la présence de plus de six cents journalistes, techniciens et photographes pour « transmettre une image de l'Algérie, empreinte de paix, de liberté, de concorde, de sérénité et de fraternité ». Une image fautive, affirme-t-on, quelques associations algériennes, qui dénoncent une opération de marketing destinée à masquer, selon eux, la gravité de la situation dans le pays.

Certaines associations de jeunes, dont le Rassemblement action jeunes (RAJ), qui faisaient initialement partie du comité d'organisation du festival, ont appelé

au boycottage. La coordination des villages de Kabylie, opposée également à la tenue du festival, a décidé de porter la contestation aux portes du Stade du 5-Juillet, où devait avoir lieu, ce mercredi soir, la cérémonie d'ouverture. Les autorités algériennes se sont empressées, dès jeudi 2 août, de rappeler au « groupe d'individus » qui entendent manifester que tout rassemblement spontané dans la capitale est interdit depuis la grande manifestation du 14 juin, qui s'était soldée par un bilan de deux morts et des centaines de blessés.

CONTRÔLES TATILLONS

Depuis quarante-huit heures, les autorités algériennes se sont donné les moyens de faire respecter cet interdit. Comme le 5 juillet, quand les autorités ont empêché une marche des délégués de la

coordination, la gendarmerie et des unités de l'armée ont été déployées sur les grands axes routiers menant à la capitale. Les barrages routiers entre Alger et la Kabylie ne se comptent plus. Les contrôles se sont faits tatillons, provoquant de gigantesques

embouteillages. La ville d'Alger, devenue ces trois dernières semaines un gros chantier en préparation pour le festival, est elle-même sous haute surveillance : 12 000 policiers en civil y seraient déployés, selon des journaux algériens.

Ce ne sont pas tant les manifestants de Kabylie que semble craindre le pouvoir. Ceux-ci ont reçu des consignes pour déjouer les « provocations », éviter de porter sur eux tout objet pouvant être assimilé à une arme blanche ou essayer de forcer les barrages des services de sécurité. Les autorités redoutent plutôt un éventuel coup d'éclat des groupes armés, qui serait ruineux pour l'« image ».

La presse francophone algérienne, très solidaire de la contestation en Kabylie, est peu amène à l'égard du pouvoir algérien. Le journal *Le Matin* dénonce le « culte du mensonge » des autorités, qui organisent, écrit-il, « un festival-îlot dans un pays exsangue ». Après une relative accalmie ces dernières semaines, la Kabylie paraît à nouveau mobilisée contre le « pouvoir assassin ».

## Un projet surprise de réforme de leur statut provoque la grogne des avocats

UNE REFORME du statut des avocats, voulue par la chancellerie et qui a fait surface sans prévenir au mois de juillet, alimente la grogne des intéressés. Devant la levée de boucliers provoquée par le texte issu des services du ministre de la justice, Ahmed Ouyahia, les avocats algériens continuent de réclamer le retrait total du projet. Depuis, la chancellerie s'efforce de

Deux dispositions ont particulièrement soulevé la colère des avocats : la faculté offerte aux procureurs de déférer devant le conseil disciplinaire toute robe noire (article 48) et, surtout, la liberté donnée à l'ensemble des services de police d'opérer des perquisitions dans leurs cabinets à toute heure du jour et de la nuit (article 80). Si elles entraient en vigueur, ces

notre profession », ajoute ce membre du barreau d'Alger, qui n'hésite pas à vilipender un texte « piétinant allégrement le secret professionnel ».

Bâtonnier du barreau d'Alger, vice-président des barreaux algériens et membre du SNAA, M<sup>e</sup> Arezki Ablauou dresse un constat tout aussi amer et s'offusque du procédé : les services du ministre ont pris l'initiative de préparer, à la dérobée et en plein été, un texte sans en référer aux principaux intéressés. « Habituellement, nous engageons des discussions avec la chancellerie. Or, dans le cas présent, nous n'avons eu aucune réunion préparatoire avec le ministère. » De plus, le projet constitue « un énorme recul par rapport à l'ancien texte de 1991 [en ce qu'il] est très éloigné des normes supposées exister dans un Etat de droit ». Sur la forme, M<sup>e</sup> Khellil fustige « un texte qui devait être promulgué par surprise et par ordonnance, sans faire l'objet de débat dans l'enceinte du Parlement ! ».

Réunis les 25 et 26 juillet, les représentants des treize barreaux algériens se sont constitués en commission mixte et ont choisi d'élaborer un « contre-projet », en cours de rédaction, destiné à garantir et protéger les droits de la défense et des justiciables. Le ministère oppose pour l'instant le silence aux demandes répétées de rendez-vous des avocats.

Sa. M.

## Abdelaziz Bouteflika et l'Etat de droit

Lors de sa visite aux Etats-Unis, les 12 et 13 juillet, le président algérien, Abdelaziz Bouteflika, interrogé sur la situation politique dans son pays, a affirmé vouloir tout entreprendre pour engager l'Algérie dans un processus conduisant à établir plus durablement l'Etat de droit. « L'Algérie est résolument engagée à poursuivre le processus de réformes économiques et politiques en cours pour parachever son passage à une économie de marché dynamique et créatrice d'emplois et de richesse, afin d'établir définitivement un Etat de droit. »

Ces propos apaisants furent tenus aux responsables de l'administration Bush, quelques jours seulement avant que la presse algérienne ne révèle le contenu restrictif du texte visant à réformer le statut des avocats.

présenter ce texte, comme un simple « document de travail ». Plusieurs sources des milieux judiciaires font, par ailleurs, état d'une possible reculade du ministre. Celui-ci, devant la vigueur des protestations émises ces dernières semaines, songerait à annuler purement et simplement le texte, qualifié de « liberticide » par les avocats et censé compléter le dispositif du 8 janvier 1991, encadrant l'exercice de cette profession.

mesures soumettraient les avocats à l'autorité des procureurs et amenuiseraient de fait les droits de la défense, s'indigne-t-on dans les cabinets. « Globalement, c'est un texte anticonstitutionnel et insensé ! » s'exclame M<sup>e</sup> Mahmoud Khellil, président du Syndicat national des avocats algériens (SNAA). « Ce document est unique dans son genre : il n'a rien à voir avec les droits universels et constitue une intolérable entorse à l'exercice de

## Mohand Issad, président de la commission d'enquête sur les émeutes en Kabylie

### « Une République ne peut vivre éternellement dans l'anarchie »

MOHAND ISSAD, juriste d'origine kabyle, âgé de soixante-cinq ans, préside la commission d'enquête nationale sur les événements de Kabylie. Agrégé de droit international privé, il n'a jamais occupé de fonction politique. Il insiste sur le fait que sa commission a travaillé « en toute indépendance » pour produire le rapport préliminaire du 7 juillet. Ces propos ont été recueillis par téléphone depuis Paris :

« Deux mois d'enquête sont-ils suffisants pour mettre en lumière l'ensemble des responsabilités ?

— Après deux mois de travail intense, nous avons considéré avoir suffisamment de matière à livrer à l'opinion publique et au président de la République.

— Dans ce rapport, vous évoquez des forces de gendarmerie « parasitées par des forces externes à son propre corps ». Que voulez-vous dire ?

— Notre rapport fait état de télex et de fax envoyés par le commandement de la gendarmerie, interdisant scrupuleusement l'usage des balles. Que s'est-il passé pour que l'inverse se soit produit ? Nous l'ignorons. Il n'y a qu'une alternative possible : soit les gendarmes ont désobéi, soit ils ont reçu des ordres contraires. De la part de qui ? Nous n'en savons rien pour le moment. C'est une hypothèse que nous avons clairement formulée mais qui demeure, pour l'instant, difficile à éclaircir. Elle constitue d'ailleurs l'un des points qui ne nous ont pas permis de boucler définitivement nos investigations. Ce genre d'ordre ne laisse évidemment pas de trace. De plus, le terrain n'est actuellement pas favorable en Algérie : les gens montrent une réticence certaine à être auditionnés. Dans ce genre de tragédie, il faut pouvoir identifier les témoins pour confondre les responsables.

— La commission que vous présidez relève dans ses conclusions « bon nombre d'obstructions » à l'exercice de vérité. De quelle nature ?

— Nous avons effectivement parlé de « refus déguisés ». Sont-ce des obstructions volontaires ? C'est impossible à dire. On ne peut cependant éliminer la moindre hypothèse, compte tenu de la crainte des principaux témoins et alors même que les événements de Kabylie ne sont pas terminés. L'Algérie est, en tout cas, plongée dans une tragédie qui met tout le monde mal à l'aise.

— Que peut-on attendre du rapport final ? Peut-il contribuer à une refonte des institutions ?

— Les suites à donner appartiennent au pouvoir politique. Il y a néanmoins lieu de penser que les événements de Kabylie risquent d'entraîner un remodelage du paysage politique et vont aussi engendrer des changements institutionnels. Un pays ne traverse pas une telle crise sans déboucher sur quelque chose. Nous subissons une crise depuis dix ans ; or une République ne peut continuer à vivre éternellement dans l'anarchie.

— Votre commission insiste sur le fait que les émeutes de Kabylie n'ont rien à voir avec une quelconque volonté de déstabilisation politique ni même des velléités de séparatisme...

— Ce qui se passe encore actuellement en Kabylie aurait pu se déclencher dans d'autres régions du pays, comme en témoignent les troubles constatés dans plusieurs autres localités du territoire. Les causes du soulèvement kabyle sont la conséquence d'un chômage endémique, d'une pénurie de logements criante conjuguée aux effets néfastes d'une démographie galopante ; des maux qui ne sont malheureusement pas une spécificité locale, mais un problème inquiétant à l'échelle nationale. L'incendie est parti de Kabylie, il aurait pu s'allumer ailleurs.

— Vous êtes également l'auteur d'un autre rapport, remis le 11 juin 2000, prônant la réforme de la justice. A-t-il été suivi d'effets ?

— L'indépendance de la justice est certes un objectif à atteindre, mais, dans les circonstances actuelles, libérer le pouvoir judiciaire reviendrait à affranchir le pouvoir politique des devoirs qu'il a à l'égard du bon fonctionnement du pouvoir judiciaire, alors que nous continuons de traverser une situation très délicate. L'indépendance de la justice, c'est bien, mais il faut encore que les magistrats puissent l'assumer pleinement et sereinement ! Dans un pays encore en construction comme l'Algérie, tous les pouvoirs doivent désormais se donner la main. »

Propos recueillis par  
Samy Mouhoubi

## L'Etat maintient le langage de la fermeté face à l'ébullition kabyle

LE POUVOIR algérien a-t-il les moyens de cantonner l'agitation à la seule Kabylie ? Ou est-ce, au contraire, le prélude à une protestation tourbillonnante capable de faire

ANALYSE

Alger répond par l'intransigeance au risque de généralisation de la protestation

vaciller les fondations et les barons du régime ? Tel semble être l'enjeu des émeutes qui continuent de sévir dans les trois wilayas (préfectures) kabyles, de Tizi Ouzou, Bejaïa et Bouira. En tout état de cause, la permanence et la vigueur des affrontements, qui ont commencé après la mort dans la gendarmerie de Beni Douala, le 18 avril, de Massinissa Guemah, ne cessent d'inquiéter le gouvernement et tout l'échiquier politique algérien, qui paraît aujourd'hui plus que jamais décidé à privilégier le langage de la fermeté.

Car l'exaspération est durablement ancrée en Kabylie. Outre des

revendications culturelles toujours vives, la région semble incarner les frustrations subies depuis plusieurs décennies par l'ensemble de la communauté nationale, illustrées par la « hogra », ce mépris teinté d'injustice dans laquelle la population kabyle s'estime tenue, notamment de la part des forces de l'ordre. Même si ces dernières semaines, plusieurs unités de gendarmerie ont été mutées hors de la région, la population n'en continue pas moins de réclamer leur retrait total. Les autorités politiques, quant à elles, excluent cette hypothèse, malgré les conclusions préliminaires de la commission d'enquête présidée par Mohand Issad, confirmant les exactions dont s'est rendu coupable ce corps de l'armée. Pour autant, nombre de Berbères – la majorité, semble-t-il – affirment vouloir éviter « le traquenard du pouvoir » en refusant de s'enfermer dans un discours régionaliste, même si, dans l'effervescence actuelle, certaines voix minoritaires tentent de tirer le mouvement vers la revendication plus radicale d'une autonomie politique.

Après des Kabyles insatisfaits

des réponses fournies par Alger, les deux formations berbères pèchent par deux travers : le Front des forces socialistes (FFS) de Hocine Aït-Ahmed, l'opposant historique, longtemps exilé en Suisse, apporte une réponse jugée trop modérée en réclamant la formation d'une commission d'enquête internationale pour faire la lumière sur les récents événements ; quant au Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD) du psychanalyste Saïd Saadi, il pâtit d'une stratégie indécise, ayant dans un premier temps participé au pouvoir, puis en ayant retiré, en mai, les deux ministres qu'il y avait placés par solidarité avec les émeutiers. Débordés par l'ampleur et la vigueur de la protestation, ces appareils politiques, habitués porte-parole des revendications de la communauté, demeurent pour l'instant supplantés par la réurgence des *arouch*, ces comités de villages kabyles, qui organisent la contestation depuis maintenant plus de trois mois.

Lors de la dernière tentative des *arouch* d'organiser une marche sur la capitale, afin d'y célébrer à leur

manière le 39<sup>e</sup> anniversaire de l'indépendance, le 5 juillet, les autorités avaient opté pour la politique du « cordon sécuritaire ». La plupart des 5 000 délégués venus pour la manifestation ont été bloqués aux portes d'Alger.

VAINES CRITIQUES EUROPÉENNES

Conscient des troubles enregistrés, ces dernières semaines, dans plusieurs localités de l'est, berceau de la majorité des plus hauts dignitaires de l'Armée nationale populaire (ANP) et de ses clans opaques, la *nomenklatura* militaire craint désormais l'embrassement général. Elle s'emploie à riposter tous azimuts face à la menace que fait peser la révolte berbère : tantôt par la voix du ministre de l'intérieur, Yazid Zerhouni, qui fustige « les voyous », tantôt par celle du chef de l'Etat, Abdelaziz Bouteflika, qui n'a pas hésité à dénoncer, à plusieurs reprises, un « complot » ourdi par l'étranger. Des propos infirmés par le rapport Issad. L'argument « ethnique » est lui aussi contredit par de récents face-à-face musclés entre forces de sécurité et manifestants dans des vil-

les peu suspectées d'être des bastions berbères : dans l'est, à Constantine, Guelma, Annaba et Khenchela ou plus au sud, à Biskra.

Les critiques européennes – françaises en particulier – sur la manière dont les autorités algériennes ont jusqu'à présent géré la crise suggèrent à celles-ci qu'une impasse diplomatique les guette. Ainsi interprète-t-on, à Alger, les mésaventures judiciaires à Paris de Khaled Nezzar, général-major en retraite et ancien ministre de la défense, en avril. Celui-ci échappa in extremis, en écourtant son séjour à Paris, à des poursuites devant la justice française après que trois familles de victimes eurent porté plainte contre lui pour torture.

Dans ce contexte, la récente visite d'Etat d'Abdelaziz Bouteflika à Washington (du 12 au 13 juillet) apparaît comme un signal fort à l'attention des chancelleries européennes : Alger n'entend pas transiger sur le principe qui le guide depuis dix ans à travers la crise, à savoir que l'Algérie est « une nation souveraine » qui n'a aucune leçon à recevoir de quiconque, et

peut trouver des partenaires intéressés par ses hydrocarbures ailleurs que sur le Vieux Continent.

L'administration Bush – à commencer par le vice-président, Dick Cheney, qui s'était déjà entretenu avec M. Bouteflika alors qu'il était encore le patron d'une entreprise pétrolière américaine, Halliburton, bien implantée en Algérie – n'a guère cherché à embarrasser son hôte avec des critiques quant à sa gestion de la crise kabyle. Elle a bien accueilli, au contraire, ses demandes pour une coopération militaire et commerciale approfondie.

Ce mini-succès diplomatique semble encourager les autorités d'Alger à se cambrer dans une position régionale face à la colère populaire sans répondre aux revendications – berbères ou autres : redéploiement à minima des gendarmes, arrêt des poursuites à l'encontre des manifestants et, pour la Kabylie, mise en œuvre d'un plan économique au bénéfice de la région. Jusqu'à nouvel ordre, toute manifestation est interdite dans la capitale algérienne.

Sa. M.



# L'élargissement de l'Union pose le problème de l'égalité des langues

Pour traduire du lituanien en portugais, il faudra passer par une langue relais

Dix nouvelles langues pourraient faire leur apparition dans les débats du Parlement européen en 2004, après l'élargissement de l'Union. Un rapport a chiffré ce qu'il

en coûterait pour continuer à maintenir le principe du multilinguisme intégral. Trop cher. Les parlementaires sont à la recherche d'un consensus.

## BRUXELLES

de notre bureau européen

Le Parlement européen, qui s'est depuis toujours fait le champion du droit pour chaque député à parler et à écrire dans sa propre langue, va-t-il maintenir cette politique après l'élargissement, en dépit de son coût ? Cette question suscite une vive polémique depuis la session du mois de juillet, au cours de laquelle le bureau aurait dû adopter un rapport proposant de maintenir le multilinguisme intégral.

Bien que les institutions de l'Union européenne comptent onze langues officielles, la Commission de Bruxelles et le Conseil peuvent, en vertu de règlements internes, en utiliser moins, pour leur travail quotidien : le Coreper (comité qui prépare les conseils) ne travaille ainsi qu'en français, en anglais et en allemand. A la Commission, les textes intermédiaires et les décisions qui n'ont pas de répercussions à l'extérieur ne sont disponibles que dans ces trois langues. Le Parlement européen est la seule de ces trois institutions qui

ques que budgétaires ». En fait, il estime qu'une question aussi politique que celle du statut des langues des nouveaux adhérents doit être prise en main par les chefs de groupes.

M. Pötering a lui-même décidé d'intervenir au terme d'une réunion fort houleuse avec les six vice-présidents du PPE, au cours de laquelle le conservateur anglais James Elles, perdant son flegme britannique, a lancé en l'air le rapport de son collègue Podesta, pour montrer tout le bien qu'il en pensait – un huissier l'a poliment ramassé. M. Elles, qui est membre de la commission des budgets, a affirmé que M. Podesta aurait dû le consulter avant de proposer de « faire payer au contribuable des dépenses aussi considérables ».

M. Podesta parlait de l'hypothèse que dix nouveaux pays participeraient aux élections européennes de 2004. Bien qu'ils ne soient pas nommés, il s'agit de la Pologne, la République tchèque, la Slovaquie, la Hongrie, la Slovaquie, la Lettonie, la Lituanie, l'Estonie, Chypre et Malte. La Bulgarie et la Roumanie

ne pour les années 2002-2006, et qui prennent pour hypothèse un élargissement à six nouveaux pays, devraient être révisées dès 2001. Dans le cas où huit nouvelles langues feraient leur apparition, il faudrait dépenser 193 millions d'euros de plus que prévu sur trois ans.

James Elles a trouvé que le rapport ne chiffre pas assez précisément les économies qui pourraient être faites, soit grâce au recours de personnel free-lance plutôt qu'à celui de fonctionnaires, soit grâce à de nouvelles pratiques comme l'interprétation à distance (l'interprète travaille chez lui, mais il est relié à la salle de réunion par un téléviseur) ou l'interprétation biactive (l'interprète parle non seulement dans sa langue maternelle, mais aussi dans une langue étrangère). C'est surtout le recours aux langues dites pivots ou relais, qui est, selon lui, mal évalué : il s'agit de langues couramment parlées (anglais, allemand, français, espagnol...) par lesquelles passe un interprète pour traduire des langues rares qu'il ne connaît pas.

James Elles considère que le recours plus fréquent, voire obligatoire, aux langues relais, permettrait d'économiser des postes d'interprètes. Devant ses collègues, il a suggéré que l'anglais devienne la seule langue relais, du fait qu'elle est la seconde langue la plus répandue chez les non-anglophones. Cette proposition a suscité la colère de la Française Française Grossetête, qui a vu un moyen d'assurer à terme, la suprématie de l'anglais : « Tu ne peux pas nous imposer ça, c'est scandaleux, je suis française et je défends les français ! », s'est-elle écriée, tandis que sa collègue Carmen Fraga Estevez prenait la défense de l'espagnol. Pour calmer le jeu, M. Pötering a proposé de demander au secrétariat général du Parlement des études complémentaires qui chiffreraient le coût du passage par une, deux ou trois langues relais, et détermineraient la meilleure solution linguistique pour qu'il y ait le moins possible de déperdition de contenu.

En juillet, l'intervention de M. Pötering a donné lieu à une vive altercation au sein de la conférence des présidents, Enrique Barón Crespo, président du groupe des socialistes, l'accusant de s'ingérer dans les travaux du bureau. Elle a agacé une partie des membres du bureau, mais elle a été finalement acceptée par la présidente, Nicole Fontaine, membre du PPE : le vote sur le rapport Podesta et l'étude complémentaire devraient donc avoir lieu à la session de septembre. La rentrée parlementaire s'annonce chaude.

Rafaële Rivais

► www.lemonde.fr/ue

## Quinze Etats membres, onze langues officielles

Bien que l'Union européenne réunisse quinze Etats membres, elle ne compte qu'onze langues officielles : allemand, anglais, danois, espagnol, finnois, français, grec, italien, néerlandais, portugais et suédois. Ce sont les gouvernements qui désignent leur(s) langue(s) officielle(s).

Lorsque l'Irlande a adhéré à la Communauté, elle a renoncé à ce que le gaélique, première langue officielle nationale selon sa Constitution, devienne une langue officielle européenne, dans le souci d'économiser les deniers communautaires. Son usage limité fait que seuls les traités sont traduits en gaélique, la législation secondaire étant traduite en anglais.

Le luxembourgeois, langue parlée et non écrite, n'est pas non plus devenu langue officielle, le Grand-Duché lui préférant le français et l'allemand. Il se pourrait que Malte renonce, de même, au maltais, pour lui préférer l'anglais. – (Corresp.)

respecte la pleine égalité des langues, dont il considère qu'elle est nécessaire au respect de la légitimité démocratique.

Son bureau devait examiner, mercredi 4 juillet, le rapport de l'un de ses vice-présidents, Guido Podesta (PPE, italien), intitulé « Préparation du Parlement européen à l'Union européenne élargie », qui chiffrerait pour les trois prochaines années (de 2002 à 2004) les coûts attendus, dans le cadre du maintien du multilinguisme intégral. A la dernière minute, cette assemblée a été priée d'ajourner ses travaux par une lettre de Hans-Gert Pötering (PPE, allemand), président du plus grand groupe politique du Parlement européen. Officiellement, M. Pötering trouvait « prématuré » que le bureau – auquel il n'appartient pas – vote sur un dossier dont il n'avait eu connaissance que quelques jours plus tôt, vu sa « complexité extraordinaire » et « l'importance [de ses] incidences tant politi-

n'étaient pas comptées, car elles prévoient de n'adhérer qu'en 2006 ou 2007. Ces dix nouveaux pays introduiraient soit dix nouvelles langues, soit huit (lire ci-dessus). Dans le premier cas, les adhésions de Chypre et de Malte amèneraient deux nouvelles langues officielles, le turc et le maltais. Dans le second, elles n'amèneraient que le grec et l'anglais, qui sont déjà des langues officielles de l'Union européenne.

## NOUVELLES PRATIQUES

M. Podesta proposait la création de 124 postes supplémentaires par pays, soit 1 240 postes pour dix pays, chiffre qui pourrait toutefois être ramené à 740, compte tenu de certains redéploiements. Comme il n'est pas sûr que le marché de l'emploi fournisse les personnes ayant la formation requise, il suggérait d'organiser les recrutements dès 2002. Il estimait que les perspectives financières qui encadrent les dépenses de l'Union européen-

## Hubert Védrine et Joschka Fischer s'opposent à ce que l'anglais devienne la principale langue de travail de la Commission

### BRUXELLES

de notre bureau européen

L'emploi des langues à la Commission est manifestement surveillé de près par les représentants des Etats membres, comme le montre une réaction très prompte des ministres des affaires étrangères français et allemand, Hubert Védrine et Joschka Fischer, à un projet totalement embryonnaire de réforme du processus linguistique. Ils ont, le 2 juillet, envoyé conjointement une lettre au président de la Commission, Romano Prodi, pour juger l'idée en question « inacceptable » car ne pouvant « que favoriser l'unilinguisme », c'est-à-dire, en l'occurrence, l'emploi de l'anglais, au détriment du français et de l'allemand, alors que les trois sont les langues de travail de la Commission.

Certains fonctionnaires soucieux d'alléger la charge de travail du service de la traduction avaient proposé que l'examen par les cabinets des textes politiques tels que les Livres blancs (documents qui présentent des propositions d'ac-

tions) ou les Livres verts (documents qui lancent une procédure de consultation), se fasse dans une seule langue, et non plus dans les trois. Alors qu'ils jouent un rôle important dans la prise de décision, les cabinets des commissaires n'auraient plus la possibilité de déposer leurs amendements que dans la langue du texte qui leur est soumis. Il s'agirait le plus souvent de l'anglais, cette langue étant employée dans 55 % des cas, alors que le français est moins répandu (44 %) et que l'allemand est rare (1 %).

Les ministres peuvent aussi craindre qu'après les textes politiques, la procédure ne s'applique aux textes législatifs. La Commission fait savoir que son projet est « en cours de réexamen ».

## NOUVEAUX INTERPRÈTES

Par ailleurs, la Commission vient de communiquer au Parlement, qui lui en avait fait la demande, un rapport présentant à grands traits ses préparatifs administratifs en vue de l'élargissement. Celui-ci

## L'OTAN convainc les Macédoniens de reprendre les négociations de paix

L'Alliance promet le désarmement de l'UCK en échange d'une amnistie, alors que la police a lancé un raid meurtrier contre des rebelles albanais à Skopje

SOUS pression internationale, les représentants albanais et macédoniens ont finalement repris, dans la matinée de mardi 7 août, leurs pourparlers de paix malgré un raid meurtrier de la police macédonienne à Skopje contre des membres de l'Armée de libération nationale (UCK) des Albanais de Macédoine. Cette opération musclée pouvait laisser craindre que ne se prolonge la « pause » dans les discussions intervenues

naise. « Ce genre d'actions vise à en finir avec les terroristes à travers le pays », a-t-il déclaré à l'AFP.

Une importante quantité d'armes a été saisie, semblant ainsi confirmer les rumeurs accréditant la présence de groupes organisés de rebelles dans la capitale. Parmi les victimes figure en effet un ressortissant d'Albanie, connu sous le nom de « Teli ». « C'était un commandant de l'UCK, très connu et respecté, qui

de journalistes sur place contredisent cette thèse. « La maison ressemblait davantage au cadre d'une exécution sommaire. Nulle part on ne notait de signes qu'une des victimes ait tiré sur les assaillants », note ainsi le reporter du Washington Post mercredi. Le député albanais Mevlan Tahiri a quant à lui qualifié l'opération policière de « massacre [commis] probablement pour saper les pourparlers de paix » entre Macédoniens et Albanais.

## Le Monténégro rejette le projet de Belgrade

Le Monténégro a rejeté, mardi 7 août, un nouveau projet de réforme de la Fédération yougoslave (Serbie et Monténégro) présenté par Belgrade. Le nouveau document redéfinissant les relations entre la Serbie et le Monténégro constitue « un ultimatum au Monténégro, car [le président yougoslave] Kostunica cite à l'avance les questions qui ne sont pas discutables », a déclaré le Parti démocratique des socialistes (DPS) du président monténégrin, Milo Djukanovic.

Belgrade rejette une proposition de M. Djukanovic de divorce à l'amiable suivi de la constitution d'une alliance de deux Etats indépendants, ayant chacun son siège aux Nations unies.

En annonçant dimanche l'adoption du nouveau projet de réforme de la RFY par la coalition DOS au pouvoir à Belgrade, M. Kostunica avait indiqué que les affaires étrangères, la défense, la politique monétaire et fiscale, ainsi que les droits de l'homme, relèveraient de la compétence des autorités fédérales. – (AFP.)

la veille à la suite de l'apparition de nouvelles exigences des Macédoniens.

Le ministère de l'intérieur a déclaré que cinq rebelles de l'UCK avaient été tués et cinq autres arrêtés dans le quartier de Chair à Skopje, lors d'une descente de police menée à l'aube. « La police a mené avec succès une opération contre les terroristes » (appellation utilisée par Skopje pour désigner les rebelles), s'est félicité le ministre de l'intérieur, Ljube Boskovski, ardent partisan de la manière forte face à la rébellion alba-

avait participé à la bataille d'Aracino-vo », nous a déclaré par téléphone un jeune Albanais proche de la guérilla. En juin, l'UCK avait pris le contrôle de ce village proche de Skopje et résisté aux assauts de l'armée et de la police avant de s'en retirer avec armes et bagages sous la protection de l'OTAN, provoquant la colère des Macédoniens.

Selon la version officielle du raid de mardi matin, « les terroristes ont ouvert le feu et les forces de l'ordre ont riposté ». Les témoignages de plusieurs habitants du quartier ainsi

## « GARANTIES VERBALES »

Les discussions ont toutefois repris quelques heures plus tard dans la résidence officielle de la présidence sur les bords du lac d'Ohrid (sud-ouest). Elles devaient se poursuivre mercredi. Les Macédoniens – qui, lundi, avaient provoqué la suspension des discussions en exigeant le désarmement de l'UCK avant même la ratification d'un accord politique accordant plus de droits à la minorité albanaise – ont semble-t-il été ramenés à la raison par l'envoyé spécial de l'OTAN.

Selon des sources gouvernementales, Peter Feith aurait transmis aux autorités macédoniennes « les garanties verbales » du secrétaire de l'Alliance atlantique, George Robertson, que la guérilla déposera bien les armes en échange d'une amnistie. Forts de ces « garanties », les Macédoniens sont retournés à la table des négociations afin de boucler un accord politique que les diplomates occidentaux participant aux discussions espèrent voir signé dans les prochains jours.

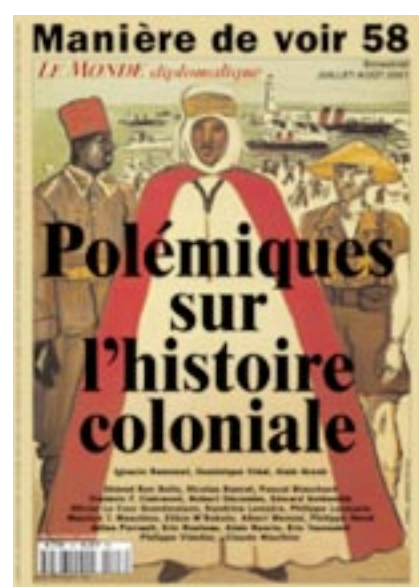
Christophe Châtelot

► www.lemonde.fr/macedoine

## Manière de voir

Le bimestriel édité par

LE MONDE  
diplomatique



## Le livre noir du colonialisme

Cinq siècles de colonialisme, par **Ignacio Ramonet**. ■ La France se penche sur son passé, par **Philippe Vidalier**. ■ 17 octobre 1961 : rendez-vous avec la barbarie, par **Philippe Vidalier**. ■ Une certaine idée de la justice, par **Dominique Vidal**. ■ Cela nous a prémunis contre la haine, par **Ahmed Ben Bella**. ■ Droit à l'insoumission : le Manifeste des 121. ■ La mémoire expurgée des manuels scolaires, par **Maurice T. Maschino**. ■ Quand Tocqueville légitimait les boucheries, par **Olivier Le Cour Grandmaison**. ■ La dimension africaine de la traite des Noirs, par **Elikia M'Bokolo**. ■ Le miroir colonial brisé, par **Nicolas Bancel, Pascal Blanchard et Sandrine Lemaire**. ■ La torture routinière de la République, par **Alain Ruscio**. ■ Le spectacle ordinaire des zoos humains, par **Nicolas Bancel, Pascal Blanchard et Sandrine Lemaire**. ■ 1931 ! Tous à l'Expo..., par **Nicolas Bancel, Pascal Blanchard et Sandrine Lemaire**. ■ Madagascar 1947, le début de la fin..., par **Philippe Leymarie**. ■ 1956 : coup de tonnerre sur le canal de Suez, par **Eric Rouleau**. ■ Henri Curiel, citoyen du tiers-monde, par **Gilles Perrault**. ■ La lente marche des pays non alignés, par **Robert Décombe**. ■ Les ratés de la décolonisation en Afrique, par **Claude Wauthier**. ■ Malgré les sanglots de l'homme blanc..., par **Philippe Norel**. ■ Seconde jeunesse pour les comptoirs coloniaux, par **Edward Goldsmith**. ■ Ces deux cents sociétés qui contrôlent le monde, par **Frédéric F. Clairmont**. ■ La spirale infernale de la dette, par **Eric Toussaint**. ■ La patrie littéraire du colonisé, par **Albert Memmi**. ■ Entre apothéose et oubli, par **Pascal Blanchard**. ■ Inventer une mémoire commune, par **Alain Gresh**.

Bibliographie, sites Internet, adresses utiles.

EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX - 45 F - 6,86 €

R. Rs.



M<sup>e</sup> Michèle Hirsch, avocate bruxelloise de l'Etat d'Israël dans l'affaire des camps de Sabra et Chatila

## « Il n'appartient pas à la Belgique de juger Ariel Sharon »

Mandatée le 26 juillet par l'Etat d'Israël, l'avocate bruxelloise Michèle Hirsch entend démontrer l'incompétence du juge chargé d'instruire plu-

sieurs plaintes déposées, en Belgique, contre le premier ministre, Ariel Sharon, pour son implication présumée dans le massacre des camps de

réfugiés palestiniens de Sabra et Chatila, au Liban, en 1982. Ces plaintes s'appuient sur la loi belge dite de compétence universelle.

### BRUXELLES

de notre correspondant

« Vous avez annoncé que vous rencontreriez le juge d'instruction Patrick Collignon pour lui démontrer qu'il n'était pas compétent. Cette rencontre a-t-elle eu lieu ?

– J'ai présenté au juge une note très argumentée sur le plan juridique. Elle sera, je le suppose, examinée au début du mois de septembre.

– Vous estimiez qu'on portait atteinte à la souveraineté judiciaire d'Israël. Mais M. Sharon n'a pas été jugé dans son pays.

– Selon le statut de la future Cour pénale internationale, ratifié par la Belgique en décembre 2000, une affaire doit être jugée irrecevable par cette Cour lorsque l'Etat compétent a décidé de ne pas poursuivre. Israël a mis en place, dès 1982, une commission, présidée par un haut magistrat, Itzhak Kahane, assisté par Aaron Barak, qui lui a succédé depuis à la tête de Cour suprême. Cette commission a travaillé comme un juge, procédé à près de deux cents auditions et pouvait attraire devant l'attorney, l'équivalent du procureur en Belgique, les personnes susceptibles d'avoir commis des infractions. Pour les faire juger. Toutefois, elle a uniquement évoqué une responsabilité indirecte, politique voire "éthique" de celui qui était ministre de la défense à l'époque des faits.

– D'après vous, Israël a donc instruit et jugé ?

– L'Etat israélien a décidé de ne pas poursuivre. Et il n'appartient pas à l'Etat belge de porter un jugement sur la manière dont Jérusalem a apprécié des faits examinés il y a plus de vingt ans. Quels seraient le sens et la légitimité de cela ? Toutefois, le principal argument que j'évoque est d'une autre nature. Il concerne le contenu même de la loi belge de compétence universelle. Une loi jeune, qui n'a donné lieu qu'à une seule application menée à son terme, contre quatre Rwandais. Une loi qui, en outre, n'a pas été bien analysée du point de vue pénal.

– Quel aspect de cette loi critiquez-vous particulièrement ?

– J'évoque notamment la nécessité d'un lien de rattachement. Tous les Etats ont l'obligation de rechercher et de se saisir des suspects d'infractions graves aux Conventions de Genève qui séjourneraient sur leur territoire. Ils jugent ces suspects, ou les défèrent à une autorité de Genève qui séjournerait sur leur territoire. Ils jugent ces suspects, ou les défèrent à une autorité ou une Cour pénale internationale.

» A plusieurs reprises, le TPI (Tribunal pénal international) d'Arusha (Tanzanie) a ainsi demandé à la Belgique de lui déférer des Rwandais impliqués dans le génocide de 1994. La loi de compétence universelle énonce, quant à elle, que les

La « compétence (universelle) ne signifie pas qu'il ne faut pas de lien de rattachement avec la Belgique »

juridictions belges sont compétentes pour connaître d'un crime de droit international, quels que soient le lieu où il a été commis, la nationalité de l'auteur ou de la victime. Cette compétence ne signifie pas qu'il ne faut pas de lien de rattachement avec la Belgique : le droit pénal belge prévoit que l'inculpé, ou le suspect, doit être trouvé sur le territoire du pays. La loi de 1993, révisée en 1999, a prévu des exceptions, mais pas celle-là. L'Etat belge a plaidé ce lien de rattachement en d'autres circonstances.

– Quels autres arguments développez-vous ?

– La loi belge peut-elle s'appliquer à des faits commis avant 1993 ? La seule jurisprudence découle de l'affaire du Rwanda : la

justice n'a poursuivi quatre ressortissants de ce pays qui pour des faits postérieurs à cette date.

– L'acte d'accusation reprenait des actes préparatoires au génocide.

– Pas en tant que faits susceptibles d'être soumis comme questions aux jurés. Le procureur général a délibérément omis de la période d'infraction tous les éléments antérieurs à la loi. Les "quatre de Butare" qui ont été jugés n'étaient pas poursuivis pour génocide, ou pour crimes contre l'humanité. Parce que la justice n'entendait pas appliquer rétroactivement les dispositions de 1999.

– Qu'en est-il de l'immunité des chefs d'Etat et de gouvernement ?

– C'est pour cette raison aussi que le juge Collignon doit être considéré comme incompétent. Les plaintes qui visent M. Sharon en sa qualité d'actuel premier ministre, et à ce titre représentant d'Israël, et l'instruction qui pourrait suivre, portent atteinte à la souveraineté de cet Etat. En droit international, un chef d'Etat ou de gouvernement en fonction bénéficie d'une immunité absolue de juridiction et d'exécution. La pratique internationale confirme cette immunité absolue devant des juridictions nationales.

» Dans l'affaire Pinochet, la Chambre des lords a confirmé que l'ancien dictateur aurait bénéficié d'une immunité absolue s'il avait été au pouvoir lorsque les juridictions du Royaume-Uni furent saisies des faits. Cette immunité pour les dirigeants en exercice vise à ce qu'il ne soit pas porté atteinte au fonctionnement d'un autre Etat. Or, si l'instruction contre M. Sharon devait être menée, une atteinte pourrait être portée au bon fonctionnement de l'Etat d'Israël.

– L'immunité subsiste-t-elle après la cessation des fonctions ?

– En principe, oui, pour les actes commis durant les fonctions. Avec une dérogation pour les crimes de droit international : l'immunité existant au moment des faits est,

dans ce cas, inopposable aux juridictions internationales. Le tribunal de Nuremberg et le TPI d'Arusha ont estimé qu'une personne bénéficiant d'une immunité ne pouvait se retrancher derrière celle-ci pour les actes commis pendant l'exercice des fonctions, afin de réduire sa responsabilité pénale, ou réclamer une cause d'excuse.

» En revanche, il n'existe aucune règle internationale permettant à des juridictions nationales de ne pas tenir compte de l'immunité dont bénéficie un chef d'Etat ou de gouvernement en exercice au moment des poursuites. M. Sharon bénéficie de cette dernière. Non seulement, le juge belge est donc incompétent mais les constitutions de partie civile seraient irrecevables.

» Seule une Cour pénale internationale, située par définition au-dessus des Etats, pourrait juger un chef d'Etat ou de gouvernement bénéficiant d'une immunité au moment de ses fonctions. C'est ce qui est prévu par les statuts de la future Cour.

– La loi belge est-elle inapplicable ?

– C'est une bonne loi, qui balbutie mais a montré ses qualités dans l'affaire du Rwanda et correspond à l'obligation des Etats de lutter contre l'impunité. Mais les plaintes qui pleuvent à l'heure actuelle nous entraînent sur de fausses pistes. Les juges belges ne sont pas là pour juger le monde entier. La compétence universelle n'est pas une compétence pour faire n'importe quoi, dans n'importe quelle condition. Si la jurisprudence devait suivre cette voie, alors la loi serait vidée de sa substance.

– En résumé, elle serait applicable à des inculpés rwandais, mais pas à M. Sharon.

– Je plaide pour une loi bien comprise. Je ne parle pas au nom de M. Sharon. »

Propos recueillis par Jean-Pierre Stroobants

► www.lemonde.fr/israel-palestiniens

## A Belfast, les unionistes rejettent le plan anglo-irlandais

BELFAST. Le leader des unionistes protestants, David Trimble, a rejeté, mardi 7 août, les propositions de paix anglo-irlandaises pour l'Irlande du Nord, faute de « désarmement effectif » de l'Armée républicaine irlandaise. L'IRA avait offert « la mise hors d'usage définitive et vérifiable » de ses armes, sans en préciser ni le calendrier ni les modalités. Depuis sa démission, le 1<sup>er</sup> juillet, de son poste de chef de l'exécutif des institutions semi-autonomes d'Irlande du Nord, pour protester contre l'absence de désarmement de l'IRA, M. Trimble exige l'abandon des armes des milices catholiques irlandaises avant la poursuite du processus de paix.

Si aucune avancée n'est observée avant samedi minuit, date de la fin du cycle législatif de l'Assemblée nord-irlandaise, Londres devra soit suspendre l'Assemblée, soit décider de nouvelles élections qui pourraient être favorables aux radicaux opposés à un accord de paix. – (AFP.)

## Belgrade demande la démission du chef de la mission de l'ONU au Kosovo

BELGRADE. Le ministre serbe de la justice, Vladan Batic, a appelé, mardi 7 août, le chef de la mission de l'ONU au Kosovo (Minuk), Hans Haekkerup, à démissionner à cause de « sa responsabilité directe dans la situation tragique au Kosovo », a rapporté l'agence Tanjug. « Le Kosovo fait partie de la Serbie, comme il l'a été dans le passé et le sera dans l'avenir (...), puisque vous n'acceptez pas ce fait, vous devriez partir du Kosovo », a écrit M. Batic dans une lettre à M. Haekkerup. Belgrade est mécontent de la situation des quelque 100 000 Serbes restés dans la province où ils vivent reclus dans des enclaves protégées par la Force multinationale dirigée par l'OTAN (KFOR). Cinq Serbes du Kosovo ont été blessés dans une attaque à la grenade, dimanche, dans un village du sud-est de la province, et trois autres ont été blessés lors d'une attaque à l'arme automatique, mardi, dans le nord. – (AFP.)

## Liban : interpellation de quelque cent cinquante opposants

BEYROUTH. Deux hauts responsables de l'opposition chrétienne libanaise, Toufic Hindi et le général à la retraite Nadim Kteif, ainsi que quelque cent cinquante membres de groupes d'opposition chrétiens, hostiles notamment à la présence militaire syrienne au Liban, ont été interpellés, mardi 7 août, selon des sources proches des forces de sécurité libanaise. Une bonne centaine appartiendraient au Parti nationaliste libéral, proche de l'ancien général Michel Aoun, qui vit en exil en France, et une quarantaine d'autres seraient membres des Forces libanaises, aujourd'hui interdites.

Le commandement de l'armée a indiqué dans un communiqué avoir procédé à « l'arrestation de personnes qui se livraient à des réunions non autorisées », sans révéler leurs identités ou préciser leur nombre. – (AFP, Reuters.)

## Iran : M. Khatami a prêté serment inaugurant un second mandat

TÉHÉRAN. Le président Mohammad Khatami a prêté serment, mercredi 8 août, devant le Parlement, commençant ainsi un second mandat de quatre ans. La cérémonie était prévue pour dimanche, mais elle a été reportée en raison d'une crise institutionnelle entre le Parlement, à majorité réformatrice, et le chef du pouvoir judiciaire à propos de la désignation de trois nouveaux juristes au Conseil des gardiens de la Constitution, chargé de veiller à la conformité des lois et des moeurs avec l'islam (Le Monde du 7 août).

Ce conflit a été réglé par un compromis trouvé la veille par le Conseil de discernement des intérêts de la République. Le compromis favorise le pouvoir judiciaire, qui a réussi en définitive à imposer ses candidats aux députés. – (AFP, Reuters.)

### DÉPÊCHES

■ FRANCE/RFY : le président Jacques Chirac se rendra à la mi-septembre en République fédérale de Yougoslavie puis en Croatie, a-t-on appris, mardi 7 août, auprès de la présidence. Celle-ci a fait valoir que « près d'un an après le succès du mouvement démocratique à Belgrade, cette visite aura pour principal objet d'encourager l'enracinement de la démocratie » dans ce pays. – (AFP.)

■ ÉTATS-UNIS : Bill Clinton a conclu un accord avec la maison d'édition américaine Alfred Knopf pour publier ses mémoires en 2003. L'avance s'élèverait, selon le Washington Post, à 10 millions de dollars (11,7 millions d'euros), soit la somme la plus importante dans l'histoire de l'édition américaine pour ce genre d'ouvrages. Le manuscrit de l'ancien président sera édité par Robert Gottlieb, qui a travaillé avec l'ex-directrice du Washington Post, Katharine Graham, et l'écrivain Toni Morrison. Par ailleurs, selon le Guardian de Londres, M. Clinton pourrait enseigner à la London School of Economics l'année prochaine. Il rejoindrait en Grande-Bretagne sa fille Chelsea, qui a été admise à Oxford. – (AFP.)

■ RUSSIE : le président, Vladimir Poutine, a promulgué, mardi 7 août, une loi contre le blanchiment d'argent, prévoyant que les transactions d'un montant supérieur à 600 000 roubles (20 600 dollars) seront contrôlées. L'agence chargée du contrôle reste toutefois à créer. Les activités financières illégales ont été estimées à environ 100 milliards de dollars (117 milliards d'euros) en 2000, tandis que les fuites de capitaux ont été évaluées à plus de 25 milliards de dollars pour la même année. La Russie figure sur la liste noire du Groupe d'action financière contre le blanchiment d'argent (GAFI). – (AFP.)

## La « guerre pour la terre » fait une nouvelle victime au Zimbabwe

HARARE. Neuvième victime depuis le début de la réforme agraire « accélérée » au Zimbabwe, en mars 2000, un fermier blanc a succombé, mardi 7 août, aux blessures qui lui avaient été infligées par des occupants de sa ferme dans la région de Kwekwe, dans le centre. La fille de Ralph Fenwick Corbett, 76 ans, a déclaré qu'elle tenait le parti au pouvoir du président Robert Mugabe pour « responsable » de la mort de son père. Des violences ont également opposé, lundi et mardi, des fermiers blancs et des occupants noirs à Chinhoyi, à une centaine de kilomètres au nord-ouest de Harare, où vingt-trois fermiers ont été arrêtés par la police pour avoir « brutalisé » des occupants. Les fermiers s'étaient portés au secours de l'un d'eux, assiégré dans sa ferme isolée. Cinq des assaillants noirs avaient alors été blessés. En représailles, mardi, une « chasse aux Blancs » a eu lieu à Chinhoyi où un fermier a été poignardé et un autre grièvement blessé à la tête.

## Incidents mortels à répétition entre Israël et Palestiniens

UN PALESTINIEN a été tué, mercredi matin 8 août, en faisant exploser sa voiture près d'un barrage israélien, dans la vallée du Jourdain en Cisjordanie, a-t-on indiqué de sources militaires israéliennes. Un soldat israélien a été légèrement blessé dans l'explosion qui s'est produite dans la partie centrale de la vallée du Jourdain, près d'un barrage routier tenu par Tsahal. Les soldats en poste ont fait signe à une voiture venant de Naplouse de s'arrêter. C'est alors que le conducteur a fait exploser son véhicule. Il s'agit apparemment d'une tentative d'attentat suicide.

Dans la nuit, l'armée avait lancé des attaques d'hélicoptères et tiré des missiles antichars contre des postes de police palestiniens en Cisjordanie. Ces opérations étaient consécutives à la mort, mardi soir, d'un colon, Zohar Shirgi, tué par des tirs de Palestiniens dans le nord de la Cisjordanie, et de tirs contre une voiture israélienne circulant sur une route de contournement de

Jéricho. La voiture du colon a été prise sous les tirs d'une autre voiture, près de l'implantation de Tapouach, au sud de la ville autonome palestinienne de Naplouse. Zohar Shirgi, a perdu le contrôle du véhicule, qui s'est renversé et est tombé dans un ravin, le tuant sur le coup.

### « UN AVERTISSEMENT »

Les hélicoptères ont attaqué plusieurs installations de la police palestinienne dans la localité de Salfit, tandis que des missiles antichars étaient tirés vers un barrage routier de la police palestinienne à Jéricho. « Il s'agit d'un nouvel avertissement destiné à faire comprendre que l'armée israélienne trouvera les moyens de réagir à toute agression contre ses civils et soldats », a indiqué un porte-parole militaire. Deux bâtiments abritant les « services de renseignement » et la « Force 17 », la garde présidentielle palestinienne, à Salfit ont été endommagés, mais il n'y a pas de victimes.

Quelques heures auparavant, un Arabe israélien qui circulait en voiture près de Kalkilya, en Cisjordanie a été tué à bout portant dans une embuscade. Selon des sources palestiniennes, l'homme, soupçonné de collaboration avec l'Etat juif, avait fui en Israël, qui lui avait accordé la nationalité.

Par ailleurs, un diamantaire israélien Yitzhak Sneur, installé depuis près d'un an à Amman, a été tué par balles, lundi soir. D'après le ministre jordanien de l'information, Saleh Kallab, il s'agirait « très probablement d'un règlement de comptes ». Dans un communiqué, le ministère israélien des affaires étrangères a exprimé « son entière confiance envers les autorités jordaniennes qui feront tout leur possible, dans le cadre de leur enquête, pour retrouver les auteurs de ce crime ». Le ministère a toutefois mis en garde les Israéliens contre les risques de se rendre dans les pays arabes. – (AFP.)

## Tractations difficiles pour libérer les travailleurs humanitaires de Kaboul

Les seize employés afghans de l'ONG Shelter Now International risquent la peine de mort

TROIS JOURS après l'arrestation, à Kaboul, des membres de l'organisation non gouvernementale (ONG) allemande Shelter Now International, des efforts sont en cours pour tenter de rencontrer les huit représentants étrangers – quatre Allemands, deux Américains et deux Australiens – de celle-ci. Ces huit étrangers, ainsi que seize membres du personnel local de Shelter Now, accusés d'avoir « propagé le christianisme » ont, selon le vice-ministre taliban des affaires religieuses, Mohammad Salim Haqqani, « confessé leur crime ». L'ampleur de leur prosélytisme, non déterminé pour l'instant, conditionnera le niveau de leur punition.

Les Etats-Unis ont demandé une nouvelle fois aux talibans, mardi 7 août, de s'assurer de la sécurité des deux Américains arrêtés. « Il revient aux talibans de traiter ces gens de manière juste et en respectant leur sécurité », a déclaré le por-

te-parole du département d'Etat, Richard Boucher. A Islamabad, au Pakistan, des diplomates américains, allemands et australiens ont demandé à la représentation diplomatique de l'« Emirath islamique d'Afghanistan » l'accès à leurs ressortissants. Les Etats-Unis, comme la quasi-totalité des autres Etats, ne reconnaissent pas le régime taliban et n'ont pas d'ambassade dans la capitale afghane.

### DES RÈGLES À OBSERVER

A Kaboul, les diplomates se sont heurtés, mardi, à un mur de silence du régime dans leurs efforts pour entrer en contact avec les huit humanitaires. Les seize Afghans détenus risquent la peine de mort, applicable à tout musulman qui renonce à sa religion et à toute personne qui convertit un musulman.

Les bureaux de l'organisation Shelter Now ont été fermés et les soixante-cinq élèves de leur école

ont été transférés vers un centre coranique. L'ONG, spécialisée dans la reconstruction de maisons détruites par la guerre, aurait des liens avec des organisations évangéliques, et son directeur sur place – un Allemand – aurait eu maille à partir avec les autorités pakistanaises pour des raisons religieuses, indiquant-t-on de source diplomatique. Par ailleurs, aux Etats-Unis, l'organisation Shelter Now International (SNI) s'est démarquée du bureau de Shelter Now à Kaboul. « L'organisation allemande s'est parfois servie du nom de Shelter Now sans l'autorisation de SNI », indique l'organisation qui se dit prête à aider la branche allemande dans ses démarches.

A Kaboul, les humanitaires d'autres ONG gardent un profil bas et craignent que leur action, déjà difficile et souvent dangereuse, ne devienne encore plus si Shelter Now est condamnée pour prosélytisme.

« Nous disons aux autres ONG d'aider notre peuple honnêtement », a déclaré le vice-ministre des affaires religieuses. Les talibans affirment que leurs règles sont claires. Début juillet, ils ont envoyé à toutes les ONG une circulaire énumérant les règles à observer. Toutes les organisations devaient signer cette lettre, qui interdisait, entre autres, l'alcool, la musique, le prosélytisme et la distribution de matériel « diffamatoire » envers le régime. La lettre mentionnait aussi l'interdiction de conduire pour les femmes.

Aujourd'hui, le ministère de la protection de la vertu et de la prévention du vice ne regrette rien. « Les autres pays sont en colère pour les arrestations. Et nous ? Et notre religion ? Ils [les travailleurs de Shelter Now] n'ont pas respecté notre religion », a affirmé à l'agence américaine AP Salim Haqqani. – (AFP, AP.)

► www.lemonde.fr/afghanistan



**BIOÉTHIQUE** La réunion d'information organisée, mardi 7 août, par les Académies nationales des États-Unis, a donné lieu à une vigoureuse confrontation entre trois médecins,

favorables au clonage reproductif, et les spécialistes internationaux de l'embryologie, réunis pour l'occasion. ● LE GYNÉCOLOGUE italien Severino Antinori et le biologiste

américain Panayiotis Zavos ont confirmé leur intention de lancer, à l'automne, un programme de clonage humain à des fins reproductives. ● AU-DELÀ des sérieuses questions

éthiques soulevées par ces pratiques, les biologistes et médecins spécialisés leur opposent les nombreuses anomalies enregistrées lors de telles reproductions chez l'animal. ● HOSTI-

LES au clonage humain reproductif, les institutions internationales semblent pourtant impuissantes à empêcher de telles expérimentations. (Lire aussi notre éditorial page 9)

# Le premier projet de clonage reproductif humain unanimement condamné

Le médecin italien Severino Antinori et deux de ses collègues ont suscité l'hostilité unanime des spécialistes de l'embryologie, réunis mardi 7 août, à Washington, à l'initiative des Académies nationales des États-Unis, en présentant leurs programmes de clonage à des fins de reproduction humaine

WASHINGTON

de notre envoyé spécial

Trois francs-tireurs contre toute une communauté scientifique. Trois chercheurs prêts à faire voler en éclats toutes les barrières éthiques contre les plus prestigieuses spécialistes de l'embryologie, désireux de mettre en garde contre les dangers de leur propre discipline. Les Académies nationales des États-Unis ont été le théâtre, mardi 7 août, à Washington, de la plus importante confrontation publique organisée, jusqu'ici, entre scientifiques sur le clonage comme technique de reproduction humaine. Cette conférence entrait dans le cadre des travaux entrepris par un groupe de savants, associant plusieurs académies et présidé par le professeur Irving Weissman, de l'université de Stanford, qui remettra au Congrès, fin septembre, un rapport sur le clonage humain. La réunion de mardi devait établir un état des connaissances acquises, des expériences engagées et des débats en cours parmi les équipes travaillant sur le clonage animal. Les invitations adressées au professeur de médecine Severino Antinori, de l'université de Rome, au biologiste Panayiotis Michael Zavos, de l'université du Kentucky, ainsi qu'à Brigitte Boisselier, docteur en chimie des universités de Dijon et de Houston, étaient destinées à faire la clarté sur l'avancement de leurs projets. Ou à montrer l'impossibilité d'y parvenir.

AVANES D'INFORMATIONS

Les trois hérétiques proclamés ont été, en effet, avertis d'informations sur leurs recherches, comme d'arguments contre les condamnations ou les mises en garde formulées par les autres participants. Le professeur Zavos a assuré que son collègue Antinori et lui-même commenceront en novembre à mettre en œuvre le clonage au bénéfice de couples stériles. M. Antinori s'est montré, lui, nettement plus évasif. Le week-end précédent, le gynécologue italien, célèbre pour avoir développé des techniques de pro-

création pour les femmes ménopausées (*Le Monde* du 21 juin), avait pourtant affirmé dans plusieurs journaux qu'il comptait deux cents couples prêts à s'engager dans cette voie. S'il le fallait, il se disait même prêt à opérer sur un navire croisant dans les eaux internationales ou dans un pays n'interdisant pas cette pratique. M<sup>me</sup> Boisselier, directrice scientifique de la société Clonaid, basée aux Bahamas, s'est refusée, de son côté, à toute précision sur les procédés qu'elle emploie. Elle a indiqué que son entreprise travaillait exclusivement, aux États-Unis, « sur les cellules souches et le clonage des bovins » et qu'elle « avance » sur le clonage humain dans un autre pays, où la loi ne s'y oppose pas mais dont elle n'a pas voulu dire le nom. Membre de l'Église raélienne – du nom du gourou Raël, son dirigeant français – M<sup>me</sup> Boisselier n'a pas évoqué, cette fois, la croyance de ce groupe dans le clonage comme moyen d'accéder à l'immortalité, préférant affirmer que sa société reçoit une « énorme demande » venant de couples stériles.



Les autres intervenants ont insisté sur les enseignements du clonage animal, caractérisé à ce jour par un taux d'échec considérable, qu'il s'agisse de gestations avortées, de

morts à la naissance ou dans les jours qui suivent, ou de handicaps lourds. L'Écossais Ian Wilmut, directeur de l'Institut Roslin et « inventeur » de la brebis Dolly, a

notamment détaillé les expériences menées sur différentes espèces, de la souris au porc, montrant à quel point la technique, qu'il a lui-même le premier fait aboutir, est précaire. Est-il imaginable de faire courir sciemment de pareils risques à des êtres humains ? Les trois vedettes de la journée répondent que les parents savent « que la technologie n'est pas sûre » (M. Zavos); que les taux d'échec du clonage, selon les données de l'expérimentation animale, « sont proches de ceux de la reproduction sexuelle dite normale » (M<sup>me</sup> Boisselier); que les obstétriciens et les néonatalogues sont beaucoup plus avancés que les fabricants de brebis ou de souris dans la « détection de malformations de l'embryon », ce qui leur permettra d'interrompre les grossesses mal engagées (M. Antinori). Donc, dit encore M<sup>me</sup> Boisselier, le clonage animal fournit déjà « toutes les informations dont nous avons besoin pour avancer dans le clonage humain ».

La rencontre organisée par les Académies nationales américaines

s'est inscrite dans une phase relativement intense du débat ouvert aux États-Unis sur le clonage. Le 31 juillet, la Chambre des représentants a voté, à une large majorité bipartite de 265 voix contre 162, un texte interdisant toute forme de clonage humain. Déposé par un député républicain de Floride, Dave Weldon, cette proposition de loi tend à rendre illégal le clonage thérapeutique aussi bien que le clonage à visée reproductive. Les seules recherches autorisées sur les cellules souches devraient être menées à partir des embryons surnuméraires, issues de fécondations artificielles et inutilisées. Cette position a peu de chances d'être suivie par le Sénat, où les démocrates sont devenus majoritaires et qui avait refusé, en 1998, une telle interdiction totale. Cependant, le chef de file démocrate, Tom Daschle, sénateur du Dakota du Sud, s'est déclaré « très mal à l'aise » au sujet du clonage, « même à des fins de recherche ».

LES ESPOIRS DES MALADES

George Bush, parti en vacances pour un mois au Texas, a prévu de profiter de ses loisirs pour arrêter sa propre position. Dans l'esprit de ses engagements de campagne, le président avait décidé, en janvier, de reconsidérer la décision de son prédécesseur Bill Clinton autorisant l'attribution de crédits fédéraux aux recherches menées sur les cellules souches. Le refus de toute forme de clonage humain avait été recommandé à M. Bush par le pape Jean-Paul II, auquel il avait rendu, en juin, une visite aux motivations électorales transparentes. Cependant, le public américain, y compris la minorité catholique, est favorable au clonage thérapeutique, et les espoirs des malades auxquels cette technique pourrait venir en aide ennoblieraient une cause défendue plus discrètement par les entreprises de biotechnologie et les scientifiques.

## Interdisant ces pratiques, le droit international reste impuissant à les prévenir

LA MENACE, formulée par Severino Antinori, de mettre en œuvre son programme de clonage reproductif « sur un bateau voguant sur les eaux internationales » dès lors qu'aucun pays n'accepterait d'accueillir son équipe, illustre pleinement l'imbroglio médico-juridique qui prévaut aujourd'hui, à l'échelon planétaire, en matière de clonage et d'assistance médicale à la procréation. La question avait pourtant été clairement posée avec l'annonce, en février 1997, de la création de la brebis écossaise « Dolly ». Dès le 12 mars 1997, le Parlement européen adoptait une résolution condamnant une telle perspective. Le 12 janvier 1998, le Conseil de l'Europe adoptait un protocole additionnel à la convention dite d'Oviedo qui interdit « toute intervention ayant pour but de créer un être humain génétiquement identique à un autre être humain vivant ou mort ».

Entre-temps, en France, Jacques Chirac, président de la République, saisissait le Comité national d'éthique qui, le 22 avril 1997, faisait valoir

qu'à ses yeux « semblable entreprise devait être définitivement proscrite ». Les sages du Comité soulignaient que si les lois de bioéthique de 1994 ne citaient pas expressément le « clonage » de l'être humain, « tout indique qu'il était dans l'intention du législateur de le bannir ». Pour autant, ils estimaient qu'il appartenait au législateur d'apprécier s'il convenait de rendre explicite « l'interdit d'un recours à des méthodes tendant à la reproduction à l'identique des personnes ». De fait, la révision, toujours repoussée depuis 1999, des lois de 1994 devrait être l'occasion d'une interdiction explicite du clonage reproductif humain, comme le prévoit le texte du projet de loi qui devrait commencer à être examiné par le Parlement au début de 2002.

Jacques Chirac avait, dès avril 1997, annoncé une série d'initiatives internationales visant à criminaliser la pratique du clonage reproductif dans l'espèce humaine (*Le Monde* du 30 avril 1997). « Notre action ne saurait se limiter au continent

européen si elle veut tendre à une interdiction universelle de cette pratique », avait alors déclaré M. Chirac, qui estimait que les Nations unies, et notamment le Comité international de bioéthique de l'Unesco, étaient « le cadre naturel d'une action de portée universelle ». Datée du 11 novembre 1997, la Déclaration universelle sur le génome humain et les droits de l'homme de l'Unesco affirme que « des pratiques qui sont contraires à la dignité humaine, telles le clonage à des fins de reproduction d'êtres humains, ne doivent pas être permises ». A l'initiative de la France, la 53<sup>e</sup> Assemblée générale des Nations unies a adopté ce texte le 9 décembre 1998. Ce document n'a toutefois aucune valeur contraignante, ce qui permet au docteur Antinori et à ses successeurs de postuler qu'ils pourront faire l'économie du recours à l'extraterritorialité en trouvant un pays d'accueil peu regardant sur le concept de « dignité humaine ».

J.-Y. N.

Patrick Jarreau

## Les clonages d'animaux ont été marqués par de nombreux échecs

L'EXPÉRIENCE accumulée du clonage animal depuis une dizaine d'années, et surtout depuis 1996 lorsque naquit la brebis clonée « Dolly », permet aujourd'hui de dresser un premier bilan. Il est sombre : la technique du clonage connaît des taux d'échec impressionnants chez les animaux, ce qui augure mal des résultats de son application à l'homme.

Selon la dernière publication parue le 3 juillet dans l'hebdomadaire américain *Science* de Rudolf Jaenisch, professeur au Massachusetts Institute of Technology et chercheur à l'Institut Whitehead, seuls quelques pour cent des moutons, veaux, chèvres, porcs ou souris faisant l'objet de tentatives de création par clonage se développent jusqu'à terme. Ceux qui naissent meurent fréquemment de problèmes respiratoires et circulatoires et sont volontiers d'une taille supérieure à la normale. Lorsqu'ils survivent et ont une apparence normale, ils témoignent parfois ultérieurement de dérèglements génétiques exprimés tardivement.

« REPROGRAMMATION »

Les raisons de ces échecs commencent à être identifiées. La reproduction par clonage commence par le transfert du noyau d'une cellule quelconque d'un individu à la place du noyau d'un ovule. Quoique contenant l'intégralité du patrimoine génétique de l'individu à cloner, ce nouveau noyau n'est pas prêt à permettre à son ADN de jouer le rôle de l'ADN de l'œuf fécondé, à savoir la programmation du développement de l'ensemble des tissus et organes. Car il est

incapable de répliquer la grande majorité de ses gènes qui sont dans un état « éteint ». Seuls les gènes impliqués dans les fonctions de cette cellule particulière sont capables d'être activés. Or la différenciation d'une cellule s'accompagne, à chaque étape, de la mise en sommeil de tous les gènes dont elle n'aura plus besoin.

La réussite du clonage de « Dolly » à partir du noyau d'une cellule de glande mammaire a montré que le noyau de cette cellule avait été capable de se « reprogrammer », c'est-à-dire de rendre accessible l'ensemble des gènes. Mais la reprogrammation est un phénomène dont les mécanismes sont mal connus. Elle consiste à faire disparaître tous les déterminants de l'extinction des gènes, petits radicaux placés sur l'ADN par des enzymes bien spécifiques. Qu'une partie de l'ADN ne soit pas reprogrammée et ce sont tous les gènes qu'elle contient qui ne pourront s'exprimer au bon moment, conduisant à des défauts d'importance variable : s'ils sont majeurs pour le développement, la gestation s'interrompt ; s'ils sont indispensables à la vie hors de l'utérus, l'animal meurt à la naissance ; s'ils sont indispensables à des acquisitions ultérieures, celles-ci n'auront pas lieu et on ne peut s'empêcher de penser aux infirmités mentales susceptibles de se faire jour chez l'homme, dont la moitié du patrimoine génétique sert à faire fonctionner le cerveau. Aujourd'hui, une reprogrammation réussie reste l'exception.

Elisabeth Bursaux

## Le dilemme éthique de George W. Bush

JAMAIS, dans l'histoire mêlée des sciences du vivant et de la politique, un chef d'État n'a dû faire face à un dilemme aussi douloureux, aussi lourd de conséquences, que celui

ANALYSE

Un nouvel argumentaire concilie l'opposition à l'IVG et l'acceptation de l'usage de l'embryon

auquel est aujourd'hui confronté George W. Bush. Avant les premiers jours de septembre, le président américain se prononcera sur le financement fédéral – actuellement interdit – des recherches ayant pour objet la création et l'utilisation d'embryons humains. L'importance du sujet, associée à l'hégémonie des États-Unis dans le champ des biotechnologies, fait que le choix de M. Bush dépassera de beaucoup la seule orientation de la politique américaine de recherche en biologie.

S'il accepte le principe d'un financement public, M. Bush sera applaudi par tous ceux qui, à travers le monde, veulent au plus vite, pour des raisons médicales et économiques, explorer ce nouvel eldorado de la maîtrise du vivant. S'il refuse, le président américain confortera son image de républicain pour qui la pratique scientifique ne peut être dissociée d'un profond ancrage moral et religieux. A ce titre, il ne manquera pas d'être félicité par Jean Paul II, qui a mis tout le poids de son autorité pour tenter de dissuader le président américain de franchir un tel pas.

La récente adoption par la Chambre des représentants d'un texte qui prévoit de criminaliser toute tentati-

ve de création d'un embryon humain par clonage, que ce soit à des fins reproductives ou thérapeutiques (*Le Monde* du 2 août), témoigne de la force du courant d'opinion qui, outre-Atlantique, continue à se manifester contre tout risque de réification de l'embryon humain. Pour le Vatican comme pour une majorité (265 voix contre 162) des députés américains, tout ce qui est techniquement possible ne doit pas être réalisé et, en dépit des perspectives enthousiasmantes dessinées par les scientifiques, il importe de maintenir certains interdits, de s'opposer parfois aux hommes de laboratoire comme à leur volonté de faire coûte que coûte le bien de l'humanité souffrante.

Farouche adversaire de la dépénalisation de l'interruption volontaire de grossesse comme de l'abolition de la peine de mort, défenseur affiché de la vie humaine avant la naissance, M. Bush ne devrait pas, en toute logique, être embarrassé pour s'opposer au financement public de travaux qui conduisent, de facto, à faire de l'embryon humain un matériel de laboratoire. Or tel n'est plus le cas. Aux États-Unis, comme dans nombre de pays industrialisés, la réflexion éthique et le paysage politique commencent à évoluer rapidement, modifiant la donne classique opposant une « droite » par nature conservatrice à une « gauche » traditionnellement plus confiante face aux progrès de la science. Sans doute faut-il voir là les premiers fruits de l'intense travail de lobbying des milieux scientifiques et économiques concernés, amplement relayé par de nombreuses associations de malades, ainsi que par des médias soucieux de soutenir toute quête scientifique pouvant aisément être mise en scène.

On observe ainsi les prémices d'un nouvel argumentaire qui parvient à concilier l'opposition à l'avortement et l'acceptation de l'usage de l'embryon humain. Ce qui, hier encore, aurait constitué un tour de force est simplement exposé par le sénateur ultraconservateur Orrin Hatch. Se rangeant aux côtés de ceux qui acceptent le principe de la destruction d'embryons humains à des fins thérapeutiques, il fait valoir qu'un embryon conçu in vitro n'a, à lui seul, aucune possibilité de se développer pour devenir un être humain. « La vie humaine commence dans un ventre, pas dans une éprouvette ou un réfrigérateur », vient-il d'expliquer. A mes yeux, la moralité dicte que ces embryons, qui sont jetés tous les jours, doivent être utilisés pour améliorer et allonger la vie humaine. » D'autres vont plus loin en expliquant que, dès lors que le principe de l'utilisation de l'embryon serait accepté, mieux vaudrait avoir recours à des cellules sexuelles masculines et féminines et créer in vitro des embryons dont les constituants pourraient ensuite être utilisés à des fins médicales.

LIGNÉES DE CELLULES SOUCHES

Outre-Atlantique, de tels embryons ont déjà été créés (*Le Monde* du 13 juillet) sans autre but que de démontrer que l'on pouvait ainsi établir des lignées de cellules souches dont des centaines d'équipes de biologistes à travers le monde attendent de pouvoir être autorisées à les mettre en culture et à les utiliser chez l'homme. S'il devait accéder aux demandes formulées, entre autres, par les responsables des National Institutes of Health, M. Bush ferait que les États-Unis rejoindraient rapidement, au nom du pragmatisme, le Royaume-Uni, où, par principe, aucun tabou n'est

à respecter vis-à-vis de l'embryon dans les toutes premières phases de son développement.

Dans un tel contexte, l'une des questions centrales, trop souvent masquée, est celle de la chronologie à respecter. La hiérarchie catholique fait ainsi valoir que de multiples voies restent à explorer, qui n'imposent pas de détruire ou de créer des embryons à des fins thérapeutiques. De fait, la découverte de l'existence, dans les organismes adultes, de cellules souches, laisse entrevoir les mêmes perspectives, tout en permettant de faire l'économie des lourdes questions éthiques relatives à l'embryon, à son statut et à son usage.

Dans l'attente des décisions du président américain, et alors qu'un consensus semblait ces derniers temps se dégager à l'échelon de l'Union européenne (Grande-Bretagne exceptée) pour ne pas autoriser la création d'embryons aux seules fins de la recherche, la France éprouve le plus grand mal à organiser un véritable débat public sur des questions aussi essentielles. On ne sait pas, par exemple, quelle est la position précise du premier ministre sur ce sujet qui, après avoir évoqué son intérêt pour le clonage thérapeutique – sans utiliser le terme –, a suivi le Conseil d'État et retiré cette possibilité du texte du projet de loi sur la bioéthique.

Le président de la République a quant à lui clairement redit, en février, son opposition radicale à une telle autorisation, qui risquerait, selon lui, « de conduire à des trafics d'ovocytes ». Quoi qu'il advienne, l'examen de ce texte par le Parlement français sera conditionné par le choix qu'aura, d'ici là, fait George W. Bush.

Jean-Yves Nau



# Le mouvement antimondialisation laisse les grandes centrales syndicales sur la réserve

La CGT et la CFDT se sont tenues à l'écart de la mobilisation lors du sommet du G 8, à Gênes

Largement absentes des manifestations contre le sommet du G 8, à Gênes, les principales centrales syndicales françaises sont embarrassées par

le mouvement contre la mondialisation. L'identité des acteurs de ces manifestations et la radicalité de la protestation qu'ils expriment désar-

çonnent la CGT comme la CFDT. Force ouvrière, pour sa part, s'est abstenue, jusqu'à maintenant, de prendre part à ce débat.

LES GRANDES centrales syndicales manqueraient-elles de « capteurs » ? A la CFDT, comme à la CGT, l'ampleur de la mobilisation de Gênes a surpris. Et la génération qui s'est manifestée dans la rue ou dans le contre-sommet reste pour elles un mystère.

Car si la mobilisation antimondialisation se fait pour une large part en dehors des appareils politiques classiques, elle a pour autre caractéristique, du moins en Europe, de laisser aussi sur place une bonne partie des appareils syndicaux. Interrogé, début juillet, sur l'importance d'une éventuelle présence CGT à Gênes, son numéro un, Bernard Thibault, indiquait que le sommet du G 8 ne faisait pas « franchement » partie des priorités d'été de son organisation. Du coup, le 27 juillet, la *Vie ouvrière*, l'hebdomadaire de la centrale, était contrainte de corriger le tir en affichant une photo de Gênes en « une » : un manifestant face à la police, le tout barré du titre « *La Guerre des mondes* ». De cette « guerre des mondes », la CGT était largement absente puisque seule sa fédération des finances, active au sein d'Attac, avait fait le déplacement. Résultat : dans les jours qui ont suivi le sommet du G 8, la CGT, à l'instar de la FSU, a dû, de toute urgence, adresser un message à ses structures pour les inviter à participer aux manifestations contre le com-

portement de la police italienne.

Face aux mobilisations antimondialisation, la CGT se trouve confrontée à un double problème, à la fois tactique et existentiel. Son embarras tactique est motivé par le souci de ne pas froisser la Confédération européenne des syndicats (CES), dont elle est une adhérente récente et vis-à-vis de laquelle elle éprouve le besoin constant de démontrer sa légitimité. A la différence de la Confédération internationale des syndicats libres (CISL), la CES est en effet très en retrait de la contestation qui s'exprime depuis Seattle, estimant que le cadre de l'Union européenne est déjà en soi un rempart contre les conséquences de la mondialisation. Sur le plan existentiel, la CGT, dont la plupart des adhérents partagent les protestations du mouvement antimondialisation, a du mal à se positionner face à une mouvance qu'elle comprend mal.

La CFDT, elle, est restée muette. La confédération de Nicole Notat oscille entre une vision « conspirationniste » du mouvement antimondialisation, le résumant à l'agitation de groupuscules d'extrême gauche, et une appréciation assez paternaliste mettant en doute le sérieux de ses revendications. En février 1999, dans *Témoignage chrétien*, la secrétaire confédérale de la CFDT expliquait à propos d'Attac : « *Ce qui nous différencie de cette association,*

*c'est qu'elle ne considère pas la mondialisation comme une donnée.* » Et d'ajouter : « *Il ne faut pas dévoyer de beaux combats, conduire des énergies dans l'impasse. Attac crée peut-être l'illusion qu'il est possible de stopper la mondialisation en faveur d'un système alternatif.* » En mai 2000, dans un entretien au *Point*, M<sup>me</sup> Notat indiquait que les actions contre la mondialisation « *avaient valeur de témoignage* » et le mérite d'« *attirer l'attention sur les effets négatifs de la mondialisation* », tout en estimant que ces manifestations n'avaient qu'un caractère « *sporadique* » et « *éphémère* ».

## RÉSERVES POLITIQUES

Plus profondément, les réserves de la CFDT, qui souligne volontiers son investissement dans les campagnes d'annulation de la dette du tiers-monde, sont d'ordre politique. La centrale oppose la régulation à la « *stérilité* » de l'antimondialisation où s'exprime un antilibéralisme, voire un anticapitalisme, trop marqué. Cette organisation a finalement publié le 2 août, soit quinze jours après les manifestations, un court texte à l'attention de ses adhérents. La CFDT y dit souhaiter que le point soit fait sur les acteurs en présence et propose son propre inventaire, estimant que, parmi les contestataires, « *s'expriment des formes de radicalité d'extrême gauche, des manifestations de nationalisme,*

*des groupes violents qui ont malheureusement occupé le devant de la scène mais également des organisations ou individus dont les revendications sont plus proches des préoccupations économiques et sociales des syndicats et avec lesquels il est possible de conduire des travaux communs.* »

La CFDT est en réalité plus désarçonnée qu'il n'y paraît. La centrale, qui plaide pour davantage d'intervention de la « société civile », appréhende difficilement une protestation qui ne passe pas par les canaux officiels. Du coup, elle se retrouve en porte-à-faux vis-à-vis de certains de ses compagnonnages intellectuels. A l'instar d'un Alain Touraine, qui avait marqué une distance avec elle lors du mouvement des chômeurs, c'est au tour de Jacques Julliard d'émettre une musique assez différente. Dans le *Nouvel Observateur* du 26 juillet, le chroniqueur se félicite de ce que les mobilisations de Gênes puissent donner un coup d'arrêt « *à l'arrogance d'un capitalisme triomphant sans partage depuis l'effondrement de l'imposture communiste* ». Cet éditorial n'est pas passé inaperçu au siège de la CFDT.

Quant à FO, pourtant très investie dans la CISL, elle demeure totalement à l'écart du débat.

Caroline Monnot

► www.lemonde.fr/genes

# Un couple de passeurs allemands condamné à trente mois de prison

Les clandestins étaient cachés dans leur fourgon

LILLE

de notre correspondante

Le tribunal correctionnel de Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais) a condamné, mardi 7 août, Sindra Bauer, la conductrice d'un fourgon où étaient dissimulés onze clandestins d'origine indo-pakistanaise, et André Neumann, qui l'accompagnait, à trente mois de prison ferme et trois ans d'interdiction du territoire français. Ces deux Allemands sans emplois, âgés de trente et un ans, comparaissaient en procédure d'urgence. Ils ont été reconnus coupables « *d'aide à l'entrée et à la circulation de personnes en situation irrégulière* ».

Jeudi 2 août, la police aux frontières (PAF) avait été avertie par Interpol et les autorités allemandes du passage d'un camion de 7,5 tonnes transportant des clandestins. Le lendemain, vers 12 h 30, le véhicule était repéré dans le port de Calais : Sindra Bauer était au volant avec, à ses côtés, André Neumann. Dans un premier temps, les inspecteurs de police qui procédaient à une fouille approfondie ne trouvaient que des meubles et des cartons. Puis le véhicule était passé aux rayons X. Les onze clandestins étaient alors découverts, allongés, dissimulés derrière une double plaque collée et vissée, juste derrière l'habitacle, au fond du camion.

## ENTASSÉS SUR TROIS NIVEAUX

D'emblée, le président du tribunal, Maurice Marlière, insiste sur « *les conditions plus que déplorables* » dans lesquelles ont voyagé ces onze hommes : un espace extrêmement réduit où ils étaient entassés sur trois niveaux, sans aucun sas d'aération. « *Ces gens ont souffert de déshydratation, ils ont été obligés de se débarrasser de leurs vêtements, ils éprouvaient de grandes difficultés à respirer* », rappelle-t-il. Tee-shirt blanc, bermuda ample et baskets, l'air perdu derrière ses lunettes, André Neumann lève les yeux puis baisse la tête. « *J'ignorais le nombre de personnes*

*exactes, je suis désolé* », répond doucement l'accusé.

L'audience peine à bien éclairer l'ampleur ou le fonctionnement des réseaux de passeurs allemands. On apprend seulement que deux des commanditaires impliqués dans cette affaire – dont un certain Ali, qui aurait servi d'intermédiaire en contactant le couple mis en examen – ont été arrêtés parallèlement par la police allemande. Mais le tribunal tente surtout d'établir l'implication de chacun des deux prévenus. Comme il l'avait fait après son interpellation, le jeune homme reconnaît les faits : il était au courant de la présence des clandestins dans le fourgon, même si ses déclarations varient quant au moment précis où il en fut informé : « *Ali me l'a dit cinq minutes avant le départ. Je n'ai pas réfléchi, je n'ai pensé qu'à l'argent* », tente-t-il de se justifier. En revanche, la conductrice continue de nier farouchement. « *Ça ne vous a pas étonné qu'on vous donne 10 000 francs pour transporter des meubles et que tout ça se passe à 3 heures du matin ?*

– *Je ne savais pas ce que je transportais, je pensais que c'était pour un déménagement* », soutient cette petite femme aux traits tirés, devant un président qui pointe du doigt « *les variations énigmatiques* » dans ses déclarations.

« *Jusqu'ou ira-t-on dans l'horreur dans ces affaires de transport de clandestins ?* », s'interroge à son tour la représentante du parquet, Béatrice Brugière, fustigeant ceux qui, « *par appât de l'argent, se prêtent à ces pratiques inhumaines* ». A l'encontre des accusés, qu'elle estime autant impliqués l'un que l'autre, elle réclame « *une peine qui soit un coup de frein* », soit quatre ans d'emprisonnement et cinq ans d'interdiction du territoire. Raphaël Tachon, leur avocat, tente de relativiser le rôle de ses clients. « *Qui sont les vrais responsables ? Les commanditaires ou les derniers maillons de la chaîne. Vous êtes en présence des derniers maillons de la chaîne et rien de plus.* », conclut-il. L'argument n'a manifestement pas convaincu le tribunal.

Nadia Lemaire

## L'entourage de M. Vaillant est réticent sur la police antiémeute européenne

La France paraît réservée sur la proposition du ministre de l'intérieur allemand, Otto Schily, de créer une police antiémeute européenne, constituée d'effectifs formés pour les manifestations sensibles et censée empêcher les débordements de manifestants violents (*Le Monde* du 8 août). Cette proposition a reçu le soutien de l'homologue italien de M. Schily, Claudio Scajola.

Le ministre de l'intérieur français, Daniel Vaillant, ne s'est pas officiellement prononcé sur cette proposition mais son entourage paraît très réservé. Son cabinet a « pris acte » de l'idée et se dit prêt « à l'étudier », tout en suggérant qu'elle pourrait « poser davantage de problèmes, juridiques, techniques et pratiques, qu'elle ne serait appelée à en résoudre ». Au ministère des affaires étrangères, sans qu'il s'agisse, là non plus, d'une position officielle, on estime peu judicieux que le premier geste des gouvernements européens après Gênes se limite aux questions de sécurité.

# Six Français vont porter plainte contre l'Etat italien

SIX jeunes manifestants français victimes de violences policières à Gênes ont décidé de porter plainte contre l'Etat italien pour « *actes de torture* », « *traitements inhumains et dégradants* » et non-respect de la Constitution italienne. C'est le collectif unitaire contre la répression, mis en place au lendemain de Gênes et qui s'efforce de coordonner témoignages et actions juridiques, qui l'a annoncé mardi 7 août. « *Nous utiliserons toutes les procédures légales, y compris devant la Cour européenne des droits de l'homme* », explique Stéphanie Bonneaud, porte-parole du collectif, qui regroupe une cinquantaine d'organisations parmi lesquelles la Confédération paysanne, la CNT, les SUD, la Ligue des droits de l'homme, Attac, Act-up, Droit au logement, Droits devant !, Alternative libertaire, la Fédération anarchiste, la LCR, la CGT-Finances, la FSU, le PCF et les Verts.

Pour M<sup>me</sup> Bonneaud, cette première série de plaintes devrait être suivie d'autres. Le collectif a lancé un appel à témoignages en invitant toutes les victimes à se manifester auprès de lui ou à envoyer ses coordonnées et son récit aux deux sites alternatifs franceindymedia.org et samizdat.net. « *Nous voulons faire savoir à tous ce qu'a pu être le comportement fasciste de la police durant ces quelques jours extraordinaires de mobilisation* », indique le collectif dans un texte publié mardi soir.

Les dossiers ont été confiés à l'avocat parisien Antoine Comte. « *L'idée la plus simple est de déposer des plaintes en Italie par l'intermédiaire des avocats du Genoa social forum* », explique M<sup>me</sup> Sidonie Roufia, car « *saisir immédiatement la Cour européenne semblait trop difficile* ». Parmi les six premiers plaignants figurent trois membres d'Aarrg (Apprentis agitateurs pour un réseau de résistance globale), une adhérente d'Attac et deux manifestants n'appartenant à aucune organisation. La

plupart d'entre eux ont été victimes de violences dans les locaux de la police, à l'exception d'un jeune militant d'Aarrg, durement frappé alors qu'il défilait dans la rue. Valérie Vie, trente-cinq ans, a été ainsi arrêtée vendredi 20 juillet, piazza Dante. « *J'ai été emmenée au commissariat. J'ai dit que je ne parlais pas l'italien et j'ai demandé un avocat. Ils m'ont obligée à me tenir debout, jambes écartées, la tête et les poignets contre le mur. Ils m'ont demandé de signer des textes en italien. J'ai toujours refusé. J'ai été menacée, traitée d'intégriste, de communiste, de rouge. Un policier m'a montré la photo de mes enfants sur mon passeport et m'a dit en français : "C'est dommage, la mamma en prison. Si tu ne signes pas, tu ne veux plus voir tes enfants ?" Il m'a attrapée par les cheveux, frappée à l'épaule et rejetée en cellule. Durant ces heures, j'ai observé les policiers. Tous ont frappé de leurs poings gantés, de leurs pieds, avec leurs matraques, leurs casques sur les prisonniers. S'ils ne frappaient pas, ils hurlaient dans l'oreille, insultaient, menaçaient de mort. Jamais un détenu n'a été déplacé autrement qu'en étant jeté, jamais il n'a été frappé par un seul policier : ils se mettaient toujours à plusieurs et chacun d'entre nous a dû traverser un long couloir où s'alignaient les policiers pour nous tabasser.* »

Mardi soir, une cinquantaine de manifestants, membres de Sud-PTT, de la LCR, d'Act-up, d'Alternative libertaire, de No Pasaran et de Refondation communiste ont occupé durant trois heures les locaux de l'office du tourisme italien à Paris pour protester contre les violences policières, déployant une banderole « *G8 assassini* ». Parmi les occupants figurait le candidat de la LCR à l'élection présidentielle, Olivier Besancenot.

C. M.

# Les Verts se divisent sur la question d'une amnistie en Corse

LA QUESTION de l'amnistie des détenus corses, relancée par les nationalistes aux journées internationales de Corte, sème la discorde chez les Verts. Après Jean-Luc Bannamias, présent à la réunion des nationalistes (*Le Monde* du 8 août), Alain Lipietz, candidat du parti écologiste à l'élection présidentielle, a été vivement critiqué, mardi 7 août, pour avoir, lui aussi, pris parti en faveur de l'amnistie en Corse.

M. Lipietz a plaidé en ce sens, estimant, sur France-Info que « *cela ne se discute même pas* ». « *J'ai cinquante-trois ans, donc j'ai vécu la guerre d'Algérie et je sais très bien comment ça s'est terminé. Que ce soit ceux qui avaient aidé le FLN ou ceux qui avaient aidé l'OAS, ils ont été amnistiés (...). Dans l'Histoire, quand on termine une guerre civile, il y a amnistie. Mais l'amnistie n'est pas une condition de la négociation, c'est là-dessus que j'insiste* », a-t-il ajouté. « *Le préalable, a précisé le député européen, c'est de discuter politiquement pour en finir politiquement avec la violence. Une fois qu'on en a fini avec la violence, une fois qu'on est revenu à la paix sur la base d'un accord politique, eh bien, on finit par passer l'éponge.* »

Ces propos ont immédiatement déclenché une polémique dans son propre parti. Dans un entretien au *Figaro*, mercredi 9 août, Noël Mamère, rival malheureux de M. Lipietz pour l'investiture à l'élection présidentielle, a pris ses distances. « *Pour moi, l'amnistie n'est pas automatique, notamment pour ce qui concerne les crimes de sang* », a souligné le maire de Bègles, en jugeant la comparaison entre la guerre d'Algérie et la Corse « *déplacée* ». « *Je ne peux pas, en tant que député de la République, accepter l'idée que l'on appliquerait automatiquement une amnistie à des auteurs d'un crime de sang contre un représentant de l'Etat* », a-t-il ajouté, en référence à l'assassinat, le 6 février 1998, à Ajaccio, du préfet de Corse Claude Erignac.

## CALMER LE JEU

Affirmant que le processus de Matignon « *fait l'unanimité chez les Verts* », M. Mamère a conclu en souhaitant que leur secrétaire nationale, Dominique Voynet, « *affirme sur cette question la position des Verts, fin août, lors de leurs journées d'été à Lamoura, dans le Jura* ».

Autre élue des Verts, la députée

d'Eure-et-Loir Marie-Hélène Aubert s'est dite pour sa part « *extrêmement choquée* » par les déclarations de MM. Bannamias et Lipietz. « *Je me battrais contre cette position parce que je trouve ça inadmissible* », a-t-elle déclaré sur France-Info.

L'opposition, qui juge le processus de Matignon gravement remis en cause, dénonce les « *profondes fractures* » de la majorité sur ce dossier à neuf mois des élections législatives et présidentielle. « *En prônant l'amnistie des militants nationalistes condamnés pour violence et actes de terrorisme, au mépris de toute modération et au moyen d'amalgames hasardeux, ils ont fait preuve d'une irresponsabilité dont M. Jospin tarde à se démarquer clairement* », s'est indigné le RPR dans un communiqué.

La veuve du préfet Erignac a également réagi en se déclarant « *scandalisée* » à l'idée d'une amnistie, mardi, sur France-Inter. « *Ma première réaction, c'est une très grande tristesse, et une grande révolte (...). On n'est pas en guerre, on compare quelque chose lié à la guerre d'Algérie, ça n'a rien à voir, ça n'est pas des prisonniers politiques, ce n'est pas de*

*la politique, c'est quelque chose qui se passe entre les Corses* », a déclaré Dominique Erignac.

Interpellé, le gouvernement s'emploie à calmer le jeu. L'entourage de Lionel Jospin rappelle que le processus de Matignon a toujours fait l'objet d'échanges « *ouverts* » au sein de la majorité et souligne que la position de MM. Bannamias et Lipietz « *n'est pas celle des Verts en tant que parti* ». A Matignon, on ajoute que le premier ministre a affirmé à plusieurs reprises qu'une amnistie n'est « *pas à l'ordre du jour* ». En décembre 1999, dans l'avion qui le ramenait au Japon, le chef du gouvernement n'avait pas exclu que cette question puisse être posée au terme du processus, établissant une comparaison avec le « *païement des jours de grève* ». M. Jospin a toutefois exclu une éventuelle amnistie pour les assassins du préfet Erignac. Mardi, sur Europe 1, Jean-Guy Talamoni, chef de file de Corsica Nazione, s'est prévalu du soutien de « *responsables parisiens de premier plan, qui sont tout à fait en phase avec nos revendications* ».

► www.lemonde.fr/corse



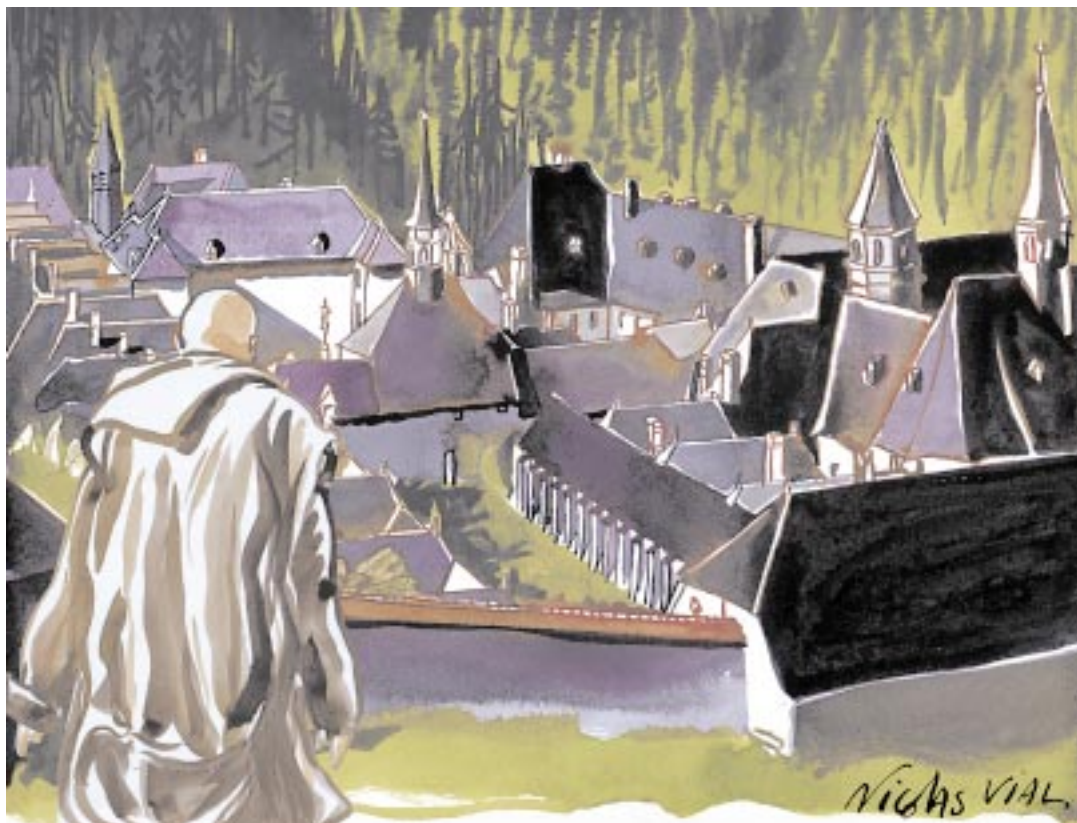
# A l'écart des tumultes du monde, la Chartreuse veut sortir du silence

Depuis près de mille ans, les religieux ont marqué le massif – architecture, sidérurgie, politique, tourisme avec la fameuse liqueur – et fascinent toujours les visiteurs du parc naturel régional. Les élus, eux, sont à la recherche d'un projet qui rompe l'isolement de leurs communes

## GRENOBLE

de notre correspondante

Austère et solennelle, grave et énigmatique. La Chartreuse est un monde à part, proche et en même temps inaccessible. Singulière déjà dans son relief. « Comme si une main immense avait particulièrement froissé et refroissé la terre à cet endroit, réalisant une complication géologique propice à l'enfouissement des pensées ou des choses », écrit Pierre Péju dans ses *Carnets de marche d'un géophile*. Avec des combes profondes, des falaises abruptes qui créent une verticalité étonnante à cette altitude (le plus haut sommet, Chamechaude, culmine à 2 082 mètres). Singulière aussi par son atmosphère, humide et sombre, peuplée d'immenses forêts qui font que, « le soir après 5 heures, lorsque l'ombre des arbres s'allonge », dit le peintre d'art sacré Arcabas, le visiteur de passage est saisi par l'envie de redescendre ». C'est là, au fond d'une combe humide et reculée, qu'Hugues, évêque de Grenoble, conduisit en 1084 saint Bruno pour y fonder un ordre voué au silence et à la solitude absolus. Au cours des âges, celui-ci a essaimé à travers le monde et a exercé une influence économique autant que spirituelle. S'ils n'ont pas été les « maîtres de forges » que l'on a longtemps célébrés, ni à l'origine d'innovations techniques décisives, les chartreux ont néanmoins, dans le courant du XVII<sup>e</sup> siècle, « installé plusieurs fourneaux et constitué un des plus grands centres sidérurgiques de la région », rapporte Chantal Spillemæcker, conservateur au Musée dauphinois. La Révolution mettra fin à ces activités, remplacées par la fabrication de la célèbre liqueur. Le qualificatif de « cartusiens » attribué aux fameux toits à quatre pans qui signe l'architecture dauphinoise serait tout aussi usurpé. En revanche, les puissantes églises



édifiées, après la Révolution, dans la moindre bourgade illustrent la puissance des religieux, par ailleurs peu soucieux de préserver « les églises romanes ou médiévales qui jalonnaient auparavant le territoire », note Chantal Mazard, directrice adjointe de la conservation du patrimoine de l'Isère. Afin de se protéger des tumultes du monde, les religieux avaient érigé à l'intérieur du massif un périmètre de protection, sorte de frontière spirituelle, en opposition à la limite administrative celle-ci – tracée entre le Dauphiné et la Savoie. C'est sur cette ligne, un peu fantasmagique, que se sont structurées les relations des hommes avec le

territoire, au point qu'aujourd'hui celui-ci résiste aux frontières plus actuelles du jeune parc naturel régional.

Linteaux de portes, fontaines, abreuvoirs, autant que chapelles, oratoires ou calvaires, marqués de l'emblème cartusien – un globe surmonté d'une croix et entouré de sept étoiles symbolisant Bruno et ses premiers compagnons –, témoignent de l'imprégnation de l'ordre. « Ici, le tapage est davantage encore qu'une irrévérence », dit le manuscrit d'Alpinus. Le « désert » s'est fait aussi dans les esprits : pas de traditions ou de folklore qui forment une identité commune autre que celle du monastère. Aujourd'hui,

les religieux qui vivent au monastère sont moins d'une trentaine, et leur influence sur l'économie locale, autre que les retombées touristiques, est quasi inexistante.

La tradition qui voulait que tout candidat à la mairie de Saint-Pierre-de-Chartreuse aille présenter sa liste au monastère est tenace, comme celle pour le conseil municipal d'aller présenter chaque année ses vœux au Révérend Père. « Ce ne sont pas pour les voix qu'ils représentent », relative l'ancien maire de la commune, Henri Lafond. Encore que... Les anciens se souviennent d'une élection où les chartreux ont rapatrié tous les Français qui

étaient à l'étranger pour faire élire le candidat de leur choix. Croyants ou non, « les Bons Pères » restent « les Bons Pères ». Nul n'a jamais eu l'idée de mettre le nez dans la composition du capital de la société Chartreuse Diffusion qui commercialise la liqueur, pas plus que n'a été critiqué l'asile accordé, entre 1974 et 1978, au chef milicien Paul Touvier, mort en juillet 1996 à l'hôpital de la prison de Fresnes. « Il n'est pas question de vérifier ce que les Pères font. Ce qu'ils font, ils le font bien », tranche un ancien. Mais les mentalités évoluent. Pendant l'exil des religieux, expulsés du monastère en 1903, la population s'est transformée. « Les nouveaux installés n'ont plus la même déférence », remarque Henri Lafond. Les religieux eux-mêmes ont changé. « C'est une autre mentalité », constate l'ancien directeur des remontées mécaniques, Jean Drevet. Le lundi, jour de la promenade hebdomadaire, les chartreux ne font plus « le tour des maisons », mais le spectacle de leurs longues robes de bure, aperçues parfois au détour d'un chemin, suscite toujours autant de curiosité, et les visiteurs continuent d'affluer l'été au Musée de la Corrierie, situé en contrebas du monastère. « A l'ère de la communication planétaire, remarque le conservateur en chef du patrimoine de l'Isère, Jean Guibal, il y a comme de la fascination pour ces êtres qui ont fait vœu de silence et d'isolement absolu. » Créé en 1995, le parc souhaite aller au-delà et valoriser « le caractère mystique du paysage en développant un tourisme dispersé et en profondeur », plaide son attaché scientifique, Michel Delamette. Mais l'équilibre entre préservation et modernité n'est pas aisé à trouver dans un territoire fragilisé par la déprise agricole et fortement menacé par la pression foncière montant des vallées. Beaucoup

d'erreurs ont déjà été commises, notamment à Saint-Pierre-de-Chartreuse, qui joue le rôle de chef-lieu. Emportée par l'élan du thermalisme au début du siècle, puis par la fièvre de l'or blanc, la municipalité a laissé bétonner à tout va, tandis qu'en aval, dans la vallée du Guiers, des zones industrielles étaient jetées un peu n'importe comment, sans respect pour les somptueuses gorges plus en amont. Stendhal, Chateaubriand, Lamartine les ont décrites en termes lyriques : « Il n'y a pas, écrivait ce dernier dans une note des *Nouvelles Méditations, de coupures de rochers plus profondes, de détours de routes plus inattendus, de ponts plus hardis et plus tremblants sur des abîmes d'écume (...)* »

## LE DANGER DE LA FORÊT

Pourtant, un projet de microcentrale hydroélectrique aujourd'hui les menace. « L'image de la Chartreuse secrète ne suffit plus. Il faut trouver un projet fédérateur qui entraîne les communes. Sinon le parc implosera au profit des stratégies des vallées », prévient le nouveau maire du Sappey-en-Chartreuse, Roger Caracache.

Alors qu'aujourd'hui on ne peut plus ouvrir une fenêtre sans se cogner dans un arbre, le danger, selon le directeur du conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) de l'Isère, Serge Gros, vient de la forêt. « Si l'on abandonne les clairières, la fermeture risque de devenir définitive et de rendre le paysage illisible », prédit-il. Une autre crainte, moins avouée, grandit : que ce pays de Chartreuse, qui abrite six autres congrégations religieuses, n'attire dans ses replis d'autres organisations plus sectaires, à la recherche, elles aussi, de l'isolement et du silence.

Nicole Cabret

## PROFIL

### L'ÉTÉ, IL RAMASSE LA VULNÉRAIRE

Les ongles sont coupés ras, les égratignures visibles sur les doigts. Comme chaque été depuis l'enfance, Pascal Rey va « à la vulnérable », une des cent trente plantes qui rentrent dans la composition de la célèbre liqueur. Une curiosité de la nature a voulu qu'elle pousse presque exclusivement en Chartreuse, en particulier dans la rocaïlle, où elle « va se nicher entre les fissures des pierres ». Ici, autrefois, chaque famille la ramassait pour le compte de ses propres clients. Autant dire que les empoignades au coin des chemins étaient courantes. La coopérative créée en 1959 a mis tout le monde d'accord. A sa tête, Pascal Rey veille au respect des quantités. « Nous ne sommes pas là pour piller le massif », dit-il, en paix avec sa conscience : « De tout temps, les chartreux ont ramassé la vulnérable. Pourtant elle est toujours là. » Les

quantités ramassées ne seraient, selon lui, « rien par rapport à ce que mangent les moutons ». « De toute façon, il y aura toujours des gens pour la ramasser en douce. Alors, autant que ce soit avec des gens en règle... » Sauf que la main-d'œuvre se fait rare. Parmi la cinquantaine de ramasseurs de la coopérative, les agriculteurs à la retraite sont nombreux. « Le jour où ils ne pourront plus y aller, on n'arrivera plus à répondre à la demande », s'inquiète Pascal Rey. La mode des plantes a bien suscité quelques vocations chez les nouveaux arrivants, mais « avec eux ça ne dure pas », constate le montagnard. Il reconnaît que le travail « n'est pas cher payé » : 11,50 francs le kilo de feuilles de chêne, 200 francs le kilo de vulnérable. Mais il sait que l'argent n'est pas seul en cause. « Il faut être capable de supporter la pluie, le brouillard, les heures de marche, la cueillette le dos courbé. » A quarante-deux ans, il prend « plus de plaisir » que lorsqu'il était gamin.

N. C.



Source : Pays de France, édit. Favard

## Le mystère des quatre croix sectionnées

### GRENOBLE

de notre correspondante

Les unes après les autres, les croix qui marquent les principaux sommets de la Chartreuse sont tombées, fracassées à coups de hache ou coupées par la lame d'une scie métallique. La croix de la dent de Crolles avait été érigée en 1944, en action de grâce. Quant aux croix du Grand Som et du Petit Som, elles ont été placées par les chartreux, la seconde pour célébrer le cinquantenaire de leur retour après trente-sept années d'exil. L'an dernier, en l'espace de quelques semaines, ces trois croix et une quatrième ont été jetées dans l'abîme. Remontée le 10 juin, la croix de la Grande Sûre était vandalisée moins de dix jours plus tard, détruite à coups de hache et précipitée à nouveau dans le ravin. Jadis, c'était le feu du ciel qui s'abattait sur elles. Aujourd'hui, personne ne sait.

Les gendarmes de Saint-Laurent-du-Pont, saisis par la plainte déposée par les chartreux ainsi que par les communes concernées et le parc, ont ouvert une première enquête au printemps 2000, qui n'a rien donné, suivie d'une seconde après le nouvel abbattage de la Grande Sûre. Toujours en vain. Entre-temps, la population a réagi. Des bénévoles ont pris l'affaire en

main, organisé des quêtes dans les églises, suscité des dons auprès des collectivités ou des associations, bâti des dossiers auprès de l'administration pour obtenir les autorisations nécessaires, passer commande du matériel, puis battu le rappel de toutes les bonnes volontés pour porter les croix à dos d'homme jusqu'aux sommets. Grâce à leur mobilisation, le Grand Som a pu, dès l'automne 2000, retrouver sa croix. Le 21 juillet, c'était au tour de la Grande Sûre, puis, le lendemain, celui de la dent de Crolles. Huit mètres de haut sur 4 mètres d'envergure pour la première, plus de 5 mètres pour les deux autres. Le tout sous un soleil de plomb, mais avec une détermination à soulever les montagnes. Pas toujours par conviction religieuse.

### RESPECT DE CE QU'ONT BÂTI LES ANCIENS

Certains volontaires évoquent le rôle de repère joué par les croix ; d'autres, le respect de ce qu'ont bâti les anciens. Mais tous se disent décidés à les remettre en place, autant de fois qu'il le faudra. Sinon, c'est laisser la porte ouverte à l'anarchie. « Ces croix, pourtant, ne faisaient de mal à personne », s'indigne un élu, qui remarque cependant que « les gens, au pays, sont moins pratiquants ».

« En ville, avance un monsieur, on incendie les voitures. Ici, on s'en prend aux croix. » Sauf que « c'est plus grave ». « Craquer une allumette, dit-il, c'est le geste d'un instant, alors que porter une scie métallique deux heures durant en montagne, c'est avoir la volonté délibérée de détruire ce que les autres ont bâti. » Le jour où la croix de la Grande Sûre a été remontée, un groupe d'une dizaine de jeunes « au crâne rasé et vêtus de treillis » a insulté les bénévoles. « Heureusement, ces derniers étaient suffisamment nombreux. Sinon, cela aurait pu dégénérer », rapporte un témoin. Pourtant, nulle revendication n'a été relevée, juste quelques inscriptions brouillées, et une seule fois écrit le mot « humilité ». Un universitaire se demande s'il ne faut pas voir là « l'expression d'une volonté de réappropriation d'un territoire annexé par les chartreux ». Les haches et les scies ont en tout cas eu, un temps, raison de la devise de l'ordre : *Stat crux dum volvitur orbis* (« la croix demeure tandis que le monde tourne »).

N. C.

DEMAIN  
La Bigorre

## Bloc-notes

- Le Parc naturel régional de Chartreuse à pied. Fédération française de randonnée pédestre (FFRP), 2000, 96 p., 77 F (11,73 €).
- Sentiers de GR, Tours et traversées de Chartreuse, Chambéry-Grenoble. FFRP, 1997, 96 p., 77 F (11,73 €).
- Les Massifs de la Grande Chartreuse et du Vercors, de Jules Blache (2 tomes). Ed. Didier Richard, Grenoble, 1931.
- Les Montagnes de la Grande Chartreuse, de H. Ferrand. Ed. La Manufacture, Die, 1985 (rééd. de 1899), 132 p., 100 F (15,24 €).
- Chartreuse, parc naturel régional. Guide Gallimard, Paris, 1999, 194 p., 118 F (17,98 €).
- Chartreux, la Grande Chartreuse, d'Albert Du Boys. Ed. Le Livre d'histoire, 17<sup>e</sup> édition, 1999,

- 218 p., 168 F (25,61 €).
- Mines et forges des Alpes, de Marie-Christine Bailly-Maitre. Ed. Musée dauphinois / Le Dauphiné libéré, Veurey, 1999, 50 p., 35 F (5,33 €).
- Œuvres romanesques et voyages (tome 2), de Chateaubriand. Ed. Gallimard, « La Pléiade », Paris, 1969, 1 824 p., 345 F (52,59 €).
- Œuvres poétiques complètes de Lamartine. Ed. Gallimard, « La Pléiade », Paris, 1963, 2 112 p., 380 F (57,93 €).
- Voyage en France, de Stendhal. Ed. Gallimard, « La Pléiade », Paris, 1992, 1 664 p., 490 F (74,70 €).
- Cartes. Top 25, massif de la Chartreuse, n° 3333 et n° 3334, au 1/25 000 et au 1/50 000. Ed. Parc naturel régional de Chartreuse, 58 F (8,84 €).

# LE MONDE diplomatique

## Ecologie, sciences nouvelles menaces

Par Jean-Claude Guillebaud  
Paul Virlio  
Mariano Sigman

Egalement au sommaire :

Présidents traqués, par Ignacio Ramonet  
L'égnime des tueurs du Brabant, par Sergio Carrozzo  
Un ethnologue sur les traces du Mur de Berlin, par Marc Augé  
Surveiller est aussi un marché, par Franck Mazoyer  
La saga des Mennonites, par Bernard Cassen  
Athlètes chimiquement modifiés, par Eduardo Galeano  
Dans le plus grand centre commercial du monde, par Tom Frank

NUMÉRO D'AOÛT 2001

En vente chez votre marchand de journaux 25 F - 3,81€



# Les camions fous d'Akademgorodok



**C**OMME l'ensemble de la ville d'Akademgorodok, « l'Institut d'automatisme et d'électrométrie de la section sibérienne de l'Académie des sciences de la Fédération de Russie » est en mauvais état. Il se dresse au milieu d'un terrain vague envahi par les mauvaises herbes, le long d'une avenue boueuse et défoncée. A l'arrière du bâtiment, les murs sont en tôle ondulée, soutenus par des étais. Le rez-de-chaussée est occupé par plusieurs épiceries-bazars, ce qui crée une agitation permanente, car la clientèle venant des immeubles du voisinage et des casernes alentour est souvent bruyante et indisciplinée. Dans les étages, les cages d'escalier délabrées débouchent sur des halls sombres et décrépits, encombrés d'objets divers. Certaines salles de travail semblent abandonnées, d'autres abritent des équipements de laboratoire rafistolés et des vieilles machines-outils trépidantes. Pourtant, au détour d'un couloir, on découvre une porte neuve, munie de fortes serrures. De l'autre côté, le décor change : murs repeints, moquette propre, mobilier en bon état, ordinateurs Samsung et Silicon Graphics, matériel vidéo japonais... Juridiquement, ces locaux ne font plus partie de l'Institut, ils abritent la société SoftLab, spécialisée dans l'imagerie scientifique et, depuis peu, dans les jeux vidéo de courses de camions...

SoftLab, qui compte trente-six employés, est dirigée par Irina Travina, Igor Belago et Mikhaïl Chadrine, trois amis de longue date. Ils se sont rencontrés il y a vingt ans, alors qu'ils étudiaient les mathématiques à l'université de Novossibirsk. A l'époque, c'était un lieu hors du commun : seuls les meilleurs y étaient admis, car elle faisait partie du complexe scientifique d'Akademgorodok, la prestigieuse « cité des savants », construite dans les années 1950 par le régime soviétique, qui avait décidé de créer de toutes pièces un pôle de recherche de haut niveau au cœur de la Sibérie.

Après des études brillantes, Igor, Mikhaïl et Irina entrent comme chercheurs à l'Institut d'automatisme, l'un des quarante établissements scientifiques de la ville. Igor se spécialise dans un secteur d'avenir encore mal connu : les images numériques. Très vite, il met au point le premier logiciel russe de visualisation d'animations en 3D. En 1985, le centre spatial de la Cité des étoiles, à Moscou, lui demande de fabriquer des systèmes de simulation pour entraîner les cosmonautes à manœuvrer la station spatiale Mir. Le succès est total : l'Institut parvient à produire

des simulateurs à la fois précis et d'une qualité visuelle sans précédent. Le plus célèbre, Albatros, restera opérationnel pendant dix ans.

Pourtant, avec la perestroïka puis la chute de l'URSS, la petite oasis protégée d'Akademgorodok se désagrège. Moscou n'envoie plus d'argent, les instituts n'achètent plus de matériel, les salaires ne sont plus versés. La ville se dégrade, c'est la misère, de nombreux chercheurs partent travailler à l'étranger. Pourtant, Irina, Igor et Mikhaïl choisissent de rester : « La Russie s'est sacrifiée pour nous donner une éducation, notre place est ici. Et surtout, nous aimons la Sibérie, la forêt, les lacs, les courses dans la neige, les amis fidèles... Par ailleurs, avec la fin du communisme, nous étions pauvres, mais complètement libres de travailler sur ce qui nous intéressait et d'expérimenter des idées nouvelles. Bien plus libres que nos ex-collègues qui se sont retrouvés en Amérique chez Microsoft... »

Pour survivre dans ce nouvel environnement, Igor et Irina, bientôt rejoints par Mikhaïl, décident de monter leur propre entreprise, SoftLab. Compte tenu de la pénurie ambiante, ils doivent inventer un système d'économie mixte inédit : ils restent installés dans les locaux de l'Institut, à qui ils versent désormais un loyer, et commencent à mener une double vie de chercheurs bénévoles pour le service public et d'entrepreneurs capitalistes dans le secteur privé.

**L**EUR destin bascule en 1993, lorsque SoftLab est contactée par des hommes d'affaires américains, qui arrivent en Russie avec un projet étrange : ils cherchent un sous-traitant capable de fabriquer un système de jeux électroniques fondé sur le principe du « contrôle cérébral », qui fonctionnerait grâce à des capteurs sensoriels fixés autour des doigts, un peu comme les détecteurs de mensonge... Igor n'a aucune expérience en ce domaine, mais il n'est pas question de laisser passer ce premier contrat en dollars : « Avant cela, j'interdisais à mes employés de jouer au bureau. Je considérais les jeux vidéo comme une perte de temps. Du jour au lendemain, je leur ai donné l'ordre de jouer tant qu'ils pouvaient, pour devenir experts en la matière. On s'est beaucoup moqué de moi. »

Igor et son équipe parviennent sans difficulté à réaliser ce que souhaitaient les Américains : « Le système s'est mal vendu, son maniement était bizarre et compliqué. Mais nous n'étions que sous-traitants, nous avons touché notre argent. En plus,

## 4 L'EMPIRE DES JEUX VIDÉO

**A proximité des laboratoires vétustes d'un institut de recherche sibérien, trois copains ont mis leur expérience en matière de simulateurs au service d'un jeu haletant où les héros sont des camions durs à manier et à gérer**

nous avons découvert les principes du management à l'américaine. »

Igor, Irina et Mikhaïl ont donc un petit capital à investir, mais, en Russie, la demande pour l'imagerie scientifique reste nulle. En revanche, ils savent désormais que les jeux vidéo représentent un vaste marché international et décident de tenter une deuxième expérience, cette fois avec un projet plus grand public. Ils entrent en contact avec un éditeur moscovite, 1C, qui leur propose deux pistes : une course de scooter des mers, ou une course de camions. Le choix est vite fait : « Les engins de plage, ici en Sibérie, on ne connaît pas. Alors que les camions... »

Igor forme une nouvelle équipe d'étudiants et de jeunes diplômés, tous mathématiciens ou physiciens. Il décide, bien sûr, de mettre à profit son expertise en matière de simulateurs pour créer un jeu pour PC parfaitement réaliste. Le problème du scénario et du design est plus délicat, car ce type de compétence n'existe pas à Akademgorodok. L'équipe devra donc apprendre ces nouveaux métiers sur le tas, dans l'improvisation.

Entre 1998 et 2001, SoftLab publie trois versions de son jeu de camions. Grâce aux contacts internationaux de 1C, la première mouture, Hard Truck 1, se vendra à 150 000 exemplaires dans quarante pays. L'argent rentre, la vie d'Igor et de ses amis change radicalement. L'équipe se lance aussitôt dans une seconde version, pour le marché américain : « L'exportation est tout pour nous, car la Russie n'est pas un vrai marché, il est difficile d'y vendre un jeu à plus de 20 000 exemplaires. C'est un problème unique au monde : il y a des millions de joueurs, mais, deux jours après la sortie d'un jeu, les copies pirates commencent à circuler un peu partout. Les Russes sont les meilleurs hackers du monde, c'est un fait scientifique. »

La version la plus complète, rebaptisée King of the Road, est achevée au début de 2001, grâce à l'aide financière de 1C et de l'éditeur allemand Ascaron. Il s'agit à la fois d'un jeu d'adresse et de stratégie. Au volant de son camion, le joueur évolue en toute liberté sur plus de 200 kilomètres de route, dans des paysages très réalistes. Il y a des ports et des aéroports pour charger les cargaisons, des villes à ravitailler, des garages... Les camions peinent dans les côtes et s'emballent dans les descentes, les remorques doivent être manœuvrées dans les règles de l'art. Si l'on va trop vite, on est parfois pourchassé par la police : il faut alors choisir entre payer l'amende, s'enfuir, ou se débarrasser des policiers en les poussant dans le fossé – mais attention, ils n'hésitent pas à ouvrir le feu.

Malgré ses inconvénients, ce système est en train de donner à la ville un second souffle : « Les équipements que nous achetons pour produire nos jeux sont aussi utilisés pour faire avancer les projets scientifiques de l'Institut. Par ailleurs, les sociétés informatiques les plus prospères commencent à investir leurs profits dans les laboratoires de physique ou même de géologie, très délaissés ces temps derniers. En simplifiant, on pourrait dire que nous utilisons les jeux vidéo pour financer la renaissance de la recherche fondamentale à Akademgorodok. »

**P**OURTANT, le but n'est pas d'aller plus vite que les autres, mais de créer une compagnie de fret routier et d'imposer son monopole en éliminant ses concurrents par tous les moyens. Le joueur commence avec un vieux camion et un petit pécule. A force de travail, il remporte des marchés, achète des camions neufs, embauche des chauffeurs... C'est alors que commencent les vrais ennuis : la mafia arrive,

**« C'est un jeu éducatif, il faut préparer les jeunes à la réalité de l'économie de marché. Notre scénario est très moral : le joueur a toujours le choix de rester honnête »**

**Igor Belago**

dans de grosses voitures noires. Là encore, le joueur a le choix, il peut se battre ou accepter d'être racketté. Il peut aussi passer des accords avec les gangsters pour saboter les camions des concurrents ou s'enrichir en transportant de la drogue et des armes : « C'est un jeu éducatif, affirme Igor dans un sourire, il faut préparer les jeunes à la réalité de l'économie de marché... Notre scénario est très moral : le joueur a toujours le choix de rester honnête, s'il est prêt à en assumer les conséquences. »

Entre-temps, la situation générale de la Russie a commencé à s'améliorer, et l'Etat central redécouvre l'existence d'Akademgorodok. SoftLab reçoit plusieurs nouvelles commandes, notamment une gare de triage virtuelle pour la formation des aiguilleurs de chemin de fer. De plus, l'agence spatiale russe a besoin de nouveaux systèmes de visualisation en 3D pour entraîner ses cosmonautes à vivre et à travailler dans la future station spatiale internationale : manœuvres d'accostage, circulation à l'intérieur des modules, observation de la Terre avec des télescopes spéciaux... Tout en travaillant sur ses jeux de camions, SoftLab invente une nouvelle génération de simulateurs : l'un d'entre eux inclut

une modélisation de la totalité de la surface de la Terre, un autre reproduit la future station telle qu'elle se présentera en 2003, avec, en arrière-plan, la trajectoire céleste exacte de cinq mille étoiles... En menant de front ces différentes tâches, l'équipe en arrive à opérer des transferts de technologie dans les deux sens : « Les algorithmes développés pour les simulateurs peuvent être utilisés dans les jeux avec seulement deux ans de décalage, car la puissance des ordinateurs personnels augmente sans arrêt. Inversement, certains programmes écrits pour nos jeux sont incorporés dans les simulateurs, par exemple les effets lumineux des couchers de soleil. »

La reprise des commandes d'Etat ne signifie pas que la situation d'Akademgorodok se normalise. La rénovation se fait attendre, la chaufferie centrale fournissant l'eau chaude à la ville est en panne, et la communauté scientifique s'installe dans le provisoire. Mikhaïl préfère en rire : « Un chercheur de haut niveau travaillant à plein temps dans un institut gagne parfois 30 dollars par mois, le prix de deux bouteilles de vin à la cafétéria de la Maison de la science. » A l'université, c'est encore pire : « Je suis toujours prof de maths, mais je n'ai pas été payé pendant deux ans et demi. Un jour, je suis allé voir l'administration, ils m'ont donné 100 dollars, et m'ont dit de ne plus revenir... Je continue à faire cours uniquement parce que ça me permet de repérer les meilleurs étudiants et de les embaucher. » Pour survivre, les chercheurs doivent encore faire des séjours fréquents dans des laboratoires étrangers, ou se lancer dans les affaires : « Récemment, des dizaines d'entreprises se sont montées sur le modèle de SoftLab, surtout des sociétés de logiciels, car c'est le seul secteur où l'on peut se lancer avec un investissement minimal : des PC et de la matière grise. Aujourd'hui, un programmeur débutant gagne environ 600 dollars par mois, et peut monter rapidement à 1 200. Quelques entrepreneurs se sont enrichis, mais ils savent rester discrets. »

Yves Eudes  
Dessin Zoran Janjetov



# Encore et toujours les corticoïdes *par Gérard Guillaume*

Le Conseil de prévention et de lutte contre le dopage (CPLD) a confié à *Monde* que huit des seize contrôles effectués à l'arrivée, dans les Pyrénées, des 12<sup>e</sup> et 13<sup>e</sup> étapes du Tour de France étaient positifs aux corticoïdes (*Le Monde* du 25 juillet). C'est beaucoup, et on peut légitimement s'en étonner. Et le docteur Mangin, professeur à l'institut médico-légal de Lausanne, chargé par l'Union cycliste internationale (UCI) d'une mission de conseil en matière de lutte contre le dopage : « *Les corticoïdes nous posent un problème.* »

Les corticoïdes appartiennent à la catégorie des substances soumises à certaines restrictions. Le règlement sportif est ainsi fait qu'il autorise la prescription d'une injection locale ou intra-articulaire de corticoïdes si elle est justifiée et validée par une ordonnance. Alors qu'il l'interdit par voie orale, par injection intraveineuse ou intramusculaire. Raison invoquée : les effets généraux induits, qui seraient surtout marqués dans le second cas.

De là vient une première difficulté. Cette discrimination dans les voies d'administration est difficile à justifier médicalement. En effet, il est démontré qu'aucune voie d'administration des corticoïdes n'est dénuée d'effets généraux. Ce passage dans le sang, facilité par l'in-

flammation locale, peut d'ailleurs présenter un avantage ou des inconvénients. Seul le délai d'apparition de ces effets généraux diffère selon le mode d'administration, rapides après une administration intramusculaire, après quelques jours dans le cas d'une infiltration.

Le monde médical a quelques difficultés à comprendre une règle que le monde sportif a édictée, qui autorise, par exemple, un athlète à traiter une tendinite par injection péri-tendineuse (non sans danger pour le tendon) et lui interdit ce même produit pour traiter une allergie grave.

Un exemple illustre l'absurdité de la situation actuelle : parmi les causes responsables de douleur fessière chez les adeptes de la petite reine, on retient la responsabilité d'un muscle profond de la fesse, le pyramidal. Dans certaines circonstances, le traitement relève d'une infiltration de corticoïde au contact du tendon de ce muscle, dite péri-tendineuse, qui est donc autorisée ; or elle doit s'effectuer à travers les muscles de la fesse, c'est-à-dire par voie intramusculaire, qui, elle, est interdite !

Les corticoïdes ont une action anti-inflammatoire, ils sont euphorisants et excitants, ils modifient la perception de la douleur, ils permettent de reculer le seuil de la fatigue.

A ces divers titres, ils sont très justement considérés comme dopants. Quant à l'influence directe sur la performance, nous ne disposons d'aucune publication scientifique qui la démontre.

Au contraire, le ralentissement d'activité de la surrénale, la nocivité pour la fibre musculaire, la plus grande sensibilité aux infections ne sont pas des conditions qui plaident en faveur de l'amélioration de la performance. Les deux seuls travaux, publiés en 1994, que nous avons trouvés tendent à le suggérer.

Aussi ce n'est pas l'effet hypothétique des corticoïdes sur la performance qui devrait les condamner, mais bien la réalité de leurs effets secondaires et le danger qu'ils représentent quand ils sont utilisés en dehors de toute indication médicale et leur prescription multipliée.

Une seconde difficulté provient de l'impossibilité à déterminer leur voie d'administration en cas de contrôle positif. Elle autorise donc la tricherie, la voie d'administration déclarée (autorisée) n'est pas forcément celle effectuée (interdite).

Face à ces difficultés, il n'y a que trois solutions.

L'interdiction totale des corticoïdes à tout sportif en période de compétition. Mais quelle autorité va assumer la responsabilité de cette décision sur le plan médico-légal ?

Le retrait de la compétition en cas de traitement nécessaire. Mais qui signifiera au sportif ce retrait ou cet arrêt de travail s'il s'agit d'un professionnel ? Sont posés là les problèmes du secret professionnel, de la médecine de soins, de la médecine du travail.

Dans certaines circonstances, les corticoïdes sont la seule réponse thérapeutique à apporter à un patient, fût-il sportif de haut niveau, et leur utilisation constitue alors un acte thérapeutique authentiquement médical. Dans ce cas, plutôt que d'interdire à un sportif d'exercer son métier, ne peut-on imaginer le recours à un collègue d'experts qui serait sollicité et déciderait de l'utilité du traitement ? Reste le problème de l'urgence.

Dans tous les cas, il y a nécessité de faire évoluer ce règlement qui seul est à l'origine des problèmes. La plus mauvaise des solutions est celle qui avait été adoptée par le CIO lors des JO de Sydney, à savoir : « *On ne recherche pas les corticoïdes puisque cela ne servirait à rien* » (professeur K. D. Fitch, *Le Monde* du 16 septembre 2000).

*Gérard Guillaume est rhumatologue, médecin de l'équipe cycliste La Française des jeux.*

# Cohabitation : et si les Français aimaient cela ?

*par Bernard Poinant*

La cohabitation n'est pas un bon système. Tous les gouvernants le disent. Les Français l'observent et la jugent : et si, finalement, ils l'aimaient bien ? Depuis 1986, la cohabitation est quasiment la règle. De 1958 à cette date, soit pendant vingt-huit ans, la cohérence partisane entre le président et le gouvernement a été constante, sauf pendant la période 1974-1976, durant laquelle Giscard et Chirac ont, de fait, cohabité : le président et le premier ministre étaient du même camp, mais pas du même parti. Cette première forme de cohabitation a pris fin avec la démission de Jacques Chirac devant les caméras de télévision.

De 1986 à 2002, la cohabitation aura duré neuf ans : 1986-1988, 1993-1995, 1997-2002. Elle devient ainsi une habitude. L'exécutif est partagé. L'un surveille l'autre, le freine ou le pousse. Une réforme peut prendre de l'avance parce qu'il existe une compétition entre les deux têtes. Derniers exemples en date : la décentralisation et l'Union européenne. Une autre peut être ralentie parce que l'impopularité guette celui qui la lancerait. Tout cela peut parfaitement arranger les Français. Ceux-ci peuvent se complaire dans le système d'autant plus

qu'ils le voient se généraliser sans en être troublés outre mesure.

Par exemple, d'une part, dans l'Union européenne. La Commission elle-même, organe exécutif, est un « gouvernement » qui rassemble la gauche et la droite de quinze pays d'Europe. La France, en choisissant ses commissaires, l'un au sein de la gauche, l'autre au sein de la droite, contribue à ce système. Le Conseil européen, organe politique, rassemble plusieurs fois dans l'année les chefs d'Etat et de gouvernement des Quinze, de gauche comme de droite. Berlusconi, Blair, Schröder, Aznar, Jospin et Chirac se retrouvent ensemble sur la photo de famille ! Le Parlement européen, organe législatif, doit concilier choix partisans et choix nationaux. Il n'a pas en son sein une majorité et une opposition clairement et durablement identifiées.

D'autre part, dans l'intercommunalité. Depuis 1992 (loi Joxe sur les communautés de communes) et surtout depuis 1999 (loi Chevènement sur les communautés d'agglomération), la France se couvre de ces structures de coopération entre les communes. Dans les conseils communautaires, gauche et droite se retrouvent dans le même exécutif. Quand le président

est de gauche, le premier vice-président est le plus souvent de droite, et inversement. C'est une forme de cohabitation locale. Le débat démocratique y perd en intensité, les citoyens y perdent en clarté et même en simplicité. La mise en place des pays (loi Voynet de 1999) accentue le phénomène. Les élus locaux se mettent d'accord pour adopter une charte de développement prévue par la loi et, bientôt, signer le volet territorial des contrats de plan Etat-régions.

L'idée même d'astreindre les deux camps à travailler ensemble, voire à se surveiller l'un l'autre, s'est installée peu à peu. Elle n'est cependant pas ancrée définitivement. Les Français peuvent toujours faire un autre choix. Mais, en 2002, il ne faudra pas considérer la cohabitation comme un simple accident de l'histoire. Surtout après cinq ans de fonctionnement.

Serions-nous donc devenus des « cohabitants » du haut en bas de l'échelle ? Confrontés à une perte de leurs repères idéologiques classiques, moins encadrés par les partis politiques qu'ils ne le furent, plus consommateurs dans leurs choix et plus zappeurs dans leurs votes, les Français auraient-ils trouvé avec ce système la bonne réponse dans une France politiquement apaisée ?

Depuis quelques années, le discredit a grandi sur l'engagement politique lui-même. L'économie-monde a révélé certaines formes d'impuissance de la politique. L'électeur-citoyen peut se dire : autant les mettre ensemble, côte à côte ou face à face, avec ce vieux goût pour l'union nationale qui fait partie des traditionnelles aspirations françaises. Bien sûr, la « radicalité » s'exprimera toujours dans la rue et aussi dans les urnes. Elle restera un aiguillon, et les Français sauront en faire un bon usage tant qu'elle ne remettra pas en cause les cadres essentiels de leur vie démocratique, sociale, culturelle ou nationale.

Alors, 2002 ? Evidemment, je préfère que le président élu ait sa majorité. Je préfère même que ce président s'appelle Lionel Jospin. Mais qui sait ? Qui peut exclure une nouvelle cohabitation, dans le même sens qu'aujourd'hui ou dans l'autre ? Acteurs politiques, commentateurs éclairés, observateurs toujours pertinents doivent se montrer prudents dans leurs analyses. Et si on découvrait que les Français aiment la cohabitation ?

*Bernard Poinant est député (PS) européen.*

# Proche-Orient : séparer les combattants

*Suite de la première page*

Quelles que fussent la bonne volonté, l'expérience, la connaissance des dossiers d'un Shimon Pérès, quel que soit le soutien que lui prodiguaient les Etats-Unis, ou d'un autre, il leur manquait le charisme nécessaire pour persuader les uns et les autres de renoncer à des droits longtemps tenus pour inaliénables.

Renoncer à des droits, certes. Mais plus encore à une idée que l'on se fait de l'autre. C'est un des premiers ambassadeurs israéliens à Paris, Walter Eytan, qui nous confiait il y a déjà bien longtemps : « *Nous avons chez nous des tas d'experts de questions arabes, qui parlent admirablement la langue, lisent des masses de journaux et d'études sur le monde arabe. Mais il leur manque, pour comprendre véritablement les Arabes, d'avoir eu l'occasion de discuter avec eux sur un pied d'égalité. Je pense que c'est la même chose dans l'autre camp.* » C'était bien la même chose. Disons, pour employer des mots faibles, qu'il y a rarement eu beaucoup d'estime, côté israélien, pour les Arabes, et que ceux-ci sont trop fiers pour se résigner à être méprisés. L'Etat juif a failli le payer cher. Il s'est long-

temps senti si sûr de lui-même qu'il ne croyait pas nécessaire de faire la moindre concession. Il suffisait d'attendre que les Arabes se rendent compte qu'ils n'avaient aucune chance de déloger les « sionistes ». Moyennant quoi, l'Egypte et la Syrie allaient se lancer, en 1973, dans une campagne qui allait prendre Israël au dépourvu et bousculer ses positions. Sans la formidable audace de Sharon, la guerre aurait fort bien pu être perdue.

## TERRE « TROP PROMISE »

Sharon est aujourd'hui au pouvoir, avec l'appui inattendu du travailliste Shimon Pérès, avec lequel il envisage de faire liste commune aux élections de 2003. Sans l'attaquer en personne, l'ancien premier ministre de droite Benyamin Néthanayou met en cause du matin au soir l'esprit de « retenue » dont il ferait preuve à l'égard des Palestiniens. En tout cas, l'immense majorité de la population n'attend plus rien du processus de paix. Elle ne doute pas que tous les torts sont du côté d'Arafat, un peu vite considéré comme le *deus ex machina* d'un indéfendable terrorisme palestinien, et croit que seule la force en viendra à bout, quitte à recourir à de non moins indéfendables assassinats. C'est naturellement tout le contraire qui se passe, autrement dit l'escalade. Comme l'écrit très bien Baroukh Kimmerling dans le quotidien israélien *Ha'aretz*, « *deux groupes ethniques imbriqués l'un dans l'autre sont entrés dans un processus de régression tribale.* »

Les condamnations et les bons

conseils de la communauté internationale n'y peuvent évidemment pas grand chose. Si l'on ne fait rien, les deux groupes en question vont continuer à s'infliger les pires souffrances sans pour autant accroître en quoi que ce soit leur sécurité. Que fait-on, ou que devrait-on faire, lorsqu'on voit des gens en train de s'entretuer, sinon les séparer ? Avant même de devenir premier ministre travailliste, l'ancien commandant en chef Ehoud Barak disait déjà à qui voulait l'entendre qu'il n'y avait pas d'autre solution, et il y a des mois qu'Arafat la préconise.

De grandes divergences subsistent certes, quand ce ne serait que parce que tout ce que les Israéliens seraient prêts à accepter serait une force armée, tandis que dans le camp d'en face on ne jure que par les Nations unies, que le veto peut

## PRÉCISION

### OÙ VOIR LES ATELIERS DE PEINTRE ?

La série de Frédéric Gaussen consacrée aux ateliers de peintre (*Le Monde* du daté dimanche 22-lundi 23 juillet au samedi 28 juillet) a présenté six œuvres originales de grands artistes ayant représenté leur lieu de création.

Le tableau de Fragonard *Les Débuts du modèle* est exposé au Musée Jacquemart-André, 158, boulevard Haussmann, Paris-8<sup>e</sup> (tél. : 01-42-89-04-91).

L'Atelier de David, dessiné par Jean-Henri Cless, est conservé au

paralyser à tout instant. Mais on voit mal à quel titre les pays qui sont venus de leur propre initiative au secours des Kosovars refuseraient de se concerter d'urgence pour arrêter l'escalade de la violence sur cette terre « *trop promise* ».

D'autant plus que, si l'on pouvait ainsi apaiser quelque peu les passions, on aurait tôt fait de se souvenir qu'entre novembre 1999 et janvier 2001 les négociations israélo-palestiniennes avaient fait de très sérieux progrès, y compris sur la création d'un Etat palestinien, comme sur la question ultra-délicate de Jérusalem. L'ancien ministre de la justice d'Ehoud Barak et le ministre de la culture de l'autorité palestinienne viennent opportunément de le rappeler dans le *New York Times*.

*André Fontaine*

Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné, Paris-3<sup>e</sup> (tél. : 01-44-59-58-58), mais il n'est pas accessible au public.

Le tableau de Courbet *L'Atelier* est exposé au Musée d'Orsay, 62, rue de Lille, Paris-7<sup>e</sup> (tél. : 01-40-49-48-14).

Le tableau de Renoir *L'Atelier de la rue Saint-Georges* est exposé au Norton Simon Museum à Pasadena (Californie).

Le tableau de Picasso *Le Peintre et son modèle* est exposé au Musée national Picasso, 5, rue de Thorigny, Paris-3<sup>e</sup> (tél. : 01-42-71-25-21).

Le tableau de Giacometti *Nu assis* est exposé au Carnegie Museum of Art de Pittsburgh (Pennsylvanie).

# Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05  
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Téléx : 202 806 F  
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90  
Changement d'adresse et suspension : 0-803-022-021 (0,99 F la minute).  
Internet : <http://www.lemonde.fr>

ÉDITORIAL

# Merci, docteur Antinori

Il faut aujourd'hui remercier le docteur Severino Antinori. Provocatrices, nullement dénuées de relents publicitaires et financiers, émanant, qui plus est, d'un homme qui est fort loin d'avoir les compétences scientifiques dont il se laisse parer par les médias, ses déclarations, faites mardi 7 août au sein de ce temple moderne qu'est, à Washington, le siège de l'Académie américaine des sciences, sont, paradoxalement, constructives. On peut d'ores et déjà espérer que l'écho international qu'elles auront permettra d'ouvrir un débat essentiel, que les démocraties modernes peinent ou rechignent à organiser.

Le sujet, sans doute, n'est pas simple, qui impose de faire la part entre les deux formes de clonage que nous offrent désormais les biologistes et les médecins : le clonage « reproductif » et le clonage « thérapeutique ». Pour autant, point n'est besoin d'être docteur en médecine ou spécialiste bardé de diplômes de biologie et de génétique pour saisir l'essentiel de ce qui se trame désormais dans les cornues des nouveaux maîtres du vivant.

Deux positions s'affrontaient jusqu'ici. La première faisait valoir qu'en raison du respect dû à la personne humaine ou, pour certains, au nom de convictions religieuses, le clonage sous toutes ses formes devait être solennellement condamné. L'autre soutenait qu'une exception pouvait être faite au vu des nouvelles espérances nourries par des biologistes qui se disent sur le point, pour peu qu'on les laisse agir, de bâtir une nouvelle bran-

che de la médecine moderne, capable de guérir des maladies dégénératives jusqu'à présent incurables et souvent perçues comme le fruit de la fatalité ou celui du temps qui passe. Mais le clonage reproductif était catégoriquement exclu de la discussion.

Le docteur Antinori, en voulant faire de celui-ci le prolongement naturel du clonage thérapeutique, impose à chacun – citoyens, responsables scientifiques et gouvernementaux, institutions internationales chargées de l'éthique – de prendre clairement position et de dire s'il accepte ou s'il refuse l'effacement d'interdits séculaires.

Au lendemain de l'annonce de la naissance de Dolly, premier mammifère créé par clonage d'une cellule adulte en mars 1997, des voix s'élevèrent pour s'inquiéter de l'insuffisance des dispositifs nationaux face aux pressions des biologistes. Il apparaissait déjà que l'instrumentalisation de la reproduction serait difficilement freinée. Quatre ans plus tard, le docteur Antinori vient nous dire que la menace est plus présente que jamais.

Tous les pays vont être appelés à légiférer sur ces questions. La Grande-Bretagne l'a fait la première. Le processus vient de commencer aux Etats-Unis. Pour sa part, le Parlement français sera saisi, au début de 2002, du projet de loi adopté le 20 juin par le conseil des ministres. Quelles que soient les solutions retenues, elles ont pour objectif de nous prémunir contre la tentation du pire.

*Le Monde* est édité par la SA LE MONDE  
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani  
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux.  
Directeurs généraux adjoints : Edwy Plenel, René Gabriel  
Secrétaire général du directoire : Alain Fontaine  
Directeur de la rédaction : Edwy Plenel  
Directeurs adjoints : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomet  
Directeur artistique : Dominique Royette ; adjoint : François Lollion  
Secrétaire général : Olivier Biffaud ; déléguée générale : Claire Blandin  
Chef d'édition : Christian Massol ; chef de production : Jean-Marc Houssard  
Rédacteur en chef technique : Eric Azan  
Rédaction en chef centrale :  
Alain Frachon, Eric Fottorino, Laurent Greilsamer, Michel Kajman, Eric Le Boucher, Bertrand Le Gendre  
Rédaction en chef :  
Alain Debove (International) ; Patrick Jarreau (France) ; Anne Chemin (Société) ; Jean-Louis Andréani (Régions) ; Laurent Mauduit (Entreprises) ; Jacques Buob (Aujourd'hui) ; Jossyane Savigneau (Culture) ; Serge Marti (Le Monde Economie)  
Médiateur : Robert Solé  
Directeur exécutif : Eric Pialoux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg  
Directeur des relations internationales : Daniel Vernet  
Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président  
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)  
Le Monde est édité par la SA LE MONDE  
Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.  
Capital social : 166 859 €. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du Monde, Fonds commun de placement des personnels du Monde, Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises, Le Monde Europe, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations.

## IL Y A 50 ANS, DANS *Le Monde*

### Féeries lumineuses parisiennes

PARIS N'A JAMAIS autant dépensé que cette année – pour fêter son bimillénaire – en feux d'artifice et en illuminations de toutes sortes. Les vieux Parisiens n'ont pas eu l'impression que les feux d'artifice qu'on leur offrait cette année marquaient un progrès très sensible sur ceux qu'ils ont vus dans leur jeunesse ; les allégories animées ont toujours le même défaut : elles se déroulent trop près du sol et échappent à la grande majorité des spectateurs. Si l'on veut enregistrer un effort vraiment original, c'est dans l'éclairage des monuments qu'il faut le chercher.

Le temps n'est pas si loin où, pour donner un air de fête aux édifices de la capitale, il suffisait de les couronner d'une rampe à gaz. De cette indigente traînée lumineuse au revêtement éblouissant dont ils se parent aujourd'hui, une

longue période de tâtonnements s'est écoulée. Ce fut d'abord le recours à l'éclairage direct. Il semble avoir atteint son apogée le 30 juin 1878, lors du mémorable Festival de la paix offert aux étrangers attirés à Paris par l'Exposition.

Si la colonnade du Louvre fut éclairée au gaz, comme elle l'était déjà en 1855, c'est à l'électricité que l'on recourut pour illuminer la tour Saint-Jacques et la cathédrale : trente-quatre globes électriques furent répartis sur la façade de celle-ci. Mais la mise en valeur des architectures ne pouvait être obtenue d'une façon satisfaisante qu'à l'aide de l'éclairage indirect. Et dire que Paris a conquis sa réputation de Ville Lumière au temps où il était éclairé au gaz !

*Albert Mousset*  
(9 août 1951.)

## Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Télématique : 3615 code LEMONDE  
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC (5,57 F/mn)  
ou 08-36-29-04-56 (9,21 F/mn)

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-88-46-60  
Index du Monde : 01-42-17-29-89. Le Monde sur microfilms : 03-88-71-42-30

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78



**SOCIAL** Alors que l'actualité des derniers mois a mis en lumière le manque d'informations des salariés sur la situation de leur entreprise, plusieurs grands groupes ont choisi

de relancer le dialogue social en signant de nouveaux accords sur l'exercice du droit syndical. ● DESTINÉS à adapter les pratiques sociales à la mondialisation, ils visent aussi à

reconnaître le rôle majeur des syndicats au moment où ces derniers pâtissent d'un affaiblissement de leurs forces et de nouvelles formes de lutte. ● SYNDICATS et directions ont

préférés ne pas attendre la loi de modernisation sociale et ont tiré profit des discussions engagées entre le patronat et les confédérations sur la « rénovation sociale ». ● LES OPPO-

SANTS à cette démarche réfutent un syndicalisme de « sommet » que tend à encourager la réorganisation des structures de représentation à l'échelon national ou européen.

## Le droit syndical tente de s'adapter à la mondialisation des grands groupes

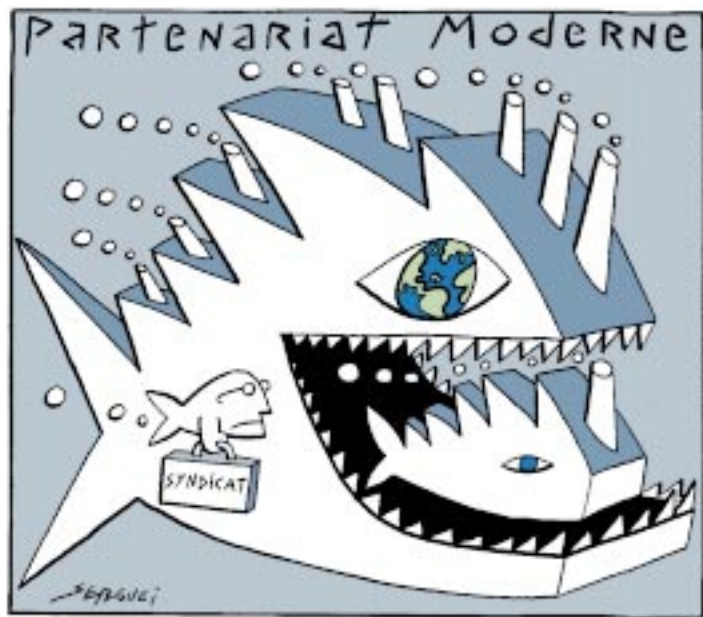
Après une décennie marquée par le recul des accords d'entreprise, plusieurs firmes ont adopté de nouvelles règles sur les relations sociales. Tout en rapprochant les représentants des salariés des centres de décision mondiaux des groupes, ces accords risquent de les éloigner du terrain

**ALORS QUE** l'actualité des derniers mois (Danone, Marks & Spencer, AOM - Air Liberté) a mis en lumière le manque d'informations et de consultation des salariés, plusieurs grands groupes ont choisi de relancer le dialogue social en signant des accords dans un domaine qui avait été un peu négligé depuis les années 1990. Un an après Renault, en juin 2000, Alstom, Peugeot et le Crédit lyonnais ont ainsi adopté de nouvelles règles quant à l'exercice du droit syndical.

En dépit des situations inhérentes à chacune de ces sociétés, ces accords s'inscrivent dans une démarche identique : adapter les pratiques sociales à des entreprises engagées dans la mondialisation. Ils ont aussi pour point commun la reconnaissance du rôle majeur des syndicats au moment où ces derniers pâtissent d'un affaiblissement de leurs forces et de l'émergence de nouveaux comportements dans les conflits.

### « UNE NOUVELLE ÉTAPE »

La concomitance de ces annonces, au cours des mois de mai et juin, n'est pas fortuite, même si les signatures ont été acquises à l'issue de longues négociations. Les directions ont préféré ne pas attendre d'être contraintes par la loi de



modernisation sociale, soumise en dernière lecture au Sénat à l'automne, ni par les propositions du premier ministre, Lionel Jospin, pour établir de nouvelles relations. Elles ont aussi, comme les syndicats, anticipé le résultat – aléatoire – des discussions engagées entre le patronat et les confédérations sur la « rénovation sociale ».

Outre la pression du calendrier politique, celle de la justice s'est aussi renforcée sur certaines entreprises lourdement condamnées pour des délits de discrimination commis à l'égard de militants et d'élus du personnel. La crainte d'une « judiciarisation » accrue des conflits, tant individuels que collectifs, n'est sûrement pas étrangère à

cette avancée. Ainsi, la direction du groupe PSA n'est pas peu fière d'avoir rallié l'ensemble des organisations, CGT comprise, dans un processus qui « marque une nouvelle étape dans les relations sociales », relève Jean-Luc Vergne, directeur des ressources humaines.

Deux ans après l'engagement pris par Jean-Martin Folz, le PDG, de mettre fin à toutes les situations discriminatoires, l'accord signé le 25 juin, qui entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> septembre, officialise la reconnaissance de « l'indépendance et du pluralisme syndical » dans un groupe qui compte cent neuf sections syndicales ainsi que mille deux cents élus et délégués. Une véritable évolution dans une entreprise réputée il n'y a pas si longtemps pour ses pratiques antisyndicales, notamment à l'égard de la CGT, tant dans les usines Peugeot que Citroën, désormais régies par les mêmes lois.

La CGT d'Alstom, elle, n'est pas encore prête à « passer l'éponge », même si Francine Blanche, déléguée centrale, reconnaît que son organisation n'est pas loin de signer la « Charte de représentation du personnel », adoptée par les autres organisations. Plusieurs procédures sont toujours engagées devant les tribunaux (lire ci-dessous), dont celle du fichage de militants à l'unité du Mans (Sarthe), qui devrait être jugée en novembre.

### CHANGEMENT D'ORIENTATION

En proposant un texte général de principes qui devra être adapté et négocié, unité par unité, la direction de ce groupe de 33 000 salariés en France estime pourtant le moment venu de « remettre à plat les difficultés et de parler de l'avenir ». Selon elle, en effet, « il convient d'adapter les règles sociales à l'évolution économique de l'entreprise ». « Nous avons besoin d'interlocuteurs qui aient leur place pour développer une politique contractuelle », souligne la direction.

M<sup>me</sup> Blanche n'est pas loin de penser que les dirigeants d'Alstom ont surtout « besoin de restaurer l'image d'un groupe qui n'est pas flamboyante dans le domaine social ». Chez Alstom, comme dans le groupe PSA, on reconnaît qu'il faudra d'abord convaincre la hiérarchie intermédiaire, dans les usines et les ateliers, peu familière à ce changement d'orientation. « Une politique

contractuelle de qualité doit se fonder sur une bonne connaissance de la situation de l'entreprise », souligne le préambule de l'accord Peugeot. Cette évidence est d'autant plus manifeste à l'heure de la constitution de groupes forgés sur des restructurations et des acquisitions. Il n'est donc pas étonnant que tous les accords donnent une place prépondérante à l'information et à la formation des élus du personnel appelés à siéger dans des instances supranationales.

Ils prévoient aussi l'attribution de moyens matériels et financiers aux organisations représentatives, dotées de « subventions » de fonctionnement. Pour accomplir une mission de plus en plus complexe, les élus doivent bénéficier d'une assistance correspondante. Sous ce couvert, certains groupes ne cachent pas qu'il s'agit surtout de « mettre de l'ordre » et de la « trans-

restructuration, le nombre des comités d'établissement est passé de 50 à 9 et celui des élus de 309 à 91. « Par ce biais, les entreprises veulent nous imposer leur schéma d'organisation dans le contexte de la mondialisation », explique Patrick Maury, délégué CFDT du Lyonnais. « Entre le syndicalisme d'accompagnement et celui de la revendication pour la défense des salaires, des conditions de vie et de travail, nous avons choisi. »

Il est sans doute trop tôt pour juger de l'application de ces nouveaux « codes de bonne conduite » des relations sociales. Une chose est sûre. Ces entreprises se montrent particulièrement préoccupées par la relève de leurs interlocuteurs sociaux. Elles s'interrogent sur le comportement des nouvelles générations de salariés, moins inscrits dans la tradition d'une histoire collective. Cela s'est vérifié à la faveur

### Une « charte sociale et éthique » à Air France

Anticipant la future directive européenne sur la « responsabilité sociale » des entreprises, Jean-Cyril Spinetta, PDG d'Air France, et l'ensemble des syndicats de la compagnie ont adopté une « charte sociale et éthique » dont le texte de référence a été distribué aux 60 000 salariés de l'entreprise. Signé sous couvert de la Confédération européenne des syndicats et de la Fédération européenne des transports, ce document officialise « les valeurs et les droits fondamentaux » présentés comme « gage d'une cohésion sociale, économique et culturelle indispensable pour assurer une croissance partagée ».

Avec la Déclaration universelle des droits de l'homme en préambule, cette charte pose des principes et affiche les engagements de la direction en matière d'égalité, de santé, de sécurité, de dignité, d'emploi et de mobilité. Dans sa volonté de créer « de nouveaux espaces sociaux », la compagnie ne désespère pas de la faire respecter par ses sous-traitants et ses associés dans le monde entier.

parence » dans un traitement égalitaire de l'ensemble des organisations.

Cette évolution n'est pas sans risque pour le syndicalisme. Non que les délégués craignent de perdre leur liberté d'action contre quelques subsides. Tous deux non signataires, la CGT de chez Renault comme la CFDT du Crédit lyonnais réfutent un syndicalisme de « sommet » que tend à encourager la réorganisation des structures de représentation à l'échelon national ou européen.

Chez Renault, cette mise en place s'est traduite par la réduction des heures de délégation à la base. Dans l'établissement bancaire (30 000 salariés), à la faveur d'une

de conflits aux formes inattendues, comme avec l'implantation progressive du syndicat SUD, à la pointe du combat contre la mondialisation.

En assurant des garanties de carrière et de salaires aux élus et aux délégués, en favorisant les passerelles entre la vie professionnelle et l'exercice du mandat, assorties d'une prise en compte des « compétences acquises », les directions espèrent préparer l'avenir. Un avenir qui passe aussi inévitablement par la généralisation de ces accords et leur extension aux sous-traitants, souvent composés d'anciennes unités filiales.

M. De.

### TROIS QUESTIONS À...

#### DANIEL SANCHEZ

**1** Vous êtes secrétaire général de la Fédération de la métallurgie CGT. Quel jugement portez-vous sur ces accords de droit syndical signés dans quelques grands groupes ?

Ces accords marquent une forme de reconnaissance du rôle et de la place des organisations syndicales dans la vie de l'entreprise. Ils traduisent aussi la volonté de rendre plus transparents les moyens, pas seulement financiers, mis à la disposition de leurs représentants pour accomplir leur mission, et d'une manière moins discriminatoire à l'égard de certains d'entre eux.

**2** Peut-on parler d'une certaine forme de normalisation dans les relations entre les directions et les syndicats ?

Pour une part. Au moment où le Medef prône sa refondation

sociale, où le pouvoir politique admet que les questions sociales ont été laissées pour compte, il était paradoxal que, dans les entreprises, des relations différentes ne soient pas actées par des accords de reconnaissance du fait syndical. On peut y voir un signe de la part des directions à l'égard de leur personnel. Une façon de prouver qu'elles ne sont pas indifférentes à la nécessité de donner aux questions sociales une place plus importante, par l'intermédiaire des syndicats.

Mais tout n'est pas réglé pour autant. Il faut aller plus loin et aborder la question de la citoyenneté dans l'entreprise. Par ailleurs, nous constatons encore beaucoup de situations discriminatoires. Dans la métallurgie, la majeure partie des salariés est employée hors des grands groupes, parmi leurs sous-traitants et dans des petites et moyennes entreprises (PME), où subsiste un véritable no man's land social.

**3** Les directions invoquent la nécessité de former les représentants des salariés aux nouvelles réalités et stratégies des entreprises. N'y a-t-il pas un risque de transformation du syndicalisme ?

Elles veulent accorder une plus grande place aux syndicats dans le cadre d'une concertation dont la finalité a été prédéterminée. On ne discute pas en dehors des règles de la compétitivité imposées par la mondialisation. Derrière ces accords qui favorisent surtout les représentations nationales ou européennes, on voit se dessiner une certaine forme de professionnalisation du syndicalisme. S'il venait à s'institutionnaliser, il serait frappé de la même crise que celle qui affecte le politique. Et l'on peut craindre une coupure entre la réalité vécue par les salariés et celle traitée dans ces instances supranationales.

Propos recueillis par Michel Delberghe

## Des accords qui englobent la formation des élus et le financement des syndicats

**LES ACCORDS** sur le droit syndical adoptés chez Renault, Peugeot, Alstom et au Crédit lyonnais présentent de larges similitudes sur le plan des principes comme dans les garanties assurées aux délégués dans l'exercice de leur mandat.

● **Renault.** Signé le 23 juin 2000 et en application depuis le 1<sup>er</sup> janvier, l'accord approuvé par la CFDT, la CGC, FO, la CFTC – mais pas par la CGT – régit « noir sur blanc » les règles de la discussion dans les différentes structures du groupe, nationale, européenne et mondiale. Les délégués « centraux » peuvent exercer leur mandat à temps plein. Cette disposition est assortie d'une diminution et d'une réglementation accrue des heures de délégation à la base.

Pour la première fois, une entreprise privée s'est engagée à doter les syndicats de moyens matériels et surtout financiers. A l'exemple des partis politiques, chaque organisation ayant obtenu plus de 5 % des suffrages aux élections professionnelles bénéficie d'une subvention de 300 000 francs (45 735 euros), à laquelle s'ajoute une somme proportionnelle selon le nombre de voix. A ce jour, la CFTC et le syndicat SUD en sont

exclus. En outre, un crédit de 600 000 francs (91 470 euros) est attribué à chaque fédération de la métallurgie.

● **Peugeot.** L'accord, signé le 26 juin par tous les syndicats, instaure une politique de formation générale, économique et sociale des élus qui seront aussi initiés aux nouveaux moyens de communication. Il prévoit un plan de formation pluriannuel destiné à anticiper une reconversion éventuelle. Outre l'organisation des différentes modalités de représentation, les syndicats seront dotés en moyens matériels, et chaque délégué central bénéficiera, en plus d'un crédit de cent heures, d'une subvention de 40 000 francs (6 098 euros) pour frais de fonctionnement. Direction et syndicats ont prévu que les délégués et élus conservent une activité professionnelle partielle.

● **Alstom.** La « Charte sur la représentation du personnel » adoptée le 14 mai par la CFDT, la CGC, la CFTC et FO – à l'exception de la CGT – fixe un cadre de référence aux accords qui devront être négociés dans les sociétés du groupe. Elle prévoit l'organisation de la concertation, l'information syndicale du personnel, une politique de formation des élus, des visites de

sites, une initiation à la vie économique, l'utilisation des nouvelles technologies ainsi que la sensibilisation de l'encadrement. Une dotation financière est envisagée, dont le montant reste à déterminer. La charte fixe surtout les garanties d'évolution de salaires et de carrières des élus et délégués, avec garanties de reclassement.

● **Crédit lyonnais.** L'accord, signé le 2 juillet par la CFTC, la CGT, FO, le Syndicat national des banques, mais pas la CFDT, fixe lui aussi les règles du dialogue social et de la représentation, à l'issue d'une restructuration du nombre de comités d'établissements passés de cinquante à neuf. Il prévoit la mise en place de quarante-cinq coordinateurs syndicaux régionaux détachés à mi-temps, aux côtés des trente délégués centraux. Pour leurs frais de fonctionnement, les syndicats recevront une dotation fixe de 200 000 francs (30 490 euros), assortie d'une part supplémentaire de 30 000 francs (4 573 euros) par tranche de 5 % des voix obtenues. Les délégués bénéficieront également de plans de formation en vue d'une éventuelle réadaptation professionnelle.

M. De

## « Notre référence demeure le code du travail »

### NANTES correspondance

Durant les négociations, la justice suit son cours. Alors que le groupe Alstom a adopté, le 14 mai, une charte sur la représentation du personnel prévoyant notamment la fin des pratiques discriminatoires à l'égard des militants syndicaux, Pierre Priet, Dominique Lebois et Loïc Lepage n'en finissent pas de diffuser les trois jugements rendus en leur faveur par le conseil des prud'hommes de Rennes (Ille-et-Vilaine) le 7 mars. Leur entreprise, Alstom Contracting, alors filiale d'Alstom redevenue entre-temps Cegelec (Le Monde du 21 juillet), a été condamnée à leur verser au total 160 000 francs (24 400 euros) « à titre de dommages et intérêts en réparation des préjudices subis ». Et leur organisation, la CGT, a obtenu 5 000 francs. Dans sa décision, la juridiction a épinglé la mesure discriminatoire dont ont été victimes ces salariés, « fondée en l'espèce sur l'appartenance syndicale ».

Malgré une ancienneté de près de vingt-cinq ans chez Alstom Contracting, les trois électriciens, délégués CGT du personnel, voient leurs rémunérations bloquées depuis de nombreuses années. « Je bénéficie du même salaire qu'un apprenti récemment embauché », s'indigne Pierre Priet,

cinquante ans, entré en 1978. Soit environ 7 500 francs brut par mois. Un tableau retraçant l'évolution de la carrière de vingt électriciens, recrutés par la société entre 1975 et 1980, « met en évidence une disparité de situation patente », poursuit le conseil des prud'hommes. Alors que cinq attestations de ses supérieurs et le suivi d'importants chantiers comme la salle omnisports ou l'hôtel de ville de Rennes prouvent les compétences de Pierre Priet, « aucune raison professionnelle n'est avancée pour justifier le refus opposé aux demandes légitimes du requérant sur son avancement ou l'augmentation individuelle de son salaire ».

### CANDIDATURE REJETÉE

Un quatrième jugement, le 27 mars, condamne à nouveau Alstom Contracting mais, cette fois, pour rupture abusive de contrat de travail : après plus de deux années de missions successives comme intérimaire à Laval (Mayenne), un centre de travaux qui dépend de Rennes, Frédéric, vingt-sept ans, pose sa candidature à un emploi permanent. Celle-ci est rejetée car le jeune homme est jugé « trop revendicatif ». On lui reproche notamment d'avoir participé à des débrayages organisés par la CGT. Frédéric obtient 86 000 francs de

dédommagement. « Nous sommes confrontés à une déréglementation sociale à l'américaine où seuls quelques abus sont sanctionnés par la justice », constate amèrement Pierre Priet.

Selon lui, la charte de groupe sur le droit syndical n'est qu'un « document rempli de prétendues bonnes intentions. Notre référence demeure le code du travail même s'il est imparfait plutôt qu'un vague système de partenariat où l'on voudrait faire croire aux salariés qu'ils sont associés à la marche de l'entreprise. En réalité, la direction fait preuve d'une dureté sans précédent ». Et de citer les quatorze procédures de licenciements que vient d'engager Alstom Contracting dans six de ses quarante-neuf établissements français après une grève sur les 35 heures qui a touché un tiers des sites.

Le délégué syndical devra, lui, à nouveau défendre son cas après l'appel interjeté par Alstom et continuer à vivre avec ses 7 500 francs en attendant une éventuelle revalorisation salariale. Car l'article L. 4121-2, alinéa 4 du code du travail spécifie qu'une discrimination syndicale « ne peut être réparée que par l'octroi de dommages et intérêts et non par la reclassification professionnelle sollicitée ».

Jacques Le Brigand



## Les restructurations de l'américain Lucent touchent sa filiale française

LA FILIALE française de l'équipementier de télécommunications américain Lucent, a présenté mercredi 8 août un plan de restructuration lors d'un comité central d'entreprise qui a débuté à 10 heures au Plessis-Robinson (Hauts-de-Seine). Ce plan social dont les modalités devraient être connues dans le courant de la journée, est particulièrement attendu.

En effet, le 24 juillet, le géant américain qui traverse une crise sans précédent avait annoncé une seconde vague massive de suppressions d'emplois qui toucherait de 15 000 à 20 000 personnes dans le monde. Or, le groupe a déjà supprimé 19 000 emplois au premier semestre. Si cette vague a touché prioritairement les Etats-Unis, berceau de Lucent, les salariés européens se sentent aujourd'hui visés. Lucent a déjà réduit ses effectifs en France, au gré des cessions d'activité. Après la filialisation de son activité de télécommunications d'entreprise, Avaya, la vente de l'usine de Rouen à la société américaine Viasystems Group en août 2000 et la fermeture en juin d'un site à Nice, ses effectifs sont passés, en un an, de 2 300 à 1 400 personnes.

D'autres sociétés high-tech, devraient aussi, à l'instar de Lucent, couper dans leurs effectifs européens après l'avoir fait outre-Atlantique. Le sous-traitant américain-singapourien Flextronics, qui a présenté le 20 juillet un plan de fermeture de son site français de Moncel-lès-Lunéville (Meurthe-et-Moselle), a annoncé, mardi, le licenciement de 1 600 salariés en Suède.

Laurence Girard

## Airbus diminue ses prévisions de production à partir de 2003

Le constructeur doit faire face à une contraction du marché du transport aérien. Plusieurs compagnies annoncent des réductions de capacités. Outre-Atlantique, les transporteurs ont perdu 372 millions de dollars au deuxième trimestre

CE N'EST PAS encore la crise, mais c'est la fin de l'euphorie. Le constructeur européen Airbus a ajusté, mardi 7 août, ses perspectives de production à la baisse à partir de l'année 2003, compte tenu des annulations d'options des compagnies aériennes. Airbus envisage donc de fabriquer 400 avions en 2003, et non plus 450 comme prévu auparavant. « Il y a un ralentissement du marché, dont nous devons tenir compte », a expliqué un porte-parole du groupe. Celui-ci maintient toutefois ses objectifs de livraisons pour cette année (330 avions) et pour 2002 (390 appareils), compte tenu des commandes fermes qui doivent être honorées d'ici là. Son concurrent Boeing avait déjà annoncé qu'il produirait 510 à 520 appareils en 2002, au lieu de 530 envisagés initialement.

Pour Airbus, la situation n'a rien d'alarmant, puisque la production augmentera dans les prochaines années (311 unités sont sorties des chaînes en 2000) et l'emploi n'est pas menacé. Fort d'une part du marché mondial de 50 % des commandes depuis trois ans, le constructeur européen continuera de développer ses usines. Mais sa maison mère, EADS, qui détient 80 % d'Airbus, a été mécaniquement sanctionnée par les investisseurs, avec un recul de l'action de plus de 5 %. Les analystes financiers vont devoir en effet revoir leurs prévisions de profits du groupe à la baisse.

Rainer Hertrich, l'un des deux coprésidents d'EADS, a tenté d'éteindre l'incendie en réaffirmant mardi ses objectifs de croissance de 20 % du chiffre d'affaires et de 15 % des résultats pour 2001. Mais l'avenir est plus incertain. Des deux

côtés de l'Atlantique, le ralentissement du marché du transport aérien est devenu une réalité.

En Europe, les compagnies réduisent la voilure. Depuis le début de la semaine, KLM, Lufthansa, et British Airways ont annoncé des réductions de capacités. Lufthansa a ainsi annoncé qu'elle allait réduire son offre à partir de l'hiver 2001-2002 pour prendre en compte le « net recul de la conjoncture mondiale et ses conséquences sur le marché des transports aériens intercontinentaux en adaptant son réseau et en se concentrant encore plus sur les trajets rentables ». Cette réduction, qui correspond à l'équivalent de deux avions Boeing 747-200, ne devrait cependant pas avoir de conséquences sur l'emploi ni sur les prévisions de résultats annuels. Selon le deuxième transporteur européen, la croissance du trafic intercontinental va se ralentir au cours des prochaines années. Lufthansa préfère limiter la croissance de ses capacités dans ce secteur à 3 % par an contre 7 % prévus auparavant.

### SUPPRESSIONS D'EMPLOIS

KLM, quatrième transporteur du Vieux Continent, est confronté à la même situation. Lundi, la compagnie néerlandaise a annoncé qu'elle allait réduire sa capacité globale de 3 % dès cet hiver pour répondre à la diminution de la demande sur certaines lignes. A la différence de Lufthansa, se concentrer sur des vols rentables va entraîner des suppressions d'emplois, que la compagnie chiffre aux environs de 400 à 500 personnes. Quant à British Airways, premier transporteur européen, les résultats publiés traduisent déjà le ralentissement écono-

mique en dépit d'une nette réduction des capacités (10 % en 2000 et 9 % en 2001).

Outre-Atlantique, la baisse conjuguée des activités du transport de passagers et de fret en raison du ralentissement économique a déjà frappé de plein fouet les transporteurs : les huit premières compagnies américaines ont perdu au deuxième trimestre de cette année 372 millions de dollars. Et comme le faisait remarquer Robert Milton, président d'Air Canada, lors de la présentation des résultats, mercredi 1<sup>er</sup> août, « si vous êtes un grand transporteur nord-américain, c'est sûr que vous allez perdre de l'argent cette année ». M. Milton a présenté un plan de réduction de ses effectifs de 4 000 postes, après les 3 500 départs volontaires déjà annoncés en décembre 2000.

De façon paradoxale, ce sont aujourd'hui les compagnies à bas coûts qui tirent leur épingle du jeu : l'irlandais Ryanair, spécialiste des vols à bas prix, a enregistré au premier trimestre de son exercice 2002 (débuté en avril) un bénéfice net en hausse de 28,3 % à 23,22 millions d'euros et son concurrent, la compagnie britannique concurrente EasyJet, a elle aussi annoncé mardi des résultats trimestriels flatteurs. Toutefois, le président-directeur général de Ryanair, Michael O'Leary, reste réaliste : « Nous croyons que le ralentissement général de l'économie en Europe sera favorable à la croissance du trafic aérien à bas prix, mais pourrait conduire à des rendements légèrement inférieurs aux prévisions. »

François Bostnavaron et  
Christophe Jakubyszyn

## Cisco voit fondre ses bénéfices et annonce des suppressions d'emplois

LE GROUPE AMÉRICAIN Cisco Systems a publié mardi 7 août des résultats en forte baisse pour le quatrième trimestre de son exercice 2000-2001, clos le 28 juillet. Le premier équipementier mondial de réseaux pour Internet a enregistré de mai à juillet un bénéfice avant éléments exceptionnels de 163 millions de dollars, en baisse de 86 % par rapport à l'exercice précédent. Le bénéfice net a, lui, reculé de 99 %, passant de 796 millions de dollars au quatrième trimestre 1999-2000 à 7 millions de dollars. Le chiffre d'affaire de l'exercice 2000-2001 est tout de même en augmentation de 18 %, à 22,29 milliards de dollars contre 18,93 milliards un an plus tôt.

Ces mauvais résultats s'inscrivent dans la lignée de ceux de ses concurrents, de Nortel à Alcatel en passant par Lucent, dans un secteur touché par une chute des investissements. Le PDG de Cisco, John Chambers, a déclaré que la visibilité s'améliorerait à court terme, mais restait difficile à long terme. En attendant, Cisco, qui a déjà supprimé 8 500 emplois en début d'année, a annoncé de nouvelles suppressions de postes au premier trimestre du nouvel exercice, sans en préciser le nombre.

## France Télécom prêt à monter au capital de l'opérateur polonais TPSA

FRANCE TÉLÉCOM, en accord avec son partenaire Kulczyk Holdings, a confirmé qu'elle avait déposé mardi 7 août, auprès du ministère polonais du Trésor, une offre pour monter au capital de l'opérateur polonais de téléphonie fixe TPSA. L'entreprise française a déjà acquis en 2000, avec le milliardaire Jan Kulczyk, 35 % du capital de TPSA, pour 4,6 milliards d'euros. En outre, elle disposait, jusqu'au 31 juillet, d'une option d'achat pour en acquérir encore 10 %. Elle n'a pas exercé ce droit, et pour cause : alors que le prix de l'action avait été fixé à 38 zlotys (10,2 euros) lors de la transaction, le cours a plongé et le titre TPSA se négociait lundi 14,2 zlotys (3,8 euros) à la Bourse de Varsovie. France Télécom, qui n'a pas dévoilé le détail de son offre, souhaite bénéficier de cette chute en prenant le contrôle de l'opérateur polonais.

## Divergences entre la direction et les syndicats de « France Soir »

« LA DIRECTION revient sur ses engagements, n'évoquant plus que plan social, mesure de dégelage et ultimatum », estime le Comité intersyndical du Livre parisien (CILP)-CGT, dans un communiqué publié mardi 7 août, à propos du plan social à France Soir. Ce texte est une réaction à une lettre adressée la veille aux salariés par la direction du quotidien, qui souhaite une accélération de la procédure. Le 15 juin, les syndicats avaient obtenu un délai de vingt et un jours pour se prononcer sur ce plan, qui prévoit la suppression de 76 postes. Le journal compte 187 salariés. Par ailleurs, à l'initiative du Syndicat de la presse parisienne (SPP), un constat de discussion avait été signé le 31 juillet sur la nécessité d'un plan de relance du quotidien et le respect des accords régionaux entre le SPP, la CGT et l'italien Poligrafici Editoriale, propriétaire de France Soir. La prochaine réunion du comité d'entreprise est prévue pour le mercredi 5 septembre.

## TABLEAU DE BORD

### ÉCONOMIE

M. Schröder admet que la croissance allemande ne sera que de 1,5 % à 2 %

LE CHANCELIER allemand Gerhard Schröder ne table plus que sur une croissance de 1,5 % à 2 % en 2001 en Allemagne, prenant pour la première fois ses distances avec le pronostic officiel d'« environ 2 % », a-t-il affirmé à l'hebdomadaire Stern à paraître jeudi 9 août. Par ailleurs, les prix à la consommation en Allemagne sont restés inchangés en juillet comparé à juin, ce qui porte leur hausse à 2,6 % sur un an, a indiqué mercredi l'Office fédéral des statistiques. La veille, le ministre des finances avait indiqué (chiffres provisoires corrigés des variations saisonnières - CVS) que la production industrielle avait de nouveau baissé en juin, de 0,4 % par rapport à mai. Le nombre de chômeurs, de 3,863 millions (CVS), a augmenté en juillet pour le septième mois consécutif, a indiqué mardi l'Office du travail.

■ ZONE EURO : le niveau des taux d'intérêt dans la zone euro est approprié et « pas seulement pour la période actuelle », a déclaré Otmar Issing, chef économiste de la Banque centrale européenne (BCE), au quotidien allemand Börsen Zeitung de mercredi.

■ ÉTATS-UNIS : la productivité a augmenté de 2,5 % en rythme annuel au deuxième trimestre, après une hausse de 0,1 % (chiffre révisé) au premier, a annoncé mardi le département du travail.

■ BRÉSIL : le prix à payer par le Brésil pour l'ouverture par le Fonds monétaire international (FMI) d'une ligne de crédit de 15 milliards de dollars, accordée le 3 août, sera une réduction de ses dépenses publiques, a déclaré mardi le ministre des finances, Pedro Malan.

### AFFAIRES

#### INDUSTRIE

● TOSHIBA : le géant informatique japonais a annoncé, mercredi, la fermeture, fin septembre, de l'une de ses lignes de production de microprocesseurs. La décision se traduira par une baisse de 7 millions de la production mensuelle de mémoires DRAM de Toshiba, à 20 millions d'unités.

● EON : le principal groupe énergétique allemand a annoncé, mercredi, la vente au négociant britannique Balli de sa filiale à 100 % Kloeckner & Co, spécialisée dans le négoce des métaux et la logistique, pour 1,1 milliard d'euros.

● PROCTER AND GAMBLE : le groupe américain spécialisé dans les produits d'hygiène et d'entretien a annoncé, pour la première fois depuis huit ans, une perte de 320 millions de dollars au dernier trimestre de l'exercice 2000-2001.

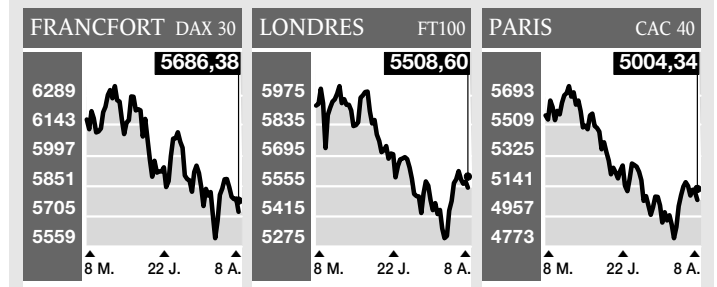
● PERNOD-RICARD : le groupe français de boissons a confirmé que l'acquisition du pôle spiritueux et vins de Seagram « suit son cours » et que l'accord devrait être finalisé en septembre. La cession d'Orangina au britannique Cadbury est annoncée, elle, pour la fin de l'année.

#### SERVICES

● TATI : la filiale touristique du distributeur devrait ouvrir un premier village de vacances en 2002 en Tunisie. Tati Vacances vise un chiffre d'affaires de 100 millions de francs (15,2 millions d'euros) en 2001, selon son président Olivier Lachenaud, cité mercredi dans La Tribune.

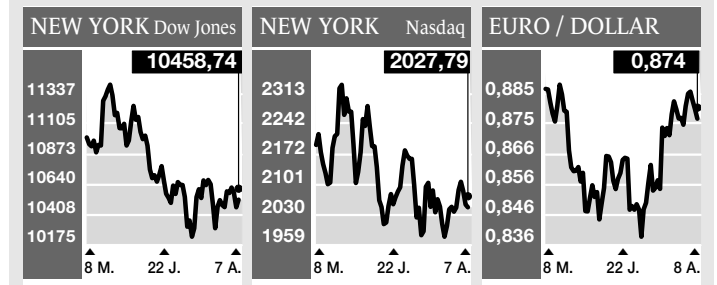
● TRANSPORT AÉRIEN : les pilotes d'avions Fokker 100 d'AOM-Air Liberté, regroupés au sein de l'association AIR 100, ont exprimé, mardi, leur « indignation face aux méthodes brutales, injustes et probablement illégales utilisées pour supprimer leur emploi ». Ils envisagent des actions en justice.

### EUROPE



Europe 9h57	Indices sélection	cours 08/08	Var. % 07/08	Var. % 31/12
EUROPE	EURO STOXX 50	4014,51	- 0,70	- 15,88
EUROPE	STOXX 50	3879,41	- 0,50	- 14,87
EUROPE	EURO STOXX 324	335,22	- 0,53	- 14,44
EUROPE	STOXX 653	314,05	- 0,42	- 12,71
PARIS	CAC 40	5004,34	- 0,94	- 15,56
PARIS	MIDCAC	.....	.....	.....
PARIS	SBF 120	3425,92	- 0,82	- 14,83
PARIS	SBF 250	.....	.....	.....
PARIS	SECOND MARCHÉ	.....	.....	.....
AMSTERDAM	AEX	539,85	- 1,05	- 15,33
BRUXELLES	BEL 20	2921,54	- 0,01	- 3,40
FRANCFORT	DAX 30	5686,38	- 1,15	- 11,61
LONDRES	FTSE 100	5508,60	- 0,51	- 11,47
MADRID	STOCK EXCHANGE	8497,20	- 0,82	- 6,72
MILAN	MIBTEL 30	36892,00	- 0,48	- 15,62
ZURICH	SPI	6860	- 0,48	- 15,68

### AMÉRIQUES

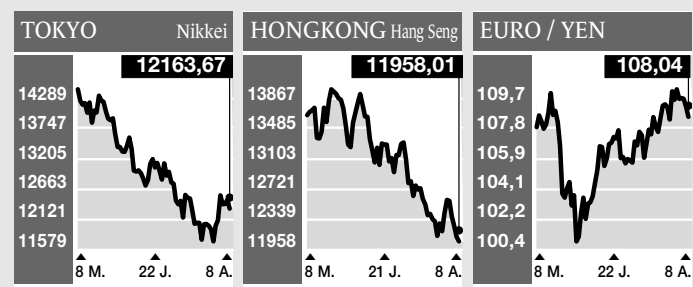


Amérique 9h57	Indices sélection	cours 07/08	Var. % 06/08	Var. % 31/12
ÉTATS-UNIS	DOW JONES	10458,74	0,55	- 3,04
ÉTATS-UNIS	S&P 500	1204,40	0,33	- 8,78
ÉTATS-UNIS	NASDAQ COMPOSITE	2027,79	- 0,32	- 17,92
TORONTO	TSE INDEX	7772,23	0,36	- 13
SAO PAULO	BOVESPA	14035,91	.....	- 8,02
MEXICO	BOLSA	373,04	0,26	18,05
BUENOS AIRES	MERVAL	307,21	1,62	- 26,29
SANTIAGO	IPSA GENERAL	110,91	0,14	15,53
CARACAS	CAPITAL GENERAL	7286,75	- 0,44	6,76

### Cours de change croisés

08/08 9h57	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours EURO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours FR.S.
DOLLAR	.....	0,80968	0,87475	0,13335	1,41580	0,58089
YEN	123,50500	.....	108,04500	16,47000	174,86000	71,73500
EURO	1,14318	0,92554	.....	0,15245	1,61885	0,66405
FRANC	7,49880	6,07235	6,55957	.....	10,61800	4,35620
LIVRE	0,70631	0,57185	0,61770	0,09415	.....	0,41020
FRANC SUISSE	1,72150	1,39390	1,50605	0,22960	2,43745	.....

### ASIE - PACIFIQUE



Zone Asie 9h57	Indices sélection	cours 08/08	Var. % 07/08	Var. % 31/12
TOKYO	NIKKEI 225	12163,67	- 1,26	- 11,77
HONGKONG	HANG SENG	11958,01	- 0,41	- 20,78
SINGAPOUR	STRAITS TIMES	1649,51	- 0,46	- 14,39
SÉOUL	COMPOSITE INDEX	69,89	- 0,29	10,32
SYDNEY	ALL ORDINARIES	3344,10	- 0,12	6
BANGKOK	SET	21,23	1,68	13,96
BOMBAY	SENSITIVE INDEX	3307,26	- 0,37	- 16,74
WELLINGTON	NZSE-40	2037,27	0,08	7,13

### Taux de change fixe zone Euro

Euro contre	Taux	contre franc	Taux	Euro contre	07/08
FRANC	6,55957	EURO	0,15245	COURONNE DANOISE	7,4429
DEUTSCHEMARK	1,95583	DEUTSCHEMARK	3,35385	COUR. NORVÉGIENNE	7,9690
LIRE ITALIENNE (1000)	1,93627	LIRE ITAL. (1000)	3,38774	COUR. SUÉDOISE	9,1885
PESETA ESPAG. (100)	1,66386	PESETA ESPAG. (100)	3,94238	COUR. SLOVÈNE	33,9130
ESCUDO PORT. (100)	2,00482	ESCUDO PORT. (100)	3,27190	DOLLAR AUSTRALIEN	1,7020
SCHILLING AUTR. (10)	1,37603	SCHILLING AUTR. (10)	4,76703	DOLLAR CANADIEN	1,3395
PUNT IRLANDAISE	0,78756	PUNT IRLANDAISE	8,32894	DOLLAR HONGKONG	6,8383
FLORIN NÉERLANDAIS	2,20371	FLORIN NÉERLANDAIS	2,97660	DOLLAR NÉO-ZÉLAND	2,0976
FRANC BELGE (10)	4,03399	FRANC BELGE (10)	1,62607	FORINT HONGROIS	247,3900
MARKKA FINLAND	5,94573	MARKKA FINLAND	1,10324	LEU ROUMAIN	260,98
DRACHME GREC.(100)	3,40750	DRACHME GREC. (100)	1,92503	ZLOTY POLONAIS	3,7197

### Taux d'intérêt (%)

Taux 07/08	Taux j.j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	4,52	4,34	5,02	5,58
ALLEMAGNE	4,54	4,41	4,89	5,49
GDE-BRETAG.	4,37	4,91	4,98	4,71
ITALIE	4,54	4,37	5,28	5,87
JAPON	0,04	0,03	1,44	2,54
ÉTATS-UNIS	3,72	3,52	5,17	5,59
SUISSE	3,10	3,10	3,30	3,96
PAYS-BAS	4,51	4,37	5,04	5,55

### Matif

Cours 9h57	Volume 08/08	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5	.....	.....	.....
DÉCEMBRE 2001	351	89,40	89,43
Euribor 3 mois	.....	.....	.....
JANVIER 2001	NC	NC	NC

Retrouvez ces cotations sur le site Web : [www.lemonde.fr/bourse](http://www.lemonde.fr/bourse)

### BOURSES

AFFECTÉE par les résultats de Cisco, la Bourse de Paris a ouvert en baisse mercredi 8 août, l'indice CAC 40 cédant 0,46 %, à 5 028,19 points. Il avait terminé mardi en repli de 0,29 %. A Francfort, le DAX reculait de 0,54 % en début de matinée, après un gain de 0,11 % la veille. Le Footsie de Londres était stable, à 5 536,80 points. Aux Etats-Unis, mardi, le Dow Jones a fini en hausse de 0,55 %, à 10 458,74 points, contre une baisse de 0,32 % à 2 027,79 points pour le Nasdaq. Au Japon, le Nikkei a perdu 1,26 %, à 12 163,67 points, à la clôture mercredi.

### TAUX-CHANGES

LA DEVISE européenne restait sous le seuil de 0,88 dollar mercredi 8 août lors des premiers échanges, encore affectée par des données publiées la veille, notamment la production industrielle en Allemagne. L'euro s'échangeait à 0,875 3 dollar. De son côté, le billet vert évoluait dans des marges étroites face au yen, et cotait 123,51 yens. Sur le marché des taux, le rendement de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) française se situait, mercredi matin, à 5,028 %, tandis que le Bund, son homologue allemand, s'établissait à 4,909 %.



VALEURS EUROPÉENNES

L'annonce de l'allemand Bayer, faite mercredi 8 août, du retrait de son médicament anticholestérol Baycol et de résultats à venir plus mauvais que prévu a jeté un froid sur les marchés. A l'ouverture de la Bourse de Francfort, l'action perdait 10,81% pour atteindre 40,27 euros, son plus bas niveau de l'année.

L'action Deutsche Telekom a plongé, mardi 7 août, à 23,37 euros, son plus bas niveau depuis novembre 1998, à la suite de la cession de titres par la Deutsche Bank. La valeur baissait à nouveau de 0,2%, à 23,17 euros, mercredi, en début de séance.

L'action du fabricant britanni-

que de gaz industriels BOC s'inscrivait en hausse de 3%, à 980 pence, mercredi, à l'ouverture de la séance à Londres. Le groupe vient d'annoncer un programme de réduction des coûts entraînant la suppression de 1 500 emplois, consécutive au ralentissement dans le secteur des semi-conducteurs.

Le titre Porsche, qui va être retiré de l'indice des valeurs moyennes allemandes, gagnait 4,5%, à 404,50 euros, mercredi, à l'ouverture de la banque de Francfort, alors que le constructeur a annoncé une prévision de bénéfice de plus de 1 milliard de marks (510 millions d'euros).

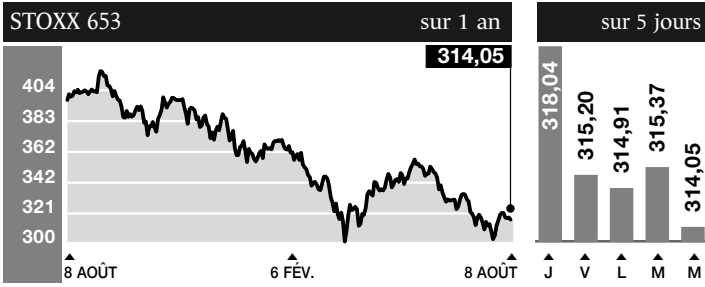


Tableau des valeurs de l'indice STOXX 653 pour divers pays et secteurs.

PHARMACIE

Tableau des valeurs de l'indice PHARMACIE pour divers pays et secteurs.

BIENS D'ÉQUIPEMENT

Tableau des valeurs de l'indice BIENS D'ÉQUIPEMENT pour divers pays et secteurs.

ÉNERGIE

Tableau des valeurs de l'indice ÉNERGIE pour divers pays et secteurs.

À NOS ABONNÉS Pour vos changements d'adresse ou suspensions d'abonnement durant vos vacances un seul numéro 0825 022 021 ou par Internet : www.lemonde.fr

Tableau des valeurs de l'indice SERVICES FINANCIERS pour divers pays et secteurs.

CONSUMMATION CYCLIQUE

Tableau des valeurs de l'indice CONSUMMATION CYCLIQUE pour divers pays et secteurs.

ALIMENTATION ET BOISSON

Tableau des valeurs de l'indice ALIMENTATION ET BOISSON pour divers pays et secteurs.

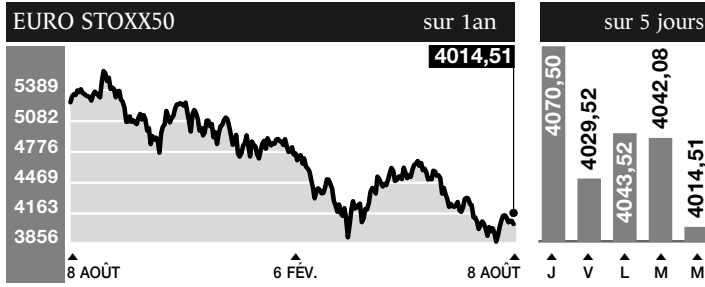


Tableau des valeurs de l'indice EURO STOXX50 pour divers pays et secteurs.

ASSURANCES

Tableau des valeurs de l'indice ASSURANCES pour divers pays et secteurs.

MEDIAS

Tableau des valeurs de l'indice MEDIAS pour divers pays et secteurs.

BIENS DE CONSOMMATION

Tableau des valeurs de l'indice BIENS DE CONSOMMATION pour divers pays et secteurs.

COMMERCE DISTRIBUTION

Tableau des valeurs de l'indice COMMERCE DISTRIBUTION pour divers pays et secteurs.

HAUTE TECHNOLOGIE

Tableau des valeurs de l'indice HAUTE TECHNOLOGIE pour divers pays et secteurs.

SERVICES COLLECTIFS

Tableau des valeurs de l'indice SERVICES COLLECTIFS pour divers pays et secteurs.

AMSTERDAM

Tableau des valeurs de l'indice AMSTERDAM pour divers pays et secteurs.

BRUXELLES

Tableau des valeurs de l'indice BRUXELLES pour divers pays et secteurs.

FRANCFORT

Tableau des valeurs de l'indice FRANCFORT pour divers pays et secteurs.

CODES PAYS ZONE EURO

FR : France - DE : Allemagne - ES : Espagne IT : Italie - PT : Portugal - IR : Irlande LU : Luxembourg - NL : Pays-Bas - AT : Autriche FI : Finlande - BE : Belgique - GR : Grèce.

CODES PAYS HORS ZONE EURO

CH : Suisse - NO : Norvège - SE : Suède GB : Grande-Bretagne - DK : Danemark

08/08 10h06

Tableau des cours en euros et variations pour divers secteurs.

AUTOMOBILE

Tableau des valeurs de l'indice AUTOMOBILE pour divers pays et secteurs.

BANQUES

Tableau des valeurs de l'indice BANQUES pour divers pays et secteurs.

CONGLOMÉRATS

Tableau des valeurs de l'indice CONGLOMÉRATS pour divers pays et secteurs.

TÉLÉCOMMUNICATIONS

Tableau des valeurs de l'indice TÉLÉCOMMUNICATIONS pour divers pays et secteurs.

CONSTRUCTION

Tableau des valeurs de l'indice CONSTRUCTION pour divers pays et secteurs.

PRODUITS DE BASE

Tableau des valeurs de l'indice PRODUITS DE BASE pour divers pays et secteurs.

CHIMIE

Tableau des valeurs de l'indice CHIMIE pour divers pays et secteurs.







**ATHLÉTISME** In vaincu depuis le début de la saison, le Suisse André Bucher a remporté la finale du 800 m devant le Kenyan Wilfred Bungei et le Polonais Pawel Czapiewski. ● LA

**SÉNÉGALAISE** Amy Mbacke Thiam a remporté une victoire inattendue sur 400 m, qui offre à son pays son premier titre mondial. ● **CHAMPION DU MONDE** en 1997 et en 1999, le Tchèque



que Tomas Dvorak a obtenu à Edmonton son troisième titre au décathlon et a signé, avec 8 902 points, la troisième performance de l'histoire. ● **VENOLYN CLARKE**, championne

canadienne du 100 m, a été contrôlée positive au stanozolol. Dix athlètes, ayant subi des tests sanguins de détection de l'EPO, présentent des résultats « déviant des normes ».

## Le sacre d'André Bucher prolonge la tradition de l'athlétisme amateur

800 m. Héros très discret, le Suisse, instituteur de profession, s'est imposé dans le double tour de piste en 1 min 43 s 70, en l'absence du recordman du monde, le Danois Wilson Kipketer, et de l'Algérien Djibir Saïd-Guerni, qui ont déclaré forfait sur blessure

### EDMONTON

de notre envoyé spécial

L'athlétisme mondial s'est trouvé un nouveau champion, mardi 7 août, à Edmonton, mais sans doute pas une star, au sens que l'on donne aujourd'hui à ce mot. Le Suisse André Bucher, vingt-cinq ans, vainqueur du 800 m, en 1 min 43 s 70, porte en lui toutes les caractéristiques de l'anti-héros. Discret, pour ne pas dire timide. Certes, il était arrivé au Canada avec le statut de favori, trois déflections majeures l'ayant propulsé sur le devant de la scène, une position qui le dérange davantage qu'elle ne lui sied. « Je dois avouer que cela a fait peser sur mes épaules une certaine pression », glisse-t-il. Wilson Kipketer, le Danois d'origine kenyane, recordman du monde, et l'Algérien Djibir Saïd-Guerni, médaillé de bronze à Sydney, avaient dû déclarer forfait sur blessure. Quant au jeune prodige russe, Yuriy Borzakovsky, champion du monde en salle cet hiver, il avait préféré « se réserver en vue des prochaines saisons ».

Mais il serait injuste d'attribuer à ces seules absences la notoriété soudaine d'André Bucher. Tout simplement parce que le Lucernois, détenteur de la meilleure performance mondiale de l'année, en 1 min 42 s 90, est vaincu depuis le début de la saison. « Combien de courses cela représente-t-il ? Oh, je ne saurais pas vous dire. Quelques-unes, en tout cas... » Aucune des étapes de la Golden League (la lucrative tournée de meetings européens) auxquelles il a participé ne lui a échappé. « Ce genre d'indicateur est sans doute plus significatif qu'un championnat du monde, puisqu'il exige d'être le meilleur du début à la fin de la saison, et non simplement sur trois courses », estime-t-il.

André Bucher aime par-dessus tout la régularité. Dans la vie comme sur la piste. Il a ainsi pris l'habitude de ne confier à personne le soin de rythmer ses courses. Alors il court seul. Tous derrière, et lui devant, faisant fi des contraintes tactiques pourtant essentielles dans sa discipline. Aux championnats du monde en salle de Lisbonne, en mars, il avait ainsi consciencieusement mené chacune des courses du début à la fin. Et tant pis si Borzakovsky et le Sud-Africain Johan Botha en avaient profité pour le devancer sur la ligne.

A Edmonton, il a de nouveau pris ses responsabilités, emmenant les



Le Suisse André Bucher, grand favori du 800 m, s'est imposé sans discussion sur la piste du Commonwealth Stadium.

séries, mettant un point d'honneur à défendre le statut, nouveau pour lui, de favori. Restait à savoir si la mésaventure vécue au Portugal n'allait pas se répéter. Et confiner le Suisse dans sa réputation d'éternel second, qu'il traîne comme un boulet. Mais un homme fit prendre à l'histoire un tour différent. Le Kenyan Wilfred Bungei emmena la course sur des bases très élevées pour une finale de championnat. « Ce fut le scénario parfait. J'espérais vraiment une course aussi rapide. »

L'épilogue fut tout aussi académique que sa foulée. Un modèle tactique souvent invoqué par les entraîneurs de demi-fond comme le 800 m idéal. Placé dans le sillage de son li-

vre de luxe, 500 mètres durant, Bucher attaqua à 300 mètres du but pour finir en accélérant, relâché jusqu'à la ligne. Une démonstration ciselée, à montrer dans les écoles. Ce qui, pour un instituteur, relèverait d'une certaine logique. André Bucher a simplement appliqué dans la pratique la théorie dont il est friand.

### UN MODÈLE DE SIMPLICITÉ

Professeur des écoles, il partage son temps entre ses élèves et l'université de Berne. Son existence, il la pense et la vit comme un modèle de simplicité. Et, s'il devient populaire, pour ne pas dire médiatique, c'est presque en s'excusant. « Il est vrai

que je n'aime pas mettre ma vie privée en avant, dit-il. Cela passe par la nécessité de se protéger. Je n'ai jamais pensé à pratiquer l'athlétisme pour devenir riche ou célèbre. J'aime tout simplement ce sport. »

Depuis l'âge de dix ans, la course à pied a pris une place prépondérante dans sa vie. Il y a tissé des liens quasi familiaux avec son entourage sportif. Il est depuis toujours fidèle à son petit club de Beromünster ainsi qu'à son entraîneur, Andy Vögli. Les sirènes du sport business ne chantent pas assez bien à son goût. S'il est en contrat avec un équipementier, il a ainsi refusé de nombreuses propositions de sponsors, afin de ne pas « devoir [se] plier à leurs obliga-

tions ». Une image presque parfaite, au point qu'elle en agace certains.

L'homme se défend pourtant de ne pas être aussi lisse, aussi froid qu'on veut bien le dire. Et n'aspire qu'à goûter un bonheur simple. André Bucher, toutefois, va devoir vivre désormais avec un nouveau statut à assumer. « Je suis vraiment content de gagner enfin après toutes ces deuxièmes places. Je sais aussi que beaucoup de monde était devant la télévision en Suisse, malgré l'heure matinale. De même, j'ai été très touché que mes coéquipiers me soutiennent de la sorte pendant la course. D'autant que ma mère avait fait le déplacement à Edmonton... »

Ses adversaires sont les premiers à

reconnaître leur vainqueur du jour comme le nouveau maître de la distance. « Borzakovsky est le seul homme au monde qui aurait pu l'inquiéter », analysent ensemble Wilfred Bungei, finalement deuxième, et le Polonais Pawel Czapiewski, troisième. Il ne serait toutefois pas étonnant que ce dernier, inconnu avant les Mondiaux, ne s'amuse à venir jouer les trouble-fête dans un proche avenir. De constitution fragile, longtemps freiné dans sa progression par une tendance chronique à

### Quatre finalistes pour la France

Les médailles se font attendre, mais les athlètes français ont montré de belles choses, mardi 7 août, en obtenant quatre places de finalistes. Alors que Laurent Hernu terminait huitième du décathlon en battant son record personnel (8 280 points), ce qu'aucun de ses coéquipiers n'avait encore réussi, Yamna Belkacem a arraché, elle aussi, une très belle huitième place sur 10 000 m, une course qu'elle a menée au train pendant 8 km avant que le rythme s'emballé. Au lancer du marteau, une épreuve dans laquelle l'équipe de France espérait « secrètement » une médaille, Manuela Montebrun et Florence Ezech ont pris respectivement les cinquième et septième places, mais n'ont pas semblé déçues. « Sur ce concours, je suis à ma place, a déclaré Manuela Montebrun, vingt et un ans. Finaliste ici, ça me laisse espérer de belles choses pour l'avenir. » Le concours a été remporté par la Cubaine Yipsi Moreno, avec un lancer à 70,65 m.

l'anémie, puis par un virus tenace voilà trois ans, Pawel Czapiewski dut encore faire face au décès de son entraîneur, il y a dix-huit mois. Aujourd'hui sur pied, et après avoir pulvérisé tour après tour son record personnel pour le porter à 1 min 44 s 63 en finale, il devrait enfin voir s'ouvrir la porte des meetings, dont on l'avait tenu éloigné jusque-là.

Cyril Pocréaux

### Les résultats

#### FEMMES

##### ● 400 m

1. Amy Mbacke Thiam (SEN), 49 s 86 ; 2. Fenton (JAM), 49 s 88 ; 3. Guevara (MEX), 49 s 97 ; 4. Breuer (ALL), 50 s 49 ; 5. Nadjina (TCD), 50 s 80 ; 6. Zykina (RUS), 50 s 93 ; 7. Nguimgo (CAM), 51 s 97.

Abandon : Ogunkoya (NGR).

**Les Françaises** : Francine Landre, éliminée en séries (52 s 57).

##### ● 1 500 m

1. Gabriela Szabo (ROU), 4 min 0 s 57 ; 2. Szekeley (ROU), 4 min 1 s 70 ; 3. Gorelova (RUS), 4 min 2 s 40 ; 4. Sacramento (POR), 4 min 3 s 96 ; 5. Chojecka (POL), 4 min 6 s 70 ; 6. Rodriguez (ESP), 4 min 7 s 10 ; 7. Turova (BLR), 4 min 7 s 25 ; 8. Ayhan (TUR), 4 min 8 s 17.

**Les Françaises** : Hanane Sabri-Baala, éliminée en qualifications (4 min 29 s 47).

##### ● 10 000 m

1. Derartu Tulu (ETH), 31 min 48 s 81 ; 2. Adere (ETH), 31 min 48 s 85 ; 3. Wami (ETH), 31 min 49 s 98 ; 4. Radcliffe (GBR), 31 min 50 s 06 ; 5. Botezan (ROU), 32 min 3 s 46 ; 6. Petrova (RUS), 32 min 4 s 94 ; 7. Leghzaoui (MAR), 32 min 6 s 35 ; 8. Belkacem (FRA), 32 min 9 s 21.

##### ● Longueur

1. Fiona May (ITA), 7,02 m ; 2. Kotova (RUS), 7,01 m ;

3. Montalvo (ESP), 6,88 m ; 4. Vaszi (HON), 6,86 m ; 5. Gotovska (LET), 6,84 m ; 6. Xanthou (GRE), 6,76 m ; 7. Higa Maggi (BRE), 6,73 m ; 8. Galkina (RUS), 6,70 m.

**Les Françaises** : Aurélie Félix, éliminée en qualifications (6,37 m).

##### ● Marteau

1. Yipsi Moreno (CUB), 70,65 m ; 2. Kuzenkova (RUS), 70,61 m ; 3. Eagles (AUS), 68,87 m ; 4. Skolimowska (POL), 68,05 m ; 5. Montebrun (FRA), 67,78 m ; 6. Shaw (GBR), 65,89 m ; 7. Ezech (FRA), 65,88 m ; 8. Brkljacic (CRO), 65,43 m.

##### HOMMES

##### ● 800 m

1. André Bucher (SUI), 1 min 43 s 70 ; 2. Bungei (KEN), 1 min 44 s 55 ; 3. Czapiewski (POL), 1 min 44 s 63 ; 4. Yiampany (KEN), 1 min 44 s 96 ; 5. Schumann (ALL), 1 min 45 s 00 ; 6. Mulaudzi (AFS), 1 min 45 s 01 ; 7. Tighazouine (MAR), 1 min 45 s 58 ; 8. Sepeng (AFS), 1 min 46 s 68.

Pas de Français engagé.

##### ● Décathlon

1. Tomas Dvorak (TCH), 8 902 pts (100 m : 10 s 62 ; longueur : 8,07 m ; poids : 16,57 m ; hauteur : 2,00 m ; 400 m : 47 s 74 ; perche : 5,00 m ; 110 m haies : 13 s 80 ; disque : 45,51 m ; javelot :

68,53 m ; 1 500 m : 4 min 35 s 13) ; 2. Nool (EST), 8 815 pts (10 s 60 ; 7,63 m ; 14,90 m ; 2,03 m ; 46 s 23 ; 5,40 m ; 14 s 40 ; 43,40 m ; 67,01 m ; 4 min 29 s 58) ; 3. Macey (GBR), 8 603 pts (10 s 72 ; 7,59 m ; 15,41 m ; 2,15 m ; 46 s 21 ; 4,70 m ; 14 s 34 ; 46,96 m ; 54,61 m ; 4 min 29 s 05) ; 4. Zsivoczky (HON), 8 371 pts (10 s 87 ; 6,99 m ; 14,65 m ; 2,18 m ; 48 s 86 ; 4,90 m ; 15 s 19 ; 47,23 m ; 62,43 m ; 4 min 23 s 23) ; 5. Lobodin (RUS), 8 352 pts (10 s 74 ; 7,15 m ; 16,16 m ; 2,03 m ; 48 s 78 ; 5,10 m ; 14 s 42 ; 44,95 m ; 54,68 m ; 4 min 31 s 77) ; 6. Ryba (TCH), 8 332 pts (11 s 14 ; 7,17 m ; 13,76 m ; 2,09 m ; 48 s 76 ; 5,10 m ; 14 s 33 ; 47,40 m ; 56,04 m ; 4 min 20 s 66) ; 7. Schmid (ALL), 8 307 pts (10 s 87 ; 7,43 m ; 13,55 m ; 1,97 m ; 47 s 86 ; 5,10 m ; 14 s 57 ; 43,16 m ; 65,13 m ; 4 min 33 s 98) ; 8. Hernu (FRA), 8 280 pts (10 s 97 ; 7,31 m ; 14,43 m ; 2,03 m ; 49 s 31 ; 5,10 m ; 14 s 01 ; 43,93 m ; 59,90 m ; 4 min 37 s 41).

### Le programme

#### ● Mercredi 8 août

Finale hauteur H (2 h 40, heure française), 400 m haies F (3 h 45), 3 000 m steeple H (4 heures), disque H (4 heures), 10 000 m H (5 h 30)

#### ● Jeudi 9 août

Finale perche H (2 h 10), 20 km marche F (3 h 15), 110 m haies H (5 h 15), 200 m H (5 h 40).

## Amy Mbacke Thiam offre un premier titre mondial au Sénégal

400 m. La jeune femme ne s'entraîne sérieusement que depuis quatre ans

### EDMONTON

de notre envoyé spécial

Ses longues jambes ont avalé les derniers mètres du tour de piste, ses bras interminables ont battu l'air : la Sénégalaise Amy Mbacke Thiam a remporté la plus inattendue des victoires, mardi 7 août, dans le 400 m des championnats du monde.

Elle a devancé d'un souffle la Jamaïcaine Lorraine Fenton, deuxième aux Jeux de Sydney, et la Mexicaine Ana Guevara. Voilà cette jeune femme de vingt-cinq ans, au corps long, installée dans la lignée de Marie-José Pérec et Cathy Freeman, ses devancières.

« Championne du monde, c'est vraiment quelque chose, a-t-elle réagi avec une placidité toute africaine. Surtout pour moi qui venais ici avec pour objectif d'atteindre la finale. » Mais un titre, le premier pour l'athlétisme sénégalais !

Lamine Diack, le président de la Fédération internationale d'athlétisme (IAAF), en a bondi de la tribune d'honneur pour aller féliciter sa compatriote sur le bord de la piste.

« On ne peut pas dire qu'on attendait ça, reconnaissait Hervé Stéphane, l'entraîneur français de la jeune femme. Elle n'a que vingt-cinq ans et ne s'entraîne sérieusement que depuis quatre ans. » Le seul à y croire n'était pas à Edmonton, mais probablement au Séné-

gal. Lamine Camara a prêté un jour à Amy, alors élève en classe de sixième, qu'elle serait championne du monde. Professeur d'éducation physique, c'est lui qui l'a convaincue de laisser tomber le handball et le football pour se consacrer davantage à l'athlétisme.

### UN CENTRE POUR 25 ATHLÈTES

En 1997, la jeune femme d'origine wolof a fait une deuxième rencontre décisive. Hervé Stéphane, qui venait d'abandonner son cabinet de médecin du sport en région parisienne pour prendre la direction du nouveau centre international d'athlétisme de Dakar, lui a proposé de rejoindre cette structure financée par des aides du ministère français des affaires étrangères, du Comité international olympique (CIO) et de l'IAAF.

Amy Mbacke Thiam n'a pas hésité : elle s'est installée dans le centre près du stade Léopold-Senghor où résident vingt-cinq athlètes africains, dont la Camerounaise Mireille Nguimgo, septième de la même finale du 400 m.

« C'est là que nous nous entraînons, à raison d'une dizaine de séances par semaine, car le stade dispose de la seule piste en Tartan de tout le Sénégal, explique Hervé Stéphane. Mais il faut se battre pour avoir des couloirs, car il y a sans cesse des ballons qui passent, des gens qui font

du football, du judo, de la lutte. » Deux mois et demi par an, le médecin français emmène sa troupe dans le sud de la France, au centre d'entraînement de Boulouris (Var).

Amy Mbacke Thiam, qui est licenciée au Racing Club de France, en a profité pour s'imposer trois années de suite dans le 400 m des championnats de France, bien qu'elle ne puisse postuler au titre en raison de sa nationalité.

« C'est une fille attachante, une fille de la brousse qui réfléchit de façon très concrète, dit Hervé Stéphane, soixante-quatre ans, qui a derrière lui une longue « carrière » d'entraîneur bénévole. Quand elle est arrivée au centre, elle courait le 400 m en 54 secondes. Un an plus tard, elle avait gagné trois secondes alors qu'elle courait très mal, qu'elle manquait de coordination, qu'elle ne sentait pas son corps. Elle a une morphologie un peu exceptionnelle, mais s'en servait très mal. Ce n'est que depuis un an et demi qu'elle a une foulée longue et bien placée. »

Ses adversaires ont pu le constater à leurs dépens : sur la piste du Commonwealth Stadium, alors que chaque foulée les rappelait aux lois de l'attraction terrestre, Amy Mbacke Thiam semblait voler vers son premier sacre.

Gilles van Kote





**Le grand saut de Fiona**

« J'en avais vraiment assez de terminer toujours deuxième. J'en étais arrivée à croire que je ne pourrais plus gagner. » Le cauchemar de Fiona May s'est achevé, mardi 7 août, dans le sable d'Edmonton après qu'elle eut décroché la médaille d'or pour 1 centimètre dans l'épreuve du saut en longueur avec un bond à 7,02 m. Comme elle le souhaitait, l'Italienne d'origine anglaise aux longues jambes va pouvoir prendre une année sabbatique. Ensuite ? « Il y aura Athènes, en 2004, où j'aimerais renouveler ma performance d'ici. »



**Dvorak dans les airs**

Le Tchèque Tomas Dvorak, ici à la perche, a remporté son troisième titre de champion du monde du décathlon avec 8 902 points, troisième meilleure performance de tous les temps. Il efface ainsi sa déception de Sydney, où il avait terminé à la 6<sup>e</sup> place et rejoint au palmarès l'Américain Dan O'Brien, détenteur également de trois titres mondiaux.



**Les sœurs ennemies du 1 500 m**

Paradant ensemble après leur 1 500 m, les Roumaines Gabriela Szabo (à droite) et Violeta Szekely (à gauche) n'en demeurent pas moins des rivales patentées. « Je ne lui parle pas. Elle ne me parle pas non plus, mais la vie continue », a ainsi déclaré Gabriela Szabo à l'issue de sa victoire (4 min 00 s 57).



**Triumvirat éthiopien**

L'Éthiopienne Derartu Tulu a remporté devant ses compatriotes Berhane Adere et Gete Wami la finale du 10 000 m. « Nous avons pu faire le triplé parce que la course était lente », a déclaré la double championne olympique. Après cette course, l'Éthiopie occupe la troisième place au classement des médailles.

# Le spectre de l'érythropoïétine plane sur Edmonton

Dix athlètes ayant subi un test de détection de l'EPO présentent des valeurs « déviant des normes »

**EDMONTON**

de notre envoyé spécial

En dépit des conditions météo, excellentes, et de la qualité des compétitions, de très bonne tenue, le Commonwealth Stadium d'Edmonton désemplit jour après jour. C'est désarmant, mais c'était prévisible : les championnats du monde d'athlétisme n'ont jamais passionné les foules d'Amérique du Nord. Les Canadiens vont peu au stade, et, pourtant, ils aiment leurs athlètes. Ils les fêtent sans retenue, parfois avec une ardeur sans rapport avec leurs performances.

C'est justement parce qu'ils aiment admirer leurs représentants qu'ils auraient préféré ne pas entendre cette nouvelle en se réveillant, mardi 7 août : Venolyn Clarke, championne du Canada sur 100 m, a été contrôlée positive au stanozolol, ce stéroïde anabolisant qui avait connu une formidable publicité grâce à un autre sprinteur canadien, Ben Johnson, privé de son titre olympique et de son record du monde, en 1988, pour en avoir fait un usage intensif.

Venolyn Clarke, trente-quatre ans, a été contrôlée le 31 juillet, alors que la délégation canadienne préparait les championnats du monde, à Calgary. A Edmonton, elle n'a pas réussi à se qualifier pour les quarts de finale du 100 m. Elle n'est pas une star de l'athlétisme. Mais la révélation de ce cas de dopage a provoqué un grand choc au Canada, un pays

qui se veut exemplaire en matière de lutte antidopage depuis l'affaire Ben Johnson. Le Canadien Richard Pound, membre influent du Comité international olympique (CIO), préside l'Agence mondiale antidopage (AMA). La ville de Montréal a déposé un dossier de candidature pour accueillir le siège de cette organisation.

Pour la délégation du pays qui accueille ces 8<sup>e</sup> championnats du monde, le coup est rude. Les Gramantik, le capitaine de l'équipe canadienne, n'a pas caché sa « déception » ni sa « surprise » : « Nous faisons tous ce que nous pouvons pour garder ce sport propre. Et je peux vous dire, sans vouloir accuser qui que ce soit, que cette équipe du Canada est la plus propre qui existe. » Aux yeux de Les Gramantik, cette affaire de dopage a au moins le mérite de montrer que « le système fonctionne ».

Quelques heures plus tard, un communiqué de la Fédération internationale d'athlétisme (IAAF) devait confirmer son sentiment. Fabiane Dos Santos, une coureuse brésilienne de 800 m, a été exclue à vie par sa fédération nationale, et privée du voyage d'Edmonton : elle avait été contrôlée positive à la testostérone lors d'un meeting, le 6 mai, à Rio de Janeiro ; il s'agit d'une récidive, puisqu'elle avait déjà subi un contrôle positif, à la nandrolone (un stéroïde anabolisant), en 1995.

Ce même communiqué précise que l'IAAF a conduit 130 tests antidopage depuis le

début de la compétition. Parmi ceux-ci, 50 concernaient la recherche d'érythropoïétine (EPO). Ils ont été menés uniquement sur des coureurs de fond ou de demi-fond, les seuls athlètes susceptibles d'utiliser cette substance qui facilite le transport d'oxygène dans le sang. Selon Arne Ljungqvist, président de la commission médicale de l'IAAF, les analyses sanguines de dix athlètes testés à Edmonton présentaient des valeurs « déviant des normes » retenues par l'IAAF. Conformément à la procédure du CIO en matière de lutte antidopage, ces dix athlètes doivent faire l'objet d'une analyse d'urine, qui confirmera, ou non, les anomalies relevées dans les tests sanguins. Leurs échantillons d'urine ont été expédiés vers le laboratoire de Lausanne, qui devrait rendre publics ses résultats jeudi 9 août.

**LE « CAS » IEGOROVA**

Arne Ljungqvist a par ailleurs indiqué qu'une autre athlète présentait des valeurs « à la limite ». Il s'agit de la Russe Olga Iegorova, une coureuse de fond aux progrès spectaculaires depuis un an. Le 6 juillet, à l'issue de sa victoire dans le meeting de Paris Saint-Denis, un contrôle avait mis en valeur des traces d'EPO dans ses urines. Mais la procédure du CIO n'ayant pas été rigoureusement observée, l'IAAF a renoncé à sanctionner l'athlète (Le Monde du 7 août), au grand dam de la

Roumaine Gabriela Szabo, qui a menacé de boycotter le 5 000 m d'Edmonton si son adversaire russe devait être autorisée à prendre le départ. Embarrassée par la publicité donnée à cette affaire, l'IAAF veut aujourd'hui faire preuve de sa détermination dans la lutte antidopage : même si le test sanguin d'Olga Iegorova n'affiche que des valeurs « à la limite », l'IAAF a décidé de soumettre un échantillon de ses urines au laboratoire de Lausanne. « Après ce qui s'est passé à Paris, personne ne comprendrait que nous ne le fassions pas », reconnaît Arne Ljungqvist.

Cette affaire a considérablement affecté Gabriela Szabo. « Je n'avais jamais connu une telle pression psychologique, mais je suis forte dans ma tête », prévient la championne olympique du 5 000 m. Mardi 7 août, elle n'a laissé aucune chance à ses adversaires lorsqu'elle a accéléré dans le dernier virage du 1 500 m. Après cette médaille d'or, la petite Roumaine a voulu s'accorder une nuit de répit avant de dire si elle participerait ou non aux éliminatoires du 5 000 m, jeudi 9 août. Mais son sourire ne suffisait pas à masquer sa volonté d'aller affronter Olga Iegorova. « Elle m'a humiliée en me distançant de 30 ou 40 mètres aux meetings de Paris et de Rome, rappelle Gabriela Szabo. Quand j'ai revu les images à la télévision, je n'en croyais pas mes yeux. »

Eric Collier

**DANS LES COULOIRS**

● **STARTERS.** Vivement critiqués par certains sprinteurs qui se sont plaints de devoir rester trop longtemps dans leurs starting-blocks après le commandement « Prêts ? », les starters des championnats du monde ont fait savoir qu'ils respectaient un délai compris entre 1 s 5 et 2 s 2, entre le moment où ils annoncent « Prêts ? » et le moment où ils appuient sur la gâchette du pistolet. « Nous estimons que ce délai est parfait. Il n'y a aucune règle qui vous dit de respecter un temps donné », a rappelé le chef des starters, Barrie Callaway.

● **RÉFUGIÉS.** Un deuxième athlète participant aux championnats du monde a demandé aux autorités canadiennes le statut de réfugié politique. Comme pour le précédent, son identité et son pays d'origine n'ont pas été dévoilés.

● **PARDON.** « Je veux me faire pardonner et je suis sûr que mon peuple me pardonnera si je gagne » a déclaré le Marocain Hicham El Guerrouj (recordman du monde en 3 min 26 s 00) en faisant référence à sa défaite dans le 1 500 m des Jeux olympiques de Sydney. La finale, qui aura lieu dimanche 12 août, se disputera sans ses principaux rivaux, le Kenyan Noah Ngeny, son vainqueur à Sydney en 2000, et l'Algérien Ali Saidi-Sief, tous deux absents.

**CHEZ LES SPRINTERS DU FAR WEST (5)**

## Jason Smoots, champion universitaire américain du 100 m, court encore en division 2

**DURHAM (Caroline du Nord)**

de notre envoyée spéciale

Jason Smoots a regardé la finale du 100 m des championnats du monde d'Edmonton à la télévision, mais il n'en conçoit aucune amertume. Il sait que son heure viendra. Pour l'été, Michael Lawson, son entraîneur à North Carolina Central University (NCCU) à Durham, l'a envoyé se ressourcer chez lui, en Alabama, plutôt que de lui imposer les sélections nationales auxquelles il était qualifié, en vue des Mondiaux.

A vingt et un ans, le champion universitaire des Etats-Unis du 100 m de division 2 (NCAA Division II) a connu une année riche, à l'emploi du temps chargé. Pour la première fois de sa jeune carrière, il s'est mesuré régulièrement à des athlètes de classe mondiale, comme le recordman du monde Maurice Greene ou Tim Montgomery.

« Ce que j'ai appris à leur contact est essentiellement du domaine du mental, explique l'étudiant en gestion du sport, auteur de 10 s 31 sur la ligne droite. Le sprint est aussi une affaire de patience et de maturité, on ne peut vouloir le succès instantanément. » Cette sagesse lui est inculquée jour après jour par son coach, Michael Lawson. Sélectionné sur 100 m pour les Jeux olympiques de Moscou, finalement boycottés en 1980 par les Etats-Unis, « Coach Lawson » a dû ravalier ses rêves de gloire internationale. Lorsqu'il a pris

la direction du programme d'athlétisme de NCCU, en 1989, tout était à construire.

La piste n'existait pas davantage que l'équipe féminine. Près de douze ans plus tard, il a trouvé en Jason Smoots son premier coureur de niveau international. « Tout le monde n'a pas la chance de voir arriver une Marion Jones ou un Michael Johnson au talent déjà développé, explique Lawson. Même si leurs entraîneurs ont fait du bon travail, ces deux athlètes ont des qualités qu'ils ne doivent qu'à eux-mêmes. Moi je prends des athlètes moyens et je les fais progresser physiquement et mentalement. »

**« LES VÉRITABLES ÉDUCATEURS »**

L'envie de rejoindre une université évoluant dans le championnat de division 1 est souvent tentante. « Le problème, c'est qu'en voulant évoluer trop vite au-dessus de leur véritable niveau, ils se blessent et sont perdus pour l'athlétisme », regrette Lawson. A NCCU, où la scolarité (hébergement et nourriture compris) coûte environ 15 000 dollars (112 000 francs, 17 000 €) par an, les bourses sportives pour l'athlétisme sont rarissimes. « Seuls Jason Smoots et une Tchèque du 800 m en disposent, dit Lawson. Les universités de division 1 ont bien plus d'argent et donc plus d'athlètes, mais leurs bourses sont réévaluées chaque année en fonction de leurs performances, ce qui les soumet à forte pression. Nous, nous ne ren-

voyons personne pour manque de performance, car dans nos écoles se trouvent les véritables éducateurs. »

Jason Smoots progresse donc à son rythme avec pour objectif d'entrer dans les meetings européens du Grand Prix dans un an. « Nous n'avons pas insisté cette année parce qu'il était vraiment fatigué et ressentait des douleurs, dit Lawson. Il nous faut d'abord passer sous la barre des 10 secondes. »

La dernière semaine de mai, Smoots s'est classé 4<sup>e</sup> d'un meeting à la Jamaïque derrière son compatriote Tim Montgomery et le Jamaïcain Patrick Jarrett. Les universités comme NCCU n'attirent pas les grands talents. Si la piste d'athlétisme est en parfait état, les couloirs rouge et gris du corps de bâtiments à la peinture qui s'écaille témoignent des restrictions budgétaires.

« Les anciens élèves ne sont pas assez riches pour faire des dons comme dans d'autres universités, mais ils font du lobbying et m'envoient des athlètes, dit Lawson. Le recrutement se fait par le bouche-à-oreille et sur ma réputation de faire éclore des talents tardifs. » Jason Smoots est venu à NCCU sur les conseils du professeur d'un lycée rival du sien. Ici, il se sent « en famille et en confiance ». On lui a promis, quoi qu'il arrive, de poursuivre son diplôme d'études supérieures.

Patricia Jolly

## Tomas Dvorak s'est multiplié par dix pour faire un triplé Décathlon. Le Tchèque a remporté son troisième titre mondial d'affilée

**EDMONTON**

de notre envoyé spécial

Les décathloniens ne sont pas faits comme tout le monde. A Edmonton, mardi 7 août, les 17 concurrents de cette épreuve de débâche ont bouclé par un 1 500 m leur parcours de forçats. Ils l'ont terminé sans un souffle, allongés sur la piste, les bras en croix et la bouche grande ouverte. Et puis tous se sont remis sur leurs jambes. Ils ont eu un mot, un geste ou un regard les uns pour les autres. Avant de s'offrir un dernier tour du stade, tous ensemble, jusqu'au dernier du classement. L'esprit du décathlon, dit-on. Un monde à part, où le prix d'une victoire n'a jamais empêché de garder la main tendue.

Le vainqueur s'est laissé noyer dans la masse, sans réclamer plus que ses suivants. Puis tous se sont effacés, discrètement. Et le public n'a eu d'yeux que pour lui, Tomas Dvorak, vingt-neuf ans, un Tchèque élevé près de Prague, pas vraiment plus épais que les autres, et nettement moins grand que certains, mais pourvu de tous les dons de l'athlétisme. La force et l'endurance, la vitesse et la résistance. Champion du monde une première fois en 1997, puis encore deux années plus tard, il s'est coiffé à Edmonton d'une troisième couronne. Et a signé, au passage, avec un total de 8 902 points, la troisième performance de l'histoire.

Il en fait souvent l'aveu dans un

sourire de fierté, sa vie d'homme et celle de décathlonien se confondent depuis l'adolescence. Après s'être essayé un temps au 80 m haies, Tomas Dvorak se laisse tenter par un premier décathlon, à l'âge de quinze ans. « Je ne connaissais rien à cette discipline, raconte-t-il. Pas même l'ordre des épreuves. Et j'ai passé les deux jours avec une seule paire de chaussures, la même pour les courses, les sauts et les lancers. » Deux ans plus tard, il s'envole pour Pyongyang, en Corée du Nord, où l'attend sa première compétition internationale. Son expérience est encore mince, mais sa performance alerte les experts. A dix-sept ans, il s'offre un total de 6 999 points.

**DANS L'ARMÉE POUR S'ENTRAÎNER**

Depuis, le Tchèque a entrepris de consacrer son existence à poursuivre son idéal d'absolu. Il a accepté une carrière d'officier dans l'armée pour s'entraîner sans contraintes. « Et j'ai même épousé la fille de mon entraîneur », plaisante-t-il, comme pour se moquer de sa propre obsession. En mai 1997, la naissance de ses deux filles, des jumelles prénommées Barbara et Katarina, perturbe un temps sa routine de décathlonien. « Toutes ces nuits sans sommeil m'ont sans doute coûté une saison, raconte-t-il. Mais je ne la regrette pas. Etre père de famille procure des joies que n'égaleront jamais un titre ou un record. »

En 2000, les blessures étouffent

ses ambitions olympiques. A Sydney, Tomas Dvorak souffre trop du genou et des abdominaux pour rester longtemps dans l'allure. Et quitte l'Australie avec le goût amer d'une sixième place aux Jeux. A son retour au pays, il se promet vengeance. « Je veux être le premier homme au-dessus des 9 000 points au décathlon », souffle-t-il à ses proches.

La prétention ne fait sourire personne. Avec un record du monde à 8 994 points, établi au début de l'été 1999, lui seul semble de taille à briser cette barrière historique. Mais la discipline lui préfère un autre prétendant, Roman Sebrle, son compatriote et partenaire d'entraînement. En mai, à Götzis, le jeune Tchèque fait acte d'insolence en réalisant 9 026 points. Tomas Dvorak encaisse l'affront.

A Edmonton, la victoire s'est dessinée sous ses yeux dès le début du décathlon. Pour tromper son impatience, il l'a noyée sous les chiffres, calculant sans cesse, entre deux épreuves, ses chances de record. « Je ne peux pas m'en empêcher, dit-il en s'excusant. Je passe mon temps à compter les points que je dois faire pour rester à la première place. » Cette fois, le résultat de son calcul s'est traduit par un troisième titre mondial. Le plus beau ? « Peut-être, hésite-t-il. Je ne sais pas encore. Mais une chose est sûre : je suis de retour au sommet. Et je compte bien y rester. »

Alain Mercier



## VACANCES ACTIVES 3.

# Kayak dans les calanques

Ce frêle esquif connaît un engouement sans précédent. Léger et maniable, il permet de découvrir chaque recoin de la côte en toute autonomie

## MARSEILLE

de notre envoyé spécial

« Vous ne passerez pas. » L'habitué de ce petit bar du port de la Madrague, à Marseille, avait placidement énoncé l'évidence. La patronne avait opiné : « C'est un pêcheur, vous pouvez le croire. » On s'était contenté de hausser les épaules, de dire qu'on verrait bien, et de remercier du conseil. Et puis on avait vu. On pourrait croire que le kayak de mer n'a rien d'un bateau à voile. Pour se persuader du contraire, il suffit de ramer quelques heures vent dans le nez. De cette expérience, l'apprenti k-mériste – c'est ainsi que se nomment les adeptes de ce moyen de déplacement – tirera l'axiome suivant : « Quiconque entreprendra de joindre la Ciotat à la pagaie depuis Marseille attendra que

ment. Technique en diable ! Et encore n'avait-on pas abordé la figure reine, l'« eskimotage », qui consiste à se rétablir d'un savant mouvement de pagaie après un chavirage, réservée aux experts. Canot percé agaçant Louis de Funès dans l'inénarrable *Petit Baigneur* ou frêle embarcation affrontant les eaux glacées du Grand Nord, l'imagerie du kayak navigue entre grandiose et ridicule. Barbotant au milieu du port après une exercice de chavirage, ceint de cette gracieuse jupe qui garantit l'étanchéité de l'iloire – le trou ou prend place le kayakiste –, on avait plutôt l'impression d'illustrer la seconde proposition.

## APPRIVOISER LA BÊTE

C'est qu'il faut prendre le temps d'apprivoiser la bête, même dans sa version maritime, plus stable que son cousin des rivières. « Le raid est réservé aux personnes motivées », confirme Jérémie Metzger. Lassé par les monotones descentes en rivière, à dos de raft, il a adopté le kayak de mer, qu'il a découvert au Canada, dont il veut faire un authentique instrument de découverte de la nature.

Le second jour comblera cette promesse. C'est vent dans le dos cette fois que nous poussons jusqu'à l'île de Jarre, envahie depuis quelques années par les goélands leucophtés. « Ils sont opportunistes, et leur population a explosé, au détriment



RAMSAYWALLIS

le mistral balaie le vent d'est, sous peine de devoir revenir passer la nuit à l'ombre de la Bonne-Mère. »

Cette sagesse empirique, nous avons pu en éprouver la validité en ce début de mois de juillet, parti faraud pour un raid de trois jours dans les calanques, et revenu au port le premier soir. Jérémie Metzger, moniteur diplômé d'Etat de canoë-kayak et organisateur de la randonnée, a sagement ordonné le repli après avoir scruté le moutonnement de la houle dans le passage des Croisettes, ce petit bras de mer qui sépare l'île de Maire, ou île aux chèvres, du continent. Le vent de sud-est n'était pas décidé à céder le passage. On rembarqua donc pour repasser devant les Goudes, repaire de Fabio Montale, l'ex-flic aux illusions perdues que Delon incarnera bientôt sur le petit écran. Mais la rasade de Lagavulin chère au héros de feu Jean-Claude Izzo attendrait : il fallait encore doubler le minuscule port napoléonien de l'Escalette, et ramer jusqu'à la pointe rouge pour se restaurer d'un frichti sur le port.

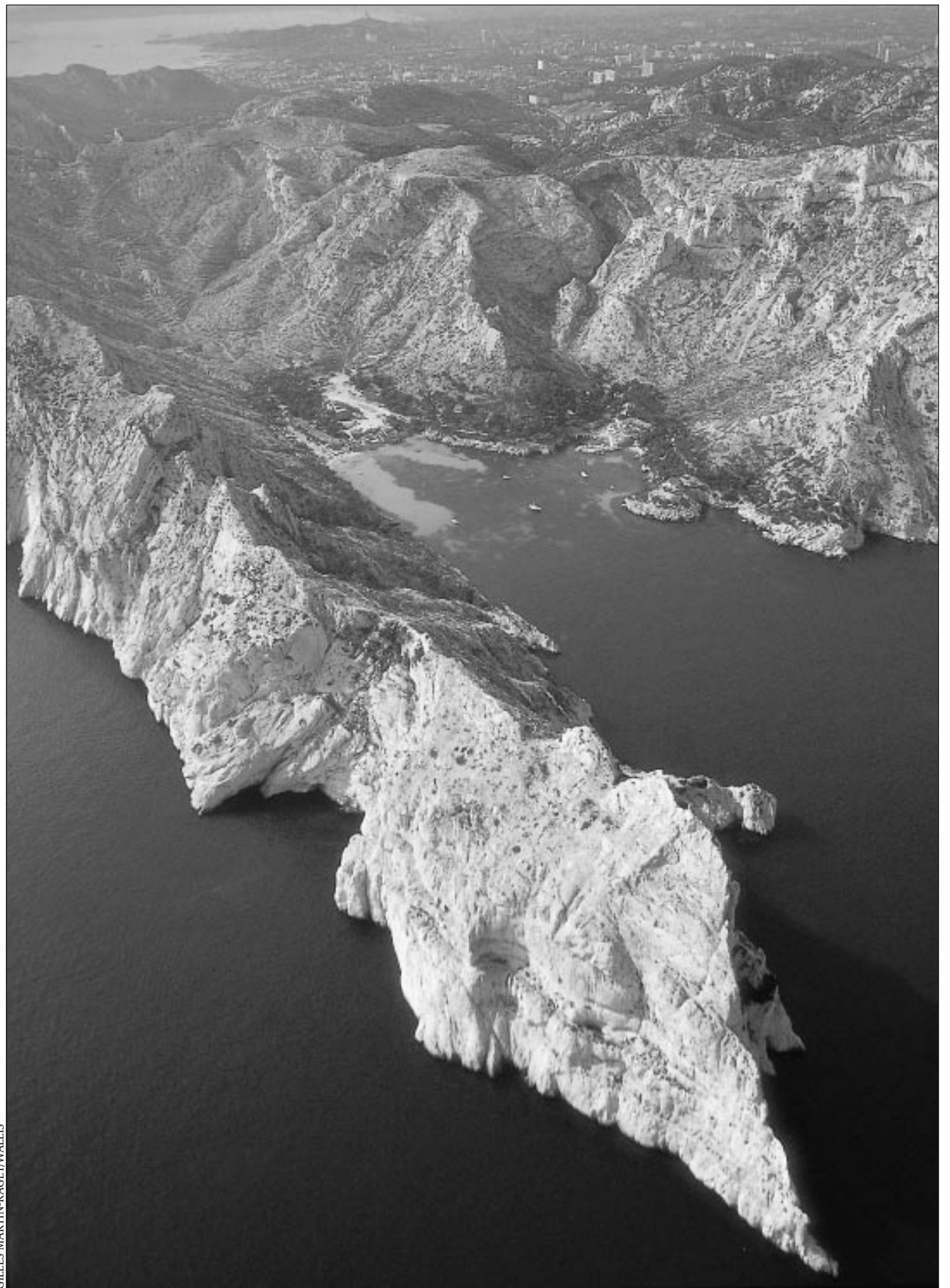
Le matin, on avait fait connaissance avec notre monture, appris à se servir de la pagaie, pour tourner, reculer, avancer en crabe ou latérale-

**De Marseille à La Ciotat à la pagaie, pour un raid de trois jours dans les calanques, havres protégés par des murailles calcaires, comme celle de Sormiou (ci-contre).**

des puffins et d'autres oiseaux de haute mer qui viennent nicher dans l'archipel de Riou », explique notre guide. Ces îlots abritent des lapins, introduits pour l'entraînement à la chasse au faucon. Y nichent aussi des rats, descendants de ceux qui quittèrent les navires brûlés à leur occupants, au temps de la peste, lorsque la quarantaine n'avait pas suffi à les achever.

## DE PETITS PARADIS

Mais quittons ces lieux hantés pour rejoindre, en droite ligne – c'est l'occasion d'apprendre à tenir un cap – la calanque de Sormiou. Il suffit de tourner au coin de la falaise pour être saisi par le contraste : la mer passe soudain du bleu sombre au vert émeraude, le vent se tait, laisse passer les stridulations furieuses des cigales, tandis que les fragrances tenaces de la garrigue s'imposent. Ces havres pro-



GILLES MARTIN-RAGET/WALLIS

tégés par des murailles calcaires, occupés par quelques cabanons de pêcheur sans eau ni électricité, sont de petits paradis. Baignade, pique-nique, sieste et exploration des fonds avec masque et tuba sont au programme.

Puis l'on reprend la mer, direction Morgiou, une nouvelle calanque. En chemin, on s'initie à la pêche à la traîne, aux vertus innombrables. Elle permet de tisser des liens entre les membres de l'expédition, dont les lignes ne tardent pas à s'emmêler. Elle leur enseigne la maîtrise de soi : il est déconseillé de gesticuler trop fort lorsqu'on se pique aux hameçons. Et accessoirement, et par exception, elle améliore l'ordi-

naire culinaire. Encore le poisson n'est-il pas livré écaillé et étripé – mais si vous hésitez sur la conduite à tenir, Jérémie fait ça très bien...

Avant Morgiou s'ouvre la calanque de la Triperie, un vaste cirque inhospitalier battu par la houle. Quelque part dans ses profondeurs se cache une des merveilles de la préhistoire, la grotte Cosquer, découverte en octobre 1985 par un plongeur professionnel, Henri Cosquer, qui ne remarqua qu'en 1991 la présence de peintures et de sculptures dont les plus anciennes datent de 25 000 ans – à l'époque, les glaciations avaient fait baisser le niveau de la mer, si bien que l'entrée de la grotte se trouvait à l'air libre. Le

long boyau noyé qui y mène est aujourd'hui condamné. Trois plongeurs y ont trouvé la mort en 1991 en tentant d'aller la visiter.

Pour ajouter à l'ambiance, Jérémie Metzger précise l'étymologie de la Triperie : « Des brigands attendaient en haut des falaises que les navires marchands fassent relâche dans la calanque pour crever les coques avec des pierres, et s'emparer du butin. » Brrr ! A Morgiou, une grotte plus accessible se cache dans le rocher. A marée basse, on peut y entrer en kayak. « Et on y tient à neuf sans problème », assure Jérémie. Aujourd'hui, il faudra nager. Curieux endroit, tendu de draperies de pierre. La lumière sous-marine

qui y pénètre à flots donne aux explorateurs d'étranges reflets bleutés.

Retour plein soleil, pour rejoindre le bivouac, aux Pierres tombées, dans le prolongement de la calanque de Sugiton, favorite des naturalistes, qui s'y épanouissent en toute tranquillité, tandis que des grimpeurs s'attaquent aux impressionnantes falaises de calcaire qui la surplombent. La nuit sous les étoiles et sera douce et tranquille, à condition d'avoir pris soin de s'enduire de crème antimoustique.

Le dernier jour arrive déjà. Tôt levés, on découvre l'étrange calanque d'EnVau avant l'arrivée des premières navettes de touristes,

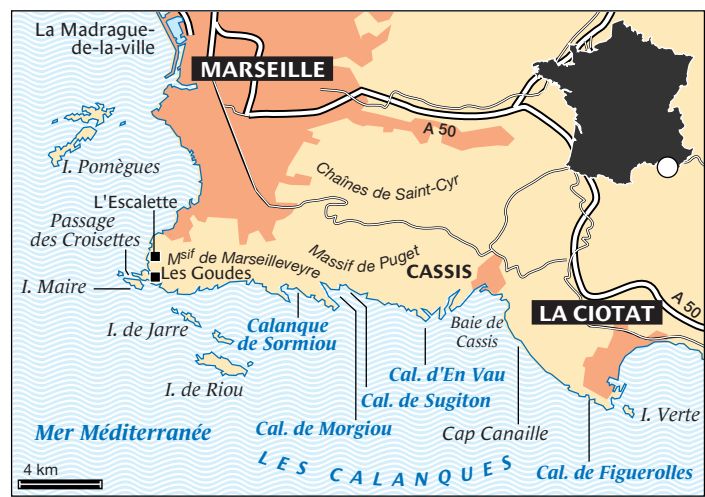
**EVA  
SION**  
Publicités

**PROFESSIONNELS DU  
TOURISME, POUR  
COMMUNIQUER  
DANS CETTE RUBRIQUE**  
APPELEZ LE : ☎  
**01.42.17.39.63**

**directours**  
Voyager mieux. Dépenser moins.  
**VIVA CALIFORNIA**  
"CALIFORNIE GRAND ECRAN" 9J/7N  
à partir de **4 990 F TTC** en chambre triple,  
**5 825 F TTC** en chambre double  
Vols réguliers Paris / San Francisco / Las Vegas / Los Angeles / Paris  
+ hébergement 2 nuits dans chaque ville. 2 catégories d'hôtels au choix.  
Prix valables du 17/08/01 au 31/10/01.  
**LA CALIFORNIE A LA CARTE  
C'EST DIRECTOURS**  
**www.directours.com**  
3615 Directours (2,21 F/mn) et **01.45.62.62.62**  
AGENCE ouverte 6j/7 au 90 av. Champs-Élysées Paris 8e.

**DONT  
WALK**  
Pour **1 750 F par semaine\***,  
ne vous cassez plus les pieds !  
Traversez la Californie bien assis.  
Réservez directement sur [www.avis.fr](http://www.avis.fr) ou appelez le :  
**0 820 05 05 05** (0,79 F/mn TTC)  
ou contactez votre agence de voyages.  
**AVIS**  
Décidés à faire mille fois plus.  
\*Offre soumise aux conditions générales de location en vigueur aux USA. Prix à partir de 1 750 F TTC sur catégorie X/A, pour 7 jours incluant kilométrage illimité, assurances LDW/ALI, taxes et supplément aéroport. Surcharge haute saison : +150 F du 20/7 au 20/8.





**Carnet de route**

● **ACCÈS.** Marseille est desservie par l'avion et se trouve désormais à 3 h 10 de Paris avec le TGV Méditerranée.

● **RAID.** La randonnée Marseille-La Ciotat organisée par Jérémie Metzger, de Raskas Kayak, demande trois jours de navigation, du vendredi matin au dimanche soir. Le sens de navigation peut être modifié en fonction du vent. La prestation (1 190 F [182 €] par personne) inclut le prêt du matériel et la nourriture, sauf le pique-nique du vendredi midi. Le randonneur doit apporter sac de couchage et matelas pour le bivouac, lunettes et crème solaires, couvre-chef et chaussures ne craignant pas l'eau ainsi qu'un baume pour les bras et épaules endoloris. Raskas Kayak organise aussi des randonnées à la journée et à la demi-journée et des stages d'une semaine. Renseignements au 04-91-73-18-33 et au 06-20-46-83-82. Consulter également le site Internet [www.raskaskayak.com](http://www.raskaskayak.com). On peut également contacter le comité départemental du tourisme (CRT) des Bouches-du-Rhône (tél. : 04-91-13-84-13), qui propose le raid et d'autres activités nautiques et culturelles.

● **HÉBERGEMENT.** La randonnée débutant le vendredi matin, il est recommandé d'arriver la veille à Marseille où on peut se loger à peu de frais à l'auberge de jeunesse de Bonneveine (impasse du Docteur-Bonfils, tél. : 04-91-17-63-30), proche du lieu d'embarquement ou à la Résidence Prado Plage de Maeva (46, rue Mousses, tél. : 04-91-22-97-00), près du Prado, qui propose des chambres à 370 F (56,4 €), si l'on veut profiter du Vieux Port et de ses environs, deux hôtels : l'Hermès « 2 étoiles » (2, rue de la Bonneterie, tél. : 04-96-11-63-63, chambres de 360 à

470 F, 55-71,6 €), et la Résidence du Vieux-Port (18, quai du Port, tél. : 04-91-91-22, chambres de 610 à 810 F, 93 -123 €) ou le plus chic Mercure Beauvau, un « 3-étoiles » situé 4, rue Beauvau (tél. : 04-91-54-91-00) : chambres de 660 à 1 575 F (100-240 €).

● **TABLES.** En fin de parcours, à La Ciotat, une halte à la République indépendante de Figueroles (tél. : 04-42-08-41-71 et site Internet [www.figueroles.com](http://www.figueroles.com)), au fond de la calanque du même nom, peut être une étape roborative. Après trois jours de mer, sa cuisine fine, servie sur des terrasses étagées, sera sans aucun doute une douce récompense. La « RFI » abrite également un hôtel offrant des chambres, des bungalows et des studios cachés dans la calanque, à des prix très raisonnables (240 à 590 F, 37-90 €) pour qui souhaite prolonger son séjour dans la région.

● **LECTURES.** *Les Calanques et les îles de Marseille*, de Paul Teisseire, photographies de Patrick Guzik (Editions Jeanne Laffitte) : pour les photographies et les anecdotes sur ce milieu naturel exceptionnel. *Kayak de mer*, de Guy Cloarec et Dominique Lebrun (Le Canotier-Ravel Editions) : par le créateur de l'auberge de jeunesse de Paimpol, haut lieu de l'initiation au kayak de mer.

● **INFORMATIONS.** Le CRT des Bouches-du-Rhône publie des brochures, envoyées gratuitement : « Séjours et circuits à thème 2001 », « Séjours en Provence » et « Festivals d'été » (agenda des fêtes traditionnelles, festivals et événements sportifs), permettant de prolonger la virée en kayak par une pause ludique ou culturelle dans l'arrière-pays, avec réservation via son Services Loisirs Accueil (tél. : 04-90-59-49-36 ou Internet, [sla@visiteprovence.com](http://sla@visiteprovence.com)).

**De la peau de phoque à la fibre de verre**

Le kayak de mer est idéal pour la randonnée côtière : il se glisse partout, a un tirant d'eau quasi nul et permet d'approcher les côtes au plus près tout en étant autorisé à voguer jusqu'à deux miles d'un abri – alors que les engins de plage restent cantonnés à 300 mètres du rivage. Peau de phoque et os de baleine ont cédé la place à la fibre de verre et à la résine. Mais cet esquif est tout aussi capable que l'embarcation fétiche des Inuits d'emporter un passager plus une centaine de kilogrammes de fret, chargé dans les caissons étanches disposés à l'avant et à l'arrière. Les kayaks biplaces sont dotés d'un gouvernail. Les pagaies, dont les deux pales sont décalées de 180 degrés pour faciliter la pénétration dans l'eau, ne servent pas seulement à la propulsion : elles sont d'indispensables stabilisateurs pour faciliter embarquement et sortie. Si le fond plat des modèles de randonnée favorise la stabilité, un chavirage dans la houle est vite arrivé. En mer, il est impossible de vider et de remonter sur le kayak seul : les promenades en solitaire sont exclues.

puis on longe les calanques de Cassis. Il faut ensuite tirer un long bord sous le cap Canaille, la plus haute falaise maritime de France (236 m), inhospitalière – il est impossible d'y accoster. Le calcaire va céder la place au poudingue, un mélange ocre de galets et de grès, dont les sculptures étranges ornent la calanque de Figueroles, à l'arrivée à La Ciotat.

Dernière halte à l'île Verte, face au port et ses immenses grues Krupp, et c'est le retour vers la plage bondée, les miroitements huileux de la crème solaire sur la Gran-

de Bleue, les automobiles. La civilisation. Sur la route des crêtes, au retour, le panorama depuis le cap Canaille permettra d'embrasser d'un regard le chemin parcouru en trois jours d'efforts et de découverte. Et d'apprécier plus justement les exploits des Le Guen, d'Abouville et autres rameurs océaniques.

*Hervé Morin*

**PROCHAIN ARTICLE :**  
Randonnée vertigineuse le long des « via ferrata » du Briançonnais

**Week-end « viking » dans le Jutland**

Un âpre brouillard s'élève lentement au-dessus du tumulus de Lindholm Høje, l'un des plus importants cimetières vikings d'Europe. Cette masse impressionnante et sauvage, située à trois kilomètres d'Aalborg, dans le Jutland, au nord du Danemark, semble, depuis mille ans, avoir été préservée par les vapeurs de l'aquavit local, tant l'ambiance qui s'en exhale paraît intemporelle. Seuls une armada de moutons et quelques cohortes de touristes disciplinés osent perturber, à pas feutrés, cette atmosphère mystique. Sept cents alignements de pierres dessinent une flotte imaginaire prête à s'élancer vers ce grand Ouest que les gens d'ici, après en avoir tant rêvé, sont allés conquérir.

Les maisons, en contrebas, ressemblent à s'y méprendre à celles de la Suisse normande : poutres apparentes goudronnées serties de murs en briques rouges ou recouverts de chaux, fenêtres à petits carreaux blancs, toits de chaume aux sommets coiffés d'une végétation luxuriante. Rien de surprenant : ce sont les Danois qui ont colonisé la future Normandie.

La patrie de ces « hommes du Nord » est aujourd'hui réputée pour sa douceur de vivre et la quiétude de ses paysages verdoyants méticuleusement bichonnés. Le pays est parsemé d'éoliennes et de pistes cyclables qui relient les quais animés de Copenhague à ceux, plus paisibles, de Ribe, connue pour les fenêtres multicolores, et sans rideaux, de ses maisons de pêcheurs où chacun expose à la vue de tous son jardin secret. Les musées, plus modernes, de Copenhague ou de Roskilde, harmonieusement inscrits dans la nature, traduisent le goût prononcé des Danois pour les formes veloutées, une façon comme une autre d'oublier les rigueurs du climat. Les céramiques du Jutland, aux formes adoucies et aux couleurs chatoyantes, le mobilier danois, au design si épuré, ont fini par effacer toute connotation barbare.

La vie nocturne, hormis celle, dangereuse, du samedi soir, est aussi limitée que les infractions au code de la route ou aux règles régissant le comportement des piétons. Les poutres sont souvent ornées de maximes moralisatrices bien éloignées des débordements verbaux et festifs de Thor et d'Odin, deux des dieux guerriers vikings.

*de notre envoyé spécial, Jean-Luc Delblat*

★ **Vols Maersk Air** (tél. : 0825-320-321) pour Billund, au cœur du Jutland, à partir de 1 900 F A/R (290 €). Forfaits « courts séjours » (3 nuits en auberges de charme ou manoirs, avion et auto) à partir de 3 050 F (465 €). A Middelfart, dans un beau parc, face au fjord de Kolding, le château de Hindsgavl (tél. : 00-45-6441-8800, [www.hindsgavl.dk](http://www.hindsgavl.dk)) : chambres doubles à partir de 700 F (107 €). A Ribe, Hôtel Dagmar (tél. : 00-45-7542-0033, [www.hoteldagmar.dk](http://www.hoteldagmar.dk)), un établissement de charme dans une maison marchande du XVI<sup>e</sup> : chambre double à partir de 850 F (130 €). A voir dans les environs : à l'extrême nord, la pointe de Skagen, prisee des peintres pour ses couleurs changeantes et le Musée d'art de Trapholt, à Kolding, pour une belle collection de mobilier danois. Pour les enfants, le parc de Legoland, à côté de Billund. Les guides : ceux de la Bibliothèque du voyageur, Gallimard et Bleu Evasion (Hachette) ainsi que le Michelin sur la Scandinavie. Renseignements auprès du Conseil du tourisme du Danemark (tél. : 01-53-43-26-26, [www.visitdenmark.com](http://www.visitdenmark.com)).

**A tous prix**

■ **1 400 F (213 €) : un week-end « initiation à l'attelage de cheval »** à la ferme du Vieux-Château, aux Ormeaux, en Seine-et-Marne. Pour tout savoir sur le cheval et le matériel, les techniques et pratiques de cette discipline, le franchissement des obstacles et des gués. Prix par personne pour 2 nuits en chambre d'hôtes de charme (double), en pension complète « gourmande » et promenade de 25 km. Jusqu'au 15 octobre. Renseignements au 01-64-25-78-30.

■ **A partir de 3 890 F (593 €) :** la Castille version Unesco, proposée jusqu'au 28 octobre par Fnac Voyages, un autocar de 8 jours qui, de Madrid, sillonne le cœur de l'Espagne avec étapes à Ségovie, Avila, Salamanque et Tolède,

autant de lieux inscrits au patrimoine de l'humanité. Prix par personne en hôtels 3 étoiles, en chambre double, voiture et vol régulier Paris-Madrid A/R. Renseignements au 0-825-09-06-06.

■ **A partir de 12 000 F (1 830 €) : un panorama des provinces maritimes**, au Canada, sur la côte atlantique, proposé par Jumbo, jusqu'au 9 septembre. Trois provinces (Nouveau-Brunswick, Île-du-Prince-Édouard et Nouvelle-Écosse) qui, célèbrent la nature, l'enracinement des communautés acadiennes et Sa Majesté le homard. 16 jours, au départ de Moncton, avec voiture et hôtels réservés à chaque étape. Prix hors repas, avec les vols sur Canada 3000, de Paris. Renseignements dans les agences et au 01-40-43-90-00.

À PARTIR DU SAMEDI 11 DATÉ 12-13 AOÛT 2001

**FAITES VOS JEUX!**  
par José-Alain Fralon

**D**e 7 à 77 ans, qui n'a jamais joué à un jeu de société ? Jeu de l'oie, Scrabble, Cluedo, Trivial Pursuit, Monopoly..., les jeux qui remportent le plus gros succès sont le reflet de la société et d'une époque. Pendant une semaine, à travers leur histoire, leur évolution et le portrait de quelques « mordus », *Le Monde* vous dévoilera les clés de la réussite de ces jeux de société.



Les plus belles pages de l'été





# Temps frais et agité

**JEUDI.** Une zone dépressionnaire va traverser la mer du Nord de l'Angleterre à la Scandinavie. Une perturbation s'attarde des Pyrénées aux Alpes, et un temps de traîne frais s'installe sur le reste du pays avec des averses fréquentes et orageuses sur le nord.

**Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie.** Les nuages sont nombreux et donnent des averses. A partir du début d'après-midi, une amélioration se dessine sur l'Ouest. Les températures sont fraîches pour la saison (entre 18 et 21 degrés).

**Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes.** Le temps va être agité avec des averses fréquentes pouvant donner des coups de tonnerre. Températures entre 18 et 21 degrés.

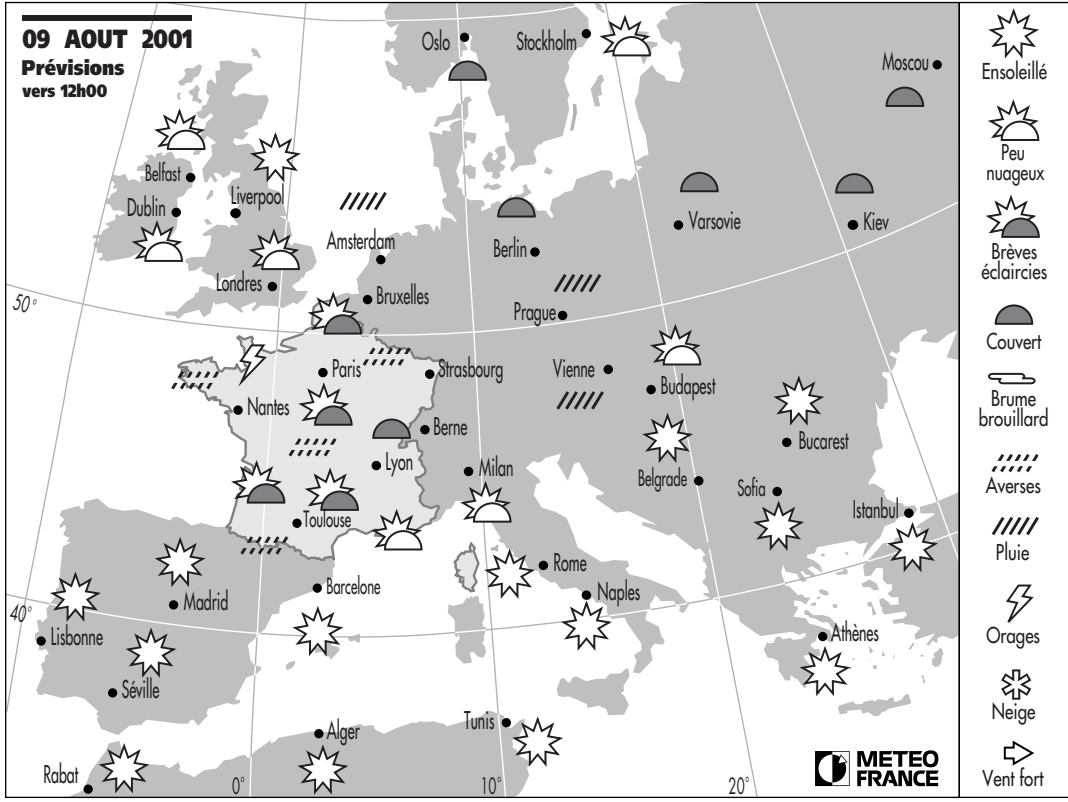
**Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté.** Le ciel va être chaotique avec de nombreuses averses parfois orageuses. Le thermomètre indiquera de 20 à 23 degrés.

**Poitou-Charentes, Aquitaine,**

**Midi-Pyrénées.** Sur Midi-Pyrénées, le ciel sera le plus souvent nuageux avec des ondées. Sur les autres régions, les averses, fréquentes le matin, seront moins nombreuses l'après-midi. Le thermomètre indiquera de 21 à 24 degrés.

**Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes.** Sur le Limousin, les nuages donneront des averses qui deviendront un peu moins nombreuses l'après-midi. Sur l'Auvergne et Rhône-Alpes, les nuages seront nombreux et des ondées se produiront. Les Alpes pourraient être touchées par des orages. D'ouest en est, les températures atteindront de 20 à 25 degrés.

**Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse.** Sur la Côte d'Azur et la Corse, le temps sera ensoleillé en dépit de passages nuageux. Sur la Provence et le Languedoc-Roussillon, les nuages seront porteurs d'ondées. Les températures estivales : de 27 à 29 degrés sur le Languedoc-Roussillon, 30 degrés ailleurs.



## LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **FRANCE.** Royan accueillera, le vendredi 24 août, la finale mondiale de billes sur sable qui, à l'issue d'une tournée d'un an ayant opposé près de 60 000 participants, verra s'affronter une douzaine de vainqueurs nationaux, dont le champion de France qui sera désigné dans l'après-midi, en lever de rideau. Renseignements au 05-46-23-00-00 et sur Internet ([www.mondialbilles.com](http://www.mondialbilles.com)).

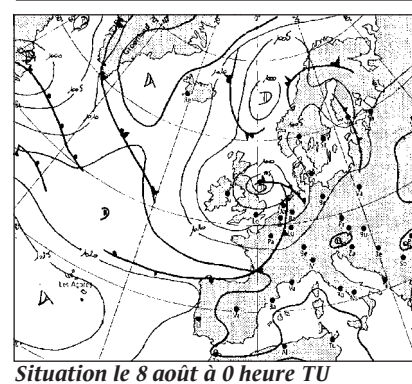
■ **ANGLETERRE.** Jusqu'au 23 septembre, l'exposition « D'Ingres à Matisse », présentée à la Royal Academy de Londres, permettra aux visiteurs de découvrir cinquante chefs-d'œuvres de la peinture française (Delacroix, Monet, Manet, Degas, Pissarro, Sisley, Renoir, Cézanne, Gauguin, Van Gogh, Picasso...) issus de collections rarement présentées en dehors des Etats-Unis. Réservations par e-mail ([boxoffice@royalacademy.org.uk](mailto:boxoffice@royalacademy.org.uk)) et au 00-44-7413-1717.

### PRÉVISIONS POUR LE 09 AOÛT 2001

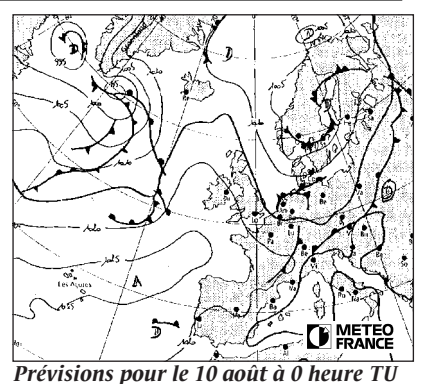
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; \* : neige.

FRANCE métropole		FRANCE outre-mer	
AJACCIO	19/30 S	NANCY	13/21 P
BIARRITZ	17/23 N	NANTES	12/20 P
BORDEAUX	15/23 P	NICE	22/30 N
BOURGES	14/22 P	PARIS	14/21 P
BREST	12/19 P	PAU	15/23 N
CAEN	13/20 P	PERPIGNAN	20/28 N
CHERBOURG	12/19 P	RENNES	11/20 P
CLERMONT-F.	13/22 N	ST-ETIENNE	17/28 N
DIJON	13/23 P	STRASBOURG	14/23 P
GRENOBLE	15/23 N	TOULOUSE	17/25 N
LILLE	13/19 P	TOURS	13/21 P
LIMOGES	14/22 N	YANENNE	23/31 P
LYON	16/25 N	FORT-DE-FR.	26/31 P
MARSEILLE	20/30 N	NOUMEA	19/24 S

PAPEETE	22/27 P	KIEV	19/33 C	VENISE	22/27 P	LE CAIRE	24/36 S
POINTE-A-PIT.	24/31 S	LISBONNE	16/26 S	VIENNE	14/24 P	NAIROBI	15/25 S
ST-DENIS-RE.	21/25 S	LIVERPOOL	11/16 S	AMÉRIQUES		PRETORIA	7/24 S
<b>EUROPE</b>		LONDRES	12/19 S	BRASILIA	16/25 S	RABAT	20/27 S
AMSTERDAM	13/18 P	LUXEMBOURG	13/17 P	BUENOS AIR.	8/15 S	TUNIS	23/37 S
ATHENES	27/37 S	MADRID	18/33 S	CARACAS	23/28 S	<b>ASIE-OCEANIE</b>	
BARCELONE	22/26 S	MILAN	23/30 S	CHICAGO	23/31 S	BANGKOK	25/33 P
BELFAST	8/16 S	MOSCOW	15/24 C	LIMA	15/18 C	BEYROUTH	27/30 S
BELGRADE	21/35 S	MUNICH	14/19 P	LOS ANGELES	17/22 S	BOMBAY	26/28 P
BERLIN	15/23 C	NAPLES	22/31 S	MEXICO	10/23 S	DIJAKART	26/30 S
BERNE	15/21 C	OSLO	10/16 C	MONTREAL	21/30 P	DUBAI	32/40 S
BRUXELLES	13/19 S	PALMA DE M.	23/33 S	NEW YORK	25/34 S	HANOI	27/33 S
BUCAREST	18/36 S	PRAGUE	12/18 P	SAN FRANCIS.	14/21 S	HONGKONG	26/29 S
BUDAPEST	18/30 S	ROME	20/29 S	SANTIAGO/CHI	5/19 S	JERUSALEM	24/32 S
COPENHAGUE	13/18 P	SEVILLE	22/38 S	TORONTO	22/32 S	NEW DEHLI	27/32 P
DUBLIN	8/17 S	SOFIA	21/32 S	WASHINGTON	26/34 S	PEKIN	22/29 S
FRANCFORT	14/19 S	ST-PETERSB.	15/24 S	<b>AFRIQUE</b>		SEOUL	25/31 S
GENEVE	16/25 S	STOCKHOLM	14/20 S	ALGER	24/34 S	SINGAPOUR	26/29 P
HELSINKI	14/19 P	TEREFTIK	24/29 S	DAKAR	27/29 S	SYDNEY	9/18 S
ISTANBUL	24/32 S	VARSOVIE	15/24 C	KINSHASA	19/29 S	TOKYO	24/32 S



Situation le 8 août à 0 heure TU



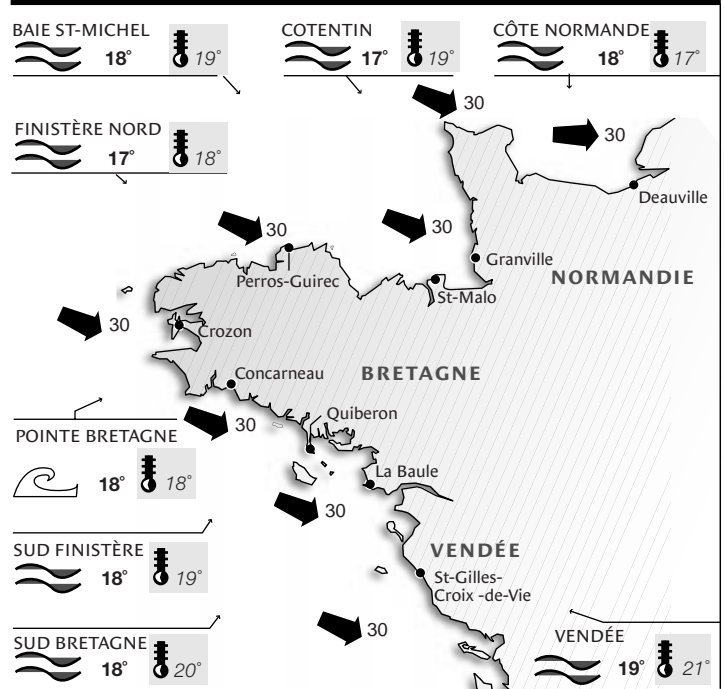
Prévisions pour le 10 août à 0 heure TU

## Sur les plages

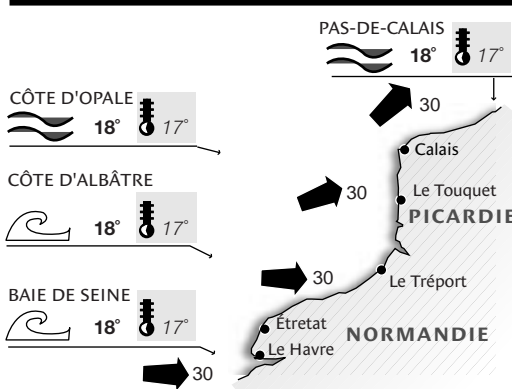
Le 09 AOÛT 2001 vers 12 heures

Sur les côtes de la Manche les nuages donneront de nombreuses averses avec un vent d'ouest modéré. Sur l'Atlantique les averses deviendront moins nombreuses l'après-midi. Sur les côtes méditerranéennes, le ciel s'ennuagera surtout sur le Languedoc-Roussillon et la Provence où des ondées seront possibles. Le soleil continuera de briller sur la Corse et la Côte d'Azur.

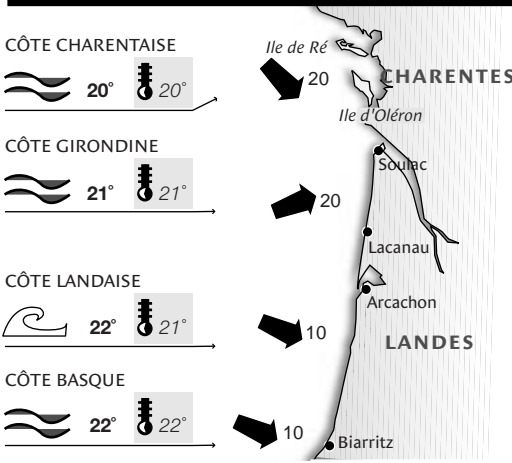
### Ouest



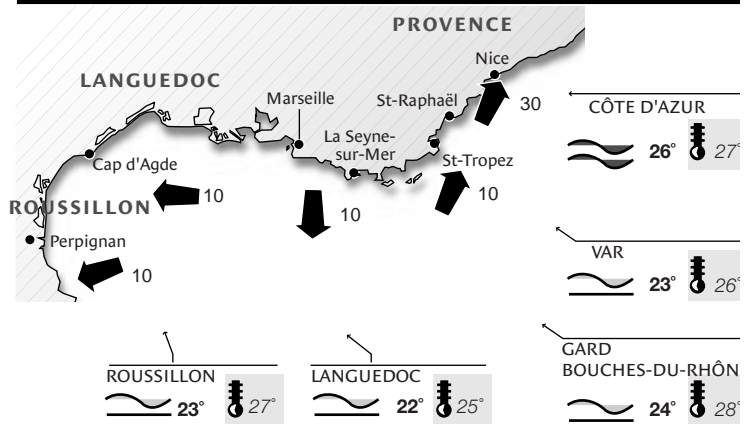
### Nord



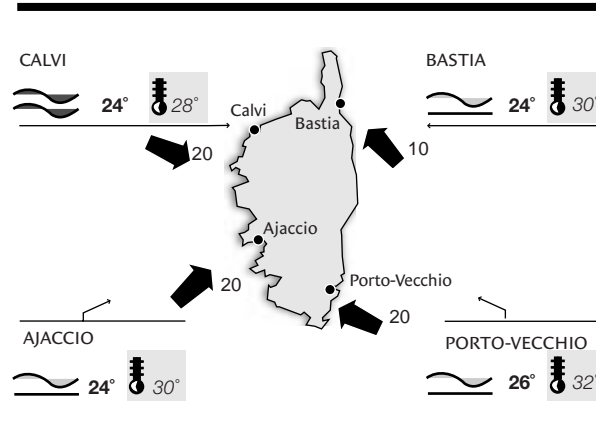
### Sud-Ouest



### Sud



### Corse



## MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 01-185

Retrouvez nos grilles sur [www.lemonde.fr](http://www.lemonde.fr)

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I												
II												
III												
IV												
V												
VI												
VII												
VIII												
IX												
X												

### HORIZONTALEMENT

I. Champignon dangereux. - II. Très peu expérimentée. Annonce les difficultés. - III. Indique que tout cela était volontaire. - IV. Fit peau neuve. Fera une sélection. - V. Grave pour une jeune fille. Filet d'eau. Bas de gamme. - VI. Pour retenir le berger. Constantin, dit Tino. - VII. Peut finir en grandes pompes. Une mesure approximative. - VIII. Divinité des ruisseaux et autres voies d'eau. Sans aucune fantaisie. - IX. Saint dans la Manche. Eva-

sion solitaire. Poisson plat et commun. - X. Préparation des récoltes de demain.

### VERTICALEMENT

1. Pour trouver cette petite bête, il faut vraiment la chercher. - 2. Ses victimes feraient mieux d'en rire. Parlé au sud. - 3. Pour faire de bons mots. - 4. Arrivée la première. D'affreuses petites statues pour de grandes récompenses. - 5. Tarde à se manifester. Plongent les lames dans les manches. - 6. Fait le poids. Brin d'avoine. - 7. César

avant les Césars. Ancienne capitale du Yémen. - 8. Tout bon ou tout mauvais, il n'est jamais neutre. Voie. - 9. Différence de potentiel. Note. - 10. Coule en Irlande. N'ont pas de relations avec les autres. - 11. L'antichambre de la maternité. Bien arrivés. - 12. A pris toute son importance avec Einstein.

Philippe Dupuis

### SOLUTION DU N° 01 - 184

#### Horizontalement

I. Oblitération. - II. Coulis. Galba. - III. Encensoir. Si. - IV. Ane. Tontines. - V. Né. Ni. Ténors. - VI. Athéna. Siva. - VII. Uiev. FLN. San. - VIII. Téra. Poulenç. - IX. Erode. Iae. Ce. - X. Sénatoriales.

#### Verticalement

1. Océanautes. - 2. Bonnetière. - 3. Luce. Héron. - 4. Ile. Nevada. - 5. Tintin. Et. - 6. Esso. AFP. - 7. Ont. Loir. - 8. Agité. Nuai. - 9. Tarins. Léa. - 10. Il. Noise. - 11. Observance. - 12. Naissances.

## BRIDGE

N° 1956

### UN COUP ASSEZ RARE

Dans un tournoi simultané européen joué par 20 000 bridgeurs, il y eu, sur les 36 donnes, un coup rare car la carte fournie par Ouest a pu faire chuter le contrat.

♠	A R 6	♠	3
♥	R 9 8 6	♥	A 5 3
♦	A R D 3	♦	V 10 7 5
♣	6 2	♣	R D V 10 4
♠	D 10 9 8 7 4	♠	3
♥	D 10 4	♥	A 5 3
♦	4 2	♦	V 10 7 5
♣	A 8	♣	R D V 10 4

Ann. : E. don. Pers. vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
-	-	1 ♣	passé
1 ♠	contre	2 ♣	passé
2 ♠	contre	3 ♣	passé
passé	passé	passé	passé

Après avoir entamé l'As de Trèfle pour le Roi en Est, Ouest a continué

Trèfle pour le 10 d'Est, qui a poursuivi par la Dame de Trèfle. Quelle carte Ouest a-t-il jouée, et de combien de levées le contrat de TROIS CARREAUX devait-il chuter ?

Réponse  
Ouest doit couper le retour à Trèfle avec le 4 d'atout, un uppercut rare qui oblige le déclarant à surcouper avec la Dame de Carreau s'il veut remporter la levée. Mais la défense pourra alors faire deux atouts, un Pique et sans doute deux Coeurs en plus des deux premiers Trèfles. Au total, trois levées de chute (150) ont rapporté une note au-dessus de la moyenne (59 %), alors qu'avec deux de chute Est-Ouest n'auraient que 30 %.

Le petit uppercut du 4 de Carreau a donc doublé la note du camp Est-Ouest ! Ajoutons que le contrat de « 2 Piques », s'il est juste fait (110), rapporte une « moyenne »...

### LA DONNE DE MELLO

En 1999, la France a perdu son titre dans la Bermuda Bowl. Voici un des plus jolis coups, joué par le Brésilien Roberto Mello dans la finale contre les vainqueurs américains.

Ouest ayant entamé le 2 de Cœur pour le 4 et le 9 d'Est, comment Mello, en Sud, a-t-il joué pour gagner CINQ TRÈFLES contre toute défense ?

♠	A R 4	♠	D V 9 5 3
♥	A 10 6 5 4	♥	D V 9 7 3
♦	4 3	♦	R 9 7
♣	R 10 9	♣	-
♠	6 2	♠	10 8 7
♥	2	♥	R 8
♦	A V 8 6 5 2	♦	D 10
♣	V 8 6 5	♣	A D 7 4 3 2

Ann. : N. don. E.-O. vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
-	1 ♥	1 ♠	2 ♣
2 ♦	passé	passé	3 ♣
passé	3 ♠	passé	4 ♣
passé	5 ♣	passé	passé
contre	passé	passé	passé

Note sur les enchères  
« 3 Piques » est une proposition pour jouer « 3 SA » si le partenaire tient les Carreaux.

Philippe Brugnion

Chaque samedi  
**LE MONDE TELEVISION**  
avec **Le Monde**  
DATÉ DIM./LUNDI

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde  
12, rue M. Gunsbourg  
94852 Ivry cedex

Le Monde  
Président-directeur général : Dominique Alduy  
Directeur général : Stéphane Corne  
21bis, rue Claude-Bernard - BP 218  
75226 PARIS CEDEX 05  
Tél : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26

PRINTED IN FRANCE



● À MADRID, le Palacio Velazquez, au cœur de l'immense parc Retiro, ouvre ses portes, jusqu'au 23 septembre, à la première rétrospective du photographe allemand Andreas

Gursky. ● CET ARTISTE, âgé de 46 ans, ancien élève de Bernd Becher, à l'Académie de Düsseldorf, privilégie les très grands formats. Il dépersonnalise les sujets par

**FESTIVAL**  
été 2001

l'échelle choisie, et sa vision d'abord panoramique offre finalement au spectateur un choix de lectures multiples. ● SON TRAVAIL l'inscrit dans la tradition picturale du XIX<sup>e</sup> siècle,

mais on peut le rapprocher aussi des photographes coloristes des années 1970. ● SA COTE sur le marché de l'art contemporain ne cesse de grimper depuis la Foire de Bâle en 1999.

## Les tableaux photographiques à lectures multiples d'Andreas Gursky

Madrid/Exposition. Les murs du vaste Palacio Velazquez accueillent, jusqu'au 23 septembre, les images monumentales de l'artiste allemand, coqueluche de la photo contemporaine. Cette première rétrospective spectaculaire est attendue au Centre Pompidou pour le printemps 2002



**ANDREAS GURSKY, Palacio Velazquez, Parque del Retiro, Paseo de Venezuela, Madrid. M<sup>o</sup> Retiro. Tél. : 00-34-91-573-62-45. Du lundi au samedi, de 11 heures à 20 heures ; dimanche, de 13 heures à 18 heures ; fermé le mardi. Jusqu'au 23 septembre. Catalogue en anglais, texte de Peter Galassi, éd. Musée d'art moderne de New York, 198 pages, 133 illustrations, 512,50 F (78,13 €).**

### MADRID

de notre envoyé spécial

Football ou baby-foot ? Il est remarquable d'arriver à produire, à propos d'un sport de masse où la violence et les réflexes abrupts jouent un rôle non négligeable, une photographie qui, tout en conservant une facture réaliste, est sans passion, distante, voire dérisoire, autant d'impressions confirmées par un titre désarmant : *EM, Arena, Amsterdam I* (2000).

L'Allemand Andreas Gursky, quarante-six ans, dispose des figures orange et bleues sur un motif vert strié en bandes verticales. L'image, en vrai, s'étale sur un peu moins de 3 mètres de haut et un peu plus de 2 mètres de large. Elle est accrochée, avec quarante-trois autres, tout aussi imposantes, précises et colorées, au Palacio Velazquez de Madrid, au cœur de l'immense parc du Retiro, qui invite plus à la sieste qu'à l'art.

Mais il se trouve qu'il s'agit de Gursky, coqueluche de la photo contemporaine, champion du format XXL, symbole d'un art photographique conquérant qui s'attaque à la peinture sur son propre terrain (formes, matières, contenus, prix), un de ceux, avec Jeff Wall, Cindy Sherman ou Thomas Struth, dont quelques images atteignent le million de francs en salle des ventes. Le public madi-

lène, lui, a le loisir, dans la fraîcheur du Palacio Velazquez, d'apprécier les images suivant un protocole immuable : de loin puis de près, le nez collé à la gélatine, cherchant dans un exercice à la *Blow Up* (1966), un film réalisé par Michelangelo Antonioni - un paysage en couleur est sans cesse agrandi et finit par révéler un personnage dans un buisson -, à déceler dans les images grouillantes de détails une improbable surprise. Ou un indice propre à donner la clé de ces « tableaux photographiques ».

Ainsi, pour en finir avec le football, la confrontation avec l'original montre qu'il s'agit d'un match Pays-Bas - France durant l'Euro 2000, à Amsterdam (3-2 pour les Orange), et que l'on peut reconnaître sur le pré les Français Christophe Dugarry, à terre, Sylvain Wiltord, Franck Leboeuf ou le Néerlandais Denis Bergkamp. Le photographe a privilégié un moment de faible intensité de la rencontre : un arrêt de jeu. On peut préférer l'image au football. C'est sans doute cela qui attire chez Gursky : offrir des photos à lectures multiples, si ouvertes que chacun y trouve ce qui l'intéresse, y compris un révélateur de sa propre personnalité.

### « SÉQUENCER » L'ENVIRONNEMENT

Car que voit-on littéralement ? Des lieux familiers et publics, de passage ou fonctionnels : façades d'immeuble, halls d'entreprise, ports, champs de neige ou de courses de chevaux, stades, piscines, boîtes de nuit ou salles de concerts, Bourses commerciales, salles de travail. Ces espaces, qui ont pour fonction de rassembler les gens - c'est tout le contraire, ils n'échangent pas -, sont montrés en plans si larges qu'ils finissent par devenir étrangers à notre œil, trop habitué à « séquencer » l'envi-

ronnement, à le fragmenter, à n'en retenir que des détails intimes.

Rarement on a assisté à une exposition aussi spectaculaire. Richard Avedon le premier, dans les années 1970, a conçu l'exposition comme un show, inventant un parcours comme une confrontation sans répéter entre le spectateur et les images. On n'est pas loin de cela avec cette présentation estivale à Madrid, qui suit un accrochage, au printemps, au Musée d'art moderne de New York - « *Madrid est autrement plus fort* », affirment ceux qui ont vu les deux.

Le Palacio Velazquez est un lieu divin pour Gursky : un immense plateau suffisamment ramassé pour que l'œil puisse embrasser l'ensemble de l'espace, rythmé par quelques murs blancs et lumineux, offrant aux œuvres exposées jusqu'à 80 mètres de recul. Encore faut-il que les images tiennent le choc. Celle qui accueille le visiteur, *May Day IV* (2000) - un panoramique représentant des milliers de jeunes qui dansent -, fait 5 mètres de long. Bref, le ton est donné.

Le format qui enfle une donnée apparue dans les années 1980, que beaucoup analysent comme une stratégie visant à rapprocher la photographie de la peinture : les formats grossissent, les prix aussi. A Madrid, Andreas Gursky expose dans un coin intimiste ses premières images de 1984-1985 - aéroport de Düsseldorf, match de foot à Zürich -, qui sont des petits formats. Mais Gursky est aussi un des rares photographes dont les motifs ont besoin d'être agrandis pour que jouent à plein la perturbation de l'échelle et celle de la perception.

Le lieu, les formats, les motifs monumentaux, mais aussi une réalisation technique sans faille des images, la maîtrise des couleurs, la netteté du sujet étalé, où chaque détail semble avoir sa chance, sans

héros mis en avant, auxquels il préfère la masse, le brio évident de l'artiste, tout cela aboutit à une exposition spectaculaire et brillante. Reste à savoir « *ce que disent de l'art les photographies monumentales de Gursky* », comme se demande Calvin Tomkins dans le *New Yorker* de janvier.

Gursky est imprégné d'un style documentaire qui accompagne l'histoire de la photographie et de la modernité, depuis Edouard Denis Baldus (1813-1882) au XIX<sup>e</sup> siècle, Eugène Atget (1857-1927) au tournant du XX<sup>e</sup> siècle, les Allemands Auguste Sander (1876-1964) ou Albert Renger-Patzsch (1897-1966) dans les années 1920, l'Américain Walker Evans (1903-1975) dans les années

compte-gouttes avec une chambre photographique qui évoque le voyageur du XIX<sup>e</sup> (tout le contraire du reporter), choix du constat, de la frontalité, de l'« objectivité », pour déceler dans la nature les formes providentielles qui vont devenir œuvres.

### MICRO-ÉVÉNEMENTS

Il y a néanmoins chez Gursky plusieurs facteurs qui échappent à cette tradition. Il réalise des images esseulées et non présentées en série. Il ne prend pas de portraits, ni ne distingue des objets isolés. Il rythme ses fresques de vues abstraites (ciel, terre, matières). Il use parfois de l'ordinateur pour accentuer la crédibilité et l'harmonie de l'image. Ses cadra-

A gauche, « *EM, Arena, Amsterdam* » (2000), d'A. Gursky, 2,76 m x 2,06 m. Un arrêt de jeu pendant le match Pays-Bas - France durant l'Euro 2000. A droite, « *Klitschko* » (1999), 2,07 x 2,61 m. Cette image a pour cadre une salle de boxe, sans que l'on sache si elle est prise avant ou après le combat, ni si l'information est constituée de l'acte sportif ou de la retransmission télévisée.

Ses fresques riches en micro-événements, en détails significatifs sur notre société évoquent un peintre du XIX<sup>e</sup> siècle, entre le romantisme d'un Caspar David Friedrich et le réalisme d'un Courbet - quelques fragments de ses « tableaux » sont publiés dans le catalogue, comme on le fait pour une peinture dont on souhaite analyser un détail.

Gursky a remarquablement digéré l'art des années 1960-1970, de l'objet de consommation cerné par Warhol à l'*Atlas* de Richter, en passant par le minimalisme et par les photographes coloristes américains comme Stephen Shore et William Eggleston. Mais il y a trop de cohérence dans les fragments retenus qui incitent à se demander ce qu'a vraiment Gursky dans la tête : doit-on voir dans ses images une critique de la standardisation de l'environnement au profit d'une culture high-tech, ou la glorification de ready made post-modernes par un dandy qui regarde l'effondrement des particularismes du monde ?

La réponse peut-être lors de la prochaine étape, fort attendue, de cette exposition au Centre Pompidou, au printemps 2002.

Michel Guerrin

### Des prix grand format

Parmi les anciens élèves de l'artiste Bernd Becher à l'Académie de Düsseldorf, deux photographes ont atteint des records lors de récentes ventes aux enchères : Thomas Struth pour *Panteon, Rome* (1992), vendu 1,8 million de francs (270 000 euros) en 2000, et Andreas Gursky pour *Prada II* (1997), tirage de 1,66 m x 3,16 m représentant une vitrine vide, vendu le même prix, la même année, chez Christie's à New York. Cet emballement pour le marché de l'art contemporain a été particulièrement visible à la Foire de Bâle de 1999, où certains artistes ont vu leur cote multipliée par six. Lors du vernissage, avant même l'ouverture au public, la galerie Spruth-Magers de Cologne a vendu six exemplaires d'une même image de Gursky, 587 000 francs pièce (89 000 €). Cet artiste est un de ceux qui a le plus bénéficié de cette spéculation. A titre indicatif, son épreuve la plus chère de 1998, en vente publique, a atteint 65 796 F (10 031 €), et l'année suivante une autre 983 769 F (149 975 €) (source : artprice.com). Par ailleurs, une acquisition récente, faite par un collectionneur et achetée 200 000 francs (30 400 euros) dans une galerie à Paris, a été revendue six mois plus tard 1,12 million de francs (171 000 euros) aux Etats-Unis.

1930-1940, puis le couple allemand Bernd et Hilla Becher à partir des années 1960 (*Le Monde* du 23 mai).

Gursky a été élève de Bernd Becher, à l'Académie de Düsseldorf, dans les années 1980. Il en a intégré les constantes : précision optique d'images réalisées au

ges s'aventurent hors de la frontalité, leur préférant des vues plongeantes non dénuées de lyrisme. Il y a de la sentimentalité dans le monde que cerne Andreas Gursky, comme un désir d'en donner une dimension métaphysique, à la fois positiviste et sacrée.

# Révissez vos Classiques

RÉVISEZ CET ÉTÉ AVEC LE MONDE, FRANCE INTER, LA FNAC ET UNIVERSAL 50 CHEFS-D'ŒUVRE DE LA MUSIQUE CLASSIQUE.

Le Monde UNIVERSAL ACCORD



alBENIZ | IBERIA | MURARO

**SOIF D'IMAGES.** Il y a des musiques qui révèlent davantage un pays qu'une visite touristique ! Au plus profond des senteurs de jardins et de ruelles, au milieu des danses de places villageoises, le piano d'Isaac Albéniz glisse une musique visuelle. Fermez les yeux et attendez de percevoir les couleurs d'une Fête Dieu à Séville, les rythmes gitans d'Almeïra, l'obsédante rêverie d'un copla de Jerez. Roger Muraro imagine cet adieu à l'Espagne avec une tendresse et une folie qui créent des vertiges lancinants. Cette Espagne des mirages qui ne décrit rien est aux portes de deux continents : elle est comme une eau désaltérante.

Vous découvrirez des extraits de cet album sur France Inter, à 16h dans l'émission de Caroline Ostermann "Musique Maestro"

France Inter



fnac.com





Agnès Bove (au centre) incarne une Anne de Bretagne très moderne dans l'opéra de Jean-Michel Fournera.

## Les héroïnes de l'Interceltique

Lorient/Musique. Interprètes de l'opéra « Anne de Bretagne », douces voix irlandaises, énergiques Bretonnes d'An Diaoul Ha Peder, les chanteuses font jeu égal avec les solides sonneurs de cornemuse

« ANNE DE BRETAGNE », FEMMES D'IRLANDES, DANS NOZ VRAS... 31<sup>e</sup> Festival interceltique de Lorient, mardi 7 août. Prochains concerts : Yann-Fanch Kemener et Aldo Ripoché, War An Aod, championnat international de pipe bands et ensembles de batteries, Xacarandaina, « The Pilgrim » de Shaun Davey, soirée Asturies, Denez Prigent et le Bagad de Lokoal Mendon... jusqu'au 12. Tél. : 02-97-21-24-29 ; Internet : [www.festival-interceltique.com/](http://www.festival-interceltique.com/). De 40 F (6,10 €) à 150 F (22,87 €).

### LORIENT

de notre envoyé spécial

Il fait frisquet, les ondes persistent depuis vendredi 3 août, premier jour du Festival interceltique de Lorient (FIL). Pas de quoi saper le moral des quatre mille cinq cents artistes qui participent à la 31<sup>e</sup> édition du « rendez-vous mondial des Celtes ». D'ailleurs, « toute l'eau du ciel peut bien tomber, cela ne nous empêche jamais de jouer... ». Gordon Walker, l'un des maîtres de la grande cornemuse écossaise, précise : «... mais qu'il n'y ait pas une goutte dans notre whisky ! ». A Lorient, les solides gaillards ont la cote. On peut les retrouver autour d'un demi ou d'un alcool fort, mais pas question que les sonneurs de cornemuse, bombarde et binou ou les tambourinaires se présentent au public en titubant. Même lors des concours

de kitchen music, la musique jouée à la cuisine, où beaucoup est permis.

Sous le chapiteau de la place Glotin, mardi 7 août, le concours débute à 15 heures ; une quinzaine de virtuoses de la cornemuse sont en lice. « Dans les cafés ou les salles de pub, explique le Breton Mikaël Cozien, vainqueur par le vote du public, les sonneurs aiment bien sortir des codes. Lors des concours, on peut se présenter en civil, grimpé, passer d'interprétations libres à des citations des tubes du moment. » Cela étant, l'humour ou le travestissement ne sauveront personne. Le gagnant sera jugé sur le contrôle du souffle, la sonorité de l'instrument, la dextérité et la variété des enchaînements. En tout cas il n'y a que là que l'on peut voir le martial Pat Lane, Irlandais de grande lignée, en maillot de bain une pièce et perquue façon rasta.

A l'Interceltique on aime aussi les fêtes rassembleuses : la Parade des nations celtes, où défilent la quasi-totalité des artistes, les Nuits magiques, sons et lumières de l'imaginaire celte, le fest-noz, pour s'essayer à danser plinn, lari-dée, gavotte ou anter dor. Dans cette « celtitude » partagée avec les cousins gallois, écossais et irlandais, les familles des Cornouailles, des Asturies ou de la Galice, chacun se retrouve. Quitte à défendre, fraternellement, son identité. Ainsi Anne de Bretagne, créée aux Tombées de la nuit de Rennes (Le

Monde du 3 août), permet au FIL de se trouver une figure fédératrice. Même si la dernière duchesse de la Bretagne indépendante (1477-1514), mariée aux rois Charles VIII et Louis XII, a plutôt laissé des traces tangibles à Nantes.

En un mélange de tableaux parfois figés et de mouvements de foules avec des changements à vue chorégraphiés, Anne de Bretagne se veut opéra. Le compositeur Pierick Houdy puise dans des inspirations médiévales, et un rappel lointain des Noces, de Stravinski, met quelques sonnaillies à la bombarde sur une partition très sage de cordes et vents. Qui dit opéra dit grand air mémorable. Cela manque pour traduire la destinée d'une femme qui aura consacré la majeure partie de sa courte vie à défendre l'autonomie de la Bretagne face au Royaume de France en construction.

### UN INSTANT DE GRÂCE

Si les solistes de l'Orchestre de Bretagne jouent avec soin, les voix manquent globalement de relief. Le Palais des sports de Kervaric se prête mal au chant sans amplification, les voix se perdent. Agnès Bove parvient à donner corps et âme à son personnage ; en comédienne autant qu'en chanteuse – placement, découpage – elle transmet émotion, colère et doute, et une modernité qui répond à l'époque actuelle.

Des femmes il y en a un peu partout ce soir. Celles qui sont venues

d'Irlande trouvent, elles, à l'église Saint-Louis, le lieu idéal à leur évocation du quotidien de leurs aînées, comme des peines et des joies d'un peuple. C'est un quatuor, avec les sœurs Kathleen et Frances Nesbitt aux violons, ou bien le duo Fonnchaoi avec des membres du groupe Cuisle qui amènent ces moments de poésie simple, voix douces et prenantes, mélodies qui coulent, accompagnées de la battue du pied. Et cet instant de grâce, quand arrive, timide, prête à s'enfuir, la jeune Ide Nic Mathúna. Dix-sept ans, fragile, elle trouve sa puissance au premier souffle. Trois airs trop courts, chant lointain d'église ou romance désespérée. Dans l'église, pas un geste. Comme face à une apparition.

Vers 1 h 30, à l'Espace Kergroise, vaste chapiteau à la sortie du port, elles sont cinq sur scène. An Diaoul Ha Peder pratique l'appel par une voix avec reprise par les quatre autres. Complices, elles chantent l'école de Jules Ferry, réductrice des différences culturelles et linguistiques, les hommes maladroits, les filles énergiques. Elles sont vives, drôles, pleines d'allant. Cette nuit, à Kergroise, c'est le Dans Nos Vraz, un fest-noz pour des milliers de danseurs emmenés dans leurs tourteries et petits pas à deux temps par cinq femmes, sans artifices, authentiques.

Sylvain Siclier

## Le son de Schumann dans le piano d'Andsnes

La Roque-d'Anthéron/Musique. Succédant au Français Laurent Boffard, le pianiste norvégien a libéré la puissance et la chaleur de son jeu

FESTIVAL INTERNATIONAL DE PIANO DE LA ROQUE-D'ANTHÉRON. Récital de piano de Florent Boffard : *Six Romances sans paroles op. 38* de Mendelssohn, *Sonate pour piano n°1 en ut majeur op. 1* de Brahms, *Trois études op. 18* de Bartok, *Etudes n° 10 « Der Zauberlehrling »* (« L'Apprenti merveilleux »), n° 2 « Cordes à vide », n° 3 « Touches bloquées », n° 6 « Automne à Varsovie » de Ligeti. Parc du Château de Florans, le 7 août à 18 h 30.

Récital de piano de Leif Ove Andsnes : *Toccata en ré majeur BWV 912* de Bach, *Carnaval de Vienne op. 26* de Schumann, *Sonate pour piano n° 22 en la majeur D.959* de Schubert. Parc du Château de Florans, le 7 août à 21 h 30.

Prochains concerts : « Nuit du piano à quatre mains : Schubert », le 15 août à 20 heures avec Yaara Tal et Andreas Groethuyssen, à 22 h 15 avec Christian Ivaldi et Jean-Claude Pennetier. Tél. : 04-42-50-51-15. Places de 285 F (43,45 €) à 60 F (9,15 €).

### LA ROQUE-D'ANTHÉRON

de notre envoyée spéciale

Le concert de 18 h 30 est à tout point de vue le plus difficile pour les pianistes – une sorte de concert purgatoire. Ils ont franchi la barre du récital de 16 heures au Théâtre Forbin qui marque l'entrée dans le « cercle rocassien », sans atteindre encore à la consécration suprême du *last time* de 21 h 30. Et puis c'est l'heure où le soleil peint les arbres à la feuille d'or, celle où les cigales se déchaînent. Surtout, il manque l'ombre complice, qui happe les visages des spectateurs et fait de vous un homme seul sur une scène, un artiste.

Lorsque paraît la silhouette juvénile de Florent Boffard, on est presque étonné qu'il soit venu, que ces *Romances sans paroles* de Mendelssohn aient si vite leur mot à dire et le disent si bien, dans cette atmosphère de *lied* schubertien qui ne se raconterait pas tout à fait. La *Sonate n° 1* de Brahms, dans laquelle Schumann voyait une « symphonie déguisée », mettra bas les masques pour dévoiler la signature éminemment romantique de celui qui paraissait encore « Johannes Kreisler Junior ». De la belle ouvrage – fougue et intensité du premier mouvement, puissance du *scherzo* et du *finale* –, même si l'*andante* par trop énigmatique casse parfois le fil de la concentration. Mais c'est avec les *Trois Etudes* de Bartok que Boffard rend avec une évidente familiarité ces œuvres ascétiques et virulentes portées parfois jusqu'au point de rupture. Qu'il ait été à bonne école de 1988 à 1999,

lui qui fut le pianiste soliste de l'Ensemble InterContemporain, voilà qui sera confirmé par des *Etudes* de Ligeti superbes de dynamique, de couleur et de digitalité. Pendant ce temps, les enfants qui jouaient au bord du bassin se sont mis à courir derrière les arbres, fugitifs envolés tandis que s'effondre le fracas final la dernière étude « Automne à Varsovie », que Ligeti dédia « à ses amis polonais ».

Deux heures plus tard paraît le Norvégien Leif Ove Andsnes. Jeune homme de trente et un ans et déjà grand monsieur. Une *Toccata BWV 912* de Bach pour commencer. Claire et brillante au début, avec son petit air mutin de fête, puis un *adagio* joué avec ce qu'il faut de points d'interrogation, avant le *fugato* joué avec ce qu'il faut de tranquillité rassérénante. Puis la dramatisation et le chaos (*Condiscrezione!*), heureusement dissipé par la seconde fugue (double cette fois). Rien de tel qu'une double fugue pour remettre de l'ordre. Affirmer que c'est du grand Bach, on ne saurait, dire que c'est du grand piano, du piano de 21 h 30, c'est indéniable. Attaqué sans crier gare, le *Carnaval de Vienne*. Un Schumann de 1839, dernière grande année de création pianistique, un Schumann qui commence sérieusement à « faire éclater son piano ».

### UN AMOUREUX DU SON

Andsnes possède cette chose rare : le son schumannien – dense, trapu, puissant et chaud, comme saturé d'harmoniques. Ses graves et ses médiums sont d'une richesse telle qu'on croit parfois entendre deux pianos. C'est un pianiste amoureux du son, à tel point qu'on en oublie parfois la musique pour la beauté plastique de ce piano qui registre d'un seul orgue. Et pense parfois d'un seul registre : si le *scherzino*, terrien, a le cœur un peu lourd, ce n'est pas une raison pour que l'*intermezzo* manque à ce point de lyrisme et d'expression. Laissons le *finale*, pressant et pressé, demander à la vie l'ivresse et l'oubli du carnaval.

Deuxième des trois dernières sonates de 1828, la grande *Sonate en la majeur D.959* de Schubert. Andsnes est le pianiste de l'*allegro* initial, de cette décantation, de cette hauteur de vue. Il fera ce qu'il veut d'un *andantino* conduit à la baguette, « *berceuse de la douleur* » (Brahms dixit) au pain sec et à l'eau, d'un *scherzo* capricieux tout en effleurements pulpeux et glissements soyeux de harpe. Ce qu'il veut enfin dans un *allegretto* final simplissime et transparent au point qu'on en distingue le fond – jusqu'au bout, magicien des sons.

Marie-Aude Roux

## Les familles décomposées envahissent les écrans du Tessin

Locarno/Cinéma. Quatre films donnent des nouvelles de la France à un festival relativement déprimé

### LOCARNO

de notre envoyé spécial

Nouvelles maussades du Tessin, où le festival de Locarno prend, à mi-parcours, une tournure légèrement inquiétante, faute de révélations ou d'enthousiasmes dignes de ce nom. Au point qu'un silence gêné commence à peser aux sorties des salles, où chacun guette sur le visage de son voisin le moindre signe d'une piste rédemptrice. Cela vaut tout particulièrement pour la compétition, où la participation de la Corée (*The Butterfly*, de Moon Seung-wook) et de la Suisse (*Schéhrazade*, de Riccardo Signorelli) s'est révélée particulièrement désastreuse.

En espérant des jours meilleurs, les festivaliers ont dû se satisfaire de l'entrée en lice des trois films français, respectivement signés par Dominique Cabrera, Anne Fontaine et Amalia Escrivá. De fait, si ce tir groupé féminin a permis de stopper l'hémorragie en cours, il n'a pas pour autant donné à cette compétition le choc qui lui sauverait la mise.

Vue de Locarno, la présence française, après *Entre nous*, le beau film de Serge Lalou (*Le Monde* du

7 août), semble se ranger résolument du côté des problèmes de famille. A commencer par la maternité, qui fait tourner, sous le signe du traumatisme puerpéral, *Le Lait de la tendresse humaine*, de Dominique Cabrera. Fidèle à ses personnages en rupture de communauté, elle met ici en scène une mère (Maryline Canto) qui fuit le domicile conjugal à la naissance de son troisième enfant. Sa subite disparition entraîne une réaction en chaîne dans les comportements des divers personnages qui l'entourent ordinairement.

Ce choix de la cinéaste d'impliquer la communauté à travers l'histoire singulière de cette femme marque précisément l'écueil de ce film, qui gagne ainsi en surface ce qu'il perd en profondeur. Autant l'opacité lumineuse dont elle entoure le geste de la mère permet à l'œuvre de gagner en radicalité et en mystère, autant la caractérisation schématique des autres personnages, à commencer par le mari (Patrick Bruel), fait revenir le vieux mélo des familles par la fenêtre.

Anne Fontaine, dans un style plus chabrolien, s'intéresse également, dans *Comment j'ai tué mon*

père, à la filiation, sous la forme d'un père (Michel Bouquet) qui revient d'Afrique après une très longue absence pour hanter sans raison apparente la vie de son fils (Charles Berling), gérontologue réputé, et notable d'une ville de province. Construit sur un mécanisme assez similaire à celui de *Nettoyage à sec* (1997), le nouveau film d'Anne Fontaine quitte cependant les rives du réalisme pour aborder celles du fantastique, avec trop de confiance sans doute dans la capacité de son prestigieux duo d'acteurs à accomplir cette délicate opération.

### UN AMER ROMAN DES ORIGINES

On aurait, pareillement, aimé découvrir *Avec tout mon amour*, premier long métrage d'Amalia Escrivá, sous des auspices moins compassés que ceux d'une fausse bonne idée scénaristique servie par des acteurs confirmés. Ouvert sur la fin de l'histoire et finissant, par retours en arrière successifs et révélation au passage d'un lourd secret, sur la scène originelle attendue, ce film ambitieux de rendre compte de l'aventure coloniale française en Algérie au début du vingtième siècle

à travers le portrait d'une fille de colons réactionnaires en quête d'émancipation (Jeanne Balibar).

Qu'il s'agisse de l'Algérie ou de la famille, des douleurs intimes transfigurées par l'art, de l'authenticité du récit, de la justesse de la mise en scène, et en un mot de la représentativité du cinéma français à Locarno, on ne saurait trop recommander, au final, le « petit film » de Chad Chenouga, *17 rue Bleue*, un premier long métrage présenté hors compétition. L'histoire, terrible, d'une jeune mère algérienne qui perd la raison dans la France prospère des années 1960, en attendant vainement l'héritage d'un riche Français dont elle fut la maîtresse entretenue.

Son fils, à qui cette dernière n'a jamais révélé l'identité de son père demeuré en Algérie, a fait une œuvre de cette histoire, en la filmant, quasiment en huis clos, à hauteur de l'enfant qu'il a trop tôt cessé d'être. Cet amer et émouvant roman des origines nous regarde aujourd'hui droit dans les yeux, avec toute l'acuité d'une revanche sociale et politique.

Jacques Mandelbaum

## HORS CHAMP

■ **MUSIQUE** : France Musiques est, à partir de mercredi 9 août à 20 heures, à l'écoute du Festival Wagner de Bayreuth (Allemagne) dont la chaîne musicale de Radio France retransmettra l'opéra *Lohengrin*, sous la direction de l'Italien Antonio Pappano. Bayreuth, qui a ouvert ses portes fin juillet et se déroule jusqu'au 28 août, à guichets fermés, fête ses 125 ans. Ce festival 2001 sera en différé sur France Musiques à six reprises au mois d'août. La manifestation ne présente pas en 2001 de nouvelles productions. France Musiques s'est cependant assurée la retransmission de l'ouvrage d'ouverture *Les Maîtres chanteurs*, sous la baguette du chef allemand Christian Thielemann, et de la *Tétralogie*, qui a bénéficié en 2000 d'une nouvelle mise en scène de l'Allemand Juergen Flimm. – (AFP.)

■ **LA 21<sup>e</sup> édition des Rencontres musicales internationales de Pont-Saint-Esprit (Gard) se déroule du 13 au 25 août.** Le violoniste israélien Ivry Gitlis en assure la présidence d'honneur et participera à un concert avec piano, le 18 août. Il anime également une classe de violon de l'académie organisée par les Rencontres. Douze concerts sont programmés, auxquels participent vingt-six musiciens solistes et une formation de chambre anglaise, l'European Camerata. – (AFP.)

■ **PATRIMOINE** : une exposition installée à bord de wagons de marchandises parcourt depuis la mi-juillet et jusqu'au 20 août la ligne entre Carhaix (Finistère) et Pontrieux (Côtes-d'Armor), à l'initiative de Madeleine Ropars, une plasticienne qui veut réveiller la mémoire de cette « terre de résistance ». Ce « train nommé désir », « projet artistique qui mêle arts plastiques, littérature, poésie et histoires de vie » circule sur les dernières voies subsistant de l'ancien réseau ferroviaire du centre de la Bretagne, abandonné et démantelé après la seconde guerre mondiale. – (AFP.)

■ **CINÉMA** : la municipalité de l'Alpe-d'Huez (Isère) a décidé de ne plus reconduire en 2002 sa subvention de 2 millions de francs (304 898 euros) au Festival international du film de comédie et d'humour. A défaut de sponsor privé, cette décision sonne le glas du festival, créé dans la station de ski iséroise de Chamrousse. En 1997, cette municipalité l'avait laissé partir pour l'Alpe-d'Huez, en raison de son coût trop élevé. Le nouveau maire de l'Alpe-d'Huez, Eric Muller (sans étiquette), a estimé que le festival « n'avait pas assez de retombées médiatiques, qu'il n'y avait pas assez de participation de la population, que la manifestation n'était pas assez internationale et que son coût était trop élevé ». – (AFP.)



# L'industrie cinématographique en Australie menacée par une décision du Trésor public

Les abattements d'impôts accordés jusqu'alors ont été refusés à des superproductions récentes

L'embellie de l'industrie cinématographique australienne, grâce aux tournages des majors de Hollywood, est menacée par la décision du fisc

de ne plus accorder d'abattements d'impôts aux investisseurs qui financent un film. Les récents *Moulin-Rouge* et *Planète rouge* sont les premi-

res victimes de cette politique, mais nombre d'autres superproductions prévues en Australie attendent une décision définitive.

SYDNEY

de notre correspondant

L'usine à rêve est menacée par des percepteurs tatillons. Le Trésor public australien (ATO) a annoncé, vendredi 3 août, qu'il n'accorderait pas les abattements d'impôt aux investisseurs locaux qui ont placé leur argent dans la production du film *Moulin-Rouge*. Un mois plus tôt, les services fiscaux avaient pris une décision semblable à l'encontre du long métrage de science-fiction *Planète rouge*. Cette nouvelle politique du fisc australien pourrait mettre en péril l'ensemble de l'industrie cinématographique des antipodes qui connaît, depuis 1998, une embellie sans précédent.

Le flou est total. Un mois à peine avant le début du tournage à Sydney de *Matrix 2* et *Matrix 3*, les producteurs ne savent toujours pas si le Trésor public australien va leur accorder les abattements d'impôt qui leur avaient permis de financer le premier épisode des aventures de Néo et de la belle Morphéeus. Jerry Bruckheimer, le « grand argentier » de nombreuses superproductions hollywoodiennes, qui vient de tourner à Sydney et à Alice Springs une comédie intitulée *Down Under*, et la Warner Bros, qui termine actuellement *Scooby Doo*, avec Sarah Michelle Gellar, sont également dans l'inconnu.

Pour financer leurs longs métrages en Australie, les producteurs utilisent depuis plusieurs années la clause 10 B du code fiscal local, qui permet aux investisseurs australiens de déduire de leurs impôts 100 % de l'argent qu'ils ont placé dans le tournage d'un film. Cette défiscalisation a permis aux producteurs américains d'emprunter auprès des banques locales entre 70 % et 80 % des budgets de leurs films. Le Trésor public ne s'était jusqu'alors jamais plaint de ces manques à gagner. Comment expli-



Baz Luhrmann (réalisateur) et Nicole Kidman (actrice), sur le tournage de « *Moulin-Rouge* ».

quer ses deux récents refus ? L'administration n'a pas précisé pourquoi *Moulin-Rouge* ne pouvait pas profiter des avantages fiscaux contenus dans la clause 10 B, mais certains observateurs estiment que le choix des investisseurs de contracter une assurance destinée à couvrir toutes pertes financières en cas d'échec au box-office pourrait justifier la décision de l'ATO.

« Je me moque de savoir quels sont les règlements. Mais qu'ils soient définis une fois pour toutes et qu'on les applique à la lettre », s'est indigné, dans les colonnes du *Sydney Morning Herald*, Greg Coote, producteur australien installé à Los Angeles, qui a jugé que le virage à 180 degrés des services fiscaux était « terriblement frustrant ». « Partout dans le monde, des person-

nes tentent d'attirer des devises étrangères dans leur pays. Mais une fois de plus, nous essayons [en Australie] de les repousser. » Le Trésorier du gouvernement de Nouvelle-Galles du Sud a lui aussi jugé que la loi fiscale concernant l'industrie cinématographique était « déroutante, vague et lente ». Le directeur général de la Commission du film australien, Kim Dalton, a pour sa part estimé que la décision concernant *Moulin-Rouge* était un coup dur pour les producteurs étrangers intéressés à venir aux antipodes.

Kim Williams s'inquiète lui aussi des « implications sérieuses » de cette mesure. Le directeur général de Fox Studios Australia à Sydney joue gros dans cette affaire. Le studio qu'il dirige depuis son inaugu-

ration en mai 1998 dans un parc de 24 hectares a été le catalyseur du succès de l'industrie cinématographique des antipodes. La Fox, qui appartient à l'Australien - aujourd'hui naturalisé américain - Rupert Murdoch, a investi plus de 18 milliards de francs dans la construction de six plateaux de tournage équipés du dernier cri de la technologie. Près de 2 000 personnes travaillent sur ce site, qui comprend également un parc d'attractions. De nombreuses sociétés de production et de post-production ont aussi installé leurs bureaux dans ce complexe implanté à moins d'un quart d'heure de l'aéroport de Sydney.

## COUP DE PIED DANS LE VENTRE

La concentration de ce savoir-faire, la présence de personnel qualifié (principalement dans les effets spéciaux, comme l'atteste l'Oscar reçu par Steve Courtley, le patron d'Australia Explosive Technology, pour son travail dans *Matrix*) et anglophone, le décalage horaire limité avec la Côte ouest des Etats-Unis et le cours en chute libre du dollar australien ont déjà séduit plusieurs « majors » hollywoodiennes, dont la Warner Bros (*Matrix*), la Paramount (*M : I 2*), Universal (*Babe*) et la Fox (*Moulin-Rouge*). Le studio australien est même parvenu à convaincre George Lucas de tourner à Sydney et non pas à Londres, comme prévu initialement, le deuxième épisode de *La Guerre des étoiles*.

Ce succès dépasse aujourd'hui les limites de l'ancienne ville olympique. *Scooby Doo* a été tourné dans les studios de la Warner construits en 1989 dans le Queensland. Et, en 2002, de nouveaux plateaux de tournage, gérés par un consortium auquel participe la Paramount, seront inaugurés dans les docks de Melbourne. Steve Bracks, le premier ministre de l'Etat de Victoria, qui a débloqué 160 millions de francs pour participer au financement de ce projet, s'inquiète toutefois de l'avenir de cette entreprise. Dans une lettre rendue publique par le quotidien *The Australian*, il a demandé au chef du gouvernement fédéral, John Howard, de « régler » le problème créé par la décision du Trésor public de ne pas accorder l'abattement fiscal à *Moulin-Rouge*, qui représente, selon lui, « un coup de pied dans le ventre » de l'industrie cinématographique.

Le ministre fédéral de la culture, Peter McGauran, explique à qui veut l'entendre qu'il travaille déjà sur ce dossier. « Le gouvernement a rencontré à ce sujet les représentants du secteur et des propositions visant à une plus grande transparence et à plus de certitude sont actuellement à l'étude », a précisé le ministre. Le temps presse... Les producteurs américains ne sont en effet pas réputés pour leur patience. Et la liste de pays souhaitant accueillir des tournages de superproductions hollywoodiennes est longue.

## SORTIR

### LOIRE-ATLANTIQUE

#### Renc'Arts à Pornichet

Les petits ne sont pas oubliés des Renc'Arts de Pornichet, festival des arts de la rue et des musiques mélangées. Au mini-parc d'attractions Casrolparc, dans le quartier Sainte-Marguerite, pointe de Congrignon, le 14 à partir de 14 heures, les gamins découvriront une vingtaine de jeux conçus à partir d'objets usuels de récup', essentiellement casseroles et ustensiles de cuisine. A eux, la batterie de cinq cents casseroles, le tricycle « moules-frites ». Quant aux adultes, cette sixième édition leur offre deux rendez-vous par semaine, les Renc'Arts de la rue, le mardi, et les Renc'Arts de la Baie, le jeudi. Sur la plage, dans le centre-ville, les espaces boisés, à la campagne, le festival offre depuis la mi-juillet du théâtre de rue, de la danse, du cirque, du mime... Au total, environ deux cents artistes pour près de vingt-cinq spectacles, dont neuf créations. *Pornichet (Loire-Atlantique)*. Les Renc'Arts de la rue, tous les mardis soir de 21 h 30 à minuit, jusqu'au 21 août. Tél. : 02-40-61-33-33. Les Renc'Arts de la baie, 21 h 30, les jeudis, jusqu'au 23.

### HAUTE-CORSE

#### Saint-Florent

Pour la troisième fois, le port de Saint-Florent se métamorphose, le temps d'un week-end, en escale latino-américaine. Parrainé cette année par le pianiste d'origine portoricaine Eddie Palmieri, « Porto latino » débute le vendredi 10 avec le contrebassiste Cachaito Lopez, « cœur rythmique » de l'équipe du Buena Vista Social Club, et la fouguese chanteuse colombienne Toto la Momposina. Cuba encore, samedi 11, avec le Septeto

Nacional, avant le concert de Palmieri, et dimanche 12, où le groupe Vocal Sampling, mirage orchestral à capella, lancera la soirée de clôture, qui se poursuivra avec la chanteuse argentine Barbara Luna et le tromboniste d'origine portoricaine Jimmy Bosch. Pour vivre plus intensément la fête, Salsabroso proposera durant trois jours des stages gradués de salsa cubaine et portoricaine. *Saint-Florent (Haute-Corse)*. Citadelle de Saint-Florent. 21 h 30, les 10, 11 et 12. Tél. : 06-12-91-27-21. 120 F la soirée ; 280 F le pass des trois nuits.

### BELGIQUE

#### 42<sup>e</sup> Festival de Spa

Centré sur le théâtre, le Festival de Spa n'en aborde pas moins d'autres aspects de l'art vivant. On pourra ainsi y voir le *Metapolis-City Project 972*, de Frédéric Flamand, avec les danseurs de la compagnie Charleroi-Danses (scénographie Zaha Hadid). Il y aura des créations, comme *Conversation en Wallonie*, de Jean Louvet (mise en scène par Armand Delcampe), ou *Couples parfaits*, de Jacques-Pierre Amette (mise en scène : Jean-Claude Idée) ; des reprises, comme *Copenhague*, de Michael Frayn (mise en scène de Jean-Claude Idée), ou *Vesale*, de Patrick Roegiers (mise en scène de Philippe Van Kessel). Il y aura de l'humour (*Pitch*, de Philippe Blasband, ou *Le Bar sous la mer*, de Stefano Benni pour le dixième anniversaire du Bang Bang Théâtre), de la musique et de la chanson, des lectures et des débats, des spectacles pour les enfants. *Festival de théâtre de Spa (Belgique)*. Jusqu'au 19 août. De 250 francs belges (6,20 euros) à 950 francs belges (23,54 euros). Tél. : 00-32-0800-24-140.

## GUIDE

### CINÉMA - REPRISES

#### Familles, clans, tribus

*Les Dammés*, de Luchino Visconti (Italie, 1969). Projection en plein air dans le cadre du festival du parc de La Villette (interdit au moins de 12 ans). *Prairie du Triangle*, parc de La Villette. M<sup>e</sup> Porte-de-Pantin. A partir de 22 heures, le 9. Tél. : 01-40-03-75-75. Entrée libre. Location transat + couverture sur place, 40 F.

#### 7<sup>e</sup> art et patrimoine

Au premier dimanche d'août, court-métrage de Florence Mialhe, suivi de *In the Mood for Love*, de Wong Kar-wai (v.o.). Projection dans l'une des prairies du parc paysager. *Chamarande (Essonne)*. Domaine départemental de Chamarande. RER C Chamarande. A la tombée de la nuit, le 10. Tél. : 01-60-82-25-32.

#### Découverte de la Corse

*Forza Bastia 1978*, ou *l'île en fête*, de Jacques Tati - Sophie Tatischeff (2000, 26 min), suivi d'*Augustin, roi du kung-fu*, long-métrage d'Anne Fontaine (1999). *Porto-Vecchio (Corse)*. Cinémathèque de Corse, Espace Jean-Paul-de-Rocca-Serra. 21 h 30, le 10. Tél. : 04-95-70-71-42. 20 F (tarif adhérent) ; 25 F (tarif réduit) ; 30 F (plein tarif).

### TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 LEMONDE, ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min).

### ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places de certains des spectacles vendues le jour même à moitié prix (+ 16 F de commission par place). *Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse*. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche. *Mimi Barthélemy*

#### La Reine des poissons,

rues des Poissonniers mise en scène de Muriel Bloch. *Clichy (Hauts-de-Seine)*. Mairie, 80, boulevard Jean-Jaurès. 12 h 30, le 10. Entrée libre.

#### Yves Gaudin

*Amour et courage* mise en scène de Muriel Bloch. *Mairie du 6<sup>e</sup> arrondissement (salle des fêtes)*, 78, rue Bonaparte, Paris-6<sup>e</sup>. M<sup>e</sup> Odéon. 17 h 30, le 9. Entrée libre.

#### L'Histoire du soldat

de Stravinsky. Olivier Balazuc, Volodia Serre, Sara Mangano (comédiens), Hélène Frissung, Jérémie Lasry, Francis Prost, Valérie Granier, Raphaël Gouthière, Damien Fève, Pierre Gourier (musiciens), Jean-Luc Tingaud (direction), Antoine Campo, Elsa Imbert (mise en scène), Jean Guizerix (chor.). *Parc de Choisy, avenue de Choisy, Paris-13<sup>e</sup>*. M<sup>e</sup> Tolbiac. 21 heures, les 9, 10 et 11. Entrée libre.

#### Kaophonie Tribu, DJ Dhyra

*Le Batofar, 11, quai François-Mauriac, Paris-13<sup>e</sup>*. M<sup>e</sup> Quai-de-la-Gare. 22 heures, le 9. Tél. : 01-56-29-10-00. 40 F.

#### Jasmine Bande

*Guinguette-Pirate, quai de la Gare, Paris-13<sup>e</sup>*. M<sup>e</sup> Quai-de-la-Gare. 20 heures, le 9. Tél. : 01-56-29-10-20. 40 F.

#### Cordel do fogo encantando

*Jardin du Luxembourg (kiosque), Paris-6<sup>e</sup>*. RER Luxembourg. 18 heures, les 9, 10 et 11. Entrée libre.

#### Danyel Waro

*Parc de Belleville, rue Piat, Paris-20<sup>e</sup>*. M<sup>e</sup> Couronnes. 19 heures, le 9. Entrée libre.

### RÉGIONS

#### L'Ecole des femmes

d'après Molière, mise en scène de Régis Santon, avec Pierre Santini, Salomé Lelouch, Boris Terral, Guillaume Viry, Françoise Pinckwasser et Pierre Vielhescaze.

*Fumel (Lot-et-Garonne)*. Les Fossés. 21 h 30, le 10. Tél. : 05-53-71-17-17. 80 F et 160 F.

#### Le Tartuffe

d'après Molière, mise en scène de Jean-Claude Brialy, avec Bernard Fresson, Eva Darlan et Philippe Uchan.

*Sisteron (Alpes-de-Haute-Provence)*. Théâtre de la Citadelle. 21 h 30, le 10. Tél. : 04-92-61-06-00. De 140 F à 250 F.

#### La Légende du singe tambourinaire

Nouveau spectacle de la compagnie africaine Circus Baobab. Une exposition, « C comme cirque », consacrée aux accessoires du cirque, est présentée jusqu'au 4 novembre 2001. *Plœzal (Côtes-d'Armor)*. Domaine de la Roche-Jagu. 21 h 30, dans le parc les 10, 11, 12. Tél. : 02-96-95-62-35. Gratuit.

#### Quatuor Artis, Quatuor Mendelssohn

Strauss : *Capriccio*, sextuor à cordes. Dohnanyi : *Sextuor pour piano, cordes et vents op. 37*. Brahms : *Sextuor à cordes op. 36*. Olivier Charlier (violin), Bruno Pasquier, Paul Biss (alto), Arto Noras, Philippe Muller (violoncelle), Michel Lethiec (clarinette), André Cazalot (cor), Jean-Claude Vandenberg (piano).

*Codalet. Abbaye Saint-Michel-de-Cuxa*. 21 heures, le 10. Tél. : 04-68-96-33-07. De 160 F à 180 F.

*François Castang (chrétien), Olivier Charlier (violin), Christian Ivaldi, Emmanuel Strosser (piano)*

Ravel : *Ma Mère l'Oye*, version pour piano à quatre mains. Ridout : *Le Petit Taureau*. Poulenc : *Histoire de Babar*, le petit éléphant.

*Prades (Pyrénées-Orientales)*. Halle des sports. 18 heures, le 10. Tél. : 04-68-96-33-07. 90 F.

#### Nikolaï Lugansky (piano)

Chopin : *Préludes op. 28*. Mendelssohn : *Romances sans paroles*. Schumann : *Kreisleriana*.

*La Roque-d'Anthéron (Bouches-du-Rhône)*. Parc du château de Florans. 21 h 30, le 10. Tél. : 04-42-50-51-15. De 60 F à 285 F.

*Philippe Bianconi (piano)* Schumann : *Les Papillons*. Brahms : *Klavierstücke op. 76*. Schubert : *Sonate pour piano D 959*.

*Roquebrune-Cap-Martin (Alpes-Maritimes)*. Parvis du château. 21 h 30, le 10. Tél. : 04-93-35-62-87. 70 F.

## le nouvel Observateur

### La semaine prochaine L'âge d'or de votre région

par Emmanuel Le Roy Ladurie et deux autres historiens



**Quand PARIS était capitale du monde**  
E. Le Roy Ladurie

**Le roman de LA PROVENCE**  
E. Le Roy Ladurie

**L'âge d'or des NORMANDS**  
E. Le Roy Ladurie

**Quand LA SAVOIE défiait la France**  
E. Le Roy Ladurie

**Quand TOULOUSE ET BORDEAUX narguaient le pouvoir royal**  
E. Le Roy Ladurie

**Quand L'ALSACE dominait l'Empire**  
Georges Bischoff

**La gloire des BRETONS**  
E. Le Roy Ladurie

**L'apogée de LANGUEDOC heureux**  
E. Le Roy Ladurie

**Et les provinces du NORD devinrent françaises...**  
Alain Lottin







MERCREDI 8 AOÛT

## GUIDE TÉLÉVISION

## DÉBATS

- 21.00 Démocratie, petites histoires d'une grande idée. Forum
- 22.00 Fascisme, la maladie du XX<sup>e</sup> siècle. Forum
- 23.00 La Tentation fasciste. Forum

## MAGAZINES

- 19.15 Nulle part ailleurs. Canal +
- 19.30 Rive droite, rive gauche. Paris Première
- 20.45 Les Mercredis de l'Histoire. Egon Schultz, héros de propagande. Arte
- 21.05 Pulsations. Le coma et après... TV 5
- 22.15 L'Été d'Envoyé spécial. Inde. Les travailleuses du sexe à Calcutta. Des hôpitaux pas comme les autres. Le théâtre de rue. Le grand combat d'Ahmedabad. TV 5

- 23.40 L'Enfer de la nuit. Les travailleurs de la nuit. Les allumés de la nuit. La nuit tout est permis. Les travailleurs. Les nuits torrides. Invité : Arturo Brachetti, transformiste. TF 1
- 0.20 Les Dossiers de l'été. La liste Golda. France 3

## DOCUMENTAIRES

- 20.15 Reportage. Européens, jeunes et alcooliques. Arte
- 21.05 Surhumain. [3/6]. Auto-guérison. TSR
- 21.35 Perspectives américaines. [6/8]. Les années 30. Planète

## Le Monde TELEVISION

## France - Culture

17.30 **Walt Disney, l'odyssée d'un rêveur**  
Walt Disney aurait eu cent ans cette année. Son nom évoque avant tout un empire commercial, emblématique d'une culture américaine hégémonique et légalisante. On saura gré à François Langelier d'avoir opéré un retour aux sources. Dix émissions, diffusées du 6 au 17 août, sillonnent l'aventure Disney dans ses multiples perspectives, le tout joyeusement rythmé d'extraits de films.

- 21.40 Les Mystères de l'Histoire. Les enfants volés. La Chaîne Histoire
- 21.40 Musica. Jean Sibelius. La Symphonie nordique. Arte
- 21.50 La Terre où nous vivons. Odyssée
- 22.15 L'Écume des villes. Johannesburg. RTBF 1
- 22.30 Cuba entre chien et louve. Planète
- 23.10 Profil, cinéma de notre temps. Akerman : autoportrait. Arte
- 23.25 Un gitan à Séville. Planète
- 0.20 La Lucarne. Robert Paris, photographe. Arte
- 0.25 Les Mystères du corps humain. Le vieillissement. France 2

## SPORTS EN DIRECT

- 20.55 Football. Ligue des champions (3<sup>e</sup> tour préliminaire). Match aller : Parme (It.) - Lille (Fr.). Au stade Ennio-Tardini. France 3
- 21.00 Football. Ligue des champions (3<sup>e</sup> tour préliminaire). Match aller. Eurosport
- 2.00 Athlétisme. Championnats du monde (6<sup>e</sup> jour). Eurosport - France 2 - Pathé Sport

## DANSE

- 23.45 La Fin d'un rêve, de Lennon. Chorégraphie de Christopher Bruce. Par le ballet Cullberg de Stockholm. Mezzo
- 0.40 Lonely Town, Lonely Street. Chorégraphie de Robert North. Musique de Bill Withers. Par le ballet Rambert. Mezzo

## MUSIQUE

- 21.00 Les Flâneries musicales de Reims. Peyrebrune, Speller, Gaillard. Muzzik
- 21.55 Fromanger et Hurel. Muzzik
- 23.00 Rhapsody in Blue, de Gershwin. Avec Leonard Bernstein, piano. Par l'Orchestre philharmonique de New-York, dir. L. Bernstein. Mezzo
- 23.20 Nice Jazz Festival 1998. Muzzik
- 0.30 Eté world music. Oscar D'Leon. A Marciac, en 1999. Paris Première

## THÉÂTRE

- 22.25 La Bonne Anna. Pièce de Marc Camoletti. France 2

## TÉLÉFILMS

- 20.45 L'Été de Mathieu. Sylvie Durepaire O. France 2
- 20.50 Tapage nocturne. G. Cuq O. M 6

## SERIES

- 20.05 Madame est servie. [2/2]. Le renvoi d'Angela O. M 6
- 21.00 Star Trek, Deep Space Nine. Profits dans la dentelle O. Canal Jimmy
- 22.25 Profiler. Nérose O. Série Club
- 22.45 X-Files. Aux frontières du réel. TSR
- 22.45 Les Soprano. Affaire d'éternité O. Canal Jimmy
- 22.50 Once & Again. Médiation O. Hypocrisies O. M 6
- 0.55 Chapeau melon et bottes de cuir. Le fantôme du château De'Ath. Série Club

## FILMS

- 15.40 L'Étrange Incident ■■ William A. Wellman (Etats-Unis, 1943, v.o., 75 min) O. Ciné Classics
- 16.10 Crimes et délits ■■■ Woody Allen (Etats-Unis, 1989, 105 min) O. Cinéfaz
- 16.50 Le Cœur fantôme ■■ Philippe Garrel (France, 1996, 85 min) O. Ciné Cinémas 1
- 18.15 Coup de foudre ■■ Diane Kurys (France, 1983, 110 min) O. Ciné Cinémas 1
- 18.20 Ce monde à part ■ Vincent Sherman (Etats-Unis, 1959, v.o., 145 min). TCM
- 18.40 Le Fantôme de l'opéra ■■ Rupert Julian (Etats-Unis, 1925, v.o., 80 min) O. Ciné Classics
- 20.45 The Boy Friend ■■ Ken Russell (Grande-Bretagne, 1972, v.o., 145 min). TCM
- 21.00 La Muse ■ Albert Brooks (Etats-Unis, 1999, 95 min) O. Canal +



- 21.00 Les Copains ■■ Yves Robert. Avec Guy Bedos, Philippe Noiret (France, 1964, 95 min) O. Cinétoile
- 21.35 Steamboat Round the Bend ■■ John Ford (Etats-Unis, 1935, v.o., 80 min) O. Ciné Classics
- 22.35 30 ans ■ Laurent Perrin (France, 1999, 99 min) O. Canal +
- 22.45 Hors d'atteinte ■■ Steven Soderbergh (Etats-Unis, 1998, 120 min) O. Ciné Cinémas 3
- 23.10 Dans une île avec vous ■■ Richard Thorpe (Etats-Unis, 1948, v.o., 120 min). TCM
- 0.05 Eglantine ■■ Jean-Claude Brialy (France, 1971, 85 min) O. Cinétoile
- 0.15 L'Émigré ■■ Youssef Chahine (France - Égypte, 1994, 145 min) O. Ciné Cinémas 2
- 1.40 Cérémonie secrète ■■ Joseph Losey (Grande-Bretagne, 1968, v.o., 110 min) O. Ciné Cinémas 3

## PROGRAMMES

## TÉLÉVISION

## TF 1

- 17.15 Passions.
- 18.00 Sous le soleil.
- 19.00 et 1.10 Le Maillon faible.
- 20.00 Journal, Tiercé, Météo.
- 20.50 Un et un font six. Chère maison. 22.10 Très chère maison.
- 23.40 L'Enfer de la nuit.

## FRANCE 2

- 17.15 Un livre.
- 17.25 Friends O.
- 17.45 Hartley, cœurs à vif O.
- 18.30 et 1.15 L'Artiste de l'été.
- 18.35 Nash Bridges O.
- 19.20 Secrets d'été.
- 19.50 Un gars, une fille.
- 19.55 et 20.40 Tirage du Loto.
- 20.00 et 0.05 Journal, Météo.
- 20.45 L'Été de Mathieu. Téléfilm. Sylvie Durepaire O.
- 22.25 La Bonne Anna. Pièce de Marc Camoletti.
- 0.25 Les Mystères du corps humain. Le vieillissement.

## FRANCE 3

- 16.45 C'est toujours l'été.
- 18.25 Questions pour un champion.
- 18.55 Le 19-20 de l'information, Météo.
- 20.15 C'est mon choix ce soir.
- 20.55 Football. Ligue des champions. Parme (It.) - Lille (Fr.).
- 23.00 On en rit encore !
- 23.50 Météo, Soir 3.
- 0.20 Les Dossiers de l'été. La liste Golda.

## CANAL +

- 17.05 Evamag O.
- 17.50 Blague à part O.
- 17.50 Mes pires potes O.
- En clair jusqu'à 20.35
- 18.15 Animasia O.
- 18.40 Spin City O.
- 19.05 Le Journal.
- 19.15 Best of Nulle part ailleurs O.
- 20.05 Le Zapping.
- 20.10 Daria O.
- 20.35 Le Journal des sorties.
- 21.00 La Muse ■ Film. Albert Brooks O.
- 22.35 30 ans ■ Film. Laurent Perrin O.
- 0.15 Seinfeld. Du van dans les voiles O.
- 0.35 Spin City. Casino O.

## ARTE

- 19.00 Connaissances. Secrets des anciens.
- 19.45 Météo, Arte info.
- 20.15 Reportage. Européens, jeunes et alcooliques.
- 20.45 Les Mercredis de l'Histoire. Egon Schultz, héros de propagande.
- 21.40 Musica. Jean Sibelius. La Symphonie nordique.
- 23.10 Profil, cinéma de notre temps. Akerman : autoportrait.
- 0.20 La Lucarne. Robert Paris, photographe.

## M 6

- 17.30 L'Étalon noir O.
- 17.55 Les Nouvelles Aventures de Robin des Bois O.
- 18.55 Le Caméléon O.
- 19.50 L'Été de Loana.
- 19.54 Le Six Minutes, Météo.
- 20.05 Madame est servie O.
- 20.40 Jour J.
- 20.50 Tapage nocturne. Téléfilm. Gérard Cuq O.
- 22.50 Once & Again. Médiation O.
- 23.40 Hypocrisies O.
- 0.35 Wolff, police criminelle. Descente aux enfers O.

## RADIO

## FRANCE-CULTURE

- 20.00 Route 66, l'Amérique en diagonale.
- 21.00 Microfilms (rediff.).
- 21.40 Amtrack, la piste américaine.
- 22.10 Carnet de notes (rediff.).
- 22.30 Les Cinq Temps de l'amour.
- 23.30 A voix nue (rediff.).
- 0.05 Du jour au lendemain (rediff.).

## FRANCE-MUSIQUES

- 20.00 Festival de Bayreuth. Lohengrin. Opéra de Richard Wagner. Par le Chœur et l'Orchestre du Festival de Bayreuth, dir. Antonio Pappano, Stephen West (le roi Henry), Peter Seiffert (Lohengrin), Melanie Diener (Elsa).

## RADIO CLASSIQUE

- 20.40 Les Rendez-vous du soir. Thais. Opéra en trois actes de Massenet. Par les Chœurs de l'Orchestre national de Bordeaux Aquitaine, dir. Yves Abel, Renée Fleming (Thais), Thomas Hampson (Athanaël), Giuseppe Sabbatini (Nicias).
- 23.20 Les Rendez-vous du soir (suite). Le soprano Renée Fleming. Œuvres de Beethoven, Mozart, Rossini, Dvorak, Schubert, R. Strauss.

## GUIDE TÉLÉVISION

## DÉBATS

- 21.00 Faisons vivre les « natures mortes ». Forum
- 22.00 Peindre l'abstrait. Forum
- 23.00 La Restauration des tableaux anciens. Forum

## MAGAZINES

- 17.00 Les Lumières du music-hall. Dean Martin. Nicoletta. Paris Première
- 19.15 Nulle part ailleurs. Best of. Canal +
- 19.30 et 0.35 Rive droite, rive gauche. Paris Première
- 20.50 L'Été d'Envoyé spécial. Afrique. La danse du diable. Mama Daktari. Madagascar, l'or bleu. L'économie de la débrouille. France 2
- 23.05 La Onzième Nuit des étoiles. De la terre à l'espace : le grand voyage. France 2

- 23.20 Courts particuliers. Dominique Blanc. Paris Première
- 0.30 Zone interdite. Tout pour l'amour ! Les amants du silence. L'amour lui a sauvé la vie. L'amour en cage. M 6

## DOCUMENTAIRES

- 17.15 Shtetl. Planète
- 18.00 Sous la mer. Les requins dormeurs géants du Mozambique. Voyage
- 18.00 Les Petits Singes du Brésil. La Cinquième
- 18.05 Télé notre histoire. Igor Barrère. Histoire
- 19.00 Biographie. Bonnie et Clyde, amour et mort. La Chaîne Histoire
- 19.00 Voyages, voyages. Le Shanxi. Au cœur de la Chine. Arte
- 19.05 Poussières de guerre. [1/2]. Le chant des armes. Histoire
- 19.05 Cinépanorama. Hollywood 1962. Odyssée
- 19.30 Bhoutan, le pays des enfants dieux. Odyssée
- 19.45 Les Mystères de l'Histoire. Hannibal, le souffle du génie. La Chaîne Histoire
- 20.00 Pilot Guides. Spécial pages. Voyage
- 20.05 Le Ramayana, un voyage. Planète
- 20.05 L'homme qui n'existe pas. Histoire
- 20.15 Reportage. Champions par tradition. [3/6]. A la pointe de l'épée. Arte
- 20.30 Histoires d'avions. Les hélicoptères américains. Planète
- 20.35 Histoires secrètes. La stratégie de l'ombre. La Chaîne Histoire
- 20.50 Marsabit, l'oasis magique du désert. Odyssée
- 21.05 Le Ciel passionnément. La folle histoire des dirigeables. TV 5

## Le Monde TELEVISION

## Radio Classique

20.40 **Les Rendez-vous du soir**  
Selon Berlioz, *Lélio* ou le Retour à la vie « doit être entendu immédiatement après La Symphonie fantastique dont elle est la fin et le complément ». Pourtant, les exécutions de ce « mélologue » (mélange de musique et de discours) sont exceptionnelles. Après Jean-Louis Barrault, dans l'enregistrement historique dirigé par Pierre Boulez, Sami Frey relève ici le défi d'incarner l'Artiste, double de Berlioz.

- 21.25 Les Mystères de la Bible. Abraham, un homme de dieu. La Chaîne Histoire
- 21.25 Nature morte. Planète
- 21.40 Du Cap au Caire. Tribus, délinquants et millionnaires. Odyssée
- 22.10 Journal d'un globe-trotter. Afrique du Sud. Odyssée
- 22.15 Leclerc le libérateur. [1/2]. La Chaîne Histoire
- 22.15 Théma. Doubles vies. Je est un autre. Les Aveux de Wagner. Talons aiguille et vie secrète. Arte
- 22.25 Voyages dans le Sud-Ouest. Planète
- 22.25 Norma Jean, dite Marilyn Monroe. Paris Première
- 22.35 Chroniques d'Hollywood. Rue de la misère. Histoire
- 23.00 Hutans. [4/6]. La fête des fruits. Odyssée
- 23.00 Croisière à la découverte de l'Égypte des pharaons à bord du « Sun Boat 2 ». Voyage
- 23.00 Biographie. Charles Darwin, la voix de l'évolution. La Chaîne Histoire
- 23.25 Le Lynx disparu. Odyssée
- 23.25 Perspectives américaines. [6/8]. Les années 30. Planète
- 23.55 Noirs dans les camps nazis. Histoire
- 0.25 La Forêt des poètes. Les Landes. France 3

## SPORTS EN DIRECT

- 16.00 Cyclisme. Grande Boucle féminine internationale (5<sup>e</sup> étape) : Saint-Porchair - La Roche-sur-Yon. Pathé Sport
- 17.00 et 1.00 Tennis. Masters Series. Tournoi messieurs de Cincinnati (4<sup>e</sup> jour). Pathé Sport
- 1.50 Athlétisme. Championnats du monde (7<sup>e</sup> jour). France 2

## DANSE

- 17.50 Raymonda. Chorégraphie de Yuri Grigorovich. Musique d'Alexandre Glazounov. Par l'Orchestre du théâtre du Bolchoï, dir. Algis Zhuraitis. Muzzik

## MUSIQUE

- 19.00 Jordi Savall en concert. Par la Capella Reial de Catalunya, dir. Jordi Savall. Mezzo
- 20.10 Récital M.-J. Jude et J.-F. Heisser. Concert enregistré au Château de Graille, en 1999. Avec Marie-Joséphine Jude, piano ; Jean-François Heisser, piano. Muzzik
- 20.15 Bach. Sonate pour viole de gambe et basse continue. Avec E. Guigues ; A.-C. Vinay, clavecin. Mezzo

## Le Monde TELEVISION

## Arte

20.46 **Parents éloignés**  
Après la mort accidentelle de son mari, Maureen, la cinquantaine, apprend que celui-ci avait une maîtresse et un enfant de cinq ans. Ce téléfilm en deux parties (suite vendredi 10 août, même heure) de Gilles Foster, scénariste et cinéaste britannique, n'est pas un chef-d'œuvre, mais il décrit assez bien l'onde de choc provoquée dans la première famille par la découverte de l'autre.

## Paris Première

- 18.00 **Les Portraits de Recto verso : Claude Rich**  
A son propos, l'écrivain Claude Roy a usé à juste titre de l'expression « Messieurs Claude Rich ». Depuis plus de quarante-cinq ans, sur scène, sur grand comme sur petit écran, ce Strasbourgeois a capté tous les publics et excellé dans tous les registres. On connaît moins le dramaturge, tout à son plaisir de commenter ici les images et témoignages de son parcours, réalisés par Laurent Thessier.

## Arte

- 20.45 **Egon Schultz, héros de propagande**  
A l'occasion du quarantième anniversaire de la construction du mur de Berlin, « Les mercredis de l'histoire » reviennent sur la mort d'Egon Schultz, héros national est-allemand. Responsable d'une unité de gardes-frontières, ce sous-officier est tué lors d'une fusillade avec des fuyards. Le documentaire de Britta Wauer rétablit la vérité sur ce décès, à l'aide d'images et de témoignages.

## TÉLÉFILMS

- 19.00 Chérie, nous avons été rétrécis. Dean Cundey O. Disney Channel
- 19.30 Le Joueur d'échecs de Maelzel. Juan Luis Bunuel. Festival
- 20.30 Au-delà de la décence. Jorge Montesi. Festival
- 20.35 L'Homme de ma vie. Karola Zeisberg O. Monte-Carlo TMC
- 20.45 Parents éloignés. Giles Foster. [1/2]. Arte
- 22.05 Le Dernier Chant. C. Goretta. TV 5
- 22.10 Secrets de famille. Hervé Baslé. [1/3]. Festival
- 22.45 Dangereuse révélation. Dick Lowry O. TF 1
- 23.20 Empire City. Mark Rosner O. TF 6
- 23.40 La Lettre inachevée. Chantal Picault. Festival

## SÉRIES

- 17.25 Friends. Celui qui parle au ventre de sa femme. France 2
- 18.50 H. Une histoire d'intelligence O. TSR
- 18.55 Le Caméléon. Un don du ciel. O. M 6
- 19.55 Homicide. La rose de Saïgon. Série Club
- 20.00 L'Autobus à impériale. Le château hanté. Canal J
- 20.05 Madame est servie. Les cloches du mariage. O. M 6
- 22.00 Lain. Infomorphologie. O. Canal +
- 22.50 The Crow, Stairway to Heaven. Les fantômes du passé. O. M 6
- 23.05 Urgences. Le petit oiseau va sortir. O. Affaires de famille. TSR
- 0.30 That '70s Show. Eric se lâche. O. Canal Jimmy
- 0.55 Chapeau melon et bottes de cuir. Les aigles. Série Club

## France 2

23.05 **La Onzième Nuit des étoiles**  
Fidèles à leur rendez-vous annuel, Hubert Reeves et Claude Sérillon, accompagnés d'André Brahic et Jean-François Clervoy, invitent les astronomes amateurs et les curieux à observer le ciel. L'émission a lieu à Paris, en direct de la Cité des sciences de La Villette. Installés dans une sorte de vaisseau spatial, les animateurs proposeront un voyage dans les connaissances astronomiques.

## Radio Classique

20.40 **Les Rendez-vous du soir**  
Selon Berlioz, *Lélio* ou le Retour à la vie « doit être entendu immédiatement après La Symphonie fantastique dont elle est la fin et le complément ». Pourtant, les exécutions de ce « mélologue » (mélange de musique et de discours) sont exceptionnelles. Après Jean-Louis Barrault, dans l'enregistrement historique dirigé par Pierre Boulez, Sami Frey relève ici le défi d'incarner l'Artiste, double de Berlioz.

## Le Monde TELEVISION

20.40 **Les Rendez-vous du soir**  
Selon Berlioz, *Lélio* ou le Retour à la vie « doit être entendu immédiatement après La Symphonie fantastique dont elle est la fin et le complément ». Pourtant, les exécutions de ce « mélologue » (mélange de musique et de discours) sont exceptionnelles. Après Jean-Louis Barrault, dans l'enregistrement historique dirigé par Pierre Boulez, Sami Frey relève ici le défi d'incarner l'Artiste, double de Berlioz.

JEUDI 9 AOÛT

## GUIDE TÉLÉVISION

## DÉBATS

- 21.00 Faisons vivre les « natures mortes ». Forum
- 22.00 Peindre l'abstrait. Forum
- 23.00 La Restauration des tableaux anciens. Forum

## MAGAZINES

- 17.00 Les Lumières du music-hall. Dean Martin. Nicoletta. Paris Première
- 19.15 Nulle part ailleurs. Best of. Canal +
- 19.30 et 0.35 Rive droite, rive gauche. Paris Première
- 20.50 L'Été d'Envoyé spécial. Afrique. La danse du diable. Mama Daktari. Madagascar, l'or bleu. L'économie de la débrouille. France 2
- 23.05 La Onzième Nuit des étoiles. De la terre à l'espace : le grand voyage. France 2

- 23.20 Courts particuliers. Dominique Blanc. Paris Première
- 0.30 Zone interdite. Tout pour l'amour ! Les amants du silence. L'amour lui a sauvé la vie. L'amour en cage. M 6

## DOCUMENTAIRES

- 17.15 Shtetl. Planète
- 18.00 Sous la mer. Les requins dormeurs géants du Mozambique. Voyage
- 18.00 Les Petits Singes du Brésil. La Cinquième
- 18.05 Télé notre histoire. Igor Barrère. Histoire
- 19.00 Biographie. Bonnie et Clyde, amour et mort. La Chaîne Histoire
- 19.00 Voyages, voyages. Le Shanxi. Au cœur de la Chine. Arte
- 19.05 Poussières de guerre. [1/2]. Le chant des armes. Histoire
- 19.05 Cinépanorama. Hollywood 1962. Odyssée
- 19.30 Bhoutan, le pays des enfants dieux. Odyssée
- 19.45 Les Mystères de l'Histoire. Hannibal, le souffle du génie. La Chaîne Histoire
- 20.00 Pilot Guides. Spécial pages. Voyage
- 20.05 Le Ramayana, un voyage. Planète
- 20.05 L'homme qui n'existe pas. Histoire
- 20.15 Reportage. Champions par tradition. [3/6]. A la pointe de l'épée. Arte
- 20.30 Histoires d'avions. Les hélicoptères américains. Planète
- 20.35 Histoires secrètes. La stratégie de l'ombre. La Chaîne Histoire
- 20.50 Marsabit, l'oasis magique du désert. Odyssée
- 21.05 Le Ciel passionnément. La folle histoire des dirigeables. TV 5

## Le Monde TELEVISION

## Radio Classique

20.40 **Les Rendez-vous du soir**  
Selon Berlioz, *Lélio* ou le Retour à la vie « doit être entendu immédiatement après La Symphonie fantastique dont elle est la fin et le complément ». Pourtant, les exécutions de ce « mélologue » (mélange de musique et de discours) sont exceptionnelles. Après Jean-Louis Barrault, dans l'enregistrement historique dirigé par Pierre Boulez, Sami Frey relève ici le défi d'incarner l'Artiste, double de Berlioz.

## Le Monde TELEVISION

## Radio Classique

20.40 **Les Rendez-vous du soir**  
Selon Berlioz, *Lélio* ou le Retour à la vie « doit être entendu immédiatement après La Symphonie fantastique dont elle est la fin et le complément ». Pourtant, les exécutions de ce « mélologue » (mélange de musique et de discours) sont exceptionnelles. Après Jean-Louis Barrault, dans l'enregistrement historique dirigé par Pierre Boulez, Sami Frey relève ici le défi d'incarner l'Artiste, double de Berlioz.

## Le Monde TELEVISION

20.40 **Les Rendez-vous du soir**  
Selon Berlioz, *Lélio* ou le Retour à la vie « doit être entendu immédiatement après La Symphonie fantastique dont elle est la fin et le complément ». Pourtant, les exécutions de ce « mélologue » (mélange de musique et de discours) sont exceptionnelles. Après Jean-Louis Barrault, dans l'enregistrement historique dirigé par Pierre Boulez, Sami Frey relève ici le défi d'incarner l'Artiste, double de Berlioz.

## FILMS

- 13.20 La Table aux crevés ■■ Henri Verneuil (France, 1951, 85 min) O. Cinétoile
- 13.20 La Ruée vers l'Ouest ■■ Anthony Mann (EU, 1960, 145 min). TCM
- 13.35 Cérémonie secrète ■■ Joseph Losey. Avec Elizabeth Taylor, Mia Farrow (Grande-Bretagne, 1968, v.o., 105 min) O. Ciné Cinémas 3
- 14.15 L'Étrange Incident ■■ William A. Wellman (Etats-Unis, 1943, v.o., 80 min) O. Ciné Classics
- 14.35 Complot de famille ■■ Alfred Hitchcock (Etats-Unis, 1976, 120 min) O. Ciné Cinémas 1
- 17.30 Un homme est passé ■■ John Sturges (EU, 1955, 90 min). TCM
- 17.50 L'Incompris ■■ Luigi Comencini (Italie, 1966, v.o., 105 min) O. Cinétoile
- 18.00 Une nuit sur Terre ■■ Jim Jarmusch (Etats-Unis, 1991, v.o., 125 min) O. Ciné Cinémas 3
- 19.00 Sergent la terreur ■■ Richard Brooks (Etats-Unis, 1953, 105 min). TCM



- 20.30 Les Îles ■■ Iradj Azimi. Avec Maximilien Schell, Marie Trintignant (France, 1982, 90 min) O. Ciné Cinémas 1
- 20.30 La Fracture du myocarde ■■ Jacques Fansten (France, 1990, 105 min) O. Ciné Cinémas 2
- 20.35 Pecker ■■ John Waters (EU, 1998, 85 min) O. Canal +
- 21.00 Buffalo Bill ■■ William A. Wellman (Etats-Unis, 1944, v.o., 85 min) O. Paris Première
- 22.00 Hors d'atteinte ■■ Steven Soderbergh (Etats-Unis, 1998, 120 min) O. Ciné Cinémas 1
- 22.20 Chantage. H.C. Potter (EU, 1939, v.o., 85 min). TCM
- 22.40 Tintin et les oranges bleues ■■ Philippe Condroyer (France - Espagne, 1964, 95 min) O. Cinétoile
- 23.45 L'Esclave du gang ■■ Vincent Sherman (Etats-Unis, 1950, v.o., 105 min). TCM

- 0.45 Le Cœur fantôme ■■ Philippe Garrel (France, 1996, 85 min) O. Ciné Cinémas 3
- 1.30 L'autre nuit ■■ Jean-Pierre Limosin (France, 1988, 85 min) O. Cinéstar 2
- 1.30 La Cible hurlante ■■ Douglas Hickox (GB, 1972, 100 min). TCM
- 1.40 Coup de foudre ■■ Diane Kurys (France, 1983, 110 min) O. Ciné Cinémas 1

## PROGRAMMES

## TÉLÉVISION

## TF 1

- 13.50 Les Feux de l'amour.



# Microsoft saisit la Cour suprême américaine pour faire annuler sa condamnation

Le numéro un des logiciels cherche à protéger le lancement de son nouveau système Windows xp

NEW YORK

de notre correspondant

À la surprise générale, Microsoft a décidé, mardi 7 août, de contester devant la Cour suprême, la plus haute instance judiciaire américaine, le jugement rendu en appel le 28 juin dans le procès antitrust l'opposant au gouvernement fédéral et à plusieurs Etats.

La décision prise par la cour d'appel était déjà considérée comme un succès pour le numéro un mondial des logiciels : elle annulait son démantèlement, décidé en première instance par le juge Thomas Penfield Jackson, même si elle réaffirmait sa culpabilité et l'utilisation abusive de son monopole sur les systèmes d'exploitation des ordinateurs personnels. La firme fondée par Bill Gates a ainsi été reconnue coupable, en première instance et en appel, d'avoir lié sans recours son navigateur Internet Explorer à Windows, au détriment du choix du consommateur et, surtout, de son concurrent Netscape.

Mais Microsoft ne reconnaît pas la moindre culpabilité. Après une année 2000 calamiteuse - accusée de toutes parts de pratiques commerciales douteuses, elle a été condamnée à être scindée et a été maltraitée par la Bourse -, la firme se sent à nouveau en position de force. Dès le 19 juillet, elle a demandé à la cour d'appel l'invalidation de la

procédure judiciaire engagée il y a trois ans, compte tenu de l'attitude du juge Thomas Penfield Jackson pendant le procès. Mais si le comportement de M. Jackson a été fortement critiqué par la cour d'appel, celle-ci a néanmoins, le 2 août, débouté Microsoft. Deux jours seulement avant que le dossier soit transmis à un juge pour qu'il décide de la peine à lui infliger, Microsoft a contre-attaqué et saisi la Cour suprême.

Le juge Jackson « a eu des conversations secrètes avec des journalistes sur cette affaire dès septembre 1999. Elles ont continué pendant huit mois. Pendant ce temps, il a présenté ses conclusions et rendu son jugement. La cour d'appel a considéré que le comportement du juge violait de façon flagrante le code de conduite des magistrats américains et qu'il aurait été immédiatement dessaisi du dossier s'il n'avait pas demandé aux journalistes de ne diffuser leurs informations qu'après l'annonce du jugement », écrit Microsoft dans l'acte transmis à la Cour suprême. La firme demande donc à l'instance judiciaire ultime de considérer que « la cour d'appel a manqué à ses devoirs en ne dessaisissant pas immédiatement le juge » et d'annuler les conclusions de M. Jackson.

Dans une première réponse à Microsoft, le département de la justice affirme que le comportement

du juge Jackson « est une question qui a été abordée et tranchée par la cour d'appel ». S'exprimant au nom des dix-huit Etats associés à l'accusation, Tom Miller, procureur général de l'Iowa, a affirmé qu'ils feraient tout pour s'opposer au nouvel appel de Microsoft.

LE SAUVEUR DE L'INFORMATIQUE

Le numéro un des logiciels a une autre très bonne raison, mais commerciale cette fois, pour se lancer dans une telle offensive : protéger la sortie, le 25 octobre, de son nouveau système d'exploitation Windows xp (expérience). Considéré par la firme de Redmond (Etat de Washington) comme son logiciel le plus novateur depuis Windows 95, Windows xp intègre de nombreuses fonctions liées à Internet, dont la lecture et l'enregistrement de musique, une messagerie instantanée et un programme de commerce en ligne permettant l'identification des acheteurs.

Microsoft insiste sur le soutien apporté au nouveau système par toute l'industrie informatique, sévèrement touchée par le ralentissement de la croissance. La firme a prévu pour septembre une campagne de publicité de plus de 1 milliard de dollars. La mobilisation n'aurait pas cette ampleur si la sortie de Windows xp n'était pas menacée par les autorités de la

concurrence. Elles ne sont pas loin de considérer que Microsoft, en incluant de nouvelles fonctionnalités dans Windows, utilise une fois encore son monopole pour conquérir des marchés et éliminer des concurrents. Des associations de consommateurs ont aussi porté plainte contre la menace que représenterait Windows xp pour la confidentialité des informations personnelles des utilisateurs.

L'administration américaine se trouvait jusqu'à mardi devant un dilemme : retarder le lancement d'un logiciel attendu comme un sauveur par l'industrie informatique ou laisser une fois encore s'étendre le monopole de Microsoft. Les autorités de la concurrence avaient commencé d'étudier les moyens de contraindre l'entreprise de Redmond à modifier son nouveau système, et avaient engagé des négociations avec les dirigeants de Microsoft. Manifestement, elles n'ont pas abouti. En faisant appel à la Cour suprême et en demandant qu'aucune sanction à son encontre ne soit prise avant son jugement, le numéro un mondial des logiciels semble avoir joué un coup imparable. Si la Cour suprême lui donne raison, il obtient la reprise depuis le début d'une procédure commencée en 1998 et qui n'a plus la moindre signification économique. Dans le cas contraire, il aura gagné un temps précieux, suffisant peut-être pour rendre des décisions de justice inapplicables. La version finale de Windows xp sera expédiée aux fabricants d'ordinateurs en août pour être installée sur les machines vendues fin octobre.

Eric Leser

# Les raisons de l'échec partiel d'Ariane 5 en juillet

Un défaut de combustion aurait freiné la propulsion

UNE PRESSION trop élevée du carburant injecté dans la chambre de combustion du moteur Aestus est à l'origine de l'échec partiel du vol 142 de la fusée Ariane 5 dans la nuit du 12 au 13 juillet.

Remises publiques lundi 6 août, les conclusions de la commission d'enquête analysent les causes de la défaillance de la propulsion qui a contraint le lanceur européen à installer sur une orbite trop basse le satellite expérimental de télécommunications Artémis de l'Agence spatiale européenne (ESA) et le satellite de télédiffusion directe japonais BSAT-2B.

Cet accident mineur ne saurait être comparé à celui qui avait provoqué l'explosion en vol, lors du premier lancement d'Ariane 5 en juin 1996. Pourtant, il survient à un très mauvais moment pour Arianespace, qui a annoncé, en janvier, des pertes de 242 millions d'euros pour l'exercice 2000. Son PDG, Jean-Marie Luton, souhaitait parvenir à l'équilibre financier en 2001. Un objectif menacé par le retard du prochain vol d'Ariane 5. De plus, malgré sa position de leader sur le marché mondial des lancements de satellites commerciaux, Arianespace doit faire face à une très vive concurrence internationale (Le Monde du 22 juin).

Ainsi, malgré l'accident de juillet, la société prévoit d'effectuer un lancement d'Ariane 5 dès la fin de novembre, soit avec seulement deux mois de retard sur son calendrier. Le prochain lancement, prévu initialement en septembre, devait emporter le satellite Atlantic Bird d'Eutelsat et le satellite indien Insat 3C. Un vol en décembre était également programmé, destiné à mettre en orbite le nouveau satellite

d'observation de la Terre de l'ESA, Envisat.

Les enquêteurs, œuvrant sous la direction de Roger Vignelles, ancien président de la Société européenne de propulsion (SEP), ont précisé que l'excès de pression pendant la phase de remplissage de la chambre de combustion a conduit « à l'épuisement de l'un des deux carburants et provoqué l'extinction prématurée du moteur ». L'étage supérieur d'Ariane 5 - l'EPS (étage à propergol stockable) - assure la mise sur orbite finale de la charge utile. Il contient 9,7 tonnes de carburant sous la forme de deux types d'ergols liquides (3,2 tonnes de monométhyl-hydrazine (MMH) et 6,5 tonnes de peroxyde d'azote) stockés dans quatre réservoirs. La combustion des carburants s'effectue spontanément lorsque les deux liquides sous pression entrent en contact.

MODÉLISATION MATHÉMATIQUE

Si aucun système d'allumage n'est nécessaire, la chambre de combustion doit être alimentée sous une pression très régulière. Tout s'est bien passé avec le peroxyde d'azote. « Le problème est apparu au moment de l'ouverture de la vanne d'injection du MMH. Des variations de la pression ont alors perturbé l'allumage », explique un expert d'Arianespace.

La commission d'enquête préconise une modélisation mathématique de ce phénomène afin d'améliorer la fiabilité de l'opération d'allumage. Arianespace, en accord avec le CNES et l'ESA, espère « requalifier la phase d'allumage du moteur Aestus en quatre mois », soit un délai record comptabilisé à partir de l'accident de juillet.

Christiane Galus

# Le ministère relativise les chiffres sur la présence de pesticides dans les fruits et légumes

LA PUBLICATION d'une enquête de la Commission européenne montrant la présence de résidus de pesticides dans la moitié des fruits, légumes et céréales consommés en France en 1999 (Le Monde du 8 août) a donné lieu à des réactions contrastées. Selon cette enquête, qui portait sur 40 000 échantillons, 41 % des produits analysés contenaient des résidus de pesticides et 8 % dépassaient la limite autorisée. Ces résultats placent la France au-dessus de la moyenne européenne de 4,3 % des produits testés présentant des résidus au-delà des seuils légaux. « Si le résultat de 1999 est supérieur à la moyenne européenne, il reste toutefois difficilement comparable entre les Etats compte tenu des différences dans les types de prélèvements effectués », précise le ministère de l'Agriculture dans un communiqué. « Bien que ce programme de surveillance porte sur des segments de marchés définis au niveau européen (en particulier, pour 1999, melons, poivrons, choux-fleurs, céréales), il intègre directement des données de programmes nationaux », explique le ministère, qui affirme que l'échantillon retenu pour la France « ne peut pas être considéré comme représentatif de la consommation nationale ». « Pour la production nationale, les résultats moyens de dépassement des limites maximales sont de l'ordre de 3 % à 4 % », écrit le ministère. C'est également ce que font valoir les professionnels du secteur.

L'un des porte-parole de la Confédération paysanne, José Bové, voit dans cette affaire une nouvelle illustration de la logique productiviste. « Il ne faut pas s'étonner, puisque nous avons décidé de produire toujours plus, de découvrir des excès de pesticides dans les produits », a-t-il déclaré, mardi 7 août. La Confédération Logement et Cadre de vie (CLCV), pour sa part, « s'étonne qu'en dépit des déclarations répétées des pouvoirs publics et des professionnels en faveur d'une agriculture respectueuse de l'environnement, les bonnes intentions affichées ne trouvent pas de traduction dans les faits ».

# A Paris, des sans-abri occupent un bureau de poste

MÉDECINS DU MONDE (MDM) et le Secours catholique ont installé une vingtaine de sans-abri dans les locaux de la poste de la rue du Louvre, dans la nuit du 7 au 8 août. Les associations n'avaient pu trouver un hébergement pour ces personnes, a expliqué le président de MDM, Claude Moncorgé, qui proteste contre la saturation des lieux d'hébergement à Paris. Depuis le 6 août, pour accueillir et orienter les sans-abri, une tente a été installée place de la République par les deux associations. Mardi 7 août, le maire de Paris, Bertrand Delanoë, a déclaré dans un communiqué qu'il « partageait l'inquiétude » du mouvement associatif. Il a aussi rappelé qu'il avait, le 16 juillet, alerté les ministres concernés sur les insuffisances du dispositif parisien d'hébergement d'urgence.

# La Fondation Pompidou deux fois subventionnée par la Ville de Paris

LA VILLE DE PARIS aurait doublé sa subvention à la Fondation Claude Pompidou après son achat, en 1978, d'un terrain de 5 hectares jouxtant le château de Bity dont Jacques Chirac est propriétaire à Saran (Corrèze). C'est ce qu'affirme Le Canard enchaîné du mercredi 8 août. L'hebdomadaire avait révélé, le 1<sup>er</sup> août, l'achat pour 500 000 francs par la fondation de ce terrain destiné à protéger la tranquillité du château. Il affirme aujourd'hui que la fondation, qui bénéficiait, jusqu'en 1978, d'une subvention de fonctionnement de 175 000 francs annuels versée par le Conseil de Paris en tant que conseil général, aurait, après l'achat du terrain, obtenu une subvention équivalente, votée par le Conseil de Paris en tant que conseil municipal. Ces sommes auraient chacune été portées à 250 000 francs à partir de 1980.

# Hommages et émotion après la mort de Jorge Amado

LA MORT, lundi 6 août, de l'écrivain brésilien Jorge Amado (Le Monde du 8 août), a suscité de nombreux hommages. Le président de la République du Portugal, Jorge Sampaio, a envoyé ses condoléances à son homologue brésilien, Fernando Henrique Cardoso. Dans une lettre à la veuve de l'écrivain, Zélia Gattai, le premier ministre portugais, Antonio Guterres, regrette la perte d'un « grand écrivain ». Le président Jacques Chirac a fait part de sa « tristesse » à l'annonce de la disparition de cet « homme d'engagement » dont l'œuvre était « particulièrement connue et appréciée en France, à laquelle il liait l'amitié du cœur depuis que Paris l'avait accueilli dans son exil ». Le premier ministre, Lionel Jospin, Jack Lang, ministre de l'éducation nationale, et la ministre de la culture, Catherine Tasca, se sont associés à cet hommage. Les cendres de Jorge Amado reposeront au pied d'un manguier du jardin de sa maison de Salvador de Bahia.

DÉPÊCHES

■ **FOOTBALL** : le sélectionneur de l'équipe de France, Roger Lemerre, a décidé de faire confiance à des joueurs expérimentés pour le match de rentrée des Bleus, mercredi 15 août à Nantes face au Danemark. Gardiens de but : Barthez (Manchester United), Ramé (Girondins de Bordeaux). Défenseurs : Desailly (Chelsea), Silvestre (Manchester United), Lizarazu (Bayern Munich), Sagnol (Bayern Munich), Leboeuf (Olympique de Marseille), Thuram (Juventus Turin), Candela (AS Rome). Milieux de terrain : Micoud (Parma AC), Vieira (Arsenal), Petit (Chelsea), Zidane (Real Madrid), Pires (Arsenal). Attaquant : Henry (Arsenal), Wiltord (Arsenal), Marlet (Olympique lyonnais), Trezeguet (Juventus Turin).

■ **Le Paris-Saint-Germain a fait match nul (0-0)** face à l'équipe italienne de Brescia, mardi 7 août au Parc des princes, dans le cadre de la Coupe Intertoto. Même score (0-0) pour la rencontre entre Troyes et Newcastle, alors que le match entre Bâle (Suisse) et Aston Villa (Angleterre) s'est aussi terminé par un nul (1-1). Les matches retour auront lieu le 21 août.

**Courier INTERNATIONAL**  
N° 963.563.563 du 2 au 22 août 2001 30 FF / 4,57 €  
www.courierinternational.com

**À L'AFFICHE**  
Kabila, Naipaul, Néranyahou, etc.

**MONDIALISATION**

Les enjeux analysés par :  
Barbara Spinelli,  
Naomi Klein,  
Jeffrey Sachs,  
Toni Negri et  
Michael Hardt,  
Peter Sloterdijk,  
etc.

Après Gênes, la bataille ne fait que commencer

**Numéro spécial été avec un supplément de 32 pages**

**30 F** ■  
En kiosque

**Génies, fous et imposteurs**  
36 portraits de personnages hors du commun